LES

# BACHI-BOZOUKS

SOUVENIRS DE LA GUERRE D'ORIENT.

## I.

Un grand pays a-t-il besoin d'une cavalerie irrégulière? Et ce besoin étant reconnu, comment créer, comment employer cette force nouvelle? Essais d'organisation, de mise en pratique, avantages et inconvéniens des divers modes d'emploi de la cavalerie irrégulière, ce sont là des problèmes dont l'armée française, au lendemain de la guerre d'Italie, a pu apprécier toute l'importance. Les souvenirs que je voudrais grouper ici apporteront peut-être quelques informations utiles dans un débat qui n'a rien perdu encore de son opportunité. J'ai suivi, depuis les tâtonnemens du début jusqu'à la plus affligeante conclusion, une expérience tentée pour utiliser, comme force auxiliaire à côté de nos troupes, un des corps les plus indisciplinés de l'Orient. C'est à titre de témoin et d'acteur que j'essaie de raconter une page tristement significative de la guerre de Crimée; mais avant de conduire le lecteur dans le camp des *bachi-bozouks*, je dois dire quelques mots des autres corps de cavalerie irrégulière, auxquels on s'est trop hâté de les comparer.

Dans les deux guerres récentes qui ont ému l'Europe, l'emploi de la cavalerie a été si restreint, comparé à celui de l'infanterie, que les vieux cavaliers ont dû s'émouvoir et s'écrier : « La cavalerie s'en va! » Les observations d'un officier de cette arme qui a servi trente-trois ans son pays ne pourraient-elles combattre un pareil

sentiment? Pour ne parler que de la cavalerie irrégulière, il faut voir dans quelles conditions elle peut rendre quelques services, et l'on comprendra mieux alors pourquoi son rôle a été à peu près nul dans la guerre d'Orient.

La cavalerie irrégulière ne figure que dans un petit nombre d'armées européennes. L'Angleterre n'en a jamais eu, l'Autriche n'en possède point non plus, ses uhlans sont de la cavalerie régulière; la Prusse n'en a jamais montré en ligne. La France a fait deux essais : l'un, avec les spahis, qui a été couronné de succès, tout en laissant place à quelques objections (1); l'autre, des plus malheureux, avec les *bachi-bozouks*. Quant à la Russie, elle possède depuis longtemps dans le cosaque le véritable cavalier irrégulier. C'est à elle surtout qu'il faut demander des leçons sur l'emploi de cet élément de guerre.

La cavalerie régulière a occupé beaucoup d'écrivains spéciaux, parmi lesquels il faut citer les généraux de Préval et de Létang, qui ont écrit des pages dignes d'être méditées par les jeunes officiers de cavalerie. Le général de Préval surtout raconte ce qu'il a vu, et les leçons que l'on peut tirer de sa longue expérience, acquise dans les grandes guerres du premier empire, n'en sont que plus instructives (2). La cavalerie irrégulière n'a pas eu d'aussi nombreux historiens. Deux écrivains cependant sont à citer sur la matière : le général russe Benkendorf et le général français de Létang; encore ne nous ont-ils donné que des écrits de quelques pages.

Le général Benkendorf, le premier en date, puisque son étude est de 1816, s'occupe exclusivement des cosaques et de leur utilité à la guerre. Ce rapide tableau, où abondent les récits des combats livrés contre nous de 1812 à 1815, fait briller le cosaque à nos dépens; mais, comme on l'a dit spirituellement, « notre amour-propre national n'a nullement à s'en blesser : la France est assez riche en gloire militaire. » Cet ouvrage est d'ailleurs marqué au coin de la franchise. Il faut rendre cette justice aux Russes, et nous avons été à même de nous en convaincre dans la guerre de Crimée : ils sont souvent plus véridiques que nous. Au dire et au témoignage des

(1) Les corps de spahis seront un instrument de guerre d'autant meilleur qu'on se rapprochera plus de leur forme primitive, qu'on a dénaturée par une organisation imprudente.

(2) On regrette, quand on a lu les *Commentaires*, que César soit tombé au moment d'entreprendre la guerre des Parthes, dont il eût écrit l'histoire. On éprouve un regret pareil en voyant dans nos guerres modernes tomber trois de nos plus grands généraux de cavalerie, sans qu'ils aient laissé aucun écrit à la postérité : je veux parler de Murat, Montbrun et Lasalle. Que d'instructions, que de hautes leçons ces trois grands jouteurs de cavalerie eussent pu nous léguer, avec un savoir-faire que personne n'a pu atteindre jusqu'à ce jour!

militaires français acteurs dans cette grande lutte, ils avouent avec un grand sentiment de vérité leurs succès, leurs fautes et leurs revers. L'ouvrage de M. le général Benkendorf est donc infiniment curieux, et les officiers de cavalerie légère y puiseront d'utiles leçons. L'auteur écrivait le sabre au poing, et c'est de la meilleure littérature militaire.

L'écrit du général de Létang est plus concis encore, mais il n'en a pas moins son importance, surtout si l'on admet, ce qui est fort probable, que le maréchal Saint-Arnaud y ait puisé l'idée de l'enfantement d'une cavalerie irrégulière en campagne, dont les *bachi-bozouks* ou spahis d'Orient devaient être l'essai. Ce qui donnerait quelque appui à cette croyance, c'est que l'on trouve dans l'organisation proposée par le général de Létang quelques traits propres à l'organisation des *bachi-bozouks :* le commandement des régimens irréguliers laissé à des lieutenans-colonels, les armes envoyées de France, l'irrégularité de l'équipement, de l'habillement, « équipement, dit le général, qui doit être aussi irrégulier qu'eux. » Tout fait donc supposer qu'en créant les *bachi-bozouks,* on mettait en œuvre la théorie du général de Létang.

Déjà, il faut le reconnaître, sous le premier empire, l'idée d'une cavalerie irrégulière avait été mise à l'essai. Au dire du général russe Benkendorf, Napoléon appréciait tellement l'importance des cosaques, qu'il avait voulu les copier en métamorphosant des Polonais et des Français en cosaques; « mais, remarque à ce propos le général russe, la Vistule et la Seine ne sont pas le Don : le cheval normand ne va pas chercher l'herbe sous la neige, et le sol fortuné de la Russie est le seul qui produise des cosaques. » A l'époque où écrivait le général Benkendorf, la France ne pouvait pas encore opposer le *sol fortuné* de l'Afrique à celui de la Russie. Revenons à l'écrit de M. le général de Létang : il trouva dès le début beaucoup d'adversaires; il eut aussi d'éminens approbateurs, entre autres le général de Préval. Depuis cette époque cependant, les faits sont venus opposer aux idées du général de Létang la plus éloquente des réfutations. Le général demandait qu'on reçût dans les régimens irréguliers des soldats d'infanterie. Comment le général de Létang, cavalier consommé, a-t-il pu commettre une pareille hérésie? Qui ne sait combien il importe, pour faire la guerre de partisan, d'être bon et audacieux cavalier, chose qui ne s'acquiert que par une longue pratique? Or, conformément à cette théorie, le corps des *bachi-bozouks* fut peuplé d'officiers, de sous-officiers et de caporaux d'infanterie dont l'inexpérience était visible (1). Ce n'est pas atta-

(1) J'en ai vu un qui tombait tous les dix pas, à la grande hilarité de sa troupe.

quer l'infanterie française, dont la part a été si glorieuse dans nos dernières guerres, que de lui refuser les aptitudes spéciales exigées d'un corps de cavalerie irrégulière. L'événement a d'ailleurs donné tort à la théorie aventureuse qu'on l'appelait à justifier. Et pourtant celui qu'on chargea d'organiser les *bachi-bozouks* était le plus propre sans contredit à mener à bien une pareille tâche. C'était un habile et rude cavalier, un chef de partisans s'il en fut, qui avait conduit sous le drapeau de la France les cavaliers les plus audacieux du monde, les Arabes; c'était le créateur des spahis d'Afrique, le général Yusuf.

Qu'est-ce au fait qu'une cavalerie irrégulière? quelle idée peut-on s'en former? Le général Benkendorf nous l'apprend, et le portrait est tracé de main de maître. « Le cavalier irrégulier, dit-il, n'est soumis à aucun règlement de service en campagne qui lui prescrive ce qu'il doit faire, comment il doit se conduire dans telle ou telle circonstance. Il peut agir comme il l'entend, puiser ses instructions dans son jugement, selon le degré d'intelligence dont il est doué, et c'est une source dont la force et l'abondance ne peuvent être calculées. Puisse cette mine féconde (les cosaques) ne pas être dilapidée imprudemment et sans mesure! » Si l'on appliquait ces sages maximes aux spahis, on obtiendrait l'élément véritable de la force que nous cherchons, et le cosaque de Benkendorf trouverait un rude antagoniste dans le spahi d'Afrique. Ces deux types sont placés à des extrémités opposées, l'un au nord, l'autre au midi. Ils ont pu entrer en lice en Crimée : à l'Alma, le peu de spahis qui s'y trouvaient ont donné la mesure de ce que l'on pouvait attendre d'eux; mais on s'est empressé de les démonter, eux si attachés à leurs chevaux. Voilà la « dilapidation imprudente, » car le *bachi-bozouk* est bien inférieur au spahi.

Quand j'attaque l'organisation actuelle des spahis, il ne faut pas se méprendre : tel qu'il est, ce corps est admirable; mais dans cette cavalerie, habillée, armée uniformément, tout est régulier. Elle manœuvre par escadrons, par régiment, elle est appelée quelquefois à faire les manœuvres de ligne, et c'est sous ce point de vue que je l'attaque, parce que l'on a faussé son but et son institution. Le général Yusuf, qui a créé les spahis, en conviendra tout le premier. Il voulait dans le principe laisser l'Arabe à lui-même; il le connaissait trop bien : il savait qu'il n'y avait rien à lui apprendre pour la nature de la guerre à laquelle il était destiné, et que ces espèces de centaures seraient dénaturés, si on les régularisait.

La cavalerie turque, telle qu'elle est aujourd'hui, et qui nous a fourni le *bachi-bozouk*, peut-elle entrer en comparaison avec la cavalerie arabe? Sans contredit, on peut affirmer l'infériorité de la pre-

mière, et cependant elle a eu ses beaux jours. Le mameluck, aïeul du *bachi-bozouk*, a joui à juste titre d'une haute réputation. Nos régimens d'Égypte, qui ont appris à le connaître, ont admiré son intrépidité dans les plaines d'Héliopolis, où tant de courage venait se briser sur nos invincibles carrés. D'où vient une pareille décadence? C'est cependant le même peuple, les enfans fanatisés du prophète. La destruction des mamelucks a enseveli leur réputation et leur glorieux passé; le *bachi-bozouk*, cavalier irrégulier de cet immense empire, a perdu jusqu'à cette habileté, cette grâce, cette adresse à cheval, qui faisaient l'admiration de tous ceux qui ont vu les mamelucks. A l'appui de ce que j'avance, je citerai un seul fait, bien caractéristique, et dont j'ai été témoin : au camp de Varna, pour occuper leurs loisirs avant notre entrée dans la Dobrutcha, les *bachi-bozouks* se livraient au jeu du *djerid*, espèce de fantasia où chacun déploie son adresse en se poursuivant, en s'évitant à cheval, et qui consiste à se jeter un petit bâton : — celui qui le reçoit est déclaré vaincu. J'ai assisté plusieurs fois à ces exercices, et je haussais les épaules, comparant ces cavaliers à ceux que j'avais vus en Afrique, dans les belles fantasias de la province de Constantine surtout. Le *bachi-bozouk*, sans grâce, sans adresse, maniant mal son cheval, rapproché du superbe et brillant cavalier de l'Afrique, me faisait pitié. Souvent quelque spahi, passant par là, détournait la tête pour ne pas voir, et se moquer de son coreligionnaire. Tout manquait aux *bachi-bozouks :* chevaux, habileté, adresse, jusqu'à la fière allure du cavalier arabe, rehaussée par une richesse de harnachement, de costume, qui rappelle les plus beaux temps de la chevalerie.

Ce point est donc acquis : nous possédons une cavalerie irrégulière, dénaturée, il est vrai, mais dont la base existe. Veut-on savoir quels services elle pourrait rendre à la guerre? Qu'on se rappelle le rôle joué dans les guerres du commencement de ce siècle par la cavalerie irrégulière du Nord. La campagne de 1812 s'ouvre, et le cosaque est sur son vrai terrain. Napoléon a franchi la frontière russe, il a une cavalerie régulière conduite par des généraux d'une habileté, d'une bravoure incomparables. Cette cavalerie va se trouver en face des cosaques. Voyons ceux-ci à l'œuvre. Le général Benkendorf nous fournira de nombreux exemples, utiles à méditer (1). Les cosaques ne sont entrés en lutte avec notre cavalerie qu'à Moscou. « Le 16 septembre 1812, dit le général russe, un régiment de cosaques, fort de deux cent soixante-quinze chevaux, fut

(1) Il a eu sous ses ordres dix-sept régimens de cosaques. De 1812 à 1814, quatre-vingt-deux régimens de cosaques ont combattu sous les drapeaux russes.

assailli par une colonne de cinq cents cuirassiers français sortie de Moscou. Cosaques et cuirassiers se chargèrent pendant une heure; la colonne française fut prise presque tout entière. » Arrive 1813. Le 15 août de cette année, un régiment de cosaques tombe à l'improviste sur une colonne de grosse cavalerie, d'infanterie légère et d'artillerie : tout est culbuté ou pris, et les cosaques emmènent deux pièces de canon françaises et quatre caissons. Il répugne à une plume française d'insister sur de pareils faits; mais peut-on admettre qu'une cavalerie irrégulière réunie à notre armée n'eût pas accompli de semblables prouesses? Sachons donc reconnaître une triste vérité : c'est que de 1812 à 1814 les cosaques nous ont fait quatre-vingt-dix mille prisonniers et pris trois cents pièces de canon. Citons même un dernier exploit qui montre, avec plus d'éclat qu'aucun autre, ce que l'on peut attendre d'une cavalerie irrégulière audacieuse et (qu'on nous passe le mot) bien *outillée*. A Wippach, le général Benkendorf tombe au milieu des quartiers des généraux français Sébastiani, Excelmans et Colbert. Il est complétement entouré et séparé de son corps. Il parvient cependant à se dégager, marche toute la nuit à trente pas des vedettes et des patrouilles françaises, qu'il voyait à la lueur des feux, et leur échappe sans avoir perdu un seul homme. Un pareil trait honore un chef de partisans plus peut-être qu'un succès, car sa science consiste à savoir tourner les talons à propos. On s'explique du reste cette manœuvre. Le sabre du cosaque est solidement fixé à la ceinture; le cavalier n'a point d'éperons; sur ses habits comme sur ses armes, il ne porte aucune pièce de métal d'une trop grande sonorité; il est exercé à retenir son haleine. Les chevaux sont aussi peu bruyans que les hommes : il n'y a pas un seul cheval entier dans les régimens du Don. Voilà certes un remarquable type d'organisation de troupe irrégulière, et qui la nuit doit passer partout. En outre, le cheval du Don marche l'amble, qui équivaut à un galop allongé, et la bride qui sert à le conduire n'a aucune chaîne. Ce sont là de vrais cavaliers fantômes qui peuvent accomplir des prodiges, conduits par des officiers braves, audacieux et intelligens.

Tels étaient les cosaques en 1814. Comment les avons-nous retrouvés en 1854? Ce n'étaient plus les mêmes. Que faisaient ces fameux éclaireurs au débarquement d'Oldfort? Le maréchal Saint-Arnaud l'a dit : « Je débarquai, écrit-il, sans coup férir. » Les avons-nous jamais vus rôder autour de Kamiesh au début du siége? Les a-t-on vus courir le long de la route du plateau de Chersonèse à Balaclava, enlever les hommes isolés avant que l'on eût mis cette route à l'abri d'un coup de main, comme on le fit après la journée de Balaclava? Cependant il existait alors des cosaques, et le corps du

général Liprandi, qui disposait d'une nombreuse cavalerie, devait en avoir. Nous ne les avons retrouvés que le 31 décembre 1854, en poussant une reconnaissance. Au nombre de trois cents, ils cherchèrent à tenir tête un instant au 1er de chasseurs d'Afrique, commandé par le colonel de Ferrabouc, aujourd'hui général; mais ils furent culbutés, et, pour se sauver plus vite, ils jetèrent leurs lances. « La lance, dit le général Benkendorf, est l'arme dont le cosaque sait le mieux se servir, et qu'il manie avec une dextérité incroyable. » Quelle est la cause de cette infériorité? A quoi faut-il attribuer la « dilapidation de cette mine précieuse? » Sans doute à un essai d'organisation régulière qui a dénaturé un corps né pour l'aventure et les coups de main. Tâchons donc de méditer cette leçon des faits; ne traitons pas les corps irréguliers comme la force régulière; voyons, malgré des vices d'organisation déjà signalés, ce que sont encore nos spahis. Avec de pareils corps en Crimée et en Italie, d'importans résultats se seraient ajoutés sans nul doute aux succès obtenus. On n'aurait pas vu, par exemple, avec des éclaireurs, deux armées de près de deux cent mille hommes se surprendre et s'entre-choquer à l'improviste, comme à Solferino.

J'en ai dit assez pour montrer quel est le rôle d'une cavalerie irrégulière. Les principes de la formation d'une cavalerie pareille étant connus, on verra s'ils ont été bien ou mal appliqués dans l'organisation du corps dont il me reste à retracer l'histoire, aidé de mes souvenirs.

## II.

Appelé, par commission du ministre de la guerre, à exercer un commandement dans le corps des spahis d'Orient, je quittai la France le 1er juillet 1854, à bord du *Henri IV*, placé sous les ordres du capitaine Bonnefoi, un homme aimable s'il en fut, et tenu en grande estime par les maréchaux Bugeaud et Pélissier. Le 11 juillet, le *Henri IV* arrivait à Gallipoli, apportant à cette malheureuse petite ville le choléra, qui s'était mis comme passager à bord, et qui ne tarda pas à faire ses victimes, dont une des plus regrettées fut le général d'Elchingen, le digne fils de l'héroïque maréchal Ney. Des ordres ayant été donnés pour que tous les officiers de *bachi-bozouks* fussent immédiatement dirigés sur Varna, je me rendis à bord de l'*Ulloa*, et nous atteignîmes cette ville dans la matinée du 13. Je me jetai dans un canot, et au bout de quelques instans j'arrivai devant une maison fort simple qu'habitait le maréchal Saint-Arnaud, commandant en chef de nos forces en Orient. On m'introduisit aussitôt dans son cabinet. Je n'avais pas revu le maréchal depuis que je

l'avais quitté capitaine dans la légion étrangère, au combat du col de Mouzaïa en Afrique, où il venait d'être blessé assez grièvement. Au lieu du brillant officier dont l'énergique physionomie était restée dans mes souvenirs, je retrouvais un homme courbé sous le poids des soucis du commandement et sous les premières atteintes du mal qui devait l'enlever. Le maréchal portait une redingote bleue; il était coiffé d'un képi militaire, de couleur grise, soutaché d'innombrables galons en soie jaune, marque distinctive de son haut grade dans la hiérarchie de l'armée. Il m'accueillit avec sa bienveillance habituelle, en arrêtant sur moi un regard dont l'expression mélancolique semblait trahir un pressentiment funeste. Notre conversation ne fut pas longue : je reçus l'ordre de rejoindre immédiatement les *bachi-bozouks* campés dans la plaine de Varna, sous le canon de la place, et je m'empressai d'obéir.

Le général Yusuf étant mon chef direct, puisqu'il était chargé de l'organisation de la cavalerie irrégulière, c'est à lui que je devais me présenter en quittant le maréchal. Le général était absent; mais notre célèbre peintre Horace Vernet, que j'avais l'honneur de connaître depuis longues années, logeait avec lui et me reçut. Informé du motif de ma visite, il fit seller un de ses chevaux, et me donna un guide pour me conduire au camp des *bachi-bozouks*, où j'allais faire connaissance à la fois avec mon chef et avec mes subordonnés.

*Bachi-bozouk*, en turc cela veut dire *tête folle*, et l'expression ne paraîtra pas trop dure à quiconque aura connu ces hordes barbares. Quelques mots avant tout sur l'origine de ce corps qu'on avait conçu la triste pensée de régulariser en quelques jours. A la déclaration des hostilités entre la Russie et la Turquie, la guerre sainte fut proclamée dans toute l'étendue de l'empire ottoman, et des points les plus reculés accoururent tous les fidèles à la défense de l'étendard du prophète. Les mamelucks, les janissaires avaient été immolés; le sultan avait régularisé son armée : toute sa force en cavalerie ne pouvait consister que dans la levée de ces bandes d'irréguliers qui furent autrefois redoutables, la cavalerie turque ayant toujours passé pour une des meilleures de l'Europe. L'élément de ces bandes, c'étaient les *bachi-bozouks*. On en vit venir des bords du Tigre, de l'Euphrate, du golfe Persique, des montagnes du Kurdistan, etc. Au nombre de vingt-cinq à trente mille, ils s'abattirent dans le camp d'Omer-Pacha, généralissime des troupes ottomanes. Ils devinrent bientôt un embarras pour le général turc. Impatient de se débarrasser de ces sauterelles qui lui dévoraient tout, Omer-Pacha s'empressa de nous offrir une partie de cette troupe indisciplinée. La France prit quatre mille *bachi-bozouks* à sa solde, et l'Angleterre, notre alliée dans la lutte, le même nombre. Je n'ai pas à m'occuper

de ceux qui restèrent à Omer-Pacha, ni des quatre mille qui échurent à l'Angleterre sous les ordres d'un brave officier de l'armée des Indes, le colonel Beatson (1). Quant aux quatre mille entrés à la solde de la France, et qui prirent le nom de spahis d'Orient, je puis en parler d'expérience.

Sur un espace immense étaient dispersées les tentes des quatre mille *bachi-bozouks;* je traversai leur camp sans trop d'attention, préoccupé que j'étais de me rendre auprès du chef dont j'attendais les ordres. Quoiqu'ayant servi longtemps en Afrique, je n'avais jamais eu l'honneur d'être placé sous le commandement du général Yusuf. On comprendra donc avec quel sentiment de curiosité un peu inquiète je me présentai à lui. Je trouvai heureusement dans le général l'homme aimable, l'excellent officier dont j'avais entendu vanter l'intelligence. Yusuf m'accueillit avec une grâce toute française. « Ah! me dit-il en me tendant la main quand je lui appris l'objet de ma visite, je suis charmé de vous voir; mais je n'ai pas de commandement à vous donner. » Et aussitôt, voyant sur mes traits une expression de désappointement bien naturelle : « Restez près de moi, reprit-il; je vous offre ma table, peut-être trouverai-je l'occasion de vous employer. » A de si bienveillantes propositions, je n'avais à répondre qu'en remerciant le général avec effusion, et je le quittai pour visiter le camp.

Cette fois, étant moins distrait, j'observai à l'aise le curieux spectacle qu'offrait le camp des *bachi-bozouks.* Il y avait là un pêle-mêle de costumes et d'armures dont l'effet, sous le radieux soleil d'Orient, était indescriptible. Rien dans ces étranges guerriers ne rappelait les temps modernes. Je me croyais transporté au milieu des armées de Darius. Telle était cependant la milice qu'il s'agissait d'organiser pour seconder la tactique d'une armée française. Cinq groupes étaient à distinguer dans cette cavalerie, venue de tous les points du monde musulman : les Albanais, les Arnautes, les Kurdes, les Arabes de Syrie, les Turkomans des bords du Tigre. Qu'on me permette de reproduire, d'après mes notes, l'opinion que m'a laissée chacun de ces élémens divers. « Albanais, très bons soldats, nous suivraient partout; Arnautes, difficiles à conduire, bons soldats : toucher à un, c'est toucher à tous; Arabes de Syrie, très bons soldats, pouvant se plier facilement à notre discipline; Kurdes, bons soldats, mais ne voulant accepter aucune subordination, vous répondant toujours *yok* (non en langue turque) quand on leur com-

(1) Rappelons seulement que les *bachi-bozouks* enrôlés par l'Angleterre furent pour l'armée de la reine un grave embarras. Une révolte ayant éclaté parmi ces troupes, le colonel anglais périt en cherchant à la réprimer, et des vaisseaux anglais embossés sur la plage furent obligés de les mitrailler pour en venir à bout.

mande quelque chose : ils se feraient plutôt fusiller que de renoncer à leurs allures indépendantes; enfin les Turkomans, détestables soldats, mous, paresseux, la pipe à la bouche, et toujours assis les jambes croisées devant une tasse de café, leur seule occupation : tous des cavaliers de l'Asie-Mineure. »

Pour l'armement, chacun s'était armé à sa guise, qui d'une lance, qui d'un tromblon, qui d'un sabre, qui d'une hache. Tous avaient des pistolets attachés autour d'eux, et ces fidèles compagnons ne les quittaient jamais. Leurs chevaux étaient de petite taille, mal nourris, efflanqués, et, sauf les chevaux de quelques Syriens qui avaient un cachet de race, aucun ne me parut mériter une grande considération. Tous portaient une selle turque, beaucoup plus petite et moins haute que nos selles arabes, et qui se rapprochait beaucoup de la selle dite à *piquet*, dont on fait usage dans les manéges; je ne saurais en donner une idée plus exacte. Quant à la bride, la fantaisie de chacun s'était donné libre carrière; beaucoup de chevaux d'ailleurs n'avaient que des bridons, ce qui leur permettait de manger avec plus de facilité, attendu qu'on ne les débridait jamais.

A l'époque où j'arrivais pour prendre mon commandement dans cette turbulente milice, il y avait déjà sous l'impulsion du général Yusuf un commencement d'organisation. Le général faisait de son mieux pour seconder l'ardeur du maréchal Saint-Arnaud, qui voulait de prompts résultats. On procédait à cette organisation le programme du général de Létang à la main; on remplissait les cadres français d'officiers, de sous-officiers et de caporaux d'infanterie. Les seules choses qu'on écarta de ce programme furent le tambour et la trompette. Le général Benkendorf constate que les cosaques du Don se passaient de ces instrumens d'appel. Le cri *hurrah*, lancé par l'officier, suffisait pour qu'en moins d'une minute tout le monde fût à cheval. Nous avions remplacé la trompette et le *hurrah* cosaque par un crieur public.

A ce moment de l'organisation, il y avait trois brigades déjà formées, de deux régimens chacune, avec un effectif de douze à treize cents chevaux par brigade. Les régimens étaient divisés par pelotons, escadrons, suivant le système de l'organisation française. Voulant donner une certaine uniformité à l'armement, on avait fait venir des lances de France, et chaque *bachi-bozouk* en fut armé. Tous n'en conservaient pas moins l'arsenal qu'ils avaient apporté de leurs pays respectifs. On avait adapté à ces lances des flammes pour distinguer les numéros des brigades par série de couleurs; on donna aussi des fusils à ceux qui n'en avaient point.

La première brigade était commandée par le chef d'escadron

d'état-major Magnan (1), la deuxième par le capitaine de cavalerie Du Preuil (2), et la troisième par le capitaine d'état-major de Sérionne (3). Le commandant Magnan et le capitaine Du Preuil parlaient tous deux fort bien le turc, ayant été détachés de l'armée française pour l'instruction des troupes du sultan avant la guerre. Quant au commandant de la troisième brigade, le capitaine de Sérionne, il ne savait pas un mot de turc. Les deux premiers étaient donc à même d'être très utiles dans la formation de ces nouveaux corps. Quant au troisième, il compensait l'ignorance du turc par un mérite militaire auquel le maréchal Saint-Arnaud avait rendu hautement justice. Notre chef, le général Yusuf, qui parlait l'arabe, se faisait comprendre de quelques-uns de ses soldats; mais je crois que tous ne le comprenaient pas, c'est du moins ce que j'ai supposé dans plusieurs circonstances.

Malgré les élémens hétérogènes qui composaient ces bandes, chacun cherchait à lever les obstacles et à seconder le général dans une entreprise qui offrait de si sérieuses difficultés. Chaque soir, le général rentrait du camp brisé de fatigue morale et physique; mais au lieu de prendre un repos qui lui était bien nécessaire, il nous proposait de parcourir les bivouacs avec lui. M. Horace Vernet nous accompagnait souvent dans cette promenade nocturne, qui pour lui surtout n'était pas sans charme. Que de fois n'avons-nous pas admiré ces sauvages guerriers accroupis en cercle autour de leurs feux, fumant gravement leur pipe, offrant à la rougeâtre lueur des foyers du bivouac des visages brunis par le soleil, des vêtemens de toutes formes et de toutes couleurs! Le vieil Orient était là dans toute sa bizarrerie pittoresque. Le général s'approchait des groupes, il échangeait avec les soldats quelques paroles dont je ne pouvais saisir le sens; mais le mot de Moscou revenait souvent dans la conversation. A ce mot, une expression d'implacable fureur contractait tous les visages. Kurdes, Albanais, Arnautes mettaient la main sur leurs pistolets, en lançant avec fureur le mot arabe *innchallah* (espérons). Était-ce la haine du Russe ou la soif du pillage qui faisait ainsi briller tous les regards? Ce qui est certain, c'est que ces hommes passaient à juste titre pour les premiers pillards du monde, et la ceinture qu'ils avaient roulée autour du corps paraissait largement garnie de bien illicite. Quand le choléra en eut dévoré une partie dans la Dobrutcha, beaucoup de morts avaient sur eux de 7 à 8,000 fr. en or. Je vois encore toutes ces physionomies farouches au milieu desquelles nous nous promenions sans armes et le cigare à

(1) Tué comme colonel à l'assaut de Sébastopol.
(2) Aujourd'hui lieutenant-colonel du 5e hussards.
(3) Aujourd'hui chef d'escadron d'état-major.

la bouche. Ces hommes redoutés et bien dignes de leur triste réputation étaient, je dois le dire, pleins de respect pour le général Yusuf, qu'ils saluaient de leurs acclamations et appelaient *pacha*. Le général obéissait lui-même dans ses rapports avec eux à un système arrêté, fort différent de celui de l'un des capitaines de Charles VIII qui, pour dresser l'infanterie à combattre par rangs et par bataillons, faisait pendre jusqu'à vingt soldats par jour. « C'est une grosse erreur, nous disait-il, de croire que les châtimens, les coups et les rigueurs puissent mieux convenir que la douceur pour dompter ces hommes. » Le système paraissait bon, car l'attachement que le général Yusuf avait su inspirer allait jusqu'à l'adoration.

Tout marchait ainsi à une organisation que l'on avait déclarée impossible, quand le général voulut un jour passer les nouveaux régimens en revue. L'ensemble qu'il obtint, ceux qui ont vu une des plus belles pages de Decamps, la *Bataille des Cimbres*, pourront se l'imaginer. Au milieu de tout ce désordre, il y avait pourtant quelques bons symptômes. Nos *bachi-bozouks* savaient exécuter quelques mouvemens imités de nos manœuvres; ils marchaient parfois en ordre, alignés, dans un silence que notre propre cavalerie n'observe point toujours. Les infractions malheureusement avaient leur tour : ce n'était pas seulement aux revues qu'on trouvait nos irréguliers en faute, et si je rappelle quelques autres méfaits commis par eux aux abords des fontaines, où ils distribuaient trop libéralement des coups de baïonnette et de pistolet aux soldats de l'armée britannique, c'est pour noter des souvenirs personnels qui se rattachent à ces aventures trop fréquentes. Le général Yusuf me chargeait en effet volontiers d'aller arranger ces sortes d'affaires, et ma connaissance de la langue anglaise me valut ainsi plus d'une fois l'occasion de visiter le camp de nos alliés.

Parmi ces visites au camp anglais, je ne puis oublier celles qui me valurent l'honneur d'être admis auprès de lord Raglan, la première surtout. Le noble lord, dont les traits se faisaient remarquer par une vive expression de noblesse et de douceur, me reçut avec la politesse exquise d'un homme de haute race. J'avais à me plaindre des Écossais, qui avaient couru sus aux *bachi-bozouks* dans une querelle près des fontaines, et les avaient maltraités au point de mettre la vie de quelques-uns en danger. Le noble lord, après m'avoir écouté, me dit qu'il allait me remettre une lettre pour l'officier-général qui commandait leur camp, et il se mit en devoir de tailler avec une coquetterie charmante une plume entre ses jambes (1). Je pris congé de sa seigneurie en la remerciant de

(1) Lord Raglan avait perdu un bras à Waterloo.

son bienveillant accueil, et je montai à cheval pour aller porter ma lettre au camp des Écossais. Je pus là observer les états-majors anglais sous un autre aspect, non moins digne d'attention. Le colonel des *highlanders* était un *gentleman* tout habillé de nankin, coiffé d'une casquette en toile cirée. Quand je m'approchai de lui, il était gravement préoccupé... de la confection d'une omelette! Au premier coup d'œil, je prévis que l'opération allait avorter, et qu'au lieu d'une omelette, faute d'avoir obtenu l'annexion des blancs et des jaunes, le digne *gentleman* ne produirait que des œufs sur le plat. Je saisis la fourchette, et j'opérai vivement la fusion désirable. Il me remercia. Je l'aidai à retourner son omelette, chose à laquelle il semblait ne rien entendre. Tout ayant réussi de façon à contenter les plus rigides maîtres de la cuisine française, j'exposai au colonel l'objet de ma visite. Son omelette à la main, il me fit entrer dans sa tente et m'offrit de partager son repas. Je refusai, mais je voulus savoir pourquoi un colonel de *highlanders* était réduit à faire lui-même son omelette. J'appris que le pauvre colonel avait perdu tous ses domestiques, victimes du choléra, et je reçus plus tard la triste nouvelle que cet excellent homme, qui se montra des plus concilians dans l'affaire dont je venais l'entretenir, avait lui-même succombé à cette cruelle maladie.

J'ai laissé la formation des *bachi-bozouks* au moment où l'on pouvait mettre en ligne trois brigades. Une quatrième allait se former enfin. Le général Yusuf tenait beaucoup à cette quatrième brigade, qui aurait fait monter la cavalerie sous ses ordres au chiffre de plus de cinq mille chevaux, ce qui était un assez beau commandement. Il n'était pas difficile en réalité de se procurer des *bachi-bozouks*. Le bureau de recrutement se trouvait à Choumla, au camp d'Omer-Pacha; il n'y avait qu'à écrire pour en avoir, et le généralissime ottoman mettait à s'en défaire le plus gracieux empressement. Toutefois ce n'était pas à ce bureau que le général voulait s'adresser. Le bruit lui était arrivé, pendant qu'il organisait les autres brigades, qu'une assez forte colonne de *bachi-bozouks* courait le long du Danube, faisant toute sorte de fantasias et de gentillesses. Le général de cavalerie anglaise, le héros de Balaclava, lord Cardigan, battant l'estrade le long du fleuve, les avait rencontrés avec un chef à leur tête, et ce chef était une femme. L'imagination du général Yusuf s'enflamma à cette nouvelle, et il dépêcha immédiatement un de ses officiers à la recherche de la nouvelle Jeanne d'Arc et de sa colonne, afin de l'engager à se ranger sous les bannières de la France. L'amazone reçut l'ambassadeur, mais sans trop goûter la proposition. Cependant, d'humeur aventureuse, comme bien l'on pense, elle finit par accepter, et dit qu'elle allait se mettre en route avec

ses troupes pour le camp français. Dans sa course désordonnée, il lui était à peu près indifférent d'aller soit d'un côté, soit de l'autre, puisqu'elle n'obéissait à personne; mais le général gardait le secret jusqu'à parfaite conclusion de la négociation. Quand il sut qu'il allait enfin avoir dans ses rangs la « fameuse héroïne du Kurdistan, » il ne se tint pas de joie; sa quatrième brigade, objet de ses rêves, était trouvée, et il me fit appeler. « Colonel, me dit-il, jusqu'ici vous n'avez pas eu de commandement. J'ai pensé à vous; j'attends demain vers les onze heures du matin un millier de *bachi-bozouks* que l'on a trouvés errant aux bords du Danube; je vous en destine le commandement, ce sera ma quatrième brigade. » Je remerciai avec effusion le général. Il ne me dit pas un mot de la *pucelle du Kurdistan,* comme on l'appelait. Je sortis donc de la tente très impatient de voir mes mille bandits arriver au camp.

Le lendemain, l'amazone kurde fut exacte au rendez-vous. A onze heures, on commença d'entendre le charivari guerrier qui précédait la colonne. La musique se composait de timbales, que les cavaliers placés en tête frappaient comme des démoniaques en poussant des hurlemens barbares. On eût dit les sauvages des îles Sandwich s'avançant à la rencontre du capitaine Cook. Aussitôt arrivés dans notre camp, tous mirent pied à terre. Les chefs se réunirent, et, conduits par le *chaous* du général, ils se dirigèrent vers sa tente. J'y avais été appelé avec les officiers commandant les autres brigades. « Messieurs, nous avait dit le général à la tête de ses cavaliers, vous allez voir une femme. Je suis sûr d'obtenir de vous les égards que l'on doit d'abord à une femme, à celle surtout qui est entourée d'un prestige religieux aux yeux de ceux qu'elle commande. » Quoique fort surpris, nous nous inclinâmes en signe de respect et d'obéissance. Bientôt parut la tête de la députation; mais, avant d'entrer, les chefs s'arrêtèrent : ils semblaient attendre quelqu'un. Une femme se détacha du milieu de la haie qui se formait pour lui livrer passage et entra la première dans la tente. Le général s'avança, lui dit quelques mots en turc, et elle s'assit par terre, les jambes croisées à l'orientale; tous les assistans restèrent debout. Comment décrire cette héroïne? Il faut, pour avoir une idée de cette étrange figure, songer aux sorcières de Macbeth ou à Élisabeth voyant sur son lit de mort apparaître l'ombre de Marie Stuart. Quant au costume, l'héroïne kurde portait un turban vert, une veste rouge, des pantalons verts à la turque. Un caban de couleur foncée, dont on ne pouvait bien préciser la nuance, vu l'usage qu'elle en avait fait au milieu des camps, tombait sur ses épaules. Des pistolets, yatagans et autres ustensiles de guerre faisaient de sa ceinture un véritable arsenal. Elle était petite, et sans l'expression d'énergie

répandue sur ses traits, elle eût paru laide. La *pucelle du Kurdistan* n'était point jeune d'ailleurs.

A peine accroupie, elle promena autour d'elle des regards d'hyène et prononça d'une voix brève, mais impérieuse, le mot *sou*, qui veut dire en turc de l'eau. On s'empressa de lui apporter la gargoulette; elle s'en empara pour y boire au goulot, sans attendre qu'on lui apportât un verre. Après avoir satisfait sa soif, elle demanda du même ton impératif une pipe, que l'on s'empressa également de lui apporter. Satisfaite sur ces deux points, elle resta silencieuse et grave, pendant que le général parlait aux autres chefs. Le capitaine de Sérionne, qui dessinait fort bien, crut l'occasion bonne pour fixer sur son calepin les traits de la pucelle. Celle-ci s'en aperçut bientôt, et lui lança un regard foudroyant. On assure que les musulmans considèrent comme un affront d'avoir leurs traits reproduits sur le papier. A en juger par ceux d'Afrique, ce serait une grosse erreur; mais les musulmans de l'Afrique française sont civilisés, et ceux-ci étaient une troupe de fanatiques. Au bout de quelques momens, le général Yusuf les congédia, et je restai seul avec lui. « Eh bien! me dit-il, voilà votre quatrième brigade, mon cher colonel... — Très bien, lui répondis-je; mais la femme?... — Vous la garderez, me dit le général; au surplus nous verrons plus tard. Faites toujours demain matin le recensement de tous ces cavaliers avec l'aide d'un *kodja* (secrétaire). »

Jamais les *bachi-bozouks* ne débrident leurs chevaux, et quant à leurs armes, elles sont, comme la bride de leurs chevaux, vissées sur eux. Lorsque je vis mes hommes bien établis au bivouac, sur l'emplacement qui leur avait été assigné, je fis placer ma tente près d'eux, afin de pouvoir dès le lendemain commencer le recensement. J'eus tout le loisir de les contempler. Ils ressemblaient aux autres *bachi-bozouks*, c'étaient des membres de la même famille. Quant à la pucelle, elle disparut au milieu de ses gardes, et je ne pus l'apercevoir de la journée. La tente d'une musulmane est sacrée. La nuit vint. Une fois les feux allumés, je crus inutile de veiller plus longtemps sur ma troupe, et j'allai me coucher. Pouvais-je prévoir la fâcheuse surprise qui m'était réservée?

Dans la nuit, vers les deux heures du matin, un affreux tapage, accompagné de coups furieux appliqués sur les timbales, me réveilla en sursaut. J'écoutai, et il me sembla que les *bachi-bozouks* exécutaient des danses de leur pays. Cédant à la fatigue et rassuré d'ailleurs, je me rendormis; mais vers les cinq heures du matin, au lever du jour, quand j'entr'ouvris doucement les rideaux de ma tente pour observer ma brigade, je crus rêver. Onze cavaliers seulement m'étaient restés fidèles, le reste avait pris la clé des champs.

La pucelle du Kurdistan était partie à la tête de sa colonne. Ainsi s'expliquait le bruit qui m'avait réveillé. Je fis prendre aussitôt le nom des onze fidèles, ce qui ne fut pas long, et je courus porter la triste nouvelle au général Yusuf. Il eut peine d'abord à me croire; il fallut bien cependant se rendre à l'évidence : la quatrième brigade était désormais perdue pour nous. Que devint-elle? se demandera-t-on. — Ce que deviennent les hirondelles. Personne ne le sait. Le plus triste au milieu de ce dénoûment comique, c'était moi. Je perdais mon commandement. Le général me consola, et me serrant la main : « Eh bien! colonel, vous avez perdu votre brigade; mais vous me servirez de second, et s'il m'arrive malheur, vous prendrez le commandement du tout. »

L'organisation paraissait alors terminée, et l'on croyait avoir un instrument de combat. Il restait à le mettre en œuvre. L'expédition de la Dobrutcha offrit l'occasion d'éprouver la nouvelle milice. On sait dans quelles circonstances fut décidée cette funeste campagne: je les rappellerai en quelques mots. L'armée, depuis son arrivée en Turquie, était inactive dans les camps, et le choléra nous étreignait déjà de ses serres cruelles. Beaucoup de personnes ont dit et écrit que le maréchal Saint-Arnaud, fatigué d'une inaction qui allait peu à son caractère et voulant faire oublier l'épidémie, avait projeté une pointe dans la Dobrutcha pour distraire ses troupes et les éloigner d'un pays qui, par suite du temps et de l'agglomération, devenait mortel. Je ne le crois pas : l'expédition de Crimée étant arrêtée depuis longtemps dans sa pensée, la Dobrutcha lui devenait nécessaire pour faire diversion. De Gallipoli (3 juin 1854), le maréchal écrivait : « La Crimée est mon idée favorite; j'ai pâli sur ses plans. » C'était là qu'il voulait porter la guerre, et non sur le Danube. Il avait tout le monde contre lui, mais il avait son *flair militaire*, comme il l'écrit lui-même. En pointant sur la Dobrutcha, il n'avait d'autre but que d'amener les Russes de ce côté, tandis qu'avec la flotte et son armée il allait débarquer en Crimée. Un fait semble justifier cette hypothèse, c'est que la première division marchait derrière nous, qu'elle s'arrêta un moment à Baltchick, et que ce fut de ce point même que plus tard elle fut embarquée.

## III.

Quoi qu'il en soit, nous reçûmes un jour l'ordre de nous tenir prêts à lever notre camp, et le 22 juillet au matin nous nous mîmes en marche; l'heure de la lutte était arrivée, et les quatre mille *bachi-bozouks*, ayant le général Yusuf à leur tête, s'ébranlèrent dans la direction de la Dobrutcha.

Par une journée magnifique, notre longue colonne, dont l'ensemble présentait un coup d'œil imposant comme masse de cavalerie, quitta le camp de Varna. Nous voyageâmes une grande partie de la journée dans des forêts magnifiques, et atteignîmes, vers le soir, une vallée charmante et fertile, où il y avait un village sans habitans. Pourquoi n'y en avait-il point? J'ai dû supposer que les populations faisaient le vide devant les *bachi-bozouks*. Le général Yusuf y établit son bivouac et donna l'ordre de dresser sa tente, la seule qui existât dans la colonne; nous marchions sans bagages, comme toute colonne légère doit faire. L'endroit s'appelait Tchatal-Tchesmé. Comme nous traversions la vallée pour gagner une petite éminence boisée où l'on devait planter la tente du général, nous aperçûmes un de nos cavaliers mort et étendu sur le bord de la route; il était tout noir. Le cheval broutait l'herbe paisiblement à côté du cadavre de son maître. C'était le premier cholérique depuis la formation des *bachi-bozouks*. A Varna, le choléra sévissait dans le camp français et anglais; mais il n'avait pas encore rendu visite aux *bachi-bozouks*, il attendait son heure. On enterra le pauvre Turc, dont la mort était attribuée par quelques optimistes à l'insolation, car il avait fait très chaud toute la journée. Une énergique expression de Vauvenargues m'était cependant revenue en mémoire. Dans une page déchirante écrite sur une retraite en Allemagne près de Prague : « La mort, disait-il, nous suivait en silence. »

Le 23 juillet, à travers un pays plat, solitaire, sans arbres, nous atteignîmes Kavarna, où l'on devait bivouaquer. Aucune trace d'habitans. Au loin, en promenant les yeux sur l'horizon, on apercevait de petits renflemens de terrain qui ressemblaient à des miniatures de montagnes : c'étaient les tombeaux des Russes, et il y en avait beaucoup, assez, disait-on autour de moi, pour contenir une armée. — Ceux qui parlaient ainsi étaient-ils des alarmistes? Je le crus d'abord, mais de tristes réalités allaient me prouver le contraire.

Le 24, nous atteignîmes Bajardjick; même pays, même désolation : des lacs d'eau stagnante. Des poules de Carthage, qui paraissent avoir pour ce pays une prédilection particulière, s'enlevaient à chaque instant sous les pieds de nos chevaux, et troublaient seules du bruit de leurs ailes le silence de ces vastes solitudes. Le 25, nous arrivions à Mangalia vers les onze heures du matin. Comme le général Yusuf savait que la première division, forte de dix mille hommes, suivait la colonne avec son artillerie, il prit quelques dispositions pour assurer le passage des arrivans. Mangalia est bâtie sur le bord de la Mer-Noire, et il était difficile de s'y porter avec de l'artillerie, la mer délayant le sable dans plusieurs endroits, et les roues pouvant s'y enfoncer à chaque pas. Le général

fit faire quelques travaux. On établit une espèce de chaussée solide au moyen de poutres que l'on put se procurer. Le travail dura plusieurs heures. On avait adjoint aux quatre mille *bachi-bozouks* un magnifique régiment de lanciers turcs de la garde du sultan, plus six pièces d'artillerie, qui avaient fait leurs preuves à Silistrie. Le régiment de lanciers avait deux colonels, l'un Turc et l'autre Polonais, le brave et excellent colonel Kosielski. On fit passer les pièces d'artillerie turque pour essayer la chaussée; on s'assura qu'elle était suffisamment solide, et on attendit avec confiance l'arrivée de la première division.

Notre bivouac était établi autour de Mangalia. Cette misérable petite ville, sale comme toutes les villes turques, ne possédait que quelques puits, et le général, dans sa sollicitude pour le renfort attendu, en avait fait réserver quelques-uns pour la division française; des gardes avaient été établies pour que personne n'en pût approcher.

Le 25, à deux heures de l'après-midi, arriva cette magnifique division au grand complet, avec ses vieux régimens bronzés par le soleil d'Afrique et le général Espinasse en tête (1). Le général Yusuf se porta avec son état-major à la rencontre de la division; il indiqua au général Espinasse les dispositions qu'il avait prises pour assurer le passage de la division et lui garder quelques puits en réserve. La réponse du général Espinasse signifiait à peu près ceci : « Général Yusuf, j'ai là dix mille hommes fatigués, vos puits ne me suffisent pas; ne pouvez-vous, avec vos *bachi-bozouks*, aller camper ailleurs? » Les deux chefs ne tardèrent pas à se séparer, assez mécontens l'un de l'autre.

Le lendemain de bonne heure, nous montâmes à cheval; le général Yusuf laissa filer sa colonne, et se dirigea vers la tente du général Espinasse. J'accompagnais le général, qui était suivi de son porte-fanion. Arrivé à la tente, le général mit seul pied à terre et entra. Je me tenais, avec le porte-fanion qui gardait son cheval, à une certaine distance; mais tout le monde sait que les tentes sont en toile, et que le bruit d'une conversation peut facilement vous arriver. Quelques mots que je saisis involontairement furent prononcés par le général Espinasse avant la fin de l'entretien. « Général, disait-il à notre chef, ce n'est pas une guerre de sauvages que nous faisons. » Je cite ces mots parce qu'ils m'amènent à parler des instructions données par le maréchal Saint-Arnaud au général Yusuf avant le départ de la colonne, c'est-à-dire à une des nom-

(1) Le général Canrobert, commandant de la division, chargé par le maréchal Saint-Arnaud d'aller reconnaître la côte de Crimée, était alors absent.

breuses causes dont l'influence a été sensible sur la marche de la campagne. Dans ces instructions écrites, le maréchal détaillait les forces russes que l'on pouvait rencontrer dans la Dobrutcha. — Il y avait, disait le maréchal, un corps russe à Babadagh évalué à sept ou huit mille hommes; dans les environs, un corps de cosaques, et sur le bord de la mer, dans un petit village, un régiment de hussards avec quelques pièces d'artillerie. « Tâchez de me *souffler* tout cela si vous pouvez, ce serait là un bon coup. Je laisse à votre expérience le soin de faire comme vous l'entendrez pour y arriver. » Puis venait un *post-scriptum* ainsi conçu : « Le général Espinasse, qui vous suit avec la première division, *déférera* à vos ordres selon les circonstances. »

Le général Yusuf, par les *bachi-bozouks* que nous avions dans nos rangs, et qui avaient été à Babadagh, s'était fait renseigner sur les abords de cette ville. On devait marcher longtemps en plaine, et Babadagh se trouvait couvert par un rideau de petits bois, très favorables pour une surprise. Il avait donc fait son plan, et il raisonnait juste en pensant que, par une marche de nuit tenue secrète, et comme il savait en faire, il pouvait tomber à l'improviste sur les Russes, et sinon les *souffler* tous, comme le demandait le maréchal, au moins opérer une diversion utile. Le plan était bon, mais il fallait être soutenu; on pouvait être ramené, et le général Yusuf comptait beaucoup sur le *post-scriptum* de la lettre du maréchal, sur le concours que lui prêterait la première division, pour exécuter son coup de main. Le général Yusuf était donc venu s'entendre avec le général Espinasse. Quand il revint à moi, il paraissait soucieux et préoccupé. « Que veut dire, me demanda-t-il, le mot français *déférer?* quelle en est la véritable signification? » Je lui répondis que c'était faire une chose avec déférence, mais non avec une obéissance passive. Le général parut de plus en plus contrarié.

Nous marchions sur Kustendjé. Il faisait beau temps; mais plus l'on avançait, plus la désolation et la solitude portaient l'âme à la tristesse. Nous atteignîmes Kustendjé dans la soirée. Le 1er régiment de zouaves, commandé par le colonel Bourbaki (1), nous y attendait. La vue de ces braves nous fit du bien. Kustendjé était abandonné, les cosaques l'avaient évacué depuis peu de temps, et, suivant leur louable coutume, y avaient commis toutes les horreurs possibles. Le colonel Bourbaki vint saluer notre général, et tous deux s'assirent au pied d'un petit monticule, en dehors de la ville, pour aviser aux dispositions à prendre. Le général Yusuf m'envoya en avant établir le bivouac des *bachi-bozouks*, qui fut assis dans la plaine, aux bords d'un de ces lacs stagnans si communs dans la Do-

(1) Aujourd'hui général de division.

brutcha. Nous avions à notre état-major une sorte d'officier turc qui servait, je crois, au général pour les renseignemens dont il pouvait avoir besoin sur le pays. Il était maigre, grand, vieux et très peu rassuré. Nous campâmes en carré, et tout le temps que durèrent les travaux de l'installation, ce brave Turc appréhendait une irruption des Russes. — Ce sera certainement, me disait-il, pour demain matin au petit jour, c'est la manière d'attaquer des Russes. — Profitez alors de la nuit, lui dis-je, pour dormir de votre dernier sommeil. — Il ne pouvait fermer les yeux, et ses terreurs ne s'évanouirent qu'au lever de l'aurore. Le général ayant donné l'ordre de monter à cheval, nous nous mîmes en route. Nous marchions depuis le matin, et le général Yusuf, pour s'éclairer dans un pays qui pouvait nous devenir à chaque instant hostile aux approches de Babadagh, avait détaché la deuxième brigade de *bachi-bozouks*, sous les ordres du capitaine Du Preuil. Cette brigade devait pousser une forte reconnaissance. Nous cheminions tranquillement avec le reste de la troupe, quand, vers les onze heures du matin, arriva à fond de train, sur un cheval couvert d'écume, un sous-officier mulâtre qui appartenait au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, et qui faisait partie de nos régimens irréguliers. Il aborda respectueusement le général en ôtant son képi, et lui annonça que l'on venait d'apercevoir les premières vedettes russes. Ce sous-officier était fils du fameux général français Allard, qui a combattu dans l'Inde avec Rundjet-Sing. J'avoue que mon cœur se dilata, car nous errions dans un vide désespérant. On lui demanda quelle espèce de troupes ce pouvait être; il nous annonça des cosaques. Ce sous-officier mulâtre, venant nous annoncer la bienvenue de ces enfans du Nord, présentait à l'imagination un contraste piquant.

Le général fit prendre tout de suite quelques dispositions, et nous continuâmes à chevaucher au-devant de cette armée russe, que nous supposions couverte par son éternel rideau de cosaques. Nous marchions depuis fort longtemps, toutes les lunettes de campagne braquées sur l'horizon : on n'apercevait rien, pas un nuage de poussière qui trahît l'approche d'un ennemi quelconque. A un endroit appelé Kergeluk, le général Yusuf s'arrêta : on ne voyait pas de cosaques, et on avait même perdu toute trace de la direction prise par la deuxième brigade, lancée en éclaireurs. Malgré des envois successifs dans tous les sens, aucune nouvelle n'arrivait au général. Plongé dans une cruelle inquiétude, il était descendu de cheval, et, arpentant le terrain, il exprimait avec véhémence toutes ses appréhensions. Un escadron de lanciers turcs qu'il avait envoyé à la découverte avec le capitaine Magnan était parti; mais les heures se passaient, et on n'entendait pas même parler de cet escadron, commandé cependant par un officier des plus intelligens. J'étais resté

constamment aux côtés du général. Se tournant vers moi : — Montez à cheval, me dit-il, prenez un ou deux cavaliers; je compte sur vous pour m'apporter enfin un mot sur ce qui se passe. — Je partis aussitôt, je galopai dans toutes les directions, et je vis de loin quelque chose qui marchait en bon ordre. Je piquai dessus; c'étaient les lanciers turcs, avec le capitaine Magnan, à la recherche d'êtres invisibles. Ils n'avaient rien vu, rien entendu, et rentraient au camp. Je rentrai avec eux. Mon cheval était fourbu... Le général nous interrogea, mais nous n'avions rien à lui dire. Il mâchait son cigare. — C'est la première fois, disait-il, qu'il voyait faire la guerre comme cela! Où étaient ses spahis, les éclaireurs par excellence? — Tout à coup arrive au galop, le visage bouleversé, l'ordonnance du capitaine Du Preuil, commandant la deuxième brigade. Il versait des larmes. — Mon capitaine, dit-il d'une voix étouffée, est acculé dans un village par les cosaques; si on n'arrive pas promptement à son secours, c'en est fait de lui et de son *petit monde*. — Ces derniers mots nous frappèrent, car nous avions vu partir le capitaine avec deux régimens. On fit monter à cheval au plus vite deux nouveaux régimens qui partirent dans la direction indiquée par l'ordonnance. Ils marchèrent longtemps, conduits par ce pauvre homme, qui les égara au milieu des steppes, et revinrent au bout d'une heure ou deux, furieux contre leur guide, qui semblait victime d'une hallucination, et que le général paraissait avoir bonne envie de faire fusiller. Tout s'expliqua enfin. Quelques instans après, on aperçut, du point où nous étions placés, un petit nuage de poussière qui s'élevait à l'horizon. Le dénoûment était tragique. Le capitaine Du Preuil, en lançant ses deux régimens en éclaireurs, en avait perdu un, qui s'était enfoncé dans des régions inconnues sur sa gauche, et qu'il n'avait point revu. Avec le régiment qui lui restait, le capitaine avait atteint un petit village appelé Karnasani, et dans lequel se prélassaient quelques cosaques. Courir sus avec ses cavaliers avait été l'affaire d'un instant; par malheur, de tout son régiment il était arrivé lui neuvième, le reste n'avait pas voulu dépasser le village malgré la distribution de coups de plat de sabre que leur appliquait de toutes ses forces un officier fort vigoureux, le capitaine de Polignac. Ce qui advint de la petite troupe qui s'était héroïquement jetée en avant se devine : ces neuf braves, tous du cadre français, et un *bachi-bozouk*, plus quelques lanciers de la garde turque, furent tués pour la plupart; le capitaine Du Preuil resta sur la place, percé de neuf coups de lance. Le seul *bachi-bozouk* qui se fût bravement engagé avec les Français enleva le capitaine sous le feu des coups de carabine des cosaques, et disparut en l'emportant sur son cheval.

Ce nuage de poussière que nous avions aperçu dans le lointain,

c'était l'héroïque petite troupe, qui revenait toute meurtrie. Le capitaine Du Preuil était couvert de sang et de poussière, ses vêtemens étaient en lambeaux, et son mouchoir teint de sang lui enveloppait la tête. Il avait repris ses sens et me reconnut. — Ah! s'écria-t-il, les lâches, ils m'ont abandonné. — Ce furent les premiers mots qui sortirent de sa bouche. On s'empressa de le transporter au camp, où il fut pansé. Le *bachi-bozouk* qui avait sauvé le capitaine fut présenté au général Yusuf, qui le félicita et en récompense de ce bel acte de dévouement le nomma *bim-bachi*.

J'avais lu dans les relations des guerres du premier empire que tel officier avait reçu dix, douze et jusqu'à dix-neuf coups de lance, et qu'il en était revenu. C'était alors une énigme pour moi; mais quand on considère bien la lance d'un cosaque, qui est d'un pied et demi plus longue que la nôtre, et que l'on regarde le fer qui est fixé au bout, tout s'explique : ce fer ne dépasse pas 2 centimètres, et n'a pas ces côtés triangulaires qui font ressembler le fer de la lance française à la baïonnette si meurtrière de l'infanterie.

Le 2e régiment, qui s'était détaché de la brigade du capitaine Du Preuil, rentra au camp fort tard dans la soirée, ayant battu la campagne sans avoir rien vu. Ainsi se terminait la première affaire où les *bachi-bozouks* eussent été engagés. Le début n'était pas heureux. Le général cependant, piqué au jeu, se promit de prendre bonne revanche le lendemain. Le 1er régiment de zouaves que nous avions trouvé à Kustendjé nous avait rejoints, au nombre de quinze cents hommes. Cet appoint venait fort à propos. La nuit fut des plus calmes, comme tous les calmes qui précèdent les grands orages.

Le 28 juillet au matin, le temps était admirable, le soleil était éclatant, on avait oublié les peines de la veille, et toute la cavalerie se préparait à se mettre en marche. Les six pièces d'artillerie turque devaient nous suivre, ainsi que les zouaves, qui devaient se tenir à distance, au pas de l'infanterie, mais nous rejoindre avec leur célérité bien connue, si les circonstances l'exigeaient. Tout le monde était dans les meilleures dispositions pour venger le petit échec de la veille.

Avant de se mettre en route, le général Yusuf fit appeler le capitaine de Sérionne, qui commandait la troisième brigade, lui donna l'ordre de se porter en avant, de se bien éclairer, et surtout de ne pas le perdre de vue et de se tenir toujours en communication avec lui. La brigade, ayant reçu ces instructions en termes bien précis, partit sur-le-champ comme une volée d'oiseaux, et notre colonne se mit en marche derrière elle au pas de la cavalerie. Une plaine immense s'étendait devant nous. Après l'avoir suivie pendant une ou deux lieues, nous arrivâmes à une sorte de vallon, ayant la mer à notre droite, et devant nous la ville de Babadagh. Sur les bords

de la mer, à notre droite par conséquent, se trouvait ce petit village dans lequel, d'après les indications du maréchal Saint-Arnaud, devait stationner un régiment de hussards russes avec quelques pièces d'artillerie. L'intention du général Yusuf, je le suppose, était de marcher pendant quelque temps le cap sur Babadagh, puis de se jeter brusquement à droite, de tomber sur les Russes, et de les prendre eux et leurs pièces. Le 1er de zouaves aidant, la chose devenait possible. A ce moment toutefois, le général Yusuf, ne voyant plus rien à l'horizon qui pût l'éclairer sur sa communication avec la troisième brigade, commença d'avoir quelque inquiétude. Il me donna aussitôt l'ordre de pousser en avant pour voir si je ne découvrirais pas la direction que le capitaine de Sérionne avait prise. Je partis, suivi d'un trompette et d'un porte-fanion. Arrivé assez loin, je me dirigeai sur une légère éminence, d'où je pouvais plonger dans le vallon. Malgré une excellente lunette, j'eus beau regarder, je ne vis rien. Bien éclairé sur ce point, je dépêchai au général mon trompette, chargé de lui expliquer ce qui en était. Au bout de quelque temps, je vis un fort nuage de poussière s'avancer vers moi : c'était le général avec toute sa colonne qui arrivait au grand trot. Le trompette, n'ayant rien compris à mes instructions, avait annoncé au général que le capitaine de Sérionne était engagé, et que j'entendais la fusillade. On peut juger de la colère que provoqua ce faux rapport quand on connut la vérité. De telles méprises cependant sont des contre-temps auxquels l'homme vieilli dans la guerre devrait être préparé, et puis avec les *bachi-bozouks* il aurait fallu s'attendre à tout. Quoi qu'il en soit, l'inspection des traces du sabot des chevaux sur le sol m'ayant convaincu que la colonne d'éclaireurs se dirigeait à gauche, je fis part de ma découverte au général. C'était un nouveau mécompte : il voulait aller à droite, et se voyait forcé d'aller à gauche. Un officier d'ordonnance reçut l'ordre de courir à toute bride vers la colonne en marche et d'arrêter son mouvement. Au bout de trois quarts d'heure d'une course échevelée, il revint annoncer qu'il avait rencontré la colonne de M. de Sérionne, que celui-ci ne pouvait arrêter son mouvement, ses tirailleurs étant engagés avec la cavalerie russe. Il ne nous restait plus qu'à marcher, et c'est ce que nous fîmes. On descendit dans le vallon, on prit à gauche au grand trot. Les zouaves flairaient de la besogne, et couraient comme des lièvres. Arrivés sur une éminence, nous eûmes enfin une idée assez nette de l'action commencée. Cosaques et *bachi-bozouks* se fusillaient à nos pieds, dans des prairies coupées par une petite rivière, sur laquelle était jeté un pont conduisant au village de Periklé, séparé de la rivière par une distance d'une vingtaine de pas. Les cosaques refoulés avaient repassé la petite rivière; les *bachi-bozouks*, enlevés par le cadre français, qui

prenait toujours la tête, les poussaient dans le village, où l'on se fusillait à bout portant. « Lâchez les zouaves, » disait-on; mais le général Yusuf, qui est fin, et qui croyait à une embuscade, puisqu'il ne voyait rien de l'autre côté, les gardait comme réserve et pour le cas critique. Il donna l'ordre au brave commandant Magnan de traverser la rivière avec ses deux régimens, puis, se ravisant, fit arrêter le mouvement, et le combat se changea en une fusillade insignifiante.

Quelques cosaques et quelques *bachi-bozouks* étendus par terre prouvaient que la lutte avait été bonne, quoique courte. Ces derniers avaient en quelque sorte rétabli leur réputation; mais le cadre français aurait enlevé les plus lâches, et ils combattaient sous les yeux de leur *sultan*, le général Yusuf. Puis ce village les alléchait: il y avait chance de pillage. Aussi, quand on sonna la retraite, eut-on grand'peine à les réunir; le village les fascinait évidemment. Ils ne revinrent qu'à contre-cœur, quelques-uns rapportant des têtes coupées qu'ils crurent devoir mettre aux pieds de leur pacha; mais, quoique la guerre d'Afrique l'eût accoutumé à de pareilles horreurs, le général Yusuf repoussa avec dégoût l'hommage de ces cannibales. Il s'empressa d'envoyer un parlementaire à l'hetman des cosaques pour l'assurer qu'il déplorait cette manière de faire la guerre, et qu'il repoussait toute participation à de pareils actes, dont une punition sévère allait faire justice. Le respect de la vérité m'oblige à dire que ce parlementaire revint sans avoir pu remplir sa mission : il eut beau agiter son mouchoir blanc; les cosaques le reçurent à coups de carabine, et il nous revint tout haletant, mais sain et sauf, dans la soirée.

J'avais donc pu voir de près des cosaques, mais dans nos adversaires de 1854 je ne retrouvai plus le type si connu de 1815. Ils portaient de longues capotes brunes, et sous ces capotes une tunique gros-vert sur les pattes de laquelle était marqué le numéro de leur *sotnia* (1), des bottes chaussées par-dessus le pantalon et des casquettes sans visière. C'est la 17e *sotnia* qui avait figuré dans ce petit combat de Periklé.

Au combat succéda la marche par une chaleur étouffante. On respirait du feu. Plusieurs orages se formaient, les éclairs nous aveuglaient, et le tonnerre commençait à gronder. On marchait toujours. Les zouaves, fatigués de leur course impétueuse, nous suivaient avec peine, chassant devant eux un troupeau de moutons, prix d'une heureuse razzia. Le général n'avait pas perdu l'espoir de rencontrer les hussards russes; mais à quatre heures du soir, la pour-

(1) On sait que les cosaques sont organisés par compagnies de cent hommes, qui forment une *sotnia*.

suite s'étant trouvée inutile, ordre fut donné de reprendre la direction de notre bivouac du matin, le bivouac de Kerkalüz. L'orage continuait, mais sans pluie; des bouffées d'air chaud nous brûlaient la figure, la soif nous étreignait à la gorge. Nous revînmes à Kerkalüz sous le poids d'une vague inquiétude que la présence d'un ennemi nouveau, le choléra, allait bientôt justifier.

## IV.

La journée touchait à sa fin, aucune goutte de pluie n'était tombée, et le temps restait orageux. Le général avait fait dresser sa tente sur une petite élévation de terrain qui dominait tout le bivouac. J'étais près de lui. Il était à pied, causant avec un colossal *bachi-bozouk*, Turc du plus beau type, son *chaous* (1) de prédilection. Il s'interrompit un moment pour me donner un ordre à porter dans le bivouac, qui était à nos pieds. Je partis, et mon absence ne dura point un quart d'heure. A mon retour, le général était seul, et je remarquai une profonde altération sur ses traits. — Vous avez vu, me dit-il, le *bachi-bozouk* avec lequel je causais il n'y a qu'un instant? — Et sans me laisser le temps de répondre : — Voilà qu'on l'enterre, ajouta-t-il, il vient de mourir subitement! — Cet homme était la première victime du fléau qui allait nous décimer. Le choléra nous annonçait sa visite.

La nuit qui précéda cet événement sinistre fut horrible. De dix heures du soir à minuit, deux cents *bachi-bozouks* furent frappés et moururent. Personne ne dormait. A chaque instant, le général recevait d'affreuses nouvelles; mais son âme intrépide était plus forte que le mal. Il voulait recommencer sa battue le lendemain, et avait même fait appeler le commandant Magnan pour lui donner une petite colonne; le choléra était trop bien notre maître, et il fallut abandonner ce projet. Enfin nous vîmes poindre les premières clartés du matin, et en même temps se dessinèrent au milieu du crépuscule, sur notre droite, dans la direction de Varna, les masses de la première division, commandée par le général Espinasse, qui, resté en arrière de nous, mais informé de nos deux engagemens, accourait à notre aide. Il craignait que nous n'eussions affaire à tout le corps d'armée russe, que l'on évaluait à dix mille hommes avec trente-cinq pièces de canon. Il avait décampé la nuit, sans sacs, et ce fut peut-être sa seule faute, car les sacs contenaient les couvertures, qui allaient devenir plus précieuses que les fusils. Les Russes en effet étaient loin, et peut-être aussi malades que nous.

(1) Exécuteur des hautes-œuvres.

Les deux généraux réunis tinrent conseil. Leur avis fut de battre en retraite et de regagner Varna au plus vite. On n'avait pas d'autre moyen de conserver quelques débris de l'infortunée colonne. L'ordre de départ fut donné immédiatement. Le difficile était de mettre en mouvement les *bachi-bozouks*, grands amateurs de café, et qui, en leur qualité d'irréguliers, prolongeaient indéfiniment leur repas du matin. Le crieur public remplaçait chez nous, je l'ai dit, le tambour et la trompette : on lui enjoignit d'annoncer le départ. Ce crieur avait un accoutrement des plus bizarres. Il portait sur la tête un casque orné d'une multitude de petites glaces, qui le faisaient ressembler à un miroir pour attirer les alouettes, avec trois queues énormes de renard qui pendaient par derrière et un plumet rouge. La veste bariolée du *bachi-bozouk*, des gants à la Crispin, qu'il avait probablement volés à quelque cuisinier, une paire d'épaulettes de grenadiers, complétaient son costume. Il était monté sur un fort petit cheval, pas plus haut que le mulet de Sancho. Il ne ressemblait pas mal ainsi à un héros de quelque bal masqué du carnaval parisien égaré dans la Dobrutcha. En revanche, il avait une voix de stentor. On a dit que l'empereur Nicolas parvenait à se faire entendre distinctement de cent mille hommes. Notre crieur eût pu rendre des points à l'empereur de toutes les Russies : il eût fait manœuvrer les armées de Darius et de Xercès avec autant de facilité que la plus chétive patrouille. Ce porte-voix humain nous rendait les plus grands services; les chevaux eux-mêmes dressaient les oreilles quand il annonçait du haut de sa monture que l'on allait se mettre en route. Le jour de notre départ pour Varna, il accomplit plus consciencieusement que jamais sa tâche; mais sa voix ne nous appelait plus aux armes, et résonnait à nos oreilles comme la trompette du jugement dernier.

Avant de quitter cet affreux bivouac, on enterra les morts, et on disposa tout pour le transport des mourans. Puis commença le douloureux épisode qui répandra un éclat à jamais sinistre sur le nom de la Dobrutcha. On se mit en marche dans l'ordre suivant: — la première division en tête, — les zouaves ensuite, — puis les *bachi-bozouks*, enfin un petit corps d'arrière-garde composé d'infanterie. Dès les premiers pas, on put comprendre ce que serait cette retraite. A chaque instant, c'était un soldat, un *bachi-bozouk*, un de ces vieux zouaves au teint bronzé, vétérans d'Afrique, qui se roulait sur la route, le visage contracté par les plus atroces souffrances. On courait à lui, il n'était déjà plus. Ainsi se passa la première journée, pendant laquelle nous perdîmes de vue la première division, que nous retrouvâmes le lendemain matin aux bords d'un lac, occupée à creuser de grandes fosses, autour desquelles étaient entassées de nombreuses victimes. On passa devant elle en silence.

Personne n'osait demander des nouvelles d'un ami, de peur qu'on ne vous montrât ses restes au milieu des cadavres amoncelés.

Pour donner une preuve de la rapidité avec laquelle sévissait l'horrible fléau, j'aurais le choix entre mille exemples. J'en citerai un seul. Un jeune sous-lieutenant du 6e régiment de dragons, qui faisait partie de l'un des régimens de *bachi-bozouks*, vint, pendant que nous étions en marche, se plaindre au général Yusuf d'un violent mal de tête; il ne pouvait plus suivre, et suppliait qu'on le laissât reposer là où il était. Le général, impassible et préoccupé avant tout du devoir, lui ordonna d'aller rejoindre sa compagnie... Le jeune officier insista. Le général s'attendrit alors; il n'avait pu voir sans émotion cette figure d'enfant toute pâle et marquée de l'empreinte d'une mortelle souffrance. « Partez au galop, lui dit-il. En avant! en avant! et ne vous arrêtez que quand la transpiration de votre corps égalera celle de votre cheval. Croyez-moi, mon ami, ne vous laissez point abattre, courez à bride abattue, et vous serez guéri. » Le jeune homme, plein d'énergie, luttant contre la douleur, partit à la voix de son général. A quelques pas de là se trouvait un petit buisson, le seul qu'on aperçût dans cette plaine maudite. L'officier l'avait remarqué, et, croyant trouver sous son ombre une trêve à ses souffrances, il se laissa glisser de cheval, à peine arrivé devant la chétive oasis. Quand nous arrivâmes à notre tour, il rendait le dernier soupir. Malgré tous les secours qu'on lui prodigua, il mourut en quelques minutes à vingt-quatre ans!

Nous atteignîmes Kustendjé. On s'arrêta. Déjà on ne s'occupait plus des morts de la route; mais il fallait s'occuper de ceux qui expiraient aux lieux de campement, sans quoi la peste aurait pu se mettre de la partie, et quelques-uns croyaient déjà l'avoir aux trousses. Je me souviens à ce propos de l'un de nos chirurgiens, nommé Perrin, dont le courage était à la hauteur du dévouement, et qui faisait des observations au milieu de nos troupes journellement décimées, comme s'il se fût trouvé à l'École de Médecine. Le matin de l'un de ces tristes jours, je le vis accourir à moi, le visage rayonnant. « Chut! ne dites rien; je tiens un magnifique cas de peste, des bubons bien authentiques. Venez voir cela... » J'allai avec lui; le *bachi-bozouk* venait d'expirer; le docteur examina bien les bubons. « Encore une illusion, me dit-il, c'est toujours le choléra! » La science a aussi ses mirages.

Le lendemain, après une nuit pleine d'angoisses, on continua la marche sur Varna. Le brave commandant Magnan fut laissé avec un de ses régimens pour creuser les fosses, enterrer les morts et ramasser les mourans. Cet héroïque officier, tombé si glorieusement devant Sébastopol le jour de l'assaut, était capable de tous les dévouemens. En racontant ces heures lugubres, il est doux d'avoir à

reposer ses regards sur de si nobles natures et de leur payer le tribut d'hommage dû à leur héroïsme. La marche sur Varna fut aussi meurtrière que la marche sur Kustendjé. C'est au milieu de mourans frappés par centaines que nous arrivâmes à quelques lieues de la petite ville de Mangalia. A cet endroit, il y eut halte. Le général voulait arriver avant la colonne à Mangalia. Il partit donc pour cette ville avec son état-major, me laissant le commandement pendant cette halte, avec l'ordre de ne continuer la marche qu'après avoir reçu de nouvelles instructions.

Déjà, par malheur, cette colonne ne présentait plus que l'image de la déroute : les officiers ne marchaient plus avec leur troupe; les pelotons, les escadrons, les régimens, tout était confondu, et la consternation était peinte sur toutes les figures. Le cadre français présentait seul un contraste frappant, au point de vue de l'organisation morale, avec les *bachi-bozouks*. Nos officiers gardaient la tête haute et ne se mêlaient point avec les soldats. C'était parmi les *bachi-bozouks*, troupe désormais jugée, que régnait le plus grand désordre. Beaucoup de ces malheureux, abandonnant leurs rangs, avaient fui vers Varna. J'eus beaucoup de peine à rallier et à masser le peu qui m'en restait sur les bords d'un lac stagnant, lieu choisi pour la halte. On s'arrêta; les hommes ne firent même pas le café, dont la préparation leur aurait offert une distraction et un réconfortant. Mes ordres réitérés furent inutiles; ils me regardaient d'un air morne et hébété, se couchaient là où ils s'arrêtaient, et ne voulaient plus se relever. Aucun abri ne s'offrait pour les protéger contre les ardeurs d'un soleil de plomb, car nous n'avions emporté aucune tente en partant de Varna. La position était horrible. A chaque instant, les officiers venaient me dire que la halte se prolongeait trop, que les miasmes putrides qui s'exhalaient du lac leur enlevaient sans cesse du monde, et qu'il était à craindre que cet endroit ne fût notre tombeau à tous. J'avais les ordres du général, et, fidèle à l'inflexible consigne militaire, je parvins pendant quatre heures, malgré leurs supplications, à les maintenir sur place. Au bout de ce temps, qui me parut un siècle, le général me dépêcha un de ses officiers d'ordonnance pour m'inviter à venir le rejoindre avec la colonne à Mangalia. Je quittai ce lieu maudit; mais que de fosses marquèrent la place que nous occupâmes seulement quelques heures! Pour combien d'entre nous cette halte fut la halte éternelle!

C'est un motif impérieux qui avait décidé le général Yusuf à nous quitter. Il avait appris que la première division était restée en arrière, que les soldats tombaient par centaines sur les routes, et qu'ils n'avaient même pas de vivres. Le général était aussitôt parti pour Mangalia; il avait trouvé là un vapeur français, réuni quelques subsistances, et envoyé les lanciers turcs avec quelques *bachi-*

*bozouks* porter à cette malheureuse division de quoi suffire aux premiers besoins. Le colonel Kosielski conduisait seul la petite troupe chargée de ravitailler la première division. Je paie ici une dette de cœur et de reconnaissance à ce brave et digne officier polonais, dont le nom a été oublié dans les ouvrages publiés sur la terrible catastrophe. Il manqua payer de la vie ce grand acte de dévouement, car, rentré le soir avec ses cavaliers, brisé d'émotion et de fatigue, il tomba sans connaissance au milieu de nous, et nous le crûmes mort. Revenu à lui, il nous peignit dans des termes qui faisaient venir les larmes aux yeux l'état dans lequel il avait trouvé la première division. Le choléra en avait dévoré une grande partie; le général Espinasse avait perdu presque tous ses aides-de-camp. Partout des cadavres, partout aussi des mourans, que les *bachi-bozouks* hésitaient à emporter. Il avait fallu que le brave colonel prêchât d'exemple, et, prenant lui-même les malades dans ses bras, les plaçât sur les chevaux. On ne pouvait plus dignement remplir une noble mission.

Ce n'est point à Mangalia même que fut fixé notre bivouac. Il était impossible de s'établir dans cette ville avec une colonne. Nous en fîmes donc le tour et allâmes bivouaquer sur la route de Varna. L'aspect de la malheureuse petite ville de Mangalia était horrible à contempler. Il faudrait la plume de Thucydide racontant la peste d'Athènes pour donner l'idée d'un spectacle aussi affreux. Les places, les rues, les maisons, les jardins regorgeaient de malheureux entassés les uns sur les autres; on en trouvait jusque dans les citernes, où, cherchant un terme à leurs horribles souffrances, quelques-uns s'étaient précipités (1). Il fallait aviser au plus vite, sans quoi le fléau allait nous dévorer. Le commandant Magnan avait accompli sa mission à Kustendjé et nous avait rejoints. Le général Yusuf me fit appeler. « Colonel, me dit-il, je compte sur votre dévouement aujourd'hui, et sur celui de chacun de mes officiers. Il faut pénétrer dans la ville, et déblayer les rues, les jardins, les maisons des morts qui s'y trouvent, m'enterrer tout cela, et au plus vite, avant l'arrivée de la première division. Choisissez ce qu'il vous faut de monde. Voici des pelles, des pioches; partez, et que l'on se mette à la besogne tout de suite! »

Je choisis aussitôt quelques *bachi-bozouks* de bonne volonté, et je leur adjoignis quelques sous-officiers français dont je connaissais l'énergie. Avec mes cent *bachi-bozouks* et trois sous-officiers français armés de pelles et de pioches, ayant avec moi le brave et dé-

(1) On a dit que, pour apporter plus de diligence dans les enterremens, l'armée avait été ses morts dans les citernes. Le fait est inexact. J'ai vu moi-même un malheureux courir se précipiter dans une citerne, où déjà plusieurs victimes du même délire avaient trouvé la mort.

voué docteur Pélerin, ainsi que notre chirurgien, je pénétrai dans la ville. Traversant les rues de Mangalia, étroites et tortueuses comme celles de toutes les villes turques, j'arrivai sur la place de la mosquée, où deux officiers de notre brave marine et un chirurgien vinrent s'offrir à partager nos travaux. Je les remerciai vivement, et nous commençâmes l'opération. C'est vers la mosquée qu'accompagné du chirurgien Perrin, je me dirigeai d'abord. Un affreux spectacle nous y attendait. Cette mosquée était littéralement encombrée de morts et de mourans, qui, les uns sur les autres, s'étaient jetés dans cet asile vénéré de leur croyance religieuse, espérant y trouver un refuge contre l'implacable fléau. Couchés les uns sur les autres, ils étaient là depuis quarante-huit heures, au milieu d'une atmosphère infecte. Dès qu'ils nous aperçurent, ceux que la vie n'avait pas encore abandonnés cherchèrent à se soulever en étendant les bras. « Varna! Varna! » s'écriaient-ils. Varna, où le choléra les avait épargnés, était pour eux le paradis, le salut.

Nous restâmes un quart d'heure, cherchant à les consoler de notre mieux, leur promettant tout ce qu'ils demandaient. Le chirurgien Perrin, d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge, s'appliquait à dégager les mourans de dessous les morts. Héroïque et terrible travail! car l'entassement était considérable. Le docteur se sentait à son poste dans ce lieu funèbre; il n'en voulait plus sortir. Je le laissai pour chercher mes hommes, que je craignais toujours de voir se débander. Sur mes trois sous-officiers, j'en trouvai un mourant et l'autre mort. Ce dernier était un vaillant soldat du 1er régiment de hussards, et je l'aimais beaucoup. C'était un des neuf braves qui avaient suivi le capitaine Du Preuil chargeant les cosaques dans l'affaire de la première journée. Comme il y était, je tenais de lui tous les détails du combat. En me les racontant le soir au bivouac, il me disait avec un accent de joie guerrière dont je me souviens encore : — Enfin j'ai donc pu rendre aux Russes le coup de sabre qu'ils ont allongé sur la figure de mon père en 1812!... Il a été longtemps leur prisonnier. Pauvre père, il me l'avait fait promettre en partant! Eh bien! un des leurs en tient à travers le nez! Nous sommes quittes. — Je retins mes larmes à la vue du corps déjà glacé de ce brave soldat; il était temps de se mettre à l'œuvre. J'envoyai une partie de mes hommes creuser de grandes fosses au bord de la mer, et, avec le reste, pénétrant dans les maisons, dans les jardins, partout où nous apercevions des morts, nous procédâmes à un enlèvement général de tous les cadavres (1). Parmi les difficultés de ce rude labeur, je dois noter celle

(1) On a dit que l'opération n'avait pas eu un résultat complet. Ce que je puis affirmer, c'est que j'ai présidé à l'enterrement de douze à quinze cents victimes. Celles que l'on a retrouvées plus tard avaient été frappées derrière nous.

d'employer les *bachi-bozouks*, qui ne nous aidaient qu'avec une extrême répugnance. Il fallut en venir aux coups pour les y forcer. La besogne terminée, nous quittâmes ce foyer d'infection, et nous rentrâmes au bivouac à la tombée de la nuit. L'opération avait commencé à onze heures du matin! Je rendis compte de ma mission au général Yusuf. Il avait comme nous tous le cœur navré; mais le devoir parlait plus haut, et sa figure gardait une stoïque impassibilité.

Les heures d'épreuve touchaient heureusement à leur terme. Nous avions retrouvé à Mangalia le général Canrobert. Sa présence avait produit le meilleur effet sur les troupes. J'ai vu de pauvres soldats embrasser les pans de son uniforme en l'appelant leur *père*. Le général contemplait avec une profonde tristesse les restes de sa magnifique division; mais la reconnaissance de ses soldats adoucissait sa mâle douleur. La première division, en retrouvant son chef, avait retrouvé l'espérance.

On s'arrêta peu de temps à Mangalia, et dès qu'on s'éloigna de cette petite ville, l'horrible fléau sembla diminuer. Il y eut bien encore quelques cas, mais le choléra se reposait; il avait assez fait de victimes pour être fatigué. La moitié des *bachi-bozouks* étaient morts, une partie fuyait à tire-d'aile vers Varna sans se retourner; le reste, en désordre, demeurait encore fidèle au drapeau. Nous reprîmes, pour rentrer à Varna, le même chemin que nous avions suivi pour entrer dans la Dobrutcha.

Notre marche de retour ne fut signalée que par deux incidens, l'un dont notre bivouac de Kapakli fut le théâtre, l'autre qui précéda de peu notre rentrée à Varna. Le héros du premier épisode était le *chaous* Mustapha. Qu'on imagine une figure de bandit et un costume de pirate. Ce digne *chaous* avait commis tous les crimes. D'où sortait-il? Personne ne l'a jamais su, et peut-être tenait-il à ce qu'on l'ignorât. Il parlait même un peu l'anglais. Comme je comprenais cette langue, je pouvais, dans les récits qu'il faisait aux heures d'expansion, surprendre des atrocités de toute espèce. C'était lui qui faisait administrer, sous sa direction intelligente, les rares coups de bâton que le général Yusuf était obligé de faire donner parfois à des hommes dont plusieurs avaient mérité la corde et les galères... A cet effet, Mustapha s'était adjoint quatre estafiers qui, sur un signe, appréhendaient le patient et lui appliquaient sur le ventre un cataplasme des moins émolliens. Mustapha, qui était observateur de sa nature, avait jugé que c'était le point le plus douloureux de notre organisme, et il en faisait le siége spécial de ses exécutions. La question ordinaire et extraordinaire était jeu d'enfans à côté de ce moyen, et il était rare qu'au troisième coup le patient ne s'avouât pas coupable d'avoir incendié le ciel et la terre pour obtenir grâce. Son nom seul faisait dresser les oreilles aux

*bachi-bozouks* dont la conscience était un peu troublée. Une de ses distractions favorites était de façonner lui-même, tout en marchant dans nos rangs, les baguettes qui servaient d'instrumens de supplice à ses estafiers. Chaque soir, il distribuait les bâtons récoltés dans la journée à ses dignes suppôts, qui le suivaient, chargés du redoutable faisceau, graves et fiers comme des licteurs romains.

Tel était l'homme; voici maintenant l'épisode en question. — Le jour où nous arrivâmes à Kapakli pour la halte, le général voulait prendre un peu de repos; son esprit avait été trop agité par les derniers événemens pour qu'il n'en eût pas un impérieux besoin. Il avait donné à cet effet une sévère consigne à Mustapha, qui avait préparé ses baguettes, s'attendant bien à sortir enfin de l'inaction que lui avait imposée le choléra. Il connaissait à fond les *bachi-bozouks*, et il savait qu'il aurait plus d'une infraction à punir. Il avait tracé aux irréguliers un cercle de Popilius qu'un seul, plus hardi que les autres, osa franchir. Accueilli par une volée de coups de baguette, le pauvre diable se sauvait de toute la vitesse de son petit cheval, quand Mustapha voulut le poursuivre. Le terrible *chaous* faillit être victime de cet excès de zèle : un coup de pied du cheval qu'il reçut en pleine poitrine l'étendit raide sur le sol. Il restait immobile, la face contre terre; on le crut mort. A cette vue, on ne peut se figurer les cris de bonheur et de triomphe que poussèrent les *bachi-bozouks;* mais Mustapha était encore de ce monde : il leva la tête, il ouvrit un œil et dirigea sur les rieurs un morne regard. L'effet fut électrique : tous se sauvèrent comme des moineaux effarouchés, tant ils redoutaient que le *chaous* ne les eût reconnus. On peut juger par ce fait de la terreur qu'inspirait cet homme. Je ne sais ce qu'est devenu l'épouvantail des *bachi-bozouks;* mais s'il a jamais rencontré, seul la nuit sur les routes de l'Orient, quelqu'un de ses anciens frères d'armes, je crains fort qu'il n'ait payé chèrement l'honneur d'avoir été quelque temps l'exécuteur des œuvres de notre justice militaire.

Le dernier épisode qui marqua notre retour fut aussi un dernier contre-temps à mettre sur le compte du choléra. Il fallait passer, pour regagner Varna, près de la troisième division, qui avait appris les désastres causés dans nos rangs par le fléau. J'étais chargé de masser les débris de nos trois brigades et de les maintenir sur une petite éminence boisée, tandis que le général Yusuf se porterait de sa personne auprès du prince Napoléon, commandant la troisième division. Notre colonne était réduite à une poignée d'hommes, et j'avais pu faire ce jour-là une chose exceptionnelle en cavalerie: masser trois brigades dans un bois d'un arpent carré! Mais je n'étais pas à bout de surprises. La troisième division, nous ayant aperçus, se déploya en tirailleurs; elle avait ordre de ne laisser pénétrer au-

cun *bachi-bozouk* dans son camp. Nous ne pensions plus au choléra; mais la troisième division y pensait : elle avait établi un véritable cordon sanitaire autour d'elle; nous étions des pestiférés! On vint m'apprendre qu'un de mes *bachi-bozouks* venait d'être tué par un tirailleur d'infanterie. Il n'en était rien heureusement, et je doute même que les armes des tirailleurs fussent chargées. Quelle conclusion cependant tirer de ce fait? Une bien naturelle : c'est que si vous voulez être reçu à bras ouverts, il ne faut pas avoir eu le choléra.

Nous arrivâmes à Varna le 7 août 1854, et l'on nous envoya camper loin de la ville, dans des bois près d'un grand lac. Quelques jours après, nous reçûmes l'ordre de reprendre notre ancien bivouac sous le canon de Varna. La question d'organisation, qu'on avait complétement négligée pendant le choléra, reparut alors sous une nouvelle forme. Ce n'était plus la formation des *bachi-bozouks* qu'il s'agissait de diriger, c'était leur licenciement qu'il fallait régulariser. C'est un dernier chapitre de leur histoire qui, comme tous les autres, a sa signification militaire.

## V.

Le général Yusuf était rentré à Varna, me laissant le commandement des *bachi-bozouks*. Le voile était tombé; il fallait renoncer à l'organisation qui avait éveillé tant d'espérances. Entouré de gardes et de *chaous*, j'occupais la tente que le sultan avait mise à la disposition du général, vaste maison en toile, avec une galerie commode pour la promenade. Chaque jour, le général venait me trouver dans cette belle habitation pour passer la revue des *bachi-bozouks*, qui rentraient en fort petits groupes dans le camp. Ce qui les alléchait, faut-il le dire? c'était la solde qu'on leur faisait régulièrement sous les yeux mêmes de leur *sultan*. Nous possédions des *mercenaires* dans toute l'acception du mot.

Pouvait-on utiliser ce qui nous restait de cette masse confuse? La question fut posée un moment. Nous avions parmi les *bachi-bozouks* des Arabes de Syrie, excellens cavaliers, qui offraient une grande analogie avec nos spahis d'Afrique. On pensa qu'il serait facile d'en tirer quelques régimens, dont le commandement, après triage, serait destiné au brave capitaine Magnan, qui parlait leur langue. Commandée par un officier aussi brave et aussi intelligent, cette cavalerie irrégulière toute prête aurait pu rendre à l'Alma un immense service. Je n'ai jamais su pourquoi l'idée d'une telle création fut abandonnée. Il est probable que l'on était fatigué d'expériences. On destinait au général Yusuf la division d'infanterie turque, qu'il commandait en effet à l'Alma. Quoi qu'il en soit, la perte

des *bachi-bozouks* fut décidée, et l'ordre de licenciement, signé par le maréchal Saint-Arnaud, arrivait à notre camp le 14 août.

Licencier, c'était là le difficile. Je fus chargé par le général Yusuf de cette délicate opération. Certain que nos hommes n'auraient plus rien à ménager aussitôt que l'ordre leur serait connu, je pris bravement le parti de rapprocher ma tente des lanciers turcs de la garde et des six pièces d'artillerie qui campaient à leurs côtés. Je pensais que je serais plus tranquille, et j'avais tous les matins un secret plaisir à voir manœuvrer ce magnifique régiment de lanciers de la garde du sultan. Leur discipline et leur tenue me faisaient oublier agréablement les hordes barbares que je commandais. Le soir, quand après l'appel, alignés sur le front de bandière, ces braves lanciers entonnaient, selon leur habitude quotidienne, l'hymne pour la conservation des jours de leur souverain, je ne pouvais entendre sans un étrange sentiment de mélancolie ce chant nocturne d'une extrême douceur. Le lendemain du 14 août, jour où l'ordre de licenciement était arrivé, je fis venir le crieur des *bachi-bozouks* pour que de sa plus belle voix il eût à leur notifier que « la France était satisfaite de leurs immenses services et qu'elle les en remerciait, mais qu'elle n'avait plus besoin d'eux, et que chacun eût à rentrer chez lui après solde faite, ce qui allait avoir lieu immédiatement. » C'était leur annoncer d'une manière gracieuse qu'ils étaient congédiés. Ces paroles leur ayant été textuellement rapportées, ils ne parurent, à mon grand plaisir, témoigner aucune surprise. Ce n'étaient point des anges, on a pu le voir, que ces *bachi-bozouks*. Il fallait préalablement les désarmer, ou du moins retirer de leurs mains les armes que leur avait fournies la France. On prit jour pour cette opération. Ils apportèrent tous d'assez bonne grâce, dans la tente d'un officier désigné, les fusils et les lances dont on les avait armés. Enfin le fameux jour de la solde arriva. Je convoquai tous leurs officiers dans ma tente; après les avoir de nouveau remerciés au nom de la France, je les avertis que j'allais faire dresser des *tiskras* ou passe-ports pour dix hommes, afin que chacun pût se retirer dans son pays respectif. La solde allait être réglée ce jour même; le *tiskra* remis, chacun devait prendre la direction que ce papier indiquait et quitter le camp dès cinq heures précises du soir. Tous ces points parfaitement éclaircis entre les chefs et moi, je les congédiai et attendis les événemens.

Les réclamations ne tardèrent point à se produire; ma tente ne désemplissait pas. Bien peu de nos *bachi-bozouks* étaient désireux d'aller où les *tiskras* les portaient. Je les réunis, et à l'aide de mon crieur je leur fis entendre que « les ordres de leur sultan le général Yusuf étaient formels, et que je tiendrais la main à ce qu'ils fussent

exécutés au pied de la lettre, que la solde commencerait à quatre heures du soir, et que si à cinq heures ils n'avaient pas vidé les lieux, je prendrais telle mesure que je jugerais convenable pour en assurer l'exécution. » Les choses allaient visiblement mal tourner; mais j'avais à côté de moi les braves lanciers turcs de la garde, commandés par le colonel Kosielski : je me rendis immédiatement à sa tente. Au bout de quelques minutes d'entretien, il fut convenu qu'au moment de la solde, le colonel me prêterait deux escadrons de lanciers; il m'offrit même tout son régiment et six pièces de canon. Pendant que les *bachi-bozouks* compteraient leur argent, il serait facile de les entourer et de prendre toutes les mesures nécessaires pour les engager amicalement au départ. J'acceptai les deux escadrons, et j'attendis quatre heures.

A quatre heures précises, les pièces de 5 francs roulaient au milieu des *bachi-bozouks*. Je les laissai admirer tout à leur aise notre belle monnaie, et m'en fus vite chercher mes deux escadrons, qui déjà étaient à cheval. Nous nous mîmes en marche, sous le prétexte spécieux de nous diriger sur la porte de Varna; puis, nous jetant brusquement à gauche au grand trot, nous entourâmes les *bachi-bozouks*. Chaque lancier était dispersé en tirailleur, la lance au poing. Les *bachi-bozouks*, confians, croyaient qu'on exécutait une manœuvre habituelle, qui ne les concernait nullement. Nous attendîmes la fin de la recette. Comme j'avais une heure devant moi, je rentrai dans ma tente. A peine y étais-je, que se présenta à moi le *bachi-bozouk* qui avait sauvé la vie au capitaine Du Preuil dans notre premier engagement avec les cosaques. On venait de lui remettre sa solde, et il n'avait touché que la paie de simple cavalier, tandis qu'il réclamait celle de *bim-bachi* ou capitaine, grade auquel l'avait nommé, disait-il, le général Yusuf. — C'était vrai, je l'avais entendu. Il avait porté sa réclamation à Varna, et le général me le renvoyait. Je lui dis que je n'avais encore aucun ordre à cet égard. Il voulut s'emporter, je le fis jeter hors de la tente. Je ne le revis plus; mais j'ai su depuis qu'il s'était payé lui-même en emmenant en Asie le cheval qu'un capitaine avait confié à sa garde. Ils sont ainsi, les *bachi-bozouks*, vous sauvant un jour la vie et vous volant le lendemain.

L'opération de la solde étant terminée, je rejoignis les lanciers turcs. Ma montre marquait cinq heures moins un quart. Tous les *bachi-bozouks* étaient assis à terre les jambes croisées et fumaient paisiblement leurs pipes, attendant le moment de faire le café. C'était mal choisir son temps, et je vis qu'il fallait agir. Les yeux sur ma montre, je donnais l'ordre à l'officier qui commandait les lanciers turcs de commencer à jouer de la lance à cinq heures précises. A

l'heure dite, les lanciers s'avancèrent sur les *bachi-bozouks*. Comme les chevaux des irréguliers étaient toujours prêts, à la vue des lanciers, ils sautèrent en selle et gagnèrent Varna au plus vite. La place était bien nettoyée, aucun malheur n'était arrivé, et le licenciement définitif des *bachi-bozouks* ou spahis d'Orient était consommé à ma grande satisfaction. Les *bachi-bozouks*, perdus désormais pour nous, se répandirent à l'instant dans Varna. Apprenant que les anciens spahis d'Orient inondaient sa ville, le pacha fit proclamer à son de trompe sur les places et du haut des édifices publics que tout *bachi-bozouk* qui serait trouvé la nuit à Varna serait immédiatement appréhendé et pendu haut et court. Entendant de tous côtés annoncer ces bienveillantes dispositions à leur égard, les *bachi-bozouks* se le tinrent pour dit, et s'empressèrent d'évacuer la ville au plus vite.

Que devinrent les officiers dans ce licenciement général? Tous les officiers d'infanterie (et malgré la mortalité qui les avait frappés comme les autres, il en restait encore beaucoup) furent versés dans les corps d'où ils sortaient et d'où l'on n'aurait jamais dû les tirer. Rentrés dans leur véritable élément, ils furent à la hauteur du grand rôle qu'a joué l'infanterie dans les deux dernières guerres entreprises par la France; mais cet hommage même rendu à l'infanterie française m'amène à dire quelques mots encore de la question posée au début de ce récit, à rechercher, puisque notre cavalerie régulière est formée, si l'expérience des *bachi-bozouks* doit nous détourner de la formation d'une cavalerie irrégulière. Or je crois en avoir assez dit pour que cette expérience ne paraisse pas concluante.

Régulière ou irrégulière, la cavalerie, la bonne s'entend, ne se forme pas en six semaines. A la suite de la guerre récente d'Italie, je me suis entretenu avec des officiers de chasseurs d'Afrique qui ont eu l'honneur de se mesurer avec la cavalerie hongroise dans les plaines de Solferino. Eh bien! ces officiers rendent justice à la bonté, à la solidité de ces hussards hongrois, à leur adresse à manier leurs chevaux et leurs armes : sont-ce des enfans comme les fantassins imberbes que la même nation a mis en ligne contre nous dans cette guerre? Non, sans contredit; ce sont pour la plupart de vieux cavaliers qui ont blanchi dans le métier, et cette cavalerie a prouvé une fois de plus combien il faut de temps pour avoir une force qui l'égale. La formation d'un corps de cavalerie régulière est une œuvre lente, où une haute expérience doit intervenir; les irréguliers se forment lentement aussi, mais sous des influences étrangères à tout système, et il faut en quelque sorte les accepter tout prêts pour le combat. En tout cas, il faut abandonner l'espoir de les régulariser en quelques jours.

Revenons une dernière fois à nos *bachi-bozouks*. Les officiers de cavalerie qui avaient fait partie de la formation de ces spahis d'Orient furent tous dirigés sur les corps de cavalerie qui se trouvaient à Aidos et à Bourgas avant le départ de l'expédition de Crimée. Le contingent des *bachi-bozouks*, qui présentait un effectif de quatre mille cavaliers dans le principe, fut licencié au chiffre de seize cent vingt-sept hommes. Le 1er septembre 1854, la petite colonne d'officiers dont on m'avait donné le commandement se mit en route pour sa destination. Partout sur notre passage, les habitans faisaient entendre des cris d'indignation contre les étranges soldats que nous avions commandés. Les plus horribles récits arrivaient à nos oreilles. Dans un petit village, par exemple, ils avaient coupé en morceaux un enfant de cinq mois : je tiens l'histoire des parens eux-mêmes. Jugez du reste.

Arrivés à destination, les officiers furent versés en subsistance (c'est le terme technique) dans les régimens de dragons, cuirassiers et chasseurs d'Afrique qui se trouvaient à Aidos et à Bourgas. Je fus ainsi versé au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, et je dus à cette circonstance l'honneur de faire la campagne de Crimée avec ce magnifique régiment... Ainsi finirent, à peine nés, les spahis d'Orient ou *bachi-bozouks*. Cette formation, si vantée à l'origine, n'a pas été sans entraîner d'assez lourdes charges. Un intendant de l'armée, que j'eus l'honneur de voir à Varna, me montrait un jour la comptabilité des *bachi-bozouks* étalée sur sa table.— Tenez, voilà votre ouvrage, disait-il; c'est 400,000 francs que vous nous coûtez. C'est à n'y rien comprendre, il faut payer de confiance. Je n'attaque point l'honneur de vos officiers, vous êtes tous pauvres comme Job : nous allons jeter tout cela au feu. Comment voulez-vous que la cour des comptes s'y reconnaisse? — L'intendant avait probablement raison; mais laissons de côté la question financière pour examiner quelles données utiles la France peut tirer, à titre de compensation, d'une si coûteuse expérience.

Il ne faut pas oublier que l'homme chargé de l'organisation des *bachi-bozouks* était plus capable qu'aucun autre de réussir : c'est ce que prouve la part qu'il a prise à la formation des spahis d'Afrique. Il y a certes là de quoi le consoler de n'avoir pas été plus heureux dans la création des spahis d'Orient. Comment expliquer le succès d'une part, l'échec de l'autre? Par un principe déjà indiqué : c'est qu'on n'obtient une bonne cavalerie irrégulière qu'à la condition de tenir sévèrement compte de son origine. Quant à l'utilité d'une pareille force, elle est incontestable, puisque tous les terrains ne conviennent pas à la cavalerie régulière, et que l'autre, sans bagages, sans nécessité de retour au bivouac quitté le matin, peut partout

promener ses chevaux, planter ses tentes au milieu du silence. On sera donc conduit un jour ou l'autre à un large emploi de la cavalerie irrégulière dans les armées françaises. Sans insister sur l'opportunité d'une telle cavalerie, qui n'est plus discutable, je crois utile, en terminant ce récit, de rappeler combien la formation de corps irréguliers réclame de sollicitude et de prévoyance. Il suffit de quelques précautions négligées et de circonstances défavorables pour faire avorter une expérience digne du plus haut intérêt.

Puisque nous en sommes sur ces considérations, il faut dire encore une grosse vérité, et il n'y aura pas une voix dans la cavalerie pour me contredire. Le recrutement de notre cavalerie est mauvais. Quels hommes prend-on pour faire des cavaliers? — Des tanneurs, des cordonniers, des gens de tous les états, qui n'ont jamais, comme on le dit, touché un cheval. Une telle méthode d'opérer est vicieuse. Le premier empire procédait-il ainsi? Non, certes. Ses hussards, où les prenait-il? C'étaient presque tous des Alsaciens, D'où sortaient ces cuirassiers, la terreur des plaines d'Eylau, de la Moskowa et même de Waterloo? De Normandie, des pays enfin où on élève les chevaux et où on les aime. On s'est tant occupé de l'infanterie, que pour lui donner une spécialité on a créé les chasseurs à pied. On se garde bien de prendre le premier venu : ce sont les chasseurs, les braconniers, les montagnards, qui servent à la composition de ce corps. Pourquoi n'en fait-on pas autant pour la cavalerie? N'est-ce donc pas aussi une spécialité dans l'armée (1)?

De glorieux souvenirs recommandent l'arme des Lasalle et des Montbrun à l'attention de la France. La race est-elle perdue de ces grands conducteurs de cavalerie? Nous ne le pensons pas. Il y a seulement pour la réveiller d'utiles tentatives à poursuivre, et la création bien dirigée d'une cavalerie irrégulière doit compter au nombre de celles-là. L'histoire des *bachi-bozouks* a montré les écueils à éviter; mais si la cavalerie irrégulière a eu ses mauvais jours, elle compte aussi dans ses annales des pages meilleures qui indiquent la marche à suivre.

V^te DE NOÉ.

(1) L'âge où commence l'éducation du cavalier soulève une autre question que je ne fais qu'indiquer. Pourquoi les Arabes sont-ils de si hardis et de si brillans cavaliers? A quatre ans, vous les voyez courir sur des chevaux sans bride, et quand vous voulez former des officiers de cavalerie en France, vous leur faites apprendre à monter à cheval à Saint-Cyr, quand déjà les os commencent à se souder. C'est à La Flèche qu'il faudrait envoyer les chevaux, et, s'il y a là des enfans de six ans, faites-les monter à cheval; alors vous verrez arriver dans vos régimens de véritables officiers de cavalerie.

# LA NOUVELLE

# POÉSIE PROVENÇALE

MM. J. ROUMANILLE, TH. AUBANEL ET F. MISTRAL.

*Li Margarideto*, 1847. — *Li Prouvençalo*, 1852. — *Li Nouvé*, 1856. — *Mirèio*, 1859.

La nouvelle poésie provençale, qui a fait un certain bruit dans ces derniers temps, a eu des origines très simples et très touchantes. Le fils d'un jardinier de Saint-Rémy, élevé dans nos écoles françaises, écrit à vingt ans des vers comme on en fait au sortir du collége, vers naïfs, sans prétention, non pas poésie du diable, comme disait un spirituel critique en parlant des essais trop confians de la jeunesse, poésie de famille bien plutôt et qui ne devait pas dépasser l'enceinte du foyer. Ces vers, le fils du jardinier les destinait à sa mère. Il les lui récite un soir, à la veillée; mais le jeune homme s'est fait là une étrange illusion : il y a bien longtemps que la pauvre femme a oublié le peu de français qu'elle avait appris à l'école. Ces vers inspirés par elle sont écrits dans une langue qu'elle n'entend pas. L'humble chanteur était une âme méditative, cette découverte le remplit de tristesse, et il se met à songer. « Ma mère, se dit-il, est donc privée de ces joies de l'esprit qui m'enchantent! Quand elle a fini son travail de la journée, il lui est donc interdit d'entendre de belles pensées exprimées sous une forme mélodieuse! Dans le centre et dans le nord de la France, quelques accens de

nos poètes peuvent réjouir l'atelier de l'artisan et la cabane du cultivateur. Une chanson, une strophe, un cantique, un son noble ou joyeux peut se graver dans leur mémoire; ici, quelle sera la poésie des pauvres gens? Notre langue provençale est déshonorée depuis des siècles par des chanteurs grossiers; propos d'ivrognes, facéties éhontées, rusticités grivoises, voilà le fond de notre littérature populaire. Eh bien! puisque nos mères ne savent pas assez de français pour comprendre les chants que nous dicte la tendresse filiale, chantons dans la langue de nos mères. Puisqu'il n'y a de littérature populaire que pour le cabaret, tâchons d'en former une pour le foyer du père et de l'aïeul. » L'enfant de Saint-Rémy avait écrit des vers français sans la moindre prétention littéraire; il écrira des vers provençaux avec l'ambition très décidée de substituer une poésie saine, franche, honnête, joyeuse toutefois et vraiment populaire, à cette poésie (peut-on employer ici un tel nom?), à cette débauche de paroles grossières *qui tuaient la pudeur* dans les oreilles des enfans. Voilà comment est née la nouvelle poésie provençale, mise en relief aujourd'hui par le succès de *Miréio*. Le fils du jardinier de Saint-Rémy, le maître de M. Frédéric Mistral s'appelle M. Joseph Roumanille.

« Dans un *mas* qui se cache au milieu des pommiers, un beau matin, au temps des moissons, je suis né d'un jardinier et d'une jardinière, dans le jardin de Saint-Rémy. De sept pauvres enfans, je suis venu le premier... » Ce jardin de Saint-Rémy, Joseph Roumanille l'avait quitté de bonne heure. C'était sur lui, l'aîné des sept enfans, que reposait l'espoir de la famille. Il avait reçu les élémens d'une éducation littéraire, et, complétant tout seul les leçons de ses premiers maîtres, il était sorti du jardin des pommiers pour entrer dans le jardin des esprits. Ne souriez pas, ce n'est point une image vaine; il y a toujours eu chez cette candide intelligence un instinct de jardinage, si j'ose parler ainsi, l'amour d'une culture attentive et dévouée. Soigner ses plantes ou cultiver des âmes, c'était bien là sa vocation. Le jour où il s'est mis à chanter, la rêverie n'a pas été sa muse; il s'est toujours proposé une action utile et morale. Avant même de lire ses vers dans des assemblées de paysans et d'ouvriers, avant de devenir le chanteur obligé des réunions populaires, M. Roumanille avait passé plusieurs années comme professeur dans une humble pension de petite ville. Le jeune auteur de *Miréio*, devant lequel il est si heureux de s'effacer aujourd'hui, a été son élève à l'école, comme il l'a été plus tard dans les domaines restaurés de la langue et de la littérature provençales. Cette préoccupation de l'enseignement est un trait essentiel de la physionomie de M. Roumanille; on la rencontre sous maintes formes, et toujours naïve,

sereine, sans ombre de pédantisme, dans toutes les circonstances de sa vie. Mais c'était surtout aux sillons paternels qu'il devait confier ses meilleures semences. La petite ville où il avait donné des leçons aux enfans était située hors du Comtat, dans un pays qui ne lui rappelait guère ses contrées natales; pourvu bientôt d'une place de correcteur dans une imprimerie d'Avignon, il pouvait dire, comme le personnage de Schiller : « Me voilà de nouveau sur un sol qui m'appartient. » Il avait retrouvé son jardin de Saint-Rémy.

Saint-Rémy est une petite ville située au pied des Alpines, au fond de cette magnifique vallée qui montre fièrement vers le nord Avignon et son château des papes, vers le midi les tours sarrasines des arènes d'Arles. Le Rhône traverse la campagne d'un bout de l'horizon à l'autre. Le point central est à Beaucaire; arrêtez-vous là, montez sur les ruines des Montmorency, vous apercevrez Avignon à gauche, Arles à droite, en face de vous le château de Tarascon, plus loin dans la campagne les deux tours de Château-Renard, la vieille chapelle romane de Saint-Gabriel, plus loin encore, du côté du sud, sur le penchant de ces montagnes crénelées qui se colorent si richement au soleil, les monumens romains de Saint-Rémy. Un bastion avancé des Alpes, le Mont-Ventoux, avec les petites chaînes qui viennent s'attacher à ses flancs, encadre majestueusement ce splendide tableau. Voilà le théâtre où M. Roumanille voulait exercer par la poésie son apostolat populaire. Ce n'étaient pas ces grands spectacles qui l'attiraient, mais il retrouvait dans la campagne d'Avignon tout ce qui l'avait enchanté dans son *mas* des pommiers : même ciel et mêmes fleurs, surtout même peuple, mêmes coutumes, même langage. D'Avignon à Arles et du Rhône au Mont-Ventoux, il connaissait tous les sentiers; les mœurs de la ferme ou de l'atelier n'avaient point de secrets pour lui. Que de fois, observant un trait de caractère, notant une expression originale, il avait préparé longtemps à l'avance son action sur le peuple! C'était bien là un monde qui lui appartenait, et l'heure était venue où il devait s'en emparer. Après de longues études, il se livra enfin à son inspiration poétique; il se mit à lire aux ouvriers de la ville des récits familiers, des apologues moraux, excellens tableaux de genre dans lesquels la leçon se dégageait toujours de la joyeuse vivacité des détails. Une veine qui s'annonçait déjà chez lui et qui allait s'enrichir de jour en jour, c'était la grâce souriante d'un moraliste chrétien unie à la verve d'un Téniers provençal. Il chantait aussi les joies printanières de la nature, il cherchait dans les scènes de la vie agreste des symboles de vérités pratiques, ou bien il s'essayait à exprimer des sentimens personnels qui pouvaient être les sentimens de tous. Ces pièces cueillies un peu au hasard, ces premières fleurs d'une langue,

d'une inspiration qui se cherche encore elle-même, M. Roumanille les rassembla en 1847 sous ce simple titre : *li Margarideto.*

Le signal était donné; le patois de la Provence semblait redevenu une langue. L'écrivain avait pris soin d'élaguer les mots d'origine moderne et qui ne sont que du français défiguré; il avait recueilli avec amour les termes, les tours, les images qui rattachent le dialecte populaire du XIX^e siècle au brillant idiome du XIII^e : une langue franche et vive était éclose, comme ces fleurs qui apparaissent sur un buisson d'épines. Cette langue était-elle constituée sur des bases durables? Pas encore assurément. Ce n'est pas là l'œuvre d'un seul homme, et si cet essai de restauration philologique, dans le cadre modeste où elle s'enferme, doit réussir un jour, il faudra sans doute que M. Roumanille et ses amis aient de nombreux continuateurs. Je dis seulement que le dialecte de la Provence et du Comtat, défiguré jusque-là par des mots de provenance étrangère, était ramené autant que possible à son génie primitif, que cette réforme l'avait rendu capable d'exprimer des sentimens poétiques, des idées délicates, et que, tout en satisfaisant les oreilles des modernes puristes, l'idiome de M. Roumanille, à la fois ancien et nouveau, saisissait vivement les imaginations populaires. Il restait, on peut le croire, bien des points à fixer, des éliminations à faire, des richesses perdues à remettre en honneur,

> Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore vocabula...

Mais enfin la route était ouverte; de nouveaux pionniers allaient venir bientôt défricher les landes et les garrigues. La poésie de M. Roumanille, dans cette première ébauche, était, comme sa philologie, confiante et indécise tout ensemble, très hardie quelquefois, par instans un peu faible, mais soutenue toujours par l'inspiration généreuse qui lui avait mis la plume à la main. Ces marguerites étaient bien de vraies fleurs des champs, un parfum pur et salubre s'exhalait de leurs corolles. Parmi ces lieux-communs que le poète n'évitait pas toujours, il y avait une note dominante, un accent particulier, qui le marquait dès le début d'un signe reconnaissable : c'était la joie du bien unie à la joie du chant, l'allégresse naïve du cœur et de la pensée.

A peine débarrassée de ses liens, la langue de la Provence eut une occasion de faire vaillamment ses premières armes. *Li Margarideto* avaient paru en 1847; l'année suivante, la révolution de février mettait en feu toute la démagogie méridionale. Ce peuple, comme son climat, est extrême en tout. N'est-ce pas à Avignon que fut donné en 1791 le signal de la terreur? N'est-ce pas dans ses

murs que, vingt-quatre ans plus tard, le maréchal Brune fut assassiné par la populace? Ces horribles souvenirs, qui s'évoquaient d'eux-mêmes, étaient bien faits pour exalter les têtes en sens contraire et terrifier les gens de bien. M. Roumanille se jeta dans la mêlée avec les armes qu'il venait de se forger si à propos. En face des orateurs de la république rouge, on vit paraître le défenseur des vieilles mœurs et des traditions saintes. Cette fois nulle déclamation chez lui; il alla droit à l'ennemi avec une verve toute provençale. Sa gaieté, une gaieté hardie, communicative, éclatait tout à coup au milieu des divagations révolutionnaires. Tous ses petits pamphlets, *li Clubs*, *li Partejaire*, *li Capelan*, *la Ferigoulo*, sont des chefs-d'œuvre d'entrain et de bon sens. C'étaient des comédies inspirées par le spectacle de la rue, des scènes à la façon d'Aristophane. Et que tout cela était bien dit dans une langue qui sentait le terroir! Quels types! quels dialogues! le bon rire sonore et franc, tempéré toujours par la grâce de la charité! On riait, on riait,... on rit encore, tant il y avait là de vérités que les événemens ont mises en pleine lumière, tant il y avait de finesse, de prévoyance libérale dans cette guerre à une démocratie prétentieuse et servile!

La lutte finie, M. Roumanille revint à sa prédication poétique. La forme seule était changée, le fond demeurait le même. Qu'il écrivît en prose ou en vers, il avait toujours en vue l'éducation morale du peuple. C'était pour l'arracher à l'influence des démagogues qu'il écrivait ses petits pamphlets en 1848; ce sera pour l'arracher au cabaret, pour lui enseigner la douceur du travail, la vertu de la prière, qu'il lui contera tant de naïves histoires dans un style si joyeux et si vif. Cette littérature populaire commençait à faire du bruit dans la contrée; pendant que M. Roumanille poursuivait son œuvre, des disciples venaient se ranger autour de lui. Quelle surprise et quelle joie pour une foule d'esprits de voir reverdir ainsi la vieille langue! Dans ce jardin si bien cultivé, chacun voulait cueillir une fleur. Quiconque avait une bonne pensée, un sentiment poétique, était heureux de l'exprimer dans l'idiome du pays. Celui-ci était grave, celui-là joyeux; un autre avait le don des images, un autre encore était nourri de la lecture des grands poètes et sentait naître en lui l'ambition de les imiter un jour. A ces intelligences si diverses, la renaissance de la poésie provençale offrait des excitations bien naturelles. Aussitôt chanteurs d'arriver; il y en eut un d'abord, puis deux, puis trois, puis ce fut une volée tout entière... Avez-vous vu les farandoles dans nos villages du midi? A de certains jours de fête, si une émotion unanime vient à saisir les esprits, il suffit d'un chef, d'un mot, d'un signal : tout à coup les mains cherchent les mains, une ronde se forme, elle s'étend, elle déroule ses anneaux,

elle embrasse le village; tout un peuple est en danse, et l'harmonieux trépignement, comme une basse continue, soutient le *crescendo* des chansons. M. Roumanille avait donné le coup d'archet; toutes les mains se touchèrent bientôt, et la farandole commença. Cette farandole, c'est le recueil charmant publié en 1852 sous ce simple titre : *li Prouvençalo*. D'intéressans épisodes ont consacré le souvenir de cette fête. Dispersés sur divers points de la France, des hommes graves, enfans des contrées où mûrissent les olives, ne purent entendre sans tressaillir ces appels du pays natal. Un des doyens de l'art médical dans le midi, M. d'Astros, frère de l'ancien archevêque de Toulouse, un membre de l'Institut, M. Moquin-Tandon, s'empressèrent de se mêler à la ronde; n'est-ce pas un des caractères de la farandole que tous, sans distinction d'âge ni de rang, s'unissent à la danse populaire? J'y ai vu un jour, en 1847, un noble et spirituel vieillard qui venait de présider comme doyen d'âge la chambre des députés. C'est ainsi que le patriarche des médecins méridionaux et le savant botaniste de l'Académie des Sciences se mirent à chanter leur partie dans la farandole de M. Roumanille.

Ce recueil des *Provençales* fut une révélation; on y vit tout ce que cette généreuse terre du midi contient encore de vie et de fécondité. Qu'importe que toutes les voix ne fussent pas également harmonieuses dans la ronde villageoise? Au milieu de ce chœur fraternel, de vrais talens s'étaient produits. On remarqua d'abord M. Crousillat, M. Camille Reybaud, esprits élevés, disciples de la poésie grecque et latine, qui, par le soin de la forme, par le culte de l'élégance sévère, rendirent plus d'un service à la restauration du vieil idiome. La familiarité vulgaire, la fluidité banale, étaient les écueils à éviter dans ce dialecte amolli. Pour bien écrire, en quelque langue que ce soit, il faut deux choses, dit excellemment Joubert : une facilité naturelle et une difficulté acquise; MM. Crousillat et Camille Reybaud enseignèrent à leurs compagnons cette difficulté salutaire. La foule des chanteurs accourus au premier appel, en même temps qu'elle réjouissait le cœur des chefs, pouvait inquiéter les artistes. Déjà, au temps même d'Arnaud Daniel et de Giraud de Borneil, les guides vénérés de Dante et de Pétrarque, un des vieux maîtres de la poésie romane, Giraud de Calanson, se plaignait du nombre sans cesse croissant des troubadours, de leur fertilité stérile, de leur indifférence pour les lois de l'art. « Ils osent chanter! ils osent *trouver!* s'écriait-il; non, ce sont des écloppés, des boiteux, *et c'est par eux que se perd belle raison si chère* (1). »

(1) Per che bel raison si car
Se pert, che li clop e li ranc
Canton e son trobador.

Cette *belle raison si chère*, c'est-à-dire sans nul doute le goût, le sens du beau, l'art merveilleux de l'imagination et du style, MM. Crousillat et Reybaud l'ont défendue à leur manière, comme Giraud de Calanson. M. Roumanille ne pouvait avoir d'auxiliaires plus utiles; en élevant le ton de la poésie nouvelle, ils fermaient l'entrée aux boiteux, et préparaient le terrain à de jeunes maîtres plus hardiment inspirés. Ces jeunes maîtres, on le sut bientôt, c'étaient M. Théodore Aubanel et M. Frédéric Mistral. Un sentiment très vif de la chaude nature du midi, l'abondance et la nouveauté des images, l'art de reproduire avec une énergie toujours poétique les choses les plus familières, voilà ce qui tout d'abord leur assura une place à part à côté du chantre de Saint-Rémy. Dès la publication des *Provençales*, la poésie nouvelle eut trois chefs, différemment inspirés, mais tous les trois originaux et reconnaissables entre mille. Traçons rapidement ces trois portraits tels qu'ils apparurent alors dans le cadre des *Prouvençalo*.

Le caractère de M. Roumanille, très vivement accentué désormais, c'était la grâce, l'élévation morale, et en même temps la verve joyeuse et rustique. Personne ne savait chanter comme lui *les grandes ailes de la charité*, presonne ne trouvait de si caressantes paroles pour invoquer, pour faire descendre sur terre le bel ange, *le tendre séraphin, dont le sourire est si joli, dont le regard est si doux*,

. . . . . Serafin amistous
Qu'as un tant pouli rire et de co d'iu tant doux!

Cette charité qu'il célèbre si bien, il la pratique lui-même dans ses vers, car nul ne les écoute sans devenir meilleur. Sa philosophie n'a pas de profondeurs cachées ni de subtilités savantes; quelle simplicité, mais aussi quelle tendresse! C'est toujours l'homme qui est devant ses regards, l'homme qui pleure, qui souffre, souvent par l'injustice du sort, trop souvent, hélas! par sa propre faute; il va le trouver, il le console, surtout il lui rend l'espérance et l'aide à se relever. Ame sincèrement religieuse, la religion qu'il enseigne évite avec soin tout dogmatisme épineux. Travailler et prier, avoir confiance en Dieu et en soi-même, voilà le fond de sa prédication. Le christianisme, chez ce poète des campagnes, est toujours souriant, aimable, sans nulle difficulté; la voie qu'il ouvre n'a rien d'étroit, le ciel qu'il fait espérer aux gens des *mas* n'est pas celui que ravissent les violens. Pourquoi tant d'efforts? Pourquoi se mettre l'esprit à la torture? semble dire le candide chanteur; il est si facile d'être chrétien! Entre les sublimités de la grande poésie religieuse et la poésie catholique telle que l'entend M. Roumanille,

il y a la distance d'une cathédrale du XII^e siècle à l'humble chapelle du hameau. Ses chants ne nous transportent pas vers les hauteurs inaccessibles, comme les visions de Dante et les soupirs enflammés de saint François d'Assise; jamais nous ne perdons la terre de vue, la terre si bonne à voir et si douce à cultiver, la terre où il y a tant de maux à guérir! L'absence de toute prétention dogmatique ou mystique est un des charmes de cette poésie; on sent que l'auteur est sincère, et que son vers est venu franchement comme le blé dans le sillon. Aux heures mêmes où il s'élève le plus haut, où il s'aventure parmi les anges dans les cercles d'Alighieri, soyez sûr que vous serez ramené bientôt près du lit de la mère et du berceau de l'enfant. Écoutez la pièce intitulée *les Crèches :*

### LES CRÈCHES.

I.

Parmi les chœurs de séraphins que Dieu a faits pour chanter éternellement, ivres d'amour : « Gloire! gloire au Père! » dans les joies du paradis, il y en avait un qui souvent, loin des joyeux chanteurs, s'en allait tout pensif.

Et son front blanc comme neige penchait vers la terre, pareil à celui d'une fleur qui n'a point d'eau l'été. De plus en plus il devenait rêveur. Si l'ennui, lorsqu'on est dans la gloire de Dieu, pouvait tourmenter le cœur, je dirais que ce bel ange s'ennuyait.

A quoi rêvait-il ainsi, et en cachette? Pourquoi n'était-il pas de la fête? Pourquoi, seul parmi les anges, comme s'il avait péché, inclinait-il le front?

II.

Le voilà! il vient de s'agenouiller devant Dieu. Que va-t-il dire? que va-t-il faire? Pour le voir et l'entendre, ses frères interrompent leur *alleluia*.

III.

Quand Jésus enfant pleurait, qu'il était tout tremblant de froid dans l'étable de Bethléem, c'est mon sourire qui le consolait, mon aile qui le couvrait; je le réchauffais de mon haleine.

Et depuis, ô mon Dieu! quand un enfantelet pleure, dans mon cœur pieux sa voix vient retentir. Voilà pourquoi mon cœur souffre à toute heure, Seigneur! voilà pourquoi je suis pensif.

Sur la terre, ô mon Dieu! j'ai quelque chose à faire; permettez que j'y redescende : il y a tant de petits enfans, hélas! pauvres agneaux de lait! qui, tout transis de froid, ne font que se désoler loin des mamelles, loin des baisers de leur mère. Dans des chambres bien chaudes, je veux les abriter; je veux les coucher dans des berceaux et les bien couvrir. Je veux les dorloter, je veux en être *le berceur*. Je veux qu'au lieu d'une seule ils aient tous vingt mères qui les endormiront quand ils auront bien tété.

IV.

Les anges l'applaudirent, et vite il étendit les ailes; du haut du ciel, rapide comme l'éclair, descendit l'ange, et les mères ici-bas tressaillirent de bonheur, et les crèches s'ouvrirent partout où passa l'ange des petits enfans.

M. Sainte-Beuve, qui a bien voulu accepter la dédicace de ces vers, a-t-il eu tort d'écrire à l'auteur que son ange des crèches et des petits enfans, dans sa tristesse céleste, ne serait pas désavoué par les anges de Klopstock ni par celui de M. de Vigny? Non certes; le poète des *Consolations* n'est pas de ceux qui, pour flatter un écrivain, accumulent sans façon tous les noms de l'histoire littéraire. Le rapprochement qu'il indique frappera tous les esprits. Il y a quelque chose de l'Abbadona de Klopstock et de l'Eloa de M. de Vigny dans le *Serafin amistous* de M. Roumanille. Ajoutons seulement le trait qui le distingue de ses frères : Eloa, Abbadona, sont des habitans de l'espace infini, et ils planent à l'aise au sein des profondeurs. Le bel ange des crèches n'apparaît qu'un instant dans le mystique azur, et l'attitude où le poète a voulu fixer pour nous son image, c'est lorsqu'il pleure, incliné vers le séjour des humains, c'est lorsque, rasant la terre de son aile, il y sème partout des berceaux pour les enfans du pauvre.

La pièce des *Crèches* est une des plus belles que renferme le recueil des *Provençales*. Je citerai encore, dans le même ordre d'idées, *les Deux Séraphins*, touchant dialogue de deux anges agenouillés et pleurant auprès de la crèche de l'enfant Jésus. Un poète allemand, M. Maurice Hartmann, qui visitait le midi peu de temps après la publication du recueil dont nous parlons, traduisit ce dialogue en beaux vers pour les compatriotes de Klopstock et d'Uhland. *Pauvreté et Charité* est aussi une pièce à signaler pour la tendresse des sentimens et la grâce du langage. Eh bien! ce poète si gracieux et si tendre, c'est le même qui contera tant de récits où pétille la verve provençale. Les plus vives expressions populaires, les proverbes du cru, les métaphores du terroir, tout ce qu'il y a d'inattendu, de prime-sautier dans ce langage, que façonnent à leur gré des imaginations naïves, il a recueilli tout cela, et il sait l'employer en artiste. Il annonçait déjà cette disposition d'esprit dans ses *Margarideto*; il y revient avec plus d'assurance dans maintes pièces des *Provençales*.

Un de ces contes populaires, que nous citons de préférence, parce que tous les tons y sont mêlés avec art, et que le récit, commencé en riant, finit par des accens tragiques, c'est celui qu'il a intitulé : *Se nen fasiam un avouca!* Le métayer Sauvaire a du souci; son fils

Toinon devient grand, et il se demande quel état lui donner. « Si nous en faisions un avocat! C'est un métier d'or. Il y a tant de gens qui plaident! — Oui, dit la femme, nous aurons un avocat, et nous mourrons sur la paille. » Mais Sauvaire a son idée en tête, et ce ne sont pas les craintes de Nanon qui lui feront lâcher prise. Toinon est à l'école, il apprend le latin, et quand il revient au hameau, on pourrait lui dire comme Brizeux à son paysan : « Voici M. Flammik tout de neuf habillé. Ce n'est plus un paysan, ce n'est pas un bourgeois. » Il se frise la moustache, il porte le chapeau sur l'oreille. Pour entretenir ce beau modèle de sottise, les pauvres gens travaillent et se mettent à la gêne; l'expression provençale est bien plus énergique dans sa brièveté : ils *s'esquichent*, les malheureux! c'est-à-dire ils se serrent et se resserrent. Ce n'est rien encore : Toinon est parti pour Paris, et aussitôt le poète de s'écrier : « Esquiche-toi, Sauvaire! » Ici le contraste des sacrifices du métayer et des dissipations du fils est marqué en traits de maître. La peinture est à la fois douloureuse et comique. Point de détails inutiles, point de déclamations; quelques mots seulement, mais chaque coup porte. Voilà le pauvre métayer qui vend un champ, une vigne, un pré, hélas! son petit jardin même, sa jolie plantation; bref, il ne leur resta rien « que les yeux pour pleurer. — Je t'avais bien prévenu, dit la femme. — Pourquoi pleurer, sotte que tu es? Nous aurons un avocat; c'est un métier d'or. » Et Toinon, que faisait-il? Ils l'attendirent longtemps, ils l'attendirent en vain. Au lieu de leur fils, ce fut l'huissier qui arriva un matin pour les chasser de la métairie. La mère mourut à l'hôpital; le père, instruit enfin de sa faute,

> Son havresac au dos, son bâton à la main,
> Disait de porte en porte en demandant son pain :
> « N'élevez pas le fils au-dessus de son père (1). »

Qu'on se représente l'effet de ce petit drame dans des campagnes où les prédications socialistes irritaient tant de stupides convoitises! Cette page est devenue populaire, dans le sens le plus complet. Ces mots *se nen fasiam un avouca!* sont aujourd'hui une espèce de proverbe dans nos villages de la Provence. M. Roumanille a développé plus tard cette veine du récit moral et populaire; jamais il n'a été mieux inspiré que lorsqu'il conseille aux laboureurs de son pays de rester attachés à leurs champs. Auprès des tristes aventures du métayer Sauvaire, il faut placer l'histoire de ce riche

(1) La biasso su l'esquino, un bastoun à la man,
Disié de porto en porto en demandan soun pan :
« Aubourès pa lou fiéu au dessu de soun paire. »

paysan, qui a voulu marier sa fille à la ville; cette belle Madeleine, à demi paysanne, à demi demoiselle, qui dédaigne Jean le maréchal, Denis le travailleur de terre, et qui finit par épouser un commis libertin, est aussi une figure qu'on n'oublie pas. Pour que la leçon se grave plus fortement dans l'esprit de ceux qui l'écoutent, le conteur n'hésite pas à répéter le sinistre avertissement qui a déjà retenti dans les hameaux de la vallée du Rhône : n'élevez pas la fille au-dessus de la mère! Ce n'est pas lui assurément, fils d'un jardinier de village, écrivain aujourd'hui et poète moraliste du Comtat, ce n'est pas lui qui blâmera l'instruction donnée aux enfans; si le fils ne s'était jamais élevé au-dessus de son père, il sait bien que le monde serait resté en place, et que le genre humain n'accomplirait pas les œuvres de Dieu. N'allons pas le chicaner sur ce point, ce serait faire acte de pédantisme et méconnaître volontairement sa pensée. Cette pensée, dans le cadre où il la présente, est aussi claire que juste, et avec quel art il a su l'exprimer, avec quelle précision et quel relief!

Nous avons dit que deux autres poètes, M. Théodore Aubanel et M. Frédéric Mistral, étaient venus se placer auprès de M. Roumanille dans le recueil des *Provençales*. M. Théodore Aubanel est le fils d'un imprimeur d'Avignon; élevé dans une famille sévèrement chrétienne, il unit aux croyances de son toit domestique une imagination inquiète et sombre. Je croirais volontiers que ses lectures favorites ont été les tercets de *la Divine Comédie* et les *Iambes* de M. Auguste Barbier. Son inspiration est concentrée; sa parole, brève, sifflante, part comme la flèche et frappe le but. Je ne sais si M. Aubanel se préoccupe beaucoup d'être apprécié du peuple; avant tout, c'est un artiste, et c'est aux artistes qu'il veut plaire. La langue provençale est pour lui une matière ductile et molle qu'il s'applique à rendre solide comme l'airain. Il écrit peu, mais tout ce qu'il écrit atteste la passion et la force, une force qui se contient pour éclater au moment marqué par le poète, une passion taciturne que révélera une explosion subite. Deux ou trois pièces, dans le recueil de M. Roumanille, ont suffi pour signaler chez M. Aubanel un des jeunes maîtres de la pléiade. Il excelle à graver en quelques traits une image à l'eau-forte, et quand on a vu ces vigoureuses estampes, on ne peut les oublier. Le rustique tableau intitulé *les Faucheurs* (*li Segaire*) est l'œuvre d'un burin qui n'hésite pas; chaque détail recueilli par l'observation est accusé d'une main ferme, et les trivialités même, s'il est possible d'en tirer parti, ne font pas reculer l'artiste. Voilà bien les rudes travailleurs, avec leurs culottes trouées et leurs visages bronzés au soleil, voilà les faux qui reluisent comme des épées, la luzerne qui tombe, les sau-

terelles qui bondissent; du matin au soir, on les voit, sous l'ardent ciel de juin, frapper, tailler, suer à la peine, avancer, avancer toujours, jusqu'à l'heure où ils reviennent sous leur toit manger la soupe à l'ail. Le poète ne glorifie pas la vie active à la manière de M. Roumanille; ce n'est pas une prédication affectueuse et souriante; il montre seulement par un petit coin du grand tableau du monde que le travail est la condition humaine, et que dans le plus humble des métiers manuels, chez les natures les plus incultes, il y a place encore pour une certaine joie d'artiste. « En est-il comme moi pour aiguiser la faux? » répète avec fierté le misérable tailleur de luzerne, et ce cri le soutient dans ses fatigues. L'idée est belle, la forme est sombre et d'une rusticité hardie. Les mendians de Callot, les bohémiens de Rembrandt ne sont pas plus déguenillés que les faucheurs de M. Aubanel; qu'importe? Le faucheur est content et il rit de ses guenilles. Mais le chef-d'œuvre de M. Aubanel, c'est son *Neuf Thermidor*. Le poète, voulant chanter la chute du despote de la terreur, ne s'écriera pas, comme Marie-Joseph Chénier:

Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance!

Non, il ne composera pas un hymne, il prendra part à l'action, et, arrachant au bourreau son arme, il lui tranchera la tête. C'est une peinture à la fois réelle et idéale. Rien de plus net, de plus précis que les images employées par le poète, et cependant on ne saurait dire quel est le lieu de la scène. Ce lieu, ne serait-ce pas la conscience de la patrie? Qu'on lise ce dialogue étrange entre la France et le bourreau.

LE NEUF THERMIDOR.

A MON MAITRE JOSEPH ROUMANILLE.

Ahi dura terra, perche non t'apristi (1)!

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — Mais le sang a jailli sur ta veste, sur tes doigts. Bourreau, lave tes mains. — Et pourquoi? Demain je recommence : il reste encore à trancher tant de têtes!

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — Tu es bourreau! Je le sais. Es-tu père? Un enfant ne t'a jamais ému. Sans frémir et sans avoir bu, tu fais mourir les enfans avec les mères.

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

(1) Dante, *Inferno*, c. 33.

« — La place est toute pavée de tes morts. Ceux qui vivent encore te prient à genoux. Dis-moi, es-tu homme ou non?... — Laisse-moi, que j'achève ma journée.

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — Dis-moi, quel goût a ton breuvage? Dans ton verre, le sang n'écume-t-il pas? Lorsque tu manges ton pain, ne crois-tu pas te nourrir de chair?

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — La sueur et la fatigue s'emparent de toi. Arrête! Ton couteau s'ébrèche, ô bourreau! Tu pourrais bien nous manquer, et malheur à toi si la victime échappe!

« — Où vas-tu avec ton grand couteau? — Couper des têtes, je suis bourreau.

« — Elle a échappé, la victime! Mets à ton tour ta joue sur le billot, rouge de sang desséché. Les tendons de ton cou vont craquer. O bourreau! l'heure est venue, il faut que ta tête saute.

« — Aiguisez de frais le grand couteau; tranchons la tête du bourreau! »

N'est-ce point là un tableau qui peut tenir sa place à côté des *Iambes* de M. Auguste Barbier? Cette passion, cette énergie concentrée, que j'ai signalée comme un trait dominant chez M. Aubanel, éclate dans le dernier vers avec une vigueur formidable. Ce n'est plus un homme qui parle, c'est un pays tout entier. Il semble qu'on entende un grand cri sortant à la fois de plusieurs millions de poitrines!

L'autre poète qui s'était révélé aussi dans *li Prouvençalo*, M. Frédéric Mistral, est le fils d'un propriétaire de campagne. Possesseur lui-même de deux belles fermes auprès du village de Maillane, à quelques lieues de Saint-Rémy, sur les limites de la Provence et du Comtat, M. Mistral, que des critiques ont transformé en paysan, en valet de ferme, sans lettres, sans culture, espèce de chantre primitif dont l'originalité serait garantie par une merveilleuse ignorance, M. Mistral est simplement ce que nos voisins d'outre-Manche appellent un *gentleman-farmer;* il a fait des études, et d'excellentes études. Né à Maillane le 8 septembre 1830, sa première enfance s'est passée dans une pension de la Drôme, sa première jeunesse au collége d'Avignon. En 1847, il a passé, devant la faculté de Montpellier, un bon examen de bachelier ès lettres. Les écrivains qui l'ont habillé en pâtre ne sont pas plus pourvus que lui de titres et de diplômes. Son premier examen passé, M. Mistral en a subi bien d'autres; il est licencié en droit de la faculté d'Aix. S'il n'est pas avocat à Aix ou à Marseille, c'est qu'il a mieux aimé vivre tranquillement sur ses terres. Je ne donne pas ces détails pour diminuer la valeur poétique de M. Mistral, mais seulement pour substituer une

physionomie réelle à un portrait de fantaisie. On peut être bachelier ès lettres, licencié en droit, docteur en médecine, et avoir le sentiment de la poésie puisée aux sources pures. Ce sentiment, M. Mistral le possède, parce qu'il a une imagination vive dans une âme simple et franche. Retiré aujourd'hui dans son village de Maillane, vivant avec ses fermiers, entouré de scènes rustiques dont nul détail n'est perdu pour son cœur et ses yeux, s'il a sous la main une riche matière de poésie naïve et grandiose, il ne renie pas, croyez-le bien, les enseignemens qui lui ont fourni le moyen de mettre cette matière en œuvre. Cet ignorant est un artiste, et un artiste d'une rare finesse, initié à tous les secrets de la forme, initié même, faut-il le dire? aux habiletés permises de la stratégie littéraire.

Dès la publication des *Prouvençalo*, M. Mistral était le censeur, le conseiller sympathique et sévère de la nouvelle école romane. Sur maintes questions de philologie, sa science et son goût faisaient autorité. Cette place immédiatement obtenue, il la devait, comme M. Aubanel, à un petit nombre de pièces qui avaient annoncé en lui un chanteur original et un linguiste des plus habiles. Je citerai entre autres *la Belle d'Août*, poétique légende pleine de larmes et de terreurs; *la Folle Avoine*, énergique satire de l'oisiveté insolente; l'ode *Au Mistral*, au roi des vents, à la cognée de Dieu frappant les grands chênes, à l'ange de désolation qui un jour sera envoyé pour détruire les cités et les peuples. Dans la pièce intitulée *Amertume*, le poète saisit violemment le voluptueux, et, le traînant au cimetière, il lui montre en d'horribles images ce que deviendra ce corps dont il est amoureux. Une autre fois, dans *la Course de Taureaux*, il peindra ces jeux hardis qui plaisent tant au peuple des campagnes, d'Arles à Tarascon, et de Tarascon à Nîmes. Aujourd'hui encore dans tous les petits villages de la vallée du Rhône, à Graveson, à Maillane, à Eyragues, à Fontvieille, chaque dimanche d'été, des courses de taureaux sont annoncées d'avance, et de tous les points de la vallée les gens des *mas* y courent en foule. Les arènes d'Arles et de Nîmes sont souvent consacrées à ces luttes; à Beaucaire, on a construit un cirque tout exprès, et s'il n'y a ni cirque ni arènes, en quelques heures une enceinte est construite : des charrettes pressées, comme enchevêtrées les unes dans les autres autour d'une ligne circulaire, remplacent l'amphithéâtre antique, les noirs taureaux de la Camargue sont lâchés au milieu, et il faut voir alors les enfans du midi se disputer la gloire d'arracher la cocarde au front de l'animal effarouché. Avec quelle intrépidité ils le harcellent! Ce ne sont pas, comme en Espagne, des lutteurs de profession qui bravent la mort, à la façon des gladiateurs, en présence d'un public enivré; tout un peuple est dans l'arène, ouvriers et pay-

sans luttent de souplesse et d'audace. Je voyais l'autre jour des soldats revenant d'Italie qui se mêlaient à la foule, et les vainqueurs mêmes de Solferino n'étaient pas toujours les plus hardis à saisir le taureau par les cornes. Ces divertissemens sont-ils plus blâmables que les courses d'Epsom ou de la Croix-de-Berny? Les accidens y sont moins rares, et M. Mistral n'a pas été mal inspiré, lorsqu'il a décrit avec une fidélité si vive cette rude et virile gymnastique. Ces études, ces tableaux de mœurs, faisaient pressentir déjà chez M. Mistral le peintre énergique de la vie provençale. M. Roumanille toutefois gardait encore le premier rang, et l'auteur de *la Belle d'Août* ne faisait qu'exprimer le sentiment public, lorsque, dans la pièce intitulée *Bonjour à tous*, poétique ouverture de la farandole provençale, il énumérait les noms des doyens de la troupe : Pierre Bellot, Camille Reybaud, Crousillat, et s'écriait gaiement : « *Mai Roumanille es lou migno!* c'est Roumanille qui est l'enfant aimé de la Muse; il a fait un bouquet (il faut voir cela!), un bouquet de marguerites si fraîches, que toutes les filles de notre pays, sitôt qu'elles les ont vues, vite les ont attachées à leur corsage, disant : « Oh! les jolies fleurs! *oh! que soun poulideto!* »

A cette farandole si bien conduite ont succédé bientôt d'intéressantes publications. Un petit poème élégiaque, *les Songeuses*, un poème héroï-comique en sept chants, *la Cloche montée*, un conte populaire, *la Part de Dieu*, ont prouvé que la verve de M. Roumanille était aussi variée que féconde. *Les Songeuses*, dont la conception est un peu faible, étincellent de détails exquis; l'auteur des *Margarideto* n'a rien écrit de plus pur, rien qui soit plus élégamment travaillé; ce serait un petit chef-d'œuvre, si l'on n'était obligé de dire : *Materiam superabat opus*. *La Cloche montée* est l'histoire très plaisante, et très poétique par momens, d'un certain sonneur de l'église Saint-Didier d'Avignon, brave homme passionné pour ses cloches et qui passe sa vie à recueillir de l'argent, sou par sou, de porte en porte, afin d'enrichir de notes nouvelles le carillon de son église. On devine ce qu'un tel cadre offrait d'occasions piquantes au peintre des mœurs avignonnaises. Cette fois M. Roumanille a lâché la bride à sa fantaisie comique; soyez sûrs pourtant que les pensées élevées paraissent toujours à propos au milieu des plus vives bouffonneries. C'est là, je le sais bien, une peinture toute locale; le héros du poème vit encore, et chacun peut le rencontrer dans la rue : qu'importe? Cette joyeuse folie de M. Roumanille ne dépare pas l'aimable gravité de ses œuvres. Quant à *la Part de Dieu*, c'est un chant nouveau ajouté par le poète à sa riante prédication du travail; il a retrouvé là ses meilleures notes, la gaieté au service du bon sens, la charité intelligente qui châtie en jouant le

malheureux qu'elle veut sauver. Un pauvre ouvrier de la campagne a découvert un trésor, et ce trésor est bien à lui, car celui qui l'a déposé dans la cachette a écrit sur l'enveloppe : Je donne cet argent au premier qui le trouvera. Maudit trésor! le vice et la misère vont entrer avec lui dans la maison de l'ouvrier. Notre homme veut profiter aussitôt de sa bonne aubaine. Adieu le travail! adieu l'existence honnête et régulière! En vain sa femme essaie-t-elle de le mettre en garde contre l'ivresse que lui a donnée la vue des pièces d'or; les conseils les plus tendres ne font qu'irriter ses convoitises. Il s'habille de neuf et court à la ville. Il faut le suivre alors dans les magasins et les cafés. Ses gaucheries, ses mésaventures, le ridicule dont il se couvre, tout cela est raconté par l'auteur avec une gaieté impitoyable. Quel sens moral dans ces facéties! Chaque fois que M. Roumanille lit ce poème dans des réunions populaires, l'assemblée rit aux larmes. L'oiseau est bientôt plumé, comme on pense, et le ridicule citadin revient dans sa cabane, non pas Gros-Jean comme devant, mais plus misérable que jamais, car il a perdu son vrai trésor, le goût du travail et de la vertu. Heureusement, tandis que notre homme dépensait ainsi la part du diable, la femme avait fait la part de Dieu. Prévoyant la misère prochaine, elle avait distrait du trésor une petite somme, et c'est elle qui va rendre à son mari ses sentimens et sa vie d'autrefois. Cette morale n'est pas nouvelle, c'est l'histoire du savetier et du financier, du vieillard et de ses enfans; mais ces antiques lieux-communs doivent être rajeunis de siècle en siècle, la vraie poésie vivra éternellement sur ce fonds éternel. La Fontaine donnait une forme impérissable à des leçons vieilles comme le monde; M. Roumanille les approprie à son public et les rend siennes par l'originalité des détails.

Un des plus heureux épisodes dans cette renaissance de la poésie provençale, c'est la publication du recueil de noëls faite en 1856. Il y avait au XVII^e siècle un prêtre du Comtat, poète et musicien, qui passa toute sa vie à chanter des noëls. Il en composait à la fois les paroles et la musique. Quand il en avait terminé un, il en faisait un autre. Chaque année, au mois de décembre, de nouveaux noëls s'échappaient de sa retraite, comme une volée d'oiseaux. Chanter la venue du Christ, c'était l'occupation unique de cet excellent homme, et comme il était organiste d'une église d'Avignon, il popularisait lui-même ses chants en accompagnant la foule pieuse qui les entonnait à pleine voix. Ce ne sont pas des œuvres artificielles que ces noëls de Saboly; avec son imagination naïve, il apercevait les murs de Bethléem, il voyait l'étable, la crèche, le bœuf et l'âne, et c'est le plus sincèrement du monde qu'il partait pour adorer l'enfant-Dieu, appelant tous les gens du pays, pâtres et filles des champs.

« Eh! Jean, Estève, Sauvaire, eh! vous autres, les pâtres du Luberon, les bouviers de la Camargue, vous ne savez pas la nouvelle? Le fils de Dieu est né. Arrivez, arrivez tous! » Et là-dessus des colloques s'engageaient entre le poète et les paysans. Ce thème variait sans fin. Rien d'abstrait, rien qui sentît la poésie convenue. C'étaient des dialogues, des épisodes touchans ou comiques, maintes familiarités qui saisissaient l'esprit. Il semblait en vérité que Bethléem fût en Provence, et que Jésus-Christ fût né là-bas, sous les oliviers, dans quelques *mas* des Alpines. Ces noëls de Saboly sont populaires d'un bout de la Provence à l'autre. Il y a deux siècles qu'on les chante, et on les chantera encore longtemps. Le peuple les entonne dans l'église aux jours consacrés; la nuit, le pâtre de la Crau les répète à la clarté des étoiles. « Quel est le recoin de la Provence, si écarté qu'il soit, où ces noëls n'aient pas pénétré? dit M. Mistral dans une vive notice sur Saboly. De Briançon en Arles et de Nîmes à Antibes, furetez de toutes parts, si vous trouvez un homme, une femme, un enfant qui ne connaisse pas au moins le noël de *l'Hôte*, je vous achète un merle blanc, et je vais le dire à Rome... Tout cela ne veut pas dire que Saboly soit un *trouveur* (*troubaire*) de première main, comme Homère, Dante, Corneille ou Lamartine; mais il n'y a si petit buisson qui ne donne de l'ombre au moins une fois par jour. Le travailleur qui endure la soif et la fatigue se délecte cent fois plus avec un noël de Saboly qu'avec une tragédie de Corneille. Saboly est le *trouveur* du pauvre monde, le chantre de la crèche, de l'âne, du foin, de l'étable, du froid, des langes, de la misère; et son bonheur et son triomphe, c'est de faire rire la misère, tout en la relevant. » Ces noëls si populaires, on n'en connaissait pas exactement la musique. Si l'imprimerie, en de nombreuses éditions, avait fidèlement conservé le texte des paroles, les airs, transmis de bouche en bouche, avaient subi des altérations inévitables. Or, il y a quelques années, ce texte musical, que l'on croyait perdu, fut retrouvé dans une bibliothèque particulière d'Avignon, et un savant musicien du pays, M. Séguin, le fit graver avec un soin religieux. Ce fut une occasion toute naturelle pour nos chanteurs provencaux. Déjà plus d'un parmi eux avait composé des noëls pour obéir au sentiment populaire et suivre la tradition; la découverte de ces airs primitifs fut comme un signal, et chacun se mit à l'œuvre. MM. Roumanille, Aubanel et Mistral publièrent une nouvelle édition de Saboly, accompagnée de tous les noëls récemment inspirés. Après la farandole joyeuse, la pieuse procession commençait. Le vieil organiste a dû tressaillir dans sa tombe; la tradition créée par lui revivait tout à coup avec une grâce originale. Par des sentiers jonchés de fleurs, une troupe de chanteurs

allait vers le berceau de l'enfant Jésus. Où était ce berceau? A Bethléem ou dans la vallée du Rhône? On ne saurait le dire. Quelques-uns des poètes avaient repris le ton de l'histoire et s'inspiraient du récit évangélique, les autres, fidèles à la naïve tradition de Saboly, continuaient de peindre la Provence en glorifiant la crèche; mais, poésie idéale ou réalité familière, on ne voyait partout que des fleurs, partout on n'entendait que des chants.

Parmi ces noëls de 1856, il en est quelques-uns qui méritent une mention à part, ce sont les noëls charmans de M. Roumanille et les noëls terribles de M. Aubanel. M. Roumanille est de ceux qui ont conservé la tradition de Saboly; en allant à la crèche de Jésus, il ne sort jamais de la Provence. Ces petits enfans qui montent sur l'âne, qui jouent avec les cornes du bœuf, ce sont, comme les pâtres du vieil organiste, des enfans de Montmajour ou de Saint-Rémy. C'est une Provençale aussi, cette jeune fille aveugle qui supplie sa mère de la conduire à l'étable où le Sauveur vient de naître : « Mère, pourquoi me laisser seule ici? Je pleurerai, je me désolerai pendant que vous bercerez l'enfant. — Ma fille, qu'irais-tu faire à la crèche? Tes pauvres yeux sont condamnés à ne pas voir. Résigne-toi. A la vêprée, demain, quelle joie pour toi quand nous reviendrons! Nous te raconterons tout ce que nous aurons vu. » Mais l'aveugle prie si doucement, si tendrement, qu'il faut bien l'emmener à Bethléem; elle arrive, elle met sur son cœur la main du divin enfant, et aussitôt la vue lui est rendue. Le poète a pris pour épigraphe ces paroles de saint Thomas d'Aquin : *Præstet fides supplementum sensuum defectui*. Cette rectification des sens par la foi est exprimée ici avec une rare harmonie de style : le dernier vers, *e iè vègué!* et elle vit! est comme un cri de joie, comme l'explosion de la lumière dans les ténèbres. Tout autres sont les tableaux de M. Théodore Aubanel; là, plus de suaves histoires, plus de légendes et de peintures provençales; nous sommes bien dans l'antique Judée, et la vigoureuse imagination de l'auteur commente tragiquement les récits de l'Évangile. Tantôt ce sont les esclaves à qui un ange annonce la venue du rédempteur, et le servile troupeau, tout à coup réveillé, pousse une clameur à faire trembler les césars. Tantôt c'est le massacre des innocens. Le poète en a fait trois noëls qu'il appelle une trilogie : le premier, *le Chien de saint Joseph*, est d'un effet étrange et sinistre. Le chien du charpentier Joseph, le bon chien Labri, si connu des enfans du village, ne fait que hurler depuis le matin. Les mères tremblent, les enfans frissonnent : « Ce n'est rien, dit une voix; Joseph et Marie, en partant hier, l'ont oublié dans l'étable. Il en devient fou, et voilà la cause de ce sabbat d'enfer. Ouvrez-lui la porte, il se taira. » On ouvre, et Labri hurle

encore. Les enfans le caressent, essaient de jouer avec lui; Labri hurle toujours, comme on dit que les chiens hurlent quand ils sentent la mort. Tout à coup, par la grande route, arrive au galop une troupe de cavaliers; quel bruit! que de visages sinistres! que d'épées hors des fourreaux! Alors le chien, qui hurlait immobile, se mit à courir, hurlant toujours, dans toutes les rues de Bethléem. Après cette introduction si poétiquement effrayante, le lecteur est préparé à la seconde partie de la trilogie, intitulée *le Massacre*.

« Fermez à clé, barricadez les portes, car les brigands qui vaguent de toutes parts, vous ne savez pas, mères, où ils vont? Cachez, ôtez de leurs yeux et les berceaux et les enfans. Pour les chercher, la bande rôde. Ce sont les bourreaux envoyés par notre roi Hérode. Ni larmes ni cris ne les feront reculer.

« Cachez les enfans de lait, ils vont les égorger.

« O mères! dans les rues, pour fuir ne soyez pas lentes, élancez-vous, ne reprenez pas haleine, courez, courez dans Bethléem; sur votre cœur tremblant, serrez votre enfant qui sommeille; étouffez avec la main ses cris, s'il se lamente éploré. N'entendez-vous pas hurler :

« Où sont les enfans de lait? nous voulons les égorger.

« — Brisons les portes barrées! un peu d'aide, camarade! Sur la porte de cette maison jouons, jouons de la hache! — Il n'y a personne! dit sur le seuil une femme toute pâle; mais la horde déjà montait dans la maison : — Dans les chambres d'en haut, nous avons entendu crier!

« Nous le voulons, ton enfant de lait, nous le voulons pour l'égorger!

« Oh! quels coups! quelle lutte! ils ne sont pas assez forts : la mère est agile, elle a pris l'enfant; mais le bourreau, saisissant la mère par les cheveux, frappe l'innocent qui à la mamelle tirait encore une gorgée. Dieu! que son épée était tranchante! Coupé en deux, l'enfant roule à terre.

« Où y a-t-il encore des enfans de lait, que nous allions les égorger?

« Horreur! le croira-t-on? Hérode vint voir, à la nuit, si l'on avait massacré comme il faut! De temps en temps son pied se heurtait sur le sol aux jambes d'un enfant mort. Il disait en marchant : — Qu'il est doux de n'entendre ce soir personne souffler, personne parler!

« Où sont les enfans de lait? on les a tous égorgés!

« O roi! à cette heure tu es maître. Que te fait Bethléem qui pleure? que t'importe d'être couvert de sang? Dis à tes bourreaux : grand merci. Dans ton palais, à loisir va reposer sur l'hermine. Un jour, qui n'est pas bien loin, de ton siége si haut nous te verrons descendre, mangé par les vers.

« Ils ne sont pas tous égorgés, Hérode, les enfans de lait! »

A ces peintures épouvantables, une imagination moins sombre aurait opposé l'image de Jésus sauvé, elle nous eût montré le divin enfant sur la route de l'Égypte, ou plus tard dans l'atelier de Joseph, ou bien encore dans le temple, grandissant en silence et se préparant à sa tâche; M. Aubanel a mieux aimé compléter son ta-

bleau en faisant retentir les lamentations des mères. Les malheureuses! elles poussent des cris à fendre l'âme, et quand chacune d'elles, en quelques mots, dépeint le pauvre innocent égorgé sur son sein, l'immense massacre apparaît tout entier dans son horreur. On voit que les sujets les plus tragiques attirent naturellement le jeune poète. Dans ce gracieux pèlerinage entrepris avec ses confrères, il n'a vu ni la crèche ni la Vierge, il n'a pas vu le bœuf, l'âne, la paille de l'étable, toutes ces images familières que Saboly mêlait naïvement à la glorification des mystères; il n'a vu qu'une horrible page de l'histoire judaïque. La trilogie des *Innocens*, comme la pièce du *Neuf Thermidor*, atteste la fidélité de M. Aubanel à une inspiration généreuse : la haine de la tyrannie et de ses lâches satellites. Je n'ai pas eu tort d'y signaler un reflet des *Iambes* de M. Auguste Barbier.

Les œuvres si diverses dont nous venons de parler ne sortaient pas du cadre que s'était fixé la nouvelle poésie provençale. Les tableaux de M. Mistral, les noëls de M. Aubanel, tout en révélant le soin curieux de l'artiste, s'adressaient encore au public populaire, le seul à qui puisse être destinée cette littérature toute locale. En un mot, on restait fidèle à l'inspiration première, on ne songeait pas à se faire applaudir à Paris. Mais comment des talens jeunes, confians, qui sentent leurs forces, se résigneraient-ils à cette condition modeste? — Nous pouvons mieux faire, se disaient-ils. — M. Roumanille, préoccupé de l'influence morale beaucoup plus que des succès littéraires, se bornait sans peine à son humble auditoire; des artistes comme MM. Aubanel et Mistral devaient être impatiens de paraître sur un plus grand théâtre. Ils s'apercevaient bien que les beautés les plus neuves de leurs écrits étaient lettre close pour les laboureurs de la Provence. Ce vers sinistre, *mounté vas, émé ton gran couteu?* j'ai vu bien des paysans qui en riaient; ce grand couteau n'était pour eux qu'un grand couteau, et non l'image poétiquement hardie de la terreur. La langue même de M. Aubanel et de M. Mistral n'était pas toujours comprise des habitans des *mas*; les deux poètes façonnaient leur idiome en vue des effets littéraires qu'ils voulaient produire, non pas en vue de leur public naturel. Bref, leurs efforts et leur ambition dépassaient les frontières de cette Provence où s'enfermait scrupuleusement le fils du jardinier de Saint-Rémy. Où étaient donc leurs lecteurs et leurs juges? A Paris certainement, bien plutôt que dans la vallée du Rhône. Cette idée, j'en suis sûr, ne s'est pas formulée tout d'abord et aussi nettement dans leur esprit; ils s'y accoutumaient pourtant peu à peu, et au lieu d'écrire pour le peuple, ils se crurent assez forts pour rivaliser en provençal avec la littérature de la France. Telle fut l'inspiration

de M. Mistral, il le proclame lui-même, lorsqu'il écrivit son poème de *Miréio*. Nous n'ignorons pas avec quel amour le jeune écrivain a composé son œuvre, que de longues années il a consacrées à la polir, à en effacer les taches, à y sertir maintes pierres précieuses dans l'or, comme un lapidaire qui travaille au collier d'une reine. Cette reine, pour M. Mistral, nous savons que c'est sa Provence bien-aimée, mais nous savons aussi qu'il a voulu faire proclamer à Paris la royauté de la Provence littéraire. Exprimons toute notre pensée; nous n'avons pu ouvrir son livre sans une vive inquiétude. Cette préoccupation de la critique, ce voyage à Paris, cette mise en scène, ces habiletés, ce succès si ardemment poursuivi, tout cela nous semblait un oubli fâcheux des conditions de la poésie populaire. Voyons cependant, lisons le poème : l'auteur a placé en regard le texte destiné à ses paysans et la traduction destinée aux lettrés; comparons la traduction et le texte.

Mireille est la fille du fermier Ramon, qui habite le *mas* des Micocoules. Vincent, fils de maître Ambroise, le vannier de Valabrègue, est amoureux de Mireille, qui, voyant sa bonne mine, son âme tendre et loyale si bien peinte dans ses regards, jure de ne pas épouser un autre que lui. Hélas! elle ne sait point, la pauvre enfant, qu'à la campagne comme à la ville la richesse pour les jeunes filles est souvent un gage de malheur. Mireille est riche, Vincent est pauvre; le jour où maître Ambroise vient raconter à Ramon quel mal d'amour tourmente son fils, maître Ramon, hors de lui, insulte le vieux vannier; le vieillard se redresse, prend son bâton et son manteau, et part en jetant de sinistres paroles à la maison inhospitalière. La prédiction de malheur s'accomplit. Mireille fuit le toit paternel, elle traverse la Crau, elle descend le Rhône; où va-t-elle ainsi, la fille désespérée? Elle va invoquer les saintes Maries, Marie-Madeleine, Marie Jacobé, Marie Salomé, à l'endroit même où, selon la légende, elles abordèrent en Provence après la mort de Jésus, à l'endroit où des milliers de malheureux viennent chaque année en pèlerinage et croient entendre leur voix dans le murmure des flots. Triste pèlerinage pour la belle amoureuse! Accoutumée à l'ombre des micocouliers, elle ne se défie pas du soleil de la Camargue, et tombe frappée par les implacables rayons. Elle tombe, elle meurt, consolée du moins par la présence de tous ceux qu'elle a aimés. Son père, sa mère, Vincent, tous sont accourus à son lit de mort. Au moment des adieux suprêmes, le délire emporte son âme, et elle croit voir les saintes Maries, *les belles marinières*, qui, à travers les flots étincelans, la conduisent dans le ciel bleu.

En quelques mots, voilà l'histoire de Mireille; mais M. Frédéric Mistral a le don de voir tout en grand et d'imprimer un signe de

majesté primitive aux scènes et aux personnages qu'il décrit. Cette douloureuse élégie est soutenue d'un bout à l'autre par un souffle véritablement épique. Ses fermiers et ses pâtres nous reportent par instans aux premiers âges du monde. Leurs sentimens sont francs, leurs passions impétueuses, leur langage bref, plein, tout en images. Aussi grands que leur grande nature, ils remplissent sans peine le cadre magnifique que le poète leur a tracé. Au pied de ces âpres montagnes où dort le cadavre de l'antique cité des Baux, aux bords du Rhône, dans la Crau, dans la Camargue, au soleil de juin, pendant les nuits étoilées, sous les coups du mistral, *courbeur des peupliers et des chênes*, ces fiers enfans d'une terre de feu aiment, souffrent, combattent comme les héros des littératures primitives. La grâce ne manque pas au milieu de ces vigoureuses peintures, grâce sauvage, fleur agreste que le poète a cueillie au lever du jour encore humide de rosée. Le poème, qui finit par des images de mort, commence avec une suavité printanière. C'est la saison où il faut cueillir les feuilles de mûrier pour les vers à soie; Mireille venait de terminer sa tâche, quand le vannier Ambroise avec son fils Vincent arrivent au *mas* des Micocoules. Il y avait plus d'un an déjà que Vincent avait remarqué la grâce de Mireille; il va être ébloui en la revoyant. « Mireille était dans ses quinze ans. Côte bleue de Fontvieille, et vous, collines baussenques, et vous, plaines de la Crau, vous n'en avez plus vu d'aussi belle! Le gai soleil l'avait fait éclore, et, frais, ingénu, son visage, à fleur de joues, avait deux fossettes. Et son regard était une rosée qui dissipait toute douleur; des étoiles moins doux est le rayon et moins pur. Il lui brillait de noires tresses, qui tout le long formaient des boucles... Et folâtre, et sémillante, et sauvage quelque peu! Ah! dans un verre d'eau, en voyant cette grâce, tout à la fois vous l'eussiez bue!... » Fraîche image, bizarre, inattendue, qui peint bien ces subites amours sous un ciel enflammé! D'un seul trait, les yeux boivent et s'enivrent : *Ut vidi, ut perii!* Mireille aussi a ressenti cette soudaine ivresse; le soir, pendant la veillée, après que les vieillards ont chanté la chanson des marins provençaux, et les souvenirs de Suffren, et la guerre aux Anglais, Vincent raconte à Mireille ce qu'il a vu dans sa vie errante, et surtout ses victoires aux arènes de Nîmes dans les courses de taureaux. Son visage brille, son œil s'allume... « Mère, disait la jeune fille, écoutons, écoutons-le encore; à l'entendre parler, je passerais sans me plaindre mes veillées et ma vie. »

Cette arrivée à la ferme, ces récits de la veillée, les figures si vives de Mireille et de Vincent, tout ce premier tableau, plein de mouvement et de réalité, prépare très bien la fraîche églogue qui va suivre. C'est une matinée de mai. « Les mûriers sont pleins de jeunes

filles que le beau temps rend alertes et gaies, telles qu'un essaim de blondes abeilles qui dérobent leur miel au romarin des champs pierreux. » Mireille est à l'ouvrage, perchée sur une branche comme un oiseau; Vincent passe par là avec son bonnet écarlate orné d'une plume de coq. Mireille l'appelle, Vincent accourt, et le gazouillement des amoureux commence sous la feuillée. Le travail n'avance guère. Mireille a trouvé sur l'arbre un nid de mésanges et caché dans son corsage la couvée nouvellement éclose; les oiseaux se débattent sur le sein de la jeune fille, qui pousse un cri de douleur; aussitôt Vincent de venir à son aide, et le trouble, le pudique embarras de Mireille, la candeur souriante du jeune vannier, tout cela est traité par le poète avec une grâce ingénue. Tout à coup la branche casse; Mireille et Vincent tombent tous deux sur l'ivraie. « Vous êtes-vous point fait de mal, Mireille? — Non, dit-elle; mais, comme un enfant qui pleure sans savoir pourquoi, j'ai quelque chose qui me tourmente. Mon cœur en bout, mon front en rêve, et le sang de mon corps ne peut rester calme. — Peut-être est-ce la peur que votre mère ne vous gronde pour avoir mis trop de temps à la feuille? — Oh! non, autre peine me tient... Mais, pourquoi me taire davantage? Vincent, Vincent, veux-tu le savoir? je t'aime! — Vous, vous, Mireille, vous dites que vous m'aimez! balbutie éperdu l'enfant de maître Ambroise. Est-ce pour vous jouer de mon cœur? — Que Dieu jamais ne m'*emparadise*, s'il est mensonge en mes paroles! reprend l'ardente et naïve enfant; mais si par cruauté tu ne veux pas de moi, ce sera moi, malade de tristesse, qu'à tes pieds tu verras se consumer. — Oh! ne parlez plus ainsi, Mireille. De moi jusqu'à vous il y a un labyrinthe; vous êtes la reine du *mas* des Micocoules, et moi, pauvre vannier, un batteur de campagne! »

« Eh! que m'importe que mon bien-aimé soit un baron ou un vannier, pourvu qu'il me plaise à moi? répondit-elle vite et tout en feu comme une lieuse de gerbes. Mais si tu veux que la langueur ne mine mon sang, dans tes haillons, pourquoi donc, ô Vincent, m'apparais-tu si beau?

« Devant la vierge ravissante, lui resta interdit, comme du haut des nues tombe peu à peu un oiseau fasciné. — Tu es donc magicienne, dit-il ensuite brusquement, pour que ta vue me dompte ainsi, pour que ta voix me monte à la tête et me rende insensé tel qu'un homme pris de vin?

« Ne vois-tu pas que ton embrassement a mis le feu dans mes pensées? car, tiens! si tu veux le savoir, dussé-je, pauvre porteur de falourdes, te servir de risée, je t'aime aussi, je t'aime, Mireille! je t'aime de tant d'amour que je te dévorerais!

« Je t'aime au point que si tes lèvres disaient : Je veux la chèvre d'or, la chèvre que nul mortel ne paît ni ne trait, qui, sous le roc de Bau-Manière, lèche la mousse des rochers, ou je me perdrais dans les carrières, ou tu me verrais ramener la chèvre au poil roux!

« Je t'aime, ô jeune fille enchanteresse, au point que si tu disais : Je veux une étoile! il n'est traversée de mer, ni bois, ni torrent fou; il n'est ni bourreau, ni feu, ni fer, qui m'arrêtât! Au bout des pics, touchant le ciel, j'irais la prendre, et dimanche tu l'aurais appendue à ton cou!

« Mais, ô la plus belle, plus je te contemple, plus, hélas! je m'éblouis!... Je vis un figuier, une fois, dans mon chemin, cramponné à la roche nue contre la grotte de Vaucluse, si maigre, hélas! qu'aux lézards gris donnerait plus d'ombre une touffe de jasmin.

« Vers ses racines, une fois par an, vient clapoter l'onde voisine, et l'arbuste aride, à l'ardente fontaine qui monte à lui pour le désaltérer, autant qu'il veut se met à boire... Toute l'année cela lui suffit pour vivre. Comme la pierre à la bague, à moi cela s'applique.

« Car je suis, Mireille, le figuier, et toi la fontaine et la fraîcheur! Et plût au ciel, moi pauvret! plût au ciel, une fois l'an, que je pusse à genoux, comme à présent, me soleiller aux rayons de ton visage, et surtout que je pusse encore t'effleurer les doigts d'un baiser tremblant! »

« Mireille, palpitante d'amour, l'écoutait... Mais lui la prend éperdu, éperdue l'attire contre sa poitrine forte... « Mireille! cria tout à coup dans l'allée une voix de vieille femme, les vers à soie, à midi, ne mangeront donc rien? »

« Dans un pin, en grande animation, une volée de passereaux qui s'ébat remplit quelquefois d'un gai ramage la soirée qui fraîchit; mais d'un glaneur qui les guette, si tout d'un coup tombe la pierre, de toutes parts effrayés ils s'enfuient dans le bois.

« Troublé d'émoi, ainsi fuit par la lande le couple amoureux. Elle, devers le *mas,* sans dire mot, part à la hâte, sa feuillée sur la tête... Lui, immobile comme un songe-creux, la regarde courir au loin dans la friche. »

Après ce début si gracieux, il y a malheureusement des changemens de ton qui compromettent l'harmonie de l'ensemble. La scène où les jeunes filles, occupées à dépouiller les cocons, se confient leurs rêves et bâtissent de merveilleux châteaux en Espagne, nous transporte bien loin de la poésie populaire. On dirait une fantaisie composée pour un autre objet, et que l'auteur a placée bon gré, mal gré, dans son œuvre. J'imagine que M. Mistral avait écrit une étude d'après les poèmes du moyen âge, et qu'il n'a pas voulu la perdre. Ses paysannes des *mas,* Yseult, Aralaïs, Violane, s'expriment comme les princesses des Baux, comme les héroïnes de Bernard de Ventadour et de Raimbaud de Vaqueiras dans les cours d'amour du XII^e siècle. S'il n'y avait là une jolie chanson populaire très habilement mise en œuvre, la chanson de Magali, toute cette partie serait à effacer ou à refaire. Un autre changement de ton et d'allures bien plus fâcheux encore, c'est l'introduction de l'épopée artificielle au milieu de ces franches peintures. Pourquoi M. Mistral accumule-t-il en maints endroits soit des légendes fabuleuses, soit des traditions historiques dont le moindre défaut est de

refroidir l'attention du lecteur? Parce qu'il veut absolument transformer son idylle en poème épique. Or, il a beau faire, son poème est une idylle, idylle parfois grandiose, grâce à la touche hardie de son pinceau; mais ce n'est pas, ce ne peut pas être une épopée, et chaque fois que l'auteur suit ces visées ambitieuses, c'est aux dépens de son œuvre. Rien de plus faux, par exemple, que le chant intitulé *la Sorcière*. Toute cette nécromancie grotesque au fond d'une caverne de la montagne semble une contrefaçon de la *Nuit de Walpurgis* dans le *Faust* de Goethe. Une telle fantasmagorie convient au Brocken du moyen âge; elle fait une étrange figure sur les monts lumineux de notre Provence. Que les superstitions mises en scène par M. Mistral existent encore en certains lieux, je le veux bien; ce qu'il y a de sûr pourtant, c'est que ces croyances ténébreuses ne sont pas rassemblées en un corps de doctrine, ne forment pas toute une religion occulte, comme dans le tableau de M. Mistral. Et si de pauvres insensés vont écouter avec confiance les clameurs d'une folle, jamais certainement, jamais la vive, la spirituelle Mireille n'a conduit Vincent chez la sorcière. L'érudit dans cet épisode a fait grand tort au poète; pour montrer qu'il connaissait toutes les superstitions anciennes ou nouvelles du pays de Nostradamus, l'auteur de *Miréio* a calomnié la gentille fermière du *mas* des Micocoules. En général, toutes les fois que M. Mistral oublie son inspiration familière pour demander soit à l'épopée antique, soit à l'épopée du moyen âge des procédés artificiels, le souffle épique l'abandonne. Quand il peint des choses réelles, des scènes vivantes, sans préoccupation de système, c'est là vraiment qu'il est épique. Débarrassons le poème des hors-d'œuvre qui ralentissent sa marche; trois ou quatre grandes scènes, au milieu de bien des chants inutiles, attestent la main d'un maître.

Ces grandes scènes, ce sont *les Prétendans*, *la Bataille*, surtout le chant intitulé *les Vieillards*. Trois riches pâtres de la Provence, émerveillés de la grâce de Mireille, viennent la demander en mariage. Le premier est le berger Alari, qui possède mille bêtes à laine, et qui, tous les ans, aux approches de mai, les conduit lui-même dans les Alpes. La peinture de ce riche troupeau, quand il descend des montagnes au mois d'octobre pour passer l'hiver dans la Crau, rappelle les dénombremens homériques. On voit que le poète est à l'aise dans ces rustiques tableaux. Il peint ce qu'il a vu; rien de convenu, rien d'artificiel; les vives paroles, les images toutes fraîches, toutes neuves, se pressent sur sa bouche,

Comme en hiver la neige au sommet des collines.

Le berger Alari est donc un des prétendans à la main de Mireille.

« Avec ses grands chiens blancs qui le suivaient dans les pâturages, les genoux boutonnés dans ses guêtres de peau, et l'air serein, et le front sage,... vous l'auriez cru le beau roi David, quand, vers le soir, au puits des aïeux, il allait, dans sa jeunesse, abreuver les troupeaux. » Ce roi David s'adresse lui-même à Mireille comme Jacob à Rébecca; mais que sont les richesses d'Alari, et son grand air, et sa dignité patriarcale auprès de l'amour de Vincent? « Un autre m'aime, je l'aime aussi, » répond la jeune fille, et d'un bond elle disparaît. Le grave berger s'en va lentement, dignement, ainsi qu'il était venu, plus lentement encore, hélas! et l'âme tout en peine « en pensant qu'une si belle fille avait tant d'amour pour un autre que lui. » Quelques jours après, un second prétendant arrive; c'est Véran, le gardien de cavales. Il vient du *Sambuc*, des grandes prairies de la Camargue, où il possède jusqu'à cent cavales blanches *épointant les hauts roseaux des marécages*. Quand elles partent comme l'éclair, on voit leurs crinières franches du ciseau flotter au-dessus de leur col comme l'écharpe d'une fée. Pour peindre ces fières cavales, l'auteur de *Miréio* a trouvé des couleurs que ne désavoueraient pas les maîtres de l'antique poésie. Comme elles aiment la mer, ces filles sauvages des prés salés! Après dix ans d'exil, on les voit souvent, s'écrie-t-il, d'un bond revêche et subit, jeter bas quiconque les monte, d'un galop dévorer vingt lieues de marécages, flairant le vent, et, revenues au lieu où elles naquirent, respirer à pleins poumons l'air libre et les émanations salées de la mer. Échappée sans doute du char de Neptune, cette race indomptée est encore teinte d'écume, et quand la mer mugit, quand les vaisseaux sombrent dans la tempête, elles répondent aux fureurs des vagues par des hennissemens de bonheur. Le gardien des cavales blanches n'est pas plus heureux auprès de Mireille que le berger des grands troupeaux. Le troisième réussira-t-il? C'est Ourrias, le toucheur de bœufs. Il vient des déserts de la Petite-Camargue, le pays des taureaux noirs.

« Aux grands soleils, sous les frimas, sous le battement des pluies diluviennes, là, seul avec ses vaches, Ourrias les paissait toute l'année. Né dans le troupeau, élevé avec les bœufs, des bœufs il avait la structure, et l'œil sauvage, et la noirceur, et l'air revêche, et l'âme dure. Un rondin à la main, le vêtement jeté par terre,

« Combien de fois, rude sevreur, des mamelles de leurs mères n'avait-il pas arraché, sevré les veaux, et sur la mère en courroux rompu de gourdins une brassée, jusqu'à ce qu'elle fuie l'orage de coups, hurlante, et retournant la tête entre les jeunes pins!

« Combien de bouvillons et de génisses, dans les ferrades camarguaises, n'avait-il pas renversés par les cornes! Aussi en gardait-il entre les sourcils une balafre pareille à la nuée que la foudre déchire. »

Après que le poète a dessiné de pied en cap ce sauvage amoureux, après qu'il a raconté la ferrade où le toucheur, luttant contre un taureau, eut le front labouré d'un coup de corne, il le conduit auprès de Mireille, monté sur sa cavale et son trident à la main. Ourrias a beau adoucir sa voix pour parler à Mireille; il y a trop de contrastes entre ce pâtre des taureaux noirs, taureau sauvage lui-même, et la blanche jeune fille du *mas* des Micocoules. Aussi, lorsque Mireille repousse la demande d'Ourrias, on voit bien que, dans sa pensée, elle prend plaisir à comparer le beau Vincent avec le dompteur de bœufs : elle rit, elle s'amuse, et une certaine joie railleuse fait vibrer ses paroles. L'imprudente! Ourrias a tout deviné; il a déjà vu le fils du vannier de Valabrègue errer autour des micocouliers; c'est lui qu'elle aime, il en est sûr, et malheur à Vincent, si Ourrias le rencontre sur sa route!

Cette rencontre de Vincent et d'Ourrias est encore un des tableaux où le poète se montre à nous dans tout l'éclat de sa force et de sa richesse. Ourrias, la honte au front et le sang dans les yeux, est reparti pour la Camargue; il pousse sa jument au galop, et, ruminant son affront, volontiers il eût cherché noise aux pierres de la Crau, volontiers de son trident il eût percé le soleil. Par le même sentier arrivait le beau Vincent, pieds nus, léger, et gai comme un lézard. Un rayon de bonheur illuminait sa loyale figure, car il songeait aux douces paroles que Mireille lui avait dites sous les mûriers. A sa vue, Ourrias est fou de rage, et il lui lance, sans épargner Mireille, d'effroyables injures. Vincent se redresse et riposte; ce n'est pas lui seulement, c'est Mireille qu'il veut venger. Les outrages, les provocations, se croisent avant la lutte, comme dans les duels d'Homère ou dans les combats des *Niebelungen*. Enfin Ourrias descend de cheval, et, pareils à deux taureaux, voilà le dompteur de bœufs et le tresseur d'osier qui se précipitent l'un sur l'autre. Quel choc! que de coups affreux! Pieds et poings, ongles et dents, tout frappe et déchire. Ourrias, plus fort, est encore exalté par la haine; Vincent, plus souple, est soutenu par l'amour de Mireille. C'est l'amour qui l'emporte; après maints coups donnés et reçus, le vannier, lancé à terre, se relève, ramasse ses forces, et, se jetant sur l'ennemi, lui porte un coup mortel en pleine poitrine. Le Camarguais chancelle, une sueur glacée inonde son visage, « et à grand bruit, tel qu'une tour, tombe le grand Ourrias au milieu de la lande! » Vainement se débat-il encore; le pied sur la poitrine du bouvier, Vincent est décidément vainqueur. — Va maintenant, dit-il, va-t'en cacher ton insolence et ta honte au milieu de tes taureaux! — Cela dit, il lâche la bête féroce, et le bouvier bondit et part. Va-t-il cacher sa honte? Non, une pensée infâme lui a traversé le cerveau, il

va ramasser son trident. Ce n'est plus un lutteur, c'est un assassin. Du triple fer de sa longue lance, il perce Vincent, qui tombe tout sanglant sur l'herbe, les yeux tournés vers le *mas* des Micocoules, dont les blanches murailles brillent là-bas derrière les arbres. « Ce soir, dit le meurtrier en partant au galop sur sa jument, ce soir, les loups de la Crau vont rire à pareil festin. » Et, galopant toujours, il arrive au bras du Rhône qui le sépare de la Camargue. Le soleil est tombé, la nuit est déjà noire. Il aperçoit une barque montée par trois pêcheurs : — Holà! ho! gens de la barque, en pont ou en cale, me passeriez-vous, moi et ma jument? — Viens vite, bon garnement, répond une voix moqueuse. — Ourrias s'assied sur la poupe, et la cavale, attachée par son licou, nage derrière la barque; mais à peine Ourrias est-il assis, que la barque s'affaisse et chancelle : les planches sont pourries, l'eau filtre de toutes parts. « Nous portons mauvais poids, » dit le pilote. D'où vient donc qu'il est si tranquille, ce pilote, au moment où la barque va sombrer, et quand Ourrias, éperdu, pâle comme un spectre, sent déjà la main de Dieu? D'où vient qu'il s'écrie : « Tu as tué quelqu'un, misérable! » et que ni lui ni ses compagnons ne s'inquiètent de vider l'eau de la barque, ou de gagner la rive au plus vite? C'est que ce n'est pas là un pilote ordinaire, ce ne sont pas des pêcheurs... Le poète s'est emparé hardiment d'une belle et sinistre légende des bords du Rhône. Pendant certaines nuits de l'année, selon la tradition populaire, les âmes des noyés reviennent sur la rive, et des deux côtés du fleuve on voit se dérouler la procession des morts. Ils reviennent pour chercher la trace du bien qu'ils ont fait dans la vie; toute action vertueuse accomplie par eux sur la terre devient une fleur dans leurs mains, et lorsque la gerbe est assez forte, elle s'envole comme si elle avait des ailes, et les emporte au paradis. Quant aux âmes qui chercheraient en vain de pareils souvenirs, elles retombent ensevelies dans les vagues et y rouleront éternellement. Or, pendant que la procession s'agite, les lutins, les esprits nocturnes, sautant, dansant, prenant maintes formes, se mêlent familièrement à l'assemblée lugubre. Les pêcheurs qui ont recueilli Ourrias sont des lutins de la nuit; insensibles aux cris du dompteur de bœufs, ils lui expliquent la cérémonie, ils lui montrent groupes par groupes les âmes des noyés cherchant les fleurs libératrices, et chaque mot de cette explication redouble les angoisses du meurtrier. Puis la barque s'engloutit, Ourrias roule au fond du fleuve, et les lutins s'envolent.

Tout ce tableau est tracé de main de maître. La rencontre d'Ourrias et de Vincent, le contraste de ces deux hommes opposés ainsi seul à seul dans l'immense solitude des plaines pierreuses, le combat, le crime du bouvier, sa course effrénée dans la Crau, son arri-

vée aux bords du Rhône, cette barque submergée au milieu de terreurs mystérieuses, tout cela est du plus grand effet. Employé de cette façon, le merveilleux n'a rien d'artificiel; il se confond avec la réalité elle-même et semble la traduction extérieure de ce qui se passe au fond de la conscience. J'ai vu dans les Alpines de hardis laboureurs, anciens soldats et prêts à tout braver au soleil, qui tremblaient comme des enfans devant les superstitions de la nuit. A ces croyances qui troublent les plus forts, ajoutez chez le bouvier Ourrias les remords d'une âme criminelle, et ce récit fantastique n'a plus besoin de commentaire. Oui, Ourrias a vu les âmes des noyés sur la rive; pendant que les pêcheurs vidaient l'eau de la barque et faisaient force de rames, il les a vus causer avec les fantômes, et quand la barque a sombré, ce n'est pas seulement l'orage qui a causé la mort de l'assassin, c'est le poids de son crime qui l'a précipité dans le gouffre.

Il faut encore citer les vigoureuses pages où le peintre d'Alari, de Véran et d'Ourrias met en scène deux vieillards, le père de Mireille et le père de Vincent. Voyez quelle simplicité et quelle grandeur! Vincent est guéri de sa blessure, mais il va mourir d'amour s'il n'obtient pas la main de Mireille. Le pauvre vieux vannier de Valabrègue, maître Ambroise, se décide, non sans peine, à présenter sa demande au riche fermier Ramon. « Maître, dit le vieillard, conseillez-moi. Mon fils, qui jamais avant ce jour ne m'avait causé de chagrin, aime jusqu'à en mourir la fille d'un riche tenancier. Vainement ai-je essayé de détourner son esprit de ces pensées folles, il ne veut rien entendre. Dites-moi donc si avec mes haillons je dois aller demander la fille ou laisser mourir mon fils. » Maître Ramon ne voit là que la rébellion de l'enfant; patriarche austère, ou plutôt semblable au *paterfamilias* antique, il s'indigne de voir l'autorité paternelle méconnue. « Un père est un père, ses volontés doivent être faites. Ah! si de mon temps un fils eût résisté à son père! Dieu nous en garde! il l'eût tué peut-être. — Tuez-moi donc, s'écrie Mireille, enfiévrée et blême. C'est moi que Vincent aime, et, devant Dieu et Notre-Dame, nul n'aura mon âme que lui! » A ces mots, il se fait un silence de mort. Puis les reproches et les malédictions éclatent : fille insensée! coureuse! bohémienne! Pourquoi a-t-elle repoussé le riche berger Alari, le riche Véran et ses cent cavales blanches, le riche Ourrias et ses troupeaux de bœufs? Pour épouser un vagabond! Sa mère veut la chasser, son père jure de la soumettre au joug et profère des menaces horribles; puis, tout à coup se tournant vers le vieux vannier :

« — Qui m'assure, malédiction! reprend le vieillard bègue de colère; Am-

broise, qui m'assure que vous, vous, maître Ambroise, n'ayez point, avec votre gredin, machiné dans votre hutte ce rapt infâme? » L'indignation souleva chez celui-ci la vigueur d'autrefois.

« — Malheur de Dieu! s'écria-t-il soudain, si nous avons la fortune basse, en ce jour apprenez de moi que nous portons le cœur haut! Que je sache encore, elle n'est point vice, la pauvreté, ni souillure! J'ai quarante ans de bon service, de service à l'armée, au son des canons rauques.

« A peine maniais-je une gaffe, je suis parti de Valabrègue, mousse de vaisseau. Perdu sur les plaines de la mer, de la mer tempêtueuse ou limpide, j'ai vu l'empire de Mélinde, j'ai hanté l'Inde avec Suffren, et j'ai eu des jours plus amers que la mer!

« Soldat aussi des grandes guerres, j'ai parcouru tout l'univers avec ce haut guerrier qui monta du midi, et promena sa main destructive de l'Espagne aux steppes russes. Et tel qu'un arbre de poires sauvages, au bruit de ses tambours tremblait le monde secoué!

« Et dans l'horreur des abordages, et dans l'angoisse des naufrages, les riches, malgré tout, n'ont jamais fait ma part! Et moi, enfant du pauvre, moi qui n'avais dans ma patrie pas un coin de terre où planter le soc, pour elle quarante ans j'ai harassé ma chair!

« Et nous couchions à la gelée blanche, et ne mangions que du pain de chien, et, jaloux de mourir, nous courions au carnage pour défendre le nom de France! Mais de cela nul n'a souvenir!...

« ...Le vieux grondeur rembarre ainsi maître Ambroise : — Et moi aussi j'ai entendu l'horrible tonnerre des bombes emplir la vallée des Toulonnais; d'Arcole j'ai vu le pont qui tombe, et les sables d'Égypte tout trempés de sang vivant.

« Mais au retour de ces guerres, à fouir, à bouleverser le sol, nous nous mîmes comme des hommes, de pied et d'ongles, au point de nous sécher la moelle. La journée s'entamait avant l'aube, et la lune des soirées nous a vus plus d'une fois ployés sur la houe.

« On dit : La terre est généreuse!... Mais, telle qu'un arbre d'avelines, à qui ne la frappe à grands coups, elle ne donne rien. Et si l'on comptait pas à pas les mottes de terre de cette aisance que mon travail m'a conquise, on compterait les gouttes de sueur qui ont ruisselé de mon front!

« Sainte Anne d'Apt! et il faut se taire! J'aurai donc, comme un satyre, ahané sans relâche aux travaux des champs, et mangé mes criblures, pour qu'en ma maison entre l'abondance, pour l'augmenter sans cesse, pour me mettre à l'honneur du monde; puis je donnerai ma fille à un gueux couchant aux meules!

« Allez au tonnerre de Dieu! Garde ton chien, je garde mon cygne. — Tel fut du maître le rude parler. L'autre vieillard, se levant de table, prit son manteau et son bâton, et n'ajouta que deux paroles : — Adieu! quelque jour n'ayez point de regrets!... »

Après ces violentes péripéties du drame rustique, les chants qui suivent seraient beaux encore, s'ils n'étaient point si longuement développés. « Qui tiendra la forte lionne quand, de retour en son

antre, elle ne voit plus son lionceau? Hurlante soudain, légère et efflanquée, sur les montagnes barbaresques elle court... Un chasseur maure, dans les genêts épineux, le lui emporte au grand galop. Qui vous tiendra, filles amoureuses?... » Mireille a quitté le toit paternel, et elle n'y reviendra plus. Sa fuite à travers la Crau est un tableau très poétique; pourquoi l'auteur s'amuse-t-il trop aux détails? Pourquoi ces descriptions sans fin qui ralentissent l'action? Il faut en dire autant de la peinture de la ferme après le départ de Mireille, et aussi du tableau de la Camargue, de l'arrivée de la fugitive au village des Saintes-Maries, de l'apparition des saintes, et surtout de cette conférence singulière où Marie-Madeleine, Marie Jacobé et Marie Salomé, ordinairement plus secourables, exposent à la jeune fille mourante toutes les antiquités chrétiennes de la Provence. On retrouve ici les prétentions épiques dont je parlais tout à l'heure. Il est évident que le poète introduit de vive force dans son idylle les solennelles machines de l'épopée; or, comme le ciel et l'enfer doivent jouer un rôle dans l'épopée, les incantations de la sorcière au fond des cavernes des Alpines sont destinées à représenter l'enfer, de même que l'apparition des saintes et leur sermon historique représentent les splendeurs du paradis. Voilà le sens de cette érudition d'apparat et le but de ces fastidieux hors-d'œuvre. Assurément l'agonie de la jeune fille au milieu des regrets du père, des embrassemens de la mère et du désespoir de Vincent, l'extase et la mort de Mireille, emportée au ciel par les saintes, toutes ces peintures si vraies, si touchantes, produiraient une émotion bien autrement profonde, si dans l'intervalle qui sépare les scènes dramatiques de la ferme et la scène finale des Saintes-Maries, l'inspiration artificielle de la fausse épopée n'altérait la franche beauté du poème agreste.

Que reste-t-il donc des douze chants de *Miréio?* Une idylle vraiment originale, des tableaux pleins de vie, au début une suave églogue, une peinture exquise de l'amour ardent et ingénu, puis de grandes figures de pâtres, de fermiers, de vieillards, les scènes de l'existence rustique, c'est-à-dire les sentimens primitifs de l'homme, reproduites avec une majesté simple et comme par un chantre des anciens âges, une œuvre enfin qui, réduite de moitié, serait peut-être un modèle de poésie saine et robuste au milieu de tant d'imaginations efféminées. Ne comparons pas M. Frédéric Mistral à Homère, comme l'ont fait d'imprudens et peut-être de faux amis; n'allons pas non plus lui sacrifier les grands poètes de la société moderne, un Klopstock, un Goethe, un Schiller, un Chateaubriand, un Byron, sans parler de ceux qui vivent encore; pour remplacer ces chantres de l'âme qui ont exprimé nos doutes et nos prières, qui ont donné une voix écla-

tante aux aspirations de nos cœurs ou consolé nos angoisses, le récit des aventures de Mireille serait une ressource médiocre. Puisque le poème de M. Mistral a résisté à ces accablans éloges, il renferme en lui une force incontestable. Aimons cette force dans le cadre où le poète la déploie; aimons cette inspiration franche, ces richesses naïves, ce sentiment simple et profond des passions primordiales du cœur de l'homme, ce don de saisir et de peindre les aspects multiples de la nature; aimons toutes ces choses, et félicitons la Provence. Je parcourais dernièrement le pays qu'a illustré l'auteur de *Miréio*. Sur la montagne des Baux, sur les hauteurs de Saint-Gabriel, j'embrassais ce vaste horizon qui est le théâtre même de cette idylle grandiose : d'un côté, la riche plaine d'Avignon à Saint-Rémy, les *mas* répandus dans la campagne, les fermes entourées d'ormeaux et de micocouliers; au bas de l'autre versant, Arles, Montmajour, la Crau, la Camargue, et dans le fond les lignes bleues de la mer. Je pouvais suivre des yeux le chemin que Vincent avait pris si souvent, de Valabrègue au pied des petites Alpes; vers le delta du Rhône, j'apercevais les chevaux sauvages, les taureaux à robe noire, et je devinais au milieu d'eux le gardien Véran et Ourrias le toucheur; ce berger pensif dont j'ai rencontré l'immense troupeau sur la montagne, n'est-ce pas le fier Alari? Mireille elle-même, je l'ai rencontrée peut-être, car toutes ces figures sont vivantes, et désormais, pour qui aura lu *Miréio*, elles peupleront la vallée. Je voyais aussi ces plantes, ces arbres, ces animaux, qui donnent au paysage une physionomie reconnaissable, et que l'artiste a marqués d'un trait sûr, les figuiers, les oliviers, les bois de pins, les chênes verts aux branches noueuses, la terre qui fume sous le soleil, les fleurs des rochers chargées de senteurs étranges, et les macreuses lustrées, les flamans aux ailes de feu, saluant le soir les derniers rayons du couchant. Certes j'avais admiré bien des fois cette contrée des Alpines; combien elle m'a paru plus belle depuis qu'un poète lui est né!

J'aurais voulu seulement (c'est là le principal reproche que j'adresse à M. Mistral), j'aurais voulu que ce poète, en s'inspirant si bien de la nature du midi, songeât davantage aux hommes qui sont le sujet de ses peintures. Dès la seconde strophe du poème, il promet, il se glorifie de ne chanter que pour les pâtres et pour les gens des *mas*,

Car cantan que pèr vautre, o pastre e gènt di mas!

Cette promesse, on le sait en Provence, M. Mistral ne l'a pas tenue. Il n'écrit pas pour les pâtres, mais pour les artistes. En traçant les portraits de Mireille et de Vincent, d'Alari et d'Ourrias, il n'a pas

cherché à être lu un jour par les habitans des Alpines; il a songé à l'étonnement que nous causerait la nouveauté hardie de ses images. Je ne puis en douter lorsque je compare le texte provençal et la traduction française, que le poète lui-même a pris grand soin de publier en regard; je citerais maints endroits où le texte primitif a dû être modifié après coup, afin que la traduction fît meilleure figure. Cette traduction, si étrange qu'elle paraisse à première vue, a été composée avec beaucoup d'art, pour frapper un public de lettrés; l'étrangeté même n'y nuit pas, et c'est ainsi qu'en lisant une version littérale de quelque poème allemand ou anglais, nous sommes tentés de croire que les brusqueries de la forme, les tours forcés et bizarres, attestent la vigueur du texte original. Bref, étrange ou non, la traduction a vivement saisi les critiques; le texte provençal n'est pas toujours compris, je ne dis pas des gens du peuple, je dis des hommes même les plus habiles à manier ce langage. Voilà pourquoi le succès de *Miréio*, au lieu d'être signalé à Paris par la Provence, a été, non pas imposé assurément, mais recommandé à la Provence par les suffrages de Paris. N'était-ce pas le résultat contraire qu'aurait dû ambitionner le jeune poète?

Voyez en effet quelle situation fausse! Il écrit en provençal pour des lecteurs qui n'entendent point le provençal; quant au peuple des champs et des montagnes, en supposant même qu'il ne fût pas souvent arrêté par tel mot tiré d'un vieux livre, par telle locution empruntée à un autre dialecte, il n'apprécierait qu'à demi des beautés de composition et de style destinées surtout à un public savant. La logique exigerait que M. Mistral, sans cesser d'étudier cette nature du midi, qu'il sent d'une façon si neuve, confiât ses impressions à la langue de Victor Hugo et de Lamartine. Ainsi a fait Brizeux : il a donné à ses paysans des chansons en langue celtique, et quand il a voulu consacrer un poème aux mœurs populaires de la Bretagne, quand il s'est adressé aux Français, c'est en français qu'il a écrit son poème. Pour justifier la contradiction que je signale (et l'on voit bien qu'il l'a sentie lui-même), M. Mistral imagine une singulière excuse : s'il n'écrit pas en français un poème destiné cependant aux classes élevées de la France, c'est que la langue française est pauvre, plate, stérile, gourmée, empesée... Voici, en un mot, tout un réquisitoire dont il faut citer au moins quelques lignes : « Ceux qui n'ont pas vécu dans le midi, et surtout au milieu de nos populations rurales, ne peuvent se faire une idée de l'incompatibilité, de l'insuffisance, de la pauvreté de la langue du nord vis-à-vis des mœurs, des besoins et de l'organisation des méridionaux. La langue française, transplantée en Provence, fait l'effet de la défroque d'un dandy parisien adaptée aux robustes

épaules d'un moissonneur bronzé par le soleil. Née sous un climat pluvieux, gourmée, empesée à l'étiquette des cours, façonnée avant tout à l'usage des classes élevées, cette langue est naturellement, et le sera toujours, antipathique aux libres allures, au caractère bouillant, aux mœurs agrestes, à la parole vive et imagée des Provençaux. Comme elle est plus factice, plus conventionnelle que toute autre, plus que toute autre aussi elle convient aux sciences, à la philosophie, à la politique, et aux besoins nouveaux d'une civilisation raffinée... Il est une foule de choses, et ce sont les plus humaines, les plus usuelles de la vie, que la poésie française ne peut rendre qu'avec des périphrases et des circonlocutions infinies... Un grand nombre d'expressions, de tournures et d'idées, poétiques et harmonieuses en provençal, traduites en français, tombent à plat. » Je m'apprêtais à réfuter cette invective, quand je me suis rappelé les beaux vers qu'on va lire. Un poète de notre pays jette l'injure à notre langue, laissons répondre un poète. Sous la forme didactique, où se reconnaît l'écrivain du XVIII^e siècle, vous trouverez des élans de style et de pensée qui révèlent le précurseur de notre poésie moderne.

O langue des Français! Est-il vrai que ton sort
Est de ramper toujours, et que toi seule as tort
Ou si d'un faible esprit l'indocile paresse
Veut rejeter sur toi sa honte et sa faiblesse?
Il n'est sot traducteur de sa richesse enflé,
Sot auteur d'un poème ou d'un discours sifflé,
Ou d'un recueil ombré de chansons à la glace,
Qui ne vous avertisse, en sa fière préface,
Que, si son style épais vous fatigue d'abord,
Si sa prose vous pèse et bientôt vous endort,
Si son vers est gêné, sans feu, sans harmonie,
Il n'en est point coupable : — il n'est pas sans génie,
Il a tous les talens qui font les grands succès;
Mais enfin, malgré lui, ce langage français,
Si faible en ses couleurs, si froid et si timide,
L'a contraint d'être lourd, gauche, plat, insipide!

A-t-il jamais résisté, ce langage viril et souple, à des artistes dignes de ce nom? Bien loin de là, tous les grands maîtres l'ont marqué de leur empreinte.

Ne sait-il pas, se reposant sur eux,
Doux, rapide, abondant, magnifique, nerveux,
Creusant dans les détours de ces âmes profondes,
S'y teindre, s'y tremper de leurs couleurs fécondes?
Un rimeur voit partout un nuage, et jamais
D'un coup d'œil ferme et grand n'a saisi les objets.
La langue se refuse à ses demi-pensées,
De sang-froid, pas à pas, avec peine amassées.

Il se dépite alors, et, restant en chemin,
Il se plaint qu'elle échappe et glisse de sa main.
Celui qu'un vrai démon presse, enflamme, domine,
Ignore un tel supplice : il pense, il imagine;
Un langage imprévu, dans son âme produit,
Naît avec sa pensée, et l'embrasse et la suit;
Les images, les mots, que le génie inspire,
Où l'univers entier vit, se meut et respire,
Source vaste et sublime et qu'on ne peut tarir,
En foule à son cerveau se hâtent de courir.
D'eux-même ils vont chercher le nœud qui les rassemble,
Tout s'allie et se forme, et tout va naître ensemble.

L'Italie a la douceur du langage, l'Espagne la pompe et la fierté;

Et la Seine à la fois
De grâce et de fierté sut composer sa voix.
Mais ce langage, armé d'obstacles indociles,
Lutte, et ne veut plier que sous des mains habiles.
Est-ce un mal? Eh! plutôt rendons grâces aux dieux :
Un faux éclat long-temps ne peut tromper nos yeux.

Savez-vous qui a écrit ces vers et vengé ainsi la langue française? C'est un fils de la Grèce et de la beauté antique, un artiste qui connaissait bien les secrets de notre idiome, car il mettait sa joie à en varier les tours, à en assouplir les formes, et il a tiré de cet instrument, si riche déjà, des accords tout nouveaux. J'ai nommé le chantre de *l'Aveugle*, de *la Liberté*, du *Serment du jeu de Paume* et de *la Jeune captive*. André Chénier traduisait ici en poète la pensée d'un des maîtres de la prose. En 1761, un écrivain italien, M. Deodati de' Tovazzi, fit hommage à Voltaire d'une dissertation sur l'excellence de la langue italienne. L'auteur, avec cette emphase propre aux littératures épuisées, ne voyait qu'une langue dans le monde, et sacrifiait sans façon l'idiome de Corneille et de Bossuet, je ne dis pas à la langue de Dante et de Pétrarque, de Machiavel et de l'Arioste, mais à celle de Métastase et des académiciens *della Crusca*. Voltaire le remercia de son envoi, et dans une lettre, qui est un chef-d'œuvre d'esprit et de critique, il lui donna une excellente leçon de philologie. André Chénier, trente ans plus tard, pour répondre à d'impuissans écrivains, reprenait tous les argumens de Voltaire et les exprimait dans sa langue mélodieuse, montrant ainsi que la poésie novatrice, comme la prose consacrée, savait apprécier les merveilleuses ressources de notre langage. Or, depuis Voltaire et André Chénier, que de richesses nouvelles n'avons-nous pas acquises! quelles libertés fécondes! Combien de notes, j'allais dire combien d'octaves, ajoutées à notre clavier! Est-ce que les choses les plus simples, les détails les plus familiers de la vie

n'ont pas été élevés à la dignité poétique par des maîtres habiles? est-ce que le travail secret des âmes n'a pas éveillé des accens inconnus jusque-là? Le sentiment de Dieu et de la nature n'a-t-il pas inspiré des pages sans modèle? M. Mistral, qui sacrifie la langue d'Alfred de Musset, de Lamartine, de Victor Hugo, de George Sand, de Brizeux, au rustique idiome des Provencaux, fera bien de méditer la lettre de Voltaire à M. Deodati de' Tovazzi.

Nous avions commencé cette étude avec une sympathie sincère pour la poésie restaurée de la Provence, et nous voici amené à faire les objections les plus graves à l'un des chefs de cette poésie. C'est qu'il y a eu, dans le développement de la nouvelle école, une déviation manifeste. A l'heure où ce mouvement s'organisait, frappé du sentiment moral, des intentions modestes et d'autant plus fécondes de cette littérature populaire, nous encouragions cordialement M. Roumanille et ses amis. On avait bien voulu nous demander quelques pages où le caractère et le but de cette renaissance fussent clairement indiqués; dans l'introduction du recueil des *Provençales*, les éloges que nous donnions aux chantres de la vallée du Rhône étaient en même temps des avertissemens et des conseils. « Entreprise et conduite de cette façon, la renaissance de la poésie provençale, disions-nous, paraîtra digne d'un intérêt sérieux... Il est certains résultats acquis contre lesquels on réclamerait en vain : ni la civilisation moderne ni la langue française ne sont menacées par ce retour à des traditions particulières. Le culte de la famille ne nuit pas à l'amour de la cité; la petite patrie ne fait pas oublier la grande. » Or aujourd'hui la petite patrie fait un peu oublier la grande, et, pour glorifier le dialecte de quelques cantons, on traite avec dédain la langue de ce noble pays, illustré par tant de chefs-d'œuvre. Si je voulais mener jusqu'au bout la discussion à laquelle nous convie M. Mistral, je serais bien forcé de lui dire que le langage dont il se sert, très riche pour l'expression des choses simples, très approprié aux peintures populaires et rustiques, devient pauvre, stérile, plein de gaucherie et de sécheresse dès que la pensée s'élève; que, si les notes d'en bas sont graves et sonores, si celles du médium sont mélodieuses, les notes d'en haut, celles qui rendent les sublimes élans de l'esprit, qui enlèvent les âmes et percent les cieux, sont nulles ou peu s'en faut; que son récit des saintes Maries par exemple, et surtout le discours de saint Trophime, attestent en maints endroits cette insuffisance de la langue; que le poète enfin, pour se tirer d'embarras, a été obligé d'emprunter au français des tours, des mouvemens de phrase, et jusqu'à des expressions inconnues à ses lecteurs de Provence. Laissons là ces détails, auxquels M. Mistral lui-même m'a contraint de descendre; la grande

faute que je lui reproche, c'est la situation contradictoire où il s'est placé. Puisque sa mâle et ardente imagination lui dicte des œuvres trop hautes pour son populaire auditoire, puisqu'il s'adresse à un public de lettrés et d'artistes, qu'il se rappelle les paroles d'André Chénier. Sa langue, c'est celle de la France; qu'il lutte avec elle, qu'il la plie à ses pensées, qu'il la marque, s'il peut, de son empreinte, comme l'ont fait tous les poètes originaux. Il pourra donner alors toute sa mesure, et ses vrais juges pourront le juger.

Nous tiendrons le même langage à M. Théodore Aubanel. Ou bien le vigoureux poète du *Neuf Thermidor* et du *Massacre des Innocens* se préoccupera toujours de l'humble public à qui s'adresse la littérature provençale du XIXe siècle, ou bien, s'il vise plus haut, il écrira résolûment en français, afin d'éviter une situation fausse. M. Aubanel doit publier prochainement sous le titre d'*Amertumes* un recueil de pièces provençales qui contient toute une histoire de cœur. Nous avons lu quelques-unes de ces pages mouillées de larmes, et nous y avons remarqué un rare mélange de tendresse et de force. « Et toi, fier Aubanel, dit M. Mistral dans *Miréio*, toi qui des bois et des rivières cherches le sombre et le frais pour ton cœur consumé de rêves d'amour! » C'est ce poète passionné qui va se révéler dans les *Amertumes;* son recueil, espèce de *romancero* de la douleur, est composé de pièces distinctes et unies cependant par une chaîne invisible, si bien que toutes les phases de la passion s'y développent, comme les péripéties d'un drame. N'est-il pas évident, à première vue, qu'un tel poème s'adresse à des esprits cultivés? Ce ne sont ni les pâtres de la Camargue ni les fermiers des Alpines qui apprécieront ce *romancero.* M. Aubanel traduira sans doute son poème en français et ira chercher des lecteurs à Paris; mais ces lecteurs auront le droit de lui dire : « Pourquoi ne confiez-vous pas l'expression de ces plaintes touchantes à la langue de ceux qui doivent sympathiser avec vous? Vous avez l'enthousiasme de l'art, et vous convoitez la renommée littéraire; pourquoi donc une discrétion si timide au milieu de la hardiesse que révèlent vos chants? Cette pusillanimité vous sera funeste; peu compris dans votre province à cause de la nature de vos œuvres, vous ne le serez guère davantage au sein de la grande patrie, si vous vous obstinez à écrire dans un dialecte inconnu à l'est et à l'ouest, au nord et au centre de la France, et qui, même chez vous, est de jour en jour abandonné des hautes classes. Résignez-vous à chanter, sans traduction française, pour le peuple de vos campagnes, ou bien mesurez-vous courageusement avec la langue nationale. »

Quant à M. Joseph Roumanille, on ne peut que lui souhaiter une continuation de succès. La langue qu'il emploie, langue morte ou

condamnée à mourir pour les classes cultivées, est une langue vivante encore et qui vivra longtemps chez son rustique auditoire. Si l'auteur de *Miréio* est une imagination plus richement douée, si M. Aubanel déploie bien autrement de passion et de vigueur, le poète des *Crèches* n'a pas la moins bonne part. On nous assure que M. Roumanille n'éprouve aucune peine à proclamer la supériorité de ses émules; amoureux comme il l'est de l'idiome de ses chers paysans, il est heureux de voir cet idiome illustré par des œuvres brillantes. C'est lui qui a publié *Miréio*, et qui le premier, dans un cri de joie et de triomphe, a signalé l'œuvre de son ami comme l'épopée de la Provence moderne. Il annonce d'avance, avec la même cordialité, les recueils que prépare M. Théodore Aubanel. Nous lui conseillons cependant de ne pas imiter ses disciples d'autrefois, qu'il appelle aujourd'hui ses maîtres. Enfermé dans son humble domaine, il fera bien de ne pas chercher à en sortir; c'est la condition et le gage de son influence morale. — Il y a sept ans, je caractérisais ainsi ses premiers travaux : « Le témoignage d'une estime vraie, un précieux suffrage adressé à l'homme, voilà les récompenses que M. Roumanille préfère, après la vue même du bien qu'il a réussi à produire. Que les récompenses littéraires lui viennent un jour ou qu'elles lui fassent défaut, que Paris sache son nom ou l'ignore, il n'en sera ni plus ni moins dévoué à sa tâche. » M. Roumanille, nous l'espérons pour la Provence, restera fidèle à cette inspiration. Qu'il poursuive son apostolat populaire; que sa poésie sereine et riante continue de chanter les joies du travail, la grâce de la charité, les enchantemens de la nature; que ses peintures des mœurs agrestes, que ses satires sans fiel et ses figures comiques donnent encore de joyeuses leçons aux ouvriers de la ville et de la campagne : sa renommée, très modeste sans doute, sera solidement assise. Pendant bien des années, les paysans de la vallée du Rhône, récitant *la Jeune Fille aveugle* et *la Part de Dieu*, se rappelleront le fils du jardinier qui retrouva un matin la poésie provençale, si pure, si bienfaisante, à l'ombre des pommiers de Saint-Rémy.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

# LE

# PROTESTANTISME MODERNE

ET

# LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

I. *Christianity and Mankind* (*le Christianisme et l'Humanité*), par C.-J. Bunsen, 7 vol. Londres 1854. — II. *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, par M. E. de Pressensé; t. I et II, Paris 1858.

Une remarquable transformation est en voie de s'opérer au sein du protestantisme : de plus en plus il sort des formules étroites où il s'était d'abord retranché pour mieux attaquer et se défendre. Nous sommes loin des jours où, par crainte de voir retomber les esprits dans les anciennes croyances, il se laissait aller à nier précisément tout ce qu'elles affirmaient et à pousser jusqu'au fatalisme son dogme de la grâce pour contredire plus fortement les œuvres méritoires des catholiques. Plus sûr de lui-même maintenant, il a scruté plus librement sa propre conscience, il s'est mieux pénétré de son propre caractère, et sans rien perdre de ses élémens religieux, il tend à faire entrer dans sa doctrine tout ce qu'il y a de plus élevé dans les conquêtes de la pensée.

En grande partie, c'est encore l'Allemagne qui a pris l'initiative de ce mouvement, la même Allemagne qui depuis plusieurs siècles joue un rôle si frappant dans l'histoire du monde civilisé. Les révolutions, les remaniemens des sociétés, les applications de tout genre ont été l'œuvre des autres nations; mais toutes les fois qu'un nouveau principe de vie est venu métamorphoser l'âme des hommes,

c'est elle qui a soufflé sur le monde ce nouvel esprit. Elle avait été la patrie de Luther, elle a été celle de Kant et de Schiller : l'Europe lui doit tout ce qu'il y a d'original dans sa poésie et dans sa philosophie moderne. Et maintenant sa nouvelle pensée religieuse semble aussi destinée à se propager; déjà elle a gagné l'Angleterre et la France, déjà même elle a commencé à porter des fruits dans le domaine des faits. Avec ses excès de logique, Calvin avait semé la division au camp de la réforme; avec des vues plus étendues et des instincts moins exclusifs, l'école allemande semble promettre de rapprocher les diverses sectes. C'est elle assurément qui a préparé le terrain sur lequel s'est fondée *l'Alliance évangélique*, association européenne qui date déjà de plusieurs années, et dont le but est d'unir dans une sorte de fédération toutes les communions évangéliques. En elle-même d'ailleurs, la nouvelle théologie est à plus d'un égard l'héritière de la philosophie et de l'érudition germaniques. Pour l'historien et le penseur aussi bien que pour l'homme de foi, les questions qu'elle a abordées, la science dont elle a fait preuve, sont du plus haut intérêt, et l'on s'étonne péniblement que tant d'idées aient été remuées à nos portes et même chez nous sans que personne s'en soit douté, sans que la France laïque ou catholique y ait pris aucune part, ne fût-ce que pour les combattre.

## I.

Il faut le reconnaître toutefois : avant de pouvoir nous intéresser à cette nouvelle phase du protestantisme, nous avons à mettre de côté beaucoup d'anciens préjugés. Chose curieuse, depuis que nous sommes revenus à sentir l'importance des religions, presque tous nos écrivains se sont accordés à ne voir dans la réforme qu'une première explosion de la philosophie du XVIII^e siècle. Pour les uns, c'était l'invasion du rationalisme, qui devait tuer la foi après l'avoir desséchée; pour les autres, c'était un événement glorieux, parce que c'était la préface de 89. Bref, au lieu de juger sainement, au lieu de chercher à découvrir le mobile et la tendance qui distinguaient ce soulèvement moral de l'Allemagne, les prôneurs comme les dépréciateurs de la réforme se sont contentés d'y reconnaître leurs propres préoccupations, la vieille physionomie du parti français qu'ils étaient habitués à aimer ou à haïr. Cette erreur sans doute ne pouvait être entièrement évitée, car la pensée exprimée par Luther était pour la France une pensée étrangère, une conclusion qui ne sortait point de son passé à elle, et en pareil cas c'est une loi de nature que nous commençons toujours par être dupes de nos souvenirs personnels. Néanmoins une telle appréciation ne saurait soutenir l'exa-

men : la réforme n'a point été une simple ébauche de la révolution française, elle n'a point été le début du même libéralisme qui devait chez nous s'exprimer plus complétement par la déclaration des droits de l'homme.

Pour peu que l'on arrête ses regards sur l'histoire morale de l'Allemagne, on y découvre, depuis Luther jusqu'à Schelling et jusqu'à la théologie nouvelle, une série parfaitement régulière de faits qui tous sont clairement les incarnations successives d'une même tendance. Cette tendance tient-elle au génie natif de la race ou à son éducation chrétienne? Il n'importe. En tout cas, c'est un instinct qui ne meurt pas chez les Allemands, qui ne fait que changer de forme, et qui a été le principe de tout ce qu'ils ont pensé et accompli comme nation. Lessing rompant avec la littérature méthodique et calculée pour remettre en honneur l'inspiration naïve de Shakspeare, Schiller n'ayant confiance que dans les mouvemens involontaires du cœur et retrouvant la poésie du sentiment et de l'imagination, Kant posant en principe que la forme de nos idées n'est point déterminée par la nature des objets, mais par la constitution de notre propre esprit, Fichte déclarant que le *non-moi* est une pure création du *moi*, et que notre tâche ici-bas est de puiser en nous-mêmes un idéal conforme aux lois de notre être pour nous efforcer ensuite d'y conformer les faits, voilà les organes de l'esprit germanique. Et cet esprit est diamétralement le contraire de celui qui, avec une égale fixité, s'est traduit en France par une série non moins régulière d'événemens intellectuels. Que se passait-il chez nous? A l'époque de Louis XIV, les poètes cherchent à s'assurer la perfection en donnant beaucoup au jugement et en se défiant de l'inspiration; La Rochefoucauld se défie des instincts au point d'enseigner que la vanité et l'égoïsme sont les seuls sentimens naturels à l'homme. Au XVIII^e siècle, les philosophes font de la sensation l'unique source de nos idées, les théophilanthropes réduisent la religion à la *bienfaisance;* la France entière n'a foi qu'en la science, et croit que le secret de la sagesse est de savoir calculer ce qui produit les conséquences les plus avantageuses. De nos jours encore, rien n'est changé : la plupart de nos systèmes politiques ou socialistes visent à organiser la perfection en instituant partout les mécanismes, qu'ils croient de nature à tout faire marcher au mieux en dépit ou sans le concours des individus. Au fond de ces diverses doctrines, il est facile de reconnaître un même penchant qui donne un démenti perpétuel à la pensée allemande. La France veut dire que, pour obtenir le bonheur ou le talent poétique, il suffit de savoir et de vouloir; l'Allemagne veut dire que la volonté et la science ne servent de rien sans les dons du ciel et les dispositions involontaires. La France ne voit guère dans les fautes

des hommes qu'une preuve de sottise ou d'ignorance, et elle ambitionne surtout les connaissances qui peuvent donner l'art d'éviter les choses nuisibles; l'Allemagne voit plutôt dans nos erreurs la suggestion et l'effet d'un mauvais penchant, d'une affection perverse, et elle espère se rendre instinctivement infaillible en développant en elle les sympathies et les mobiles normaux qui ne sauraient égarer, parce qu'ils sont eux-mêmes en harmonie avec les lois divines de l'univers.

Ce sentiment, qui semble inhérent au caractère germanique, est bien en effet l'essence de la réforme. Elle n'était nullement la sœur de la renaissance; à l'avance, elle était une protestation de l'Allemagne contre le vieil esprit romain et païen que la renaissance allait faire prévaloir chez tous les peuples d'origine latine, et qui devait les pousser vers le raisonnement abstrait, le culte du bonheur et l'art du succès. Dans la sphère religieuse, le dogme du salut par la foi seule, et par la foi qui ne résulte que de la grâce et du renoncement à notre propre raison, venait assez clairement détrôner le calcul et la science, l'art d'arriver au ciel par la connaissance des œuvres pies et la volonté de les accomplir. On s'est laissé tromper par les mots de libre examen que les novateurs avaient inscrits sur leur bannière : ils réclamaient une liberté, et l'on a cru que leur mobile était l'amour de l'indépendance; mais au XVI^e siècle le libre examen, comme on l'entendait, impliquait plutôt l'idée d'un devoir envers Dieu que celle d'un droit individuel. La pensée dominante des réformateurs était de soustraire le chrétien à la dictature du prêtre pour le placer directement sous l'autorité de la Bible. C'était pour Dieu lui-même, bâillonné par les conciles et la papauté, qu'ils revendiquaient la liberté de se faire entendre. Quant à garantir à chacun le droit de professer telle croyance qu'il lui plairait, et d'être athée ou socinien si sa raison l'y portait, ils étaient si loin d'y penser qu'en demandant le libre examen, ou autrement dit la Bible pour tous, ils avaient pleine confiance de fonder ainsi l'unité de croyance, le triomphe universel de la doctrine qu'ils regardaient eux-mêmes comme la seule interprétation véritable des Écritures. Cela est si vrai que tous ceux qui ont jugé Luther comme un apôtre de la liberté dans le sens du XVIII^e siècle se sont condamnés à ne rien comprendre à sa conduite, à moins de l'accuser à chaque instant d'inconséquence et d'hypocrisie. Pour s'expliquer comment le moine de Wittenberg avait pu refuser d'appuyer Hutten et les paysans qui se soulevaient pour briser le joug des seigneurs, ils ont été forcés de supposer qu'en cela il avait sacrifié ses principes à son intérêt, trahi sa conviction et sa cause, de peur de mettre contre lui les puissans du jour et de nuire ainsi au succès de sa

prédication religieuse. Luther en vérité n'avait pas besoin d'être inconséquent pour séparer sa cause de celle du parti politique. A proprement parler, il ne songeait pas plus à établir la justice dans le gouvernement des affaires humaines qu'à amener ici-bas le règne du bien-être. La morale qui n'a pour but qu'une répartition équitable du pouvoir et du bonheur, l'héroïsme qui ne se dévoue qu'à l'intérêt public, étaient à ses yeux de l'impiété et de l'idolâtrie au même titre que l'égoïsme. L'une et l'autre procèdent encore de cette partie de notre être qui ne reconnaît de bon que la jouissance, de mauvais que la souffrance, et cet esprit mondain était précisément le péché auquel il voulait arracher les âmes. Son idée fixe était d'enseigner que le bien et le mal ne résident pas dans les œuvres, mais dans l'état d'âme d'où proviennent les volontés, et que même la bienfaisance et l'adoration sont purement de l'irréligion quand elles nous sont dictées par l'amour de nous-mêmes. A la place de la morale utilitaire, comme à la place de la religion qui n'est qu'une tentative pour *propitier* le ciel, qui ne vise qu'aux bonnes œuvres, Luther voulait une religion qui reposât sur la repentance et la foi, comme on s'exprimait alors, c'est-à-dire qui eût sa source dans le sentiment de nos infirmités, et son complément dans la régénération de notre être.

Ce n'est pas à dire que la réforme ne portât point en elle l'affranchissement des esprits. A sa manière, Luther affirmait la responsabilité personnelle de chaque chrétien. En faisant dépendre le salut de la foi individuelle, et non plus de la soumission au *credo* du prêtre, en introduisant surtout dans le dogme ce qu'on lui a reproché comme son fatalisme, il donnait à la liberté une base inébranlable. Toujours est-il que si la théorie de la grâce involontaire préparait le respect de la conscience individuelle, ce n'était qu'indirectement et par contre-coup. En réalité, la question de la liberté n'était pas même posée à cette époque; les préoccupations du protestantisme naissant allaient d'un autre côté. Sa grande affaire était de rétablir dans la religion l'élément religieux et l'élément spirituel, qui, il faut le dire, n'existaient plus guère ni dans le monde ni au sanctuaire. On croyait aux reliques, aux madones, aux indulgences, aux pèlerinages; on croyait à l'intercession des saints et aux sacremens, à l'eau du baptême qui régénère et à l'absolution du prêtre qui efface les péchés; mais une religion qui se bornait là s'en tenait à peu près à croire que l'homme pouvait se suffire sans le secours d'en haut, que par lui-même et à son gré il était capable de satisfaire son désir d'aller au ciel, grâce à certains moyens miraculeux, qui sans doute remontaient primitivement à Dieu, mais qui pour le moment étaient à la disposition de tout le monde. Tout cela n'était

toujours qu'une manière de nous attribuer à nous-mêmes la souveraineté; ce n'était toujours qu'une satisfaction donnée à notre amour-propre, à cet instinct de révolte qui répugne à admettre qu'il existe pour nous un impossible, qui souffre à reconnaître au dehors de nous un pouvoir sans lequel nous ne pouvons rien, et qui de tout temps s'est efforcé d'échapper à ce pénible sentiment de notre dépendance en tâchant de découvrir des secrets magiques qui soumissent à notre volonté tout ce qu'elle pouvait désirer. N'est-ce donc point là le contraire même de l'instinct religieux? Autant qu'on peut le définir, le véritable instinct religieux est, avant tout, la conscience de nos impuissances et, par là même, le sentiment incessant de l'action divine. C'est une confession de notre propre faiblesse qui est en même temps un hommage rendu à l'omnipotence de Dieu; c'est la tendance à voir que rien ne peut s'accomplir en nous et hors de nous sans l'intervention d'une force supérieure qui n'est pas à nos ordres. Faire rentrer dans le christianisme ce sentiment de la suprématie divine, voilà l'œuvre qu'avait entreprise la réforme. Qu'on examine son dogme, on n'y trouvera qu'une pensée d'adoration : tout ce que l'homme est capable de faire n'a aucune valeur pour expier ses péchés; nul ne saurait être sanctifié que par une conversion que l'Esprit saint peut seul effectuer; le salut est un don tout gratuit de la miséricorde du Père, qui n'a pardonné qu'en vertu des mérites du Christ, et la foi qui étend sur nous cette miséricorde n'est elle-même qu'un effet de la grâce. — Rien de plus conséquent que ce système : par toutes ses parties, il répète que tout vient de Dieu, que tout ce qui vient de l'homme n'est rien. Comment a-t-on pu reprocher à la réforme son rationalisme ou lui en faire un mérite? J'avoue n'y rien comprendre. Ce que je vois au contraire, c'est que la doctrine protestante était une théorie toute mystique, une théorie qui mettait partout le miracle, qui ne comptait pour le salut que sur une conversion miraculeuse, qui enseignait que nul n'était chrétien avant d'avoir reçu le Saint-Esprit, qui rend impeccable.

Et de fait c'est par ses excès de mysticisme et de spiritualisme que la réforme a provoqué les réactions qui ont menacé d'arrêter son développement. A force de craindre que les esprits ne revinssent à considérer le christianisme comme un simple code de devoir humain, à force de s'exalter à les convaincre que la religion est le rapport de l'âme avec Dieu et que le règne intérieur de l'amour de Dieu constitue seul la sainteté, le spiritualisme avait fait trop bon marché de la moralité pratique; il s'était plu à en démontrer l'insuffisance au point de donner à supposer qu'elle était inutile. D'autre part, l'élément mystique n'était pas mieux resté dans ses limites lé-

gitimes. Emporté par le besoin de tout ramener à Dieu, Calvin était allé jusqu'à faire en quelque sorte de lui l'auteur du péché, jusqu'à attribuer à ses seuls décrets éternels la damnation des réprouvés aussi bien que le salut des saints. Pour grandir son pouvoir, il avait supprimé sa justice; pour rendre en quelque sorte la religion plus dévote, il lui avait même enlevé sa spiritualité, puisque l'état moral des individus n'entrait plus pour rien dans leur élection. En cela certainement, le calvinisme avait cessé d'être l'organe du sentiment religieux. Le sentiment religieux nous dit seulement que l'action divine est partout; mais Calvin avait ajouté que partout *il n'y a pas autre chose*, que partout la volonté de l'homme est sans action aucune sur sa destinée spirituelle, et cette négation-là ne provenait chez lui que d'une logique exclusive et excessive.

Le rationalisme du XVIIIe siècle a été la Némésis de ces exagérations. En Angleterre, la réaction fut surtout dans le sens de la morale pratique; l'idéal de la sainteté spirituelle faillit s'éclipser derrière la préoccupation du bien public. En Allemagne, ce fut plutôt le culte de l'esprit humain qui menaça de remplacer l'adoration du Créateur. L'église y fut largement complice de la philosophie qui devait aboutir à présenter la religion comme une simple création des facultés naturelles de l'homme. Je ferai toutefois une remarque importante : c'est qu'en Allemagne le rationalisme même est resté fidèle à cet esprit germanique dont je parlais plus haut. Tout en glorifiant la raison, il n'a jamais glorifié ce que la France a toujours entendu par ce mot, je veux dire l'intelligence qui juge et conclut d'après les faits visibles. Loin de mettre sa confiance dans cette raison que nous avons naïvement définie comme la faculté de voir les réalités telles qu'elles sont, il partait plus ou moins de l'idée que hors de nous-mêmes il nous est impossible de rien connaître; loin de continuer cette vieille thèse que tout égarement vient du sentiment, et que la science des choses et de leurs conséquences doit être notre guide unique, il n'était au fond qu'un spiritualisme immodéré, une foi sans borne au *moi* humain. Il était anti-religieux, parce qu'il ne faisait rien remonter à Dieu; mais, autant que Luther, il tournait toute son attention vers les forces invisibles qui opèrent en nous. Son dernier mot a été d'enlever toute vérité objective à l'histoire religieuse, de déclarer que les événemens de l'Écriture ne s'étaient passés que dans l'esprit humain, que le christianisme n'était qu'un idéal et une tradition enfantés par nos aspirations, et qui à la longue s'étaient pris eux-mêmes pour un fait historique.

Toujours est-il que c'était là une nouvelle exagération, et à son tour elle a provoqué une réaction. En posant l'homme comme une

sorte de dieu dont toute la destinée découlait de sa seule activité propre, en revendiquant pour lui l'honneur d'avoir créé pour ainsi dire la création et le Créateur, ou en tout cas d'être l'incarnation du *moi* universel et absolu dont l'univers n'était que la pensée, le rationalisme s'était livré pieds et poings liés aux attaques des sentimens irrésistibles qu'il heurtait de front. Aussi tout ce qui s'en était glissé dans la théologie n'a-t-il servi qu'à réveiller l'instinct religieux au sein du protestantisme. Je parle seulement ici du mouvement qui s'est produit dans les doctrines : ce fut de 1820 à 1830 qu'il prit naissance en Allemagne. Préparé par Schleiermacher, il acheva de se caractériser sous l'influence de Neander, Tholuck, Dörner, Hengstenberg, Ullman, etc., et c'était bien là un progrès réel, en ce sens que toute la pensée religieuse des premiers réformateurs était rentrée dans le dogme, et que d'un autre côté la théologie *nouvelle*, — c'est le nom qu'on lui donne, — savait mieux que le protestantisme primitif reporter à Dieu toute gloire sans enlever à l'homme toute responsabilité. Du même coup, elle s'était purgée du rationalisme en tant qu'il commet l'erreur de méconnaître que la souveraineté n'appartient pas à l'homme, et elle s'était mise à l'abri de ses objections en tant qu'il soutient légitimement ce que la conscience et la raison attestent.

« La *théologie nouvelle*, disait le professeur Dörner dans une communication adressée à *l'Alliance évangélique*, a laissé derrière elle à la fois le vieux supranaturalisme et le vieux rationalisme. Elle ne veut pas faire de l'esprit humain la source de la vérité : elle sait que la créature empreinte de péché n'est pas la vérité et n'a pas en elle-même la vérité; mais elle sait aussi que la créature formée à l'image de Dieu demande la vérité et ne peut vivre sans elle. Cette aspiration intellectuelle implantée de Dieu, et qu'il ne renie pas, rend l'âme capable de reconnaître ce dont elle a besoin : c'est l'attraction du Père qui amène au Fils. » En d'autres termes, toute vérité est une révélation de Dieu, toute sainteté est un résultat de la grâce; mais si la raison est incapable de concevoir la vérité, elle est capable de l'embrasser; si la grâce seule peut transformer l'homme, elle doit être acceptée par sa volonté, et c'est seulement par la foi personnelle, par le libre acquiescement à la vérité et la libre acceptation de la grâce que s'accomplit en nous le salut.

Je ne tenterai pas de définir plus complétement la théologie nouvelle; d'ailleurs il est à peine possible de la renfermer dans une formule unique, car elle n'est point une confession de foi arrêtée, elle est plutôt une tendance qui se produit sous des formes variables chez les divers individus. Ce qu'elle a d'essentiel, nous pouvons nous en faire une idée d'après deux ouvrages récens, dont

l'un a été écrit en anglais par l'un des hommes les plus célèbres de l'Allemagne, M. Bunsen, et dont l'autre a pour auteur un jeune et savant protestant français, M. Edmond de Pressensé, qui a reçu une partie de son éducation en Allemagne.

L'œuvre de M. de Pressensé est une *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*. Il n'en a paru encore que deux volumes, qui nous conduisent à la fin du Ier siècle; mais au point de vue où je voudrais me placer, ce début suffit pour nous révéler entièrement la pensée de l'auteur. Quoique M. de Pressensé soit orthodoxe dans le sens protestant, il n'en a pas moins une pente individuelle assez marquée, et il est même pasteur d'une congrégation qui, sans rompre avec l'église évangélique de Paris, s'est constituée sur des bases particulières. Entre lui et M. Bunsen il existe de profondes différences, différences de vues et de tempérament. Ils sont presque aussi éloignés l'un de l'autre que la France l'est de l'Allemagne. Pourtant ils offrent aussi de fortes analogies, et elles sont d'autant plus importantes qu'elles représentent justement l'esprit moderne du protestantisme.

A comparer les deux écrivains, ce qui frappe de prime-abord, c'est que la théologie nouvelle n'est pas uniquement plus philosophique que le protestantisme primitif. On voit qu'elle fait en même temps un pas de plus dans la direction que la réforme a suivie dès le principe. La réforme avait été un effort pour spiritualiser le christianisme, la théologie nouvelle le spiritualise encore davantage. A l'égard des sacremens, Luther s'était arrêté à mi-chemin, et les calvinistes eux-mêmes, dans leurs idées sur le baptême et sur l'observation du dimanche, ne s'étaient pas complétement séparés de la théorie catholique qui rattache en partie le salut à certaines conditions matérielles, à certaines formalités extérieures. L'école moderne fait littéralement de l'âme le seul théâtre du christianisme. La communion et le baptême ne sont pour elle que de purs symboles : on n'est chrétien qu'à la condition d'être délivré du mauvais esprit et d'avoir l'âme tournée vers Dieu par le Christ. D'un autre côté, le rôle de l'incarnation et de la rédemption, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus spécial dans la religion chrétienne, est plus agrandi que jamais. « Le difficile, disait un archevêque anglais, Leighton, ce n'est point de convaincre les hommes de la nécessité d'un changement de conduite, ni même d'un changement de principes; c'est de les amener à reconnaître la rédemption par un Sauveur et la nécessité d'un tel médiateur surnaturel. » La difficulté est si grande en effet que le catholicisme pratique et courant du XVIe siècle avait à peu près supprimé la rédemption. Du moins il en avait fait, non plus une influence de tous les momens, mais un événement tout à fait accompli:

depuis la mort du Christ, la colère divine était apaisée; tout ce que l'homme n'eût pu faire par lui-même avait été fait, et désormais le chrétien était à peu près placé dans les mêmes conditions où croyait être le païen : il s'agissait seulement pour lui de chercher à se rendre Dieu favorable en faisant son possible pour accomplir ses devoirs. Nul doute que les premiers protestans n'eussent rendu à l'élément chrétien une valeur beaucoup plus considérable, car d'après leurs idées chaque individu ne se trouvait point racheté par cela seul qu'il était baptisé, et il ne s'agissait pas pour lui de se justifier par ses actes; il fallait qu'il eût la foi au Christ et au pardon conquis pour lui par le Christ, afin que cette foi le fît agréer de Dieu malgré son indignité, et par là lui obtînt le don de l'Esprit saint. La théologie nouvelle va encore plus loin. Précisément parce qu'elle attribue à la raison et à la liberté humaines une part dans l'œuvre du salut, elle fait de la rédemption le centre de l'histoire universelle. Pour Luther de même que pour Bossuet, le monde païen était séparé par un abîme du monde chrétien. Pour la théologie nouvelle, tout ce qui a précédé le Christ comme tout ce qui l'a suivi, tout ce qui se passe chez l'individu avant comme après la conversion relève également du sacrifice offert sur le Calvaire. Le développement de l'humanité païenne, aussi bien que le développement naturel de nos facultés, rentre dans la divine loi de l'univers dont le Christ a été l'épanouissement. La rédemption était le but du passé comme elle est le commencement de l'avenir : le christianisme devient une philosophie de l'histoire. Là est un trait saillant des nouvelles tendances.

Dans la longue introduction où M. de Pressensé résume l'histoire des religions et de la philosophie du monde antique, il faut signaler un talent de synthèse et de classification des plus remarquables. L'auteur commence par dire un mot des principaux systèmes qui ont été émis jusqu'ici sur le mouvement religieux de l'humanité avant le christianisme, et la critique qu'il en fait frappe juste sur ce qu'ils ont d'exclusif et ce qui les rend insuffisans. Il ne saurait admettre tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, n'expliquent les religions que par l'influence des circonstances extérieures. Ni Dupuis, qui les regarde comme une simple reproduction des phénomènes astronomiques, ni Herder, pour qui l'histoire universelle est purement l'histoire d'un ensemble de doctrines, de forces et de dispositions humaines *en rapport avec les temps et les lieux*, ni l'école traditionaliste, qui, par l'organe de Bonald et de Lamennais, a prétendu retrouver sous les mythes de l'Asie et de la Grèce la tradition d'une religion primitive révélée par Dieu avant la dispersion des races, ne peuvent lui suffire. « De pareilles hypothèses ad-

mettent beaucoup trop la dépendance de l'esprit vis-à-vis de la matière, ou elles font injure à la nature humaine en réduisant à un travail de *mémorisation* tous ses progrès dans la vérité. » M. de Pressensé n'est pas plus satisfait des autres mythologues, qui, sous prétexte de distinguer le fond de la forme, ramènent tous les cultes du passé à un seul type. Que Benjamin Constant aperçoive sous ces symboles variables une même religion naturelle qui est l'*éternelle* révélation de la conscience, ou que Creuzer y découvre l'*incessante* expression du sentiment que la nature est un être animé, cela n'importe : ces deux systèmes, aussi bien que celui de Bossuet, pour qui toutes les mythologies révèlent seulement le même aveuglement, reviennent toujours à supprimer l'histoire et le développement génétique des religions. On ne peut plus parler d'une évolution de la conscience; les signes seuls sont différens, la chose signifiée est constamment la même.

La théorie de M. de Pressensé est à la hauteur de sa critique. On peut ne pas accepter la croyance qui relie ses élémens; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est plus compréhensive qu'aucun des systèmes rejetés par l'auteur; c'est qu'elle rend mieux compte des différences et des rapports que les uns ou les autres ont relevés dans les mythologies, et qu'elle sait le faire en admettant à la fois l'action divine et l'activité propre de la conscience humaine, l'influence des circonstances et celle d'une tradition primordiale.

L'idée religieuse qui cimente cette théorie historique est la foi au péché originel et à la grâce; mais le péché originel aussi s'est spiritualisé. Ce n'est plus seulement une réprobation extérieure qui pèse sur l'homme par suite d'un acte commis par le père de tous les hommes : c'est une dégradation morale qui s'est engendrée dans la nature humaine alors qu'Adam s'est donné au mal, et qui de lui s'est propagée chez tous ses descendans. Cette chute, cette existence d'un mal inhérent à notre être et qui le trouble, qui lui cause un vague effroi et un besoin tourmenté d'apaiser la Divinité, est, aux yeux de M. de Pressensé, le fait dominant et permanent qui s'atteste par l'histoire du paganisme comme du judaïsme. Les opinions modernes sur le progrès ne tranchent pas la difficulté, elles la tournent en en créant une autre. « C'est faire violence à la conscience que d'assimiler le mal à une imperfection naturelle qui ne serait qu'un degré nécessaire dans l'échelle de notre progrès. Il faut donc en attribuer l'origine aux déterminations mauvaises de la volonté de l'homme. Il a pris parti contre Dieu à cette mystérieuse époque qui précède l'histoire, et qui comprend l'épreuve solennelle par laquelle il devait passer comme tout être appelé à l'usage sérieux de la liberté. En se dérobant à la loi de l'esprit, il est tombé sous la

domination du monde inférieur, et l'équilibre a été ainsi rompu en lui : l'âme séparée de Dieu n'a plus eu la force de dompter le corps. Si profonde néanmoins qu'ait été cette chute, elle n'a point été absolue; non pas que l'homme ne fût perdu par elle, mais il n'était pas pour cela destitué de toute vie supérieure. Le sens du divin, l'aptitude religieuse, le besoin de revenir à Dieu subsistaient dans son cœur. » Nulle part la nature humaine n'a pu se connaître sans comprendre qu'elle n'était pas dans son état normal et sans qu'il y eût en elle quelque chose qui l'obligeât à concevoir un état meilleur et à tenter de l'atteindre. De là l'histoire, de là l'évolution religieuse, sociale et philosophique du monde antique, qui représente purement les efforts que l'homme a faits pour se rendre compte de son mal et pour s'en délivrer. Si un seul peuple a été guidé par des révélations positives, la masse de l'humanité n'a point pour cela été abandonnée, elle a été soumise à une autre éducation, celle de l'expérience surveillée par Dieu, et il fallait qu'il en fût ainsi pour que la rédemption pût avoir lieu sans que la loi de justice fût violée; il fallait que l'homme coupable concourût par sa propre activité à se convaincre de sa dégradation, et qu'il en vînt au moins à pousser un cri d'angoisse et de désir.

Dans un sens donc, M. de Pressensé souscrit à la pensée de Schelling : que les divers cultes de l'antiquité sont les jalons qui marquent les grandes crises de la conscience humaine. A travers la confusion apparente des mythologies, il distingue quelque chose qui a un commencement, un milieu et une fin. Les religions de la nature, remarque-t-il, sont les premières créations religieuses de l'humanité après la chute. L'homme débute par constater qu'il est entièrement sous l'empire de la matière. C'est elle seule qu'il adore sous le double aspect d'une puissance bienfaisante qui est la source de toute vie et toute félicité, et d'une puissance maligne d'où proviennent la douleur et la mort. Avec de telles divinités, il ne saurait être question de pratiquer la justice. La meilleure manière de les adorer, c'est de les imiter; c'est donc d'une part de se livrer sans frein aux jouissances sensuelles pour glorifier la puissance bienfaisante de la nature, et d'autre part de se soumettre à des souffrances volontaires pour honorer ou apaiser la force malfaisante. De Babylone à la Syrie, en Arabie comme dans la Phrygie et la Scythie, nous retrouvons le même *naturisme* grossier, qui ne varie que par les proportions où il mêle les orgies aux cruautés, et qui n'arrive qu'à épouvanter les hommes des monstruosités de son culte. En Égypte et en Perse, la donnée fondamentale n'a pas changé; seulement l'élaboration mythologique est plus avancée, et dans la dernière de ces deux contrées le dualisme s'est rapproché de l'idée morale. La conscience a

déjà fait un effort pour se dégager des sens. Cela toutefois ne conduit qu'à une nouvelle forme de dualisme qui surgit dans l'Inde. L'esprit n'est pas plus tôt devenu capable de jeter un regard au-delà de la matière qu'il relègue entièrement la cause première en dehors de la nature. Le Dieu du panthéisme indien, c'est Brahma perdu dans les profondeurs inaccessibles; c'est l'être indéfini, indéterminé, dont toutes les créatures ne sont que des émanations plus ou moins lointaines, et la nature entière, sous son aspect joyeux ou terrible, ne représente plus que la décevante Maïa, l'élément maudit et mensonger. Ce n'est plus seulement la souffrance qui est le mal comme en Phénicie, ce n'est plus seulement la stérilité et la destruction comme en Égypte, ou la nuit physique et morale comme en Perse; c'est la diversité changeante de la vie opposée à l'éternel et à l'immuable, c'est le fait de naître et de prendre une individualité, de s'éloigner de l'existence sans condition pour tomber dans la condition d'un être particulier. Avec un tel dogme, la morale ne pouvait être que le *nihilisme*. Tandis qu'à son premier degré en Phénicie la religion de la nature avait eu pour devise le mot *jouir*, à son second en Égypte cet autre mot *durer*, à son troisième en Perse *combattre et vivre*, — à son dernier dans l'Inde elle ne sait dire que *mourir*, *s'anéantir*, se soustraire à l'élément du temps, du mouvement et de la vie. Arrivée là, elle n'a plus qu'à disparaître, car elle a frappé de mort son propre principe, puisqu'elle a posé, comme sa conclusion finale, la destruction de la nature.

Et en effet c'est bien un tout autre type mythologique que nous voyons s'engendrer en Grèce. De même que les premiers mythes de l'Inde védique, la croyance primitive des Pélasges n'avait été qu'un naturisme naïf; mais, à l'inverse des Aryens de l'Asie, qui s'étaient efforcés d'ôter à leurs dieux toute individualité, la race hellénique, avec son génie libre et fécond, s'attache de plus en plus à marquer les traits de ses propres divinités, à les élever de la vie impersonnelle de la nature physique à la dignité d'êtres personnels et libres. Du culte de la nature, la poésie homérique fait sortir le culte des héros, le culte de la nature humaine. Jupiter a cessé d'être l'Indra védique, le soleil vainqueur des ténèbres : c'est un grand roi, un Agamemnon, et l'Olympe entier n'est que l'apothéose de la Grèce. Il y a bien là progrès réel : si les olympiens partagent les faiblesses et symbolisent toutes les passions de l'humanité, ils en personnifient aussi les grandeurs; ils reflètent ce côté moral par lequel l'humanité touche à Dieu; pour la première fois dans le paganisme, l'homme arrive à la conscience de son individualité, de sa valeur comme être libre. Et pourtant, dès ses plus beaux jours, cette poésie polythéiste renferme son principe de mort; elle ne conçoit pas le beau et le

bien en dehors de la nature. Avec leur tête d'or, les dieux de l'*humanisme* ont des pieds de boue, et, ajouterai-je, ils nient d'un côté la liberté morale qu'ils affirment de l'autre, car ils ne figurent après tout que les influences extérieures par lesquelles la Grèce s'explique les mouvemens de l'âme humaine. Ce qu'ils renferment d'élevé ne doit servir qu'à développer et à entretenir des aspirations qui, un jour, seront choquées de leurs impuretés. Homère prépare Socrate et Platon, et Platon, entrevoyant une divinité plus sainte que Jupiter, vouera au mépris la religion nationale sans pouvoir d'ailleurs la remplacer par aucune autre foi, car, même chez lui, la sagesse païenne dans son plus haut essor ne peut pas dépasser le dualisme. A côté du principe spirituel, il admet toujours une matière *éternelle*, qui est l'élément de la contingence, de la pluralité, du changement, du mal enfin suivant lui. Ce n'est donc pas dans l'esprit de l'homme qu'il place la cause de sa souillure, et il n'en faut pas davantage pour qu'il soit logiquement entraîné à un nihilisme mitigé. Platon désespère de régénérer la volonté, il la tue, et ne recommande qu'un anéantissement au moins partiel: l'absorption de l'individu dans la cité, l'absorption de l'homme entier dans son intelligence. Aussi n'est-il pas étonnant que l'apogée de la philosophie antique soit la veille de sa décadence. Presque aussitôt après Platon commence une période de scepticisme et d'affaissement moral qui ne s'arrêtera plus. L'humanité a touché le fond de sa raison; il ne lui reste plus qu'à se démontrer chaque jour davantage qu'elle ne peut pas croire à ses dieux, que ni ses prêtres ni ses philosophes ne peuvent rien pour la guérir de la corruption dont elle se sent atteinte, et qu'elle est désormais incapable d'imaginer aucun autre moyen de salut.

L'œuvre préparatoire que la raison et la liberté ont ainsi accomplie au sein de l'humanité païenne, voilà également l'œuvre qu'elles doivent accomplir dans toute âme individuelle pour la disposer à la conversion. Leur rôle est partout le même : c'est d'arriver, en s'exerçant, à nous révéler le désaccord qui est en nous, c'est de faire leur possible pour nous en délivrer, et, par l'inutilité de leurs efforts, de se convaincre de leur propre impuissance, afin de nous amener en dernier terme à désespérer de nous, à reconnaître au moins que, sans un sauveur surnaturel, nous ne saurions obtenir la réhabilitation et la paix que réclame tout notre être. Quand notre désespoir est complet, l'heure du ciel est arrivée; comme les Athéniens, nous avons élevé en nous l'autel du Dieu inconnu, et la foi personnelle achève alors chez l'individu le plan de rédemption, comme l'avénement historique du Christ l'a achevé dans le monde.

A l'égard de cet achèvement, M. de Pressensé incline décidément

vers le mysticisme le plus prononcé. En général, les protestans diffèrent des catholiques par la manière dont ils insistent sur le phénomène de la conversion et par la distinction radicale qu'ils établissent entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance. Ils s'accordent à penser que le christianisme est beaucoup plus qu'une loi nouvelle, beaucoup plus qu'une règle de conduite et de croyance imposée aux hommes, — qu'il est essentiellement un acte de grâce qui a mis fin au régime de la loi, qui a remplacé l'obligation d'observer ce qui est enjoint par le privilége d'être régénéré, et qui offre, en même temps qu'il l'exige, une perfection plus haute que l'obéissance, celle de l'amour, qui n'a plus besoin de loi parce qu'il suggère spontanément les affections et les volontés saintes. Cependant les espérances de M. de Pressensé vont encore au-delà de la croyance commune. Malgré les réserves qu'il fait, il est clair que l'idéal qui l'attire vers le christianisme et qui en forme à ses yeux le noyau lumineux est l'idéal d'une rénovation *absolue*, d'un miracle intérieur qui ne rétablit pas seulement, à côté de nos penchans humains, un sentiment plus net de la volonté divine et une plus grande force pour nous y conformer, mais qui anéantit en quelque sorte nos fragilités et nos imperfections naturelles, et qui nous transforme dès cette vie en des êtres au-dessus du péché et de la terre. Je ne saurais dire ce qu'il y a pour moi de douloureusement sublime dans cette foi mystique. Traquée partout par le sentiment et la honte de ses infirmités, la pauvre humanité a souvent oscillé entre l'aveugle espérance et la science désespérée; mais c'est bien là qu'elle se montre vraiment grande, — grande par son intelligence, qui, malgré l'intensité de ses désirs, est restée capable de voir ce qui lui était impossible, grande par ses indomptables désirs, qui, malgré cet aveu d'impuissance, n'ont pas voulu renoncer à l'objet de leur ambition. Les malades et les infirmes ne se sont pas déguisé leur triste état, ni la vanité de la médecine humaine, et la vérité n'a pu les abattre. Ils avaient beau savoir qu'ils étaient contrefaits, qu'il vaudrait mieux pour eux avoir le corps d'Hercule et la beauté d'Apollon; il ne leur était pas donné de changer de corps, et pourtant leurs exigences ont refusé de se satisfaire à moins. Pour quitter la métaphore, peu importait que l'homme connût ses faiblesses et les eût en haine, peu importait que, dans ses actes, il résistât à ses penchans: tout cela n'était rien, car les actes de vertu accomplis en dépit de nos instincts ne sont qu'une sorte de mensonge et de déguisement, un bandage qui cache aux autres nos plaies : le vice, qui est la honte véritable, ne reste pas moins en nous. L'orgueil peut chercher à nous persuader que nous avons par là plus de mérite, puisque nous avons eu à lutter; il peut se vanter des béquilles

avec lesquelles nous avons eu l'art de marcher en dépit de nos infirmités : notre conscience ne se paie pas de cette rhétorique. Devant elle nous demeurons convaincus d'être des estropiés. Il n'y a qu'une chose qui puisse la consoler, il n'y en a qu'une qui puisse assouvir l'estropié : c'est de mettre bas son corps contrefait et d'acquérir réellement la force d'Hercule et la beauté d'Apollon. Eh bien! c'est cela même qu'il est encore permis d'espérer. Ce que l'homme ne peut se donner, il peut le recevoir. L'humanité déchue chez les fils d'Adam s'est relevée dans un être à part, le Christ, jusqu'à une union parfaite avec la Divinité, et à ce divin type est attachée une vertu miraculeuse. Il suffit que l'infirme soit las de lui-même, qu'il aime l'homme-modèle, qu'il l'adore comme la perfection à laquelle il voudrait ressembler : aussitôt son désir est exaucé. Il a envoyé vers le Christ un élan d'amour; l'amour infini de Dieu, qui n'attendait que cette réciprocité, lui répond en le transfigurant.

Toutes les autres opinions de M. de Pressensé font corps avec ses vues historiques, ou pour mieux dire il n'a qu'une doctrine unique, qui est à la fois son dogme du péché et de la grâce, sa philosophie de l'histoire et sa psychologie, sa théorie de la liberté et de l'action divine, — et la donnée fondamentale de cette explication universelle est l'idée d'une corrélation incessante et d'un concours nécessaire entre le Créateur et la créature, entre la raison et la grâce. Comme il le dit, en même temps que Dieu se rapproche, il faut que l'homme soit incliné vers Dieu; il faut que quelque chose monte de notre cœur pour rencontrer ce qui descend du ciel. Dieu seul appelle, l'homme ne peut que consentir ou résister; mais son consentement est indispensable. Historiquement la rédemption a eu lieu; moralement elle n'existe pas encore pour celui qui n'a pas la foi : chacun n'est racheté que du moment où il s'est assimilé l'œuvre du Christ, où, par un libre acquiescement et par une acceptation personnelle, il en a fait en quelque sorte un événement de sa propre vie. Rien de plus religieux assurément que cette doctrine, rien de moins rationaliste et pourtant rien de plus rationnel, car la raison nous apprend assez que notre libre arbitre se réduit à la faculté d'accepter ou de rejeter les inspirations qui nous viennent. Avant que nous puissions obéir à un bon sentiment, il faut d'abord qu'il surgisse en nous, qu'il pose en nous sa candidature, et cela ne dépend point de nous seuls.

Mais, parmi les conclusions que M. de Pressensé tire de ses principes, il en est une qui lui est plus personnelle et à laquelle peut-être on ne s'attendrait pas : il ne se contente pas de vouloir la séparation absolue de l'église et de l'état, et d'accorder aux congrégations partielles une indépendance qui suppose presque l'ab-

sence de tout gouvernement général; il tend encore notablement à restreindre l'étendue de la société chrétienne pour mieux en assurer la pureté. Il est ennemi du *multitudinisme;* il se refuse à envisager l'église comme une institution pédagogique, comme une sorte d'école où il conviendrait d'attirer le plus d'auditeurs possible. Pour sa logique inflexible, la seule église véritable du Christ est l'ensemble des vrais régénérés; c'est la nation spirituelle où l'on n'entre point par la naissance, ni par le baptême, ni par l'éducation, mais par un miracle de l'Esprit saint, et les hommes ne doivent pas établir une fausse église qui réunisse pêle-mêle les croyans et les non-croyans. Recevoir des inconvertis dans l'espoir de les convertir, c'est ne croire qu'à l'habileté mondaine; leur permettre de demeurer dans les rangs des chrétiens, c'est les tromper sur leur état et les encourager à ne pas sentir la nécessité de la foi. Au point de vue pratique, ceci nous mène bien loin. Avec cette disposition à s'en remettre de tout à l'Esprit saint, il y a danger de tenir trop peu de compte du besoin de direction. C'est la démocratie sans réserve dans l'église. Nous aurons occasion de retrouver quelque chose d'analogue chez un autre écrivain qui procède aussi de l'école allemande. On verra que par une autre voie, par sa confiance dans la raison et la conscience, il fait également bon marché de la prudence humaine. C'est là, ce me semble, l'élément menaçant de la théologie nouvelle : elle est un progrès comme théorie, mais peut-elle fonder une église viable? Cela dépend probablement des limites où ses disciples maintiendront leurs idées sur l'Esprit saint.

## II.

Ce n'est pas chose commune qu'un homme déjà célèbre parmi les écrivains de son pays, longtemps revêtu de hautes fonctions, se décide à écrire dans une langue étrangère un ouvrage de longue haleine, qui plus est, un ouvrage de philosophie historique et de théologie, où il cherche à donner le dernier mot de toutes ses convictions et de ses laborieuses études. C'est là ce qu'a fait M. Bunsen, le vétéran de la diplomatie prussienne, celui qui fut plus de vingt ans ministre à Rome, qui pendant quinze autres années représenta son souverain à Londres, et qui, dans le cours de cette carrière politique, a trouvé le temps et l'énergie de se faire une position encore plus élevée par ses travaux d'antiquaire, de linguiste et d'historien. Quels motifs ont pu déterminer M. Bunsen à faire choix de l'anglais pour écrire les sept volumes qu'il a publiés en dernier lieu sous le titre de *Christianity and Mankind* (*le Christianisme et l'Humanité*)? Sans le dire positivement, il le laisse deviner. A demi naturalisé en

Angleterre par ses sympathies, il a voulu sans doute faire connaître à sa patrie d'adoption la science chrétienne de son pays natal, et il a cru servir la cause de l'avenir et de la vérité en réfutant les préventions dont la théologie allemande lui semblait être l'objet de la part des chrétiens anglicans, car il est persuadé que la religion spéculative de l'Allemagne et le christianisme plus pratique de l'Angleterre ont besoin de se compléter l'un l'autre. « Humainement parlant, a-t-il écrit, c'est de l'Allemagne et de l'Angleterre que dépend en ce moment la possibilité d'une solution paisible et vraiment *réédificatrice* de la question chrétienne. »

Voilà longtemps que les antiquités du christianisme ont attiré l'attention de M. Bunsen, et, sur ces matières, il a plus que des connaissances; il est un penseur original, un croyant fervent. Déjà ses *Lettres sur Ignace*, son *Dieu dans l'Histoire* et sa *Constitution de l'Église de l'avenir* avaient permis d'apprécier son érudition et ses idées religieuses. Dans son dernier ouvrage, il s'applique en quelque sorte à résumer tous les travaux et toutes les pensées de sa vie; il embrasse à la fois le passé et l'avenir du christianisme, le passé et l'avenir de l'humanité; il commente enfin l'Évangile par la science et par l'histoire, pour démontrer ce qui est à ses yeux le sens intime de l'Évangile et le secret de l'histoire, ce qui lui apparaît en même temps comme la seule doctrine qui puisse sauver nos sociétés européennes et conduire l'homme au but de ses destinées.

M. Bunsen a dû la première pensée de son livre à un vieil écrit grec exhumé et édité par un savant helléniste, M. Emmanuel Miller. Dans cette œuvre, malheureusement incomplète, — c'était une *Réfutation de toutes les Hérésies*, composée au commencement du III^e siècle, et dont les trois premiers livres manquaient au manuscrit, — M. Miller avait reconnu la continuation d'un fragment habituellement inséré parmi les œuvres d'Origène, et en la faisant paraître à Oxford, il l'avait attribuée au célèbre docteur alexandrin. Telle ne fut pas l'opinion de M. Bunsen, qui, dans cinq lettres adressées à l'archidiacre Hare, revendiqua la *Réfutation* pour saint Hippolyte, évêque de Portus, près de Rome, et membre du presbytérat romain, mort martyr vers 235. Cette correspondance a été le germe des trois ouvrages distincts qui composent *le Christianisme et l'Humanité*. Sous le titre de *Saint Hippolyte et son temps*, M. Bunsen publia d'abord une étude historique qui, en réalité, était un tableau complet de la vie et de la doctrine des sept premières générations chrétiennes. Le tableau d'ailleurs était accompagné d'essais et d'aphorismes où l'auteur jugeait le présent à la lumière du passé, et où il émettait, quoique brièvement, une interprétation du christianisme qui sortait par plus d'un point des données protestantes. Plus tard, M. Bun-

sen reprit ces vues pour les exposer plus largement en même temps que pour les justifier, et il en est résulté un second travail, divisé en deux parties, l'une où il cherche d'abord à surprendre dans l'ensemble des langues l'évolution parcourue par l'esprit humain, l'autre où il formule ce qu'il nomme la philosophie du christianisme, c'est-à-dire le plan divin qui a achevé de se révéler par le Christ, et qui lui rend compte non-seulement du développement moral attesté par le langage, mais encore de la création physique et de toute la marche de l'humanité. Pour compléter enfin cette peinture et cette appréciation, M. Bunsen a réuni, sous le titre de *Analecta ante-nicæna*, les textes les moins connus de la littérature chrétienne des trois premiers siècles.

On n'a pas besoin de pénétrer fort avant dans le second de ces ouvrages pour s'apercevoir qu'on est en pays allemand. Il semble que la race germanique ait un privilége : nulle part ailleurs on ne rencontre des hommes qui puissent supporter un poids aussi colossal d'érudition sans que cela étouffe chez eux l'enthousiasme et la pensée créatrice, ou chez qui l'imagination et l'activité spontanée de l'esprit puissent être aussi fortes sans exclure la puissance de travail. En ce sens, M. Bunsen est souverainement allemand. Il y a chez lui l'étoffe d'un poète, d'un métaphysicien, d'un apôtre et d'un dévoreur de livres. Avec tout cela, avec les longues études qu'il a consacrées à la langue de l'Égypte et à la philologie en général, avec la tournure subjective de son intelligence, qui s'intéresse surtout à la vie morale de l'homme, il a naturellement senti que le langage et la religion étaient les grands monumens de l'histoire anté-historique, les seuls témoins qui eussent assisté à la naissance du principe pensant, et qui eussent gardé mémoire de toutes ses transformations primitives. C'est donc à la série complète des idiomes de l'Asie et de l'Europe qu'il a voulu demander les origines intellectuelles de notre race pour juger, d'après son point de départ, de la ligne qu'elle avait suivie, et en s'aidant du concours de plusieurs collaborateurs, il a composé une sorte d'avant-propos qui est, à proprement parler, un traité général de philologie comparée.

Sans vouloir m'engager avec M. Bunsen dans cette investigation linguistique, je dois pourtant citer les résultats qu'elle a fournis à l'appui de sa thèse religieuse. En définitive, ce qui ressort pour lui du témoignage de tous les idiomes, c'est que le langage n'a eu qu'un principe de formation et qu'une loi de croissance, que son unité fondamentale atteste l'unité de l'espèce humaine, que, dès le début d'ailleurs, il a été essentiellement rationnel, c'est-à-dire qu'il n'a point commencé par de simples cris de joie ou de douleur, mais bien par des mots qui exprimaient déjà un raisonnement complet,

un objet désigné par une qualité, et que la série des développemens qu'il a parcourus n'est que la série des progrès par lesquels la raison de l'homme l'a fait passer, en parvenant de plus en plus à dominer l'instrument qu'elle s'était créé à l'instigation de ses besoins. M. Bunsen se plaît visiblement à établir un rapprochement entre cette création de l'esprit humain et la grande création de l'Esprit suprême qui a graduellement fait apparaître sur la terre la matière inorganique, la vie végétale, et en dernier lieu la vie plus parfaite de l'être raisonnable. Les langues monosyllabiques, comme l'ancien chinois, représentent à ses yeux l'état rudimentaire où la pensée était encore emprisonnée dans les molécules inertes, et en quelque sorte minérales, de son vocabulaire. Avec les idiomes agglutinatifs de la souche touranienne, la matière linguistique atteint une organisation incomplète analogue à celle du végétal. Avec les langues à flexion, sémitiques et iraniennes, l'esprit a entièrement triomphé de la matière : la pensée, après avoir été primitivement partie de la syllabe inflexible, où toute une phrase était impliquée à l'état de non-développement, s'est élevée à une structure grammaticale qui fait de la phrase un organisme pleinement épanoui, où chaque mot concourt comme un organe mobile au sens général de l'ensemble.

L'étude de M. Bunsen sur l'histoire et la philosophie du christianisme s'ouvre à la première Pentecôte, et il ne nous laisse pas longtemps indécis quant à la nature de sa foi chrétienne. Autant que M. de Pressensé, quoique autrement, il croit au règne de l'Esprit saint; il nie absolument le sacerdoce dans le sens juif et catholique du mot; il supprime entièrement l'église, si l'on entend par là un corps dirigeant et une société organisée à laquelle il faut appartenir pour être sauvé. Le christianisme est le régime de l'inspiration; l'Évangile est la bonne nouvelle qui a abrogé la médiation du prêtre et l'autorité de toute église pour faire de chaque croyant un roi et un prêtre, pour donner à tous le privilége de communiquer directement avec Dieu et de ne vivre que sous la libre loi de leur conscience individuelle. Tel est pour M. Bunsen le sens de la Pentecôte, de ce *miracle des miracles*, ainsi qu'il dit, d'où date la rénovation du monde. Ce n'est pas pourtant qu'il fasse allusion au *don des langues*, comme on le comprend d'ordinaire, car il n'admet pas cette interprétation du texte. Si la Pentecôte est à ses yeux une date si mémorable, c'est parce qu'un autre prodige, qui reste caché pour nous derrière notre explication littérale du texte, s'est alors accompli au fond de l'âme des disciples réunis; c'est parce que tous en même temps se sentirent saisis d'une inspiration involontaire et souveraine qui les contraignit à baisser la tête et à renier leur sagesse humaine, à prier sans souci des mots articulés par leurs

lèvres, à épancher naïvement, chacun dans sa langue maternelle, ce qui se disait en lui malgré lui-même. A partir de ce moment, l'humanité a été émancipée des religions externes et nationales qui n'étaient que l'accomplissement de certains rites fixés par un code immuable et la répétition de certains mots consacrés dans un idiome sacramentel. C'était bien l'Esprit qui venait de s'emparer de la terre pour y verser une vie nouvelle et pour donner aux âmes le don de communiquer entre elles malgré la diversité des idiomes; c'était bien lui qui venait de révéler la foi et la religion de la conscience : la foi, qui consiste à croire que nous sommes des temples où un oracle céleste se fait entendre dans le silence de nos instincts égoïstes; le culte, qui consiste à obéir à la libre loi de ce divin principe, à traduire librement dans nos paroles et nos actes ce qu'il suggère à chacun de nous et ce qui est sûr d'être compris de tous, puisque c'est la voix même de l'Esprit qui a été promis à tous, et qui se manifeste précisément par l'unanimité de tous.

Cependant, si M. Bunsen se rapproche ainsi de M. de Pressensé, et en général de la théologie moderne, par sa foi à l'inspiration, on s'aperçoit vite qu'il est bien plus rationaliste, qu'il grandit bien davantage les facultés naturelles de l'homme et le rôle de sa volonté. Le désaccord ne s'arrête pas là : M. Bunsen a encore une tendance pratique qui l'entraîne presque en dehors des principes fondamentaux de la réforme. Il attache aux actes une importance si capitale, que la masse des protestans l'accuseraient de revenir à l'idée des mérites et d'attribuer à l'homme le pouvoir de se justifier lui-même par ses œuvres. Comme historien, il n'en faut pas davantage pour que ses jugemens ne s'accordent point avec ceux de M. de Pressensé. Comparativement, l'écrivain français a peu de respect pour l'église du IIe et du IIIe siècle. A ses yeux, la dégénération commence dès le lendemain de l'âge apostolique. L'ascétisme des gnostiques le frappe surtout comme un retour au dualisme païen, à la vieille doctrine asiatique qui plaçait la cause du mal dans la matière, et n'avait à recommander que l'anéantissement. Le parti orthodoxe d'un autre côté lui semble sur le bord d'une autre rechute : l'idée de *la loi*, c'est-à-dire la tendance à considérer le christianisme comme une simple ordonnance, reparaît déjà chez les Ignace et les Polycarpe; la foi est seulement considérée comme la première des œuvres, et la religion devient de nouveau un effort pour gagner la faveur du ciel, au lieu d'être un long acte de glorification pour le salut gratuit. En un mot, c'est une renaissance marquée de l'esprit judaïque, qui, en se combinant avec le dualisme ascétique, achèvera bientôt de constituer la doctrine de Rome. Le point de vue de M. Bunsen est entièrement différent : tout en étant aussi ennemi

des idées judaïques, il découvre dans le mouvement postérieur aux apôtres une expansion légitime, et non une décadence. Il est tout particulièrement attiré par le développement que prend alors la *vie chrétienne*, l'application de l'esprit nouveau aux rapports publics et privés des hommes, car, avec sa tendance pratique, cette application-là ne lui apparaît pas seulement comme une manifestation du christianisme : elle lui apparaît en outre comme une partie de son essence. Partout il s'attache à dessiner nettement et à mettre en présence les deux élémens qui ne cessent pas d'être à l'œuvre dans l'église anté-nicéenne : d'un côté les hommes de pensée et de dogme comme saint Paul, de l'autre les hommes de gouvernement et d'action comme saint Pierre; ici la Grèce aux instincts métaphysiques, là l'Occident latin avec sa pensée fixée sur la terre et sur le présent; ici le dogme qui se formule et qui devient le noyau d'une philosophie et d'une science chrétiennes en se combinant avec les connaissances et les idées du monde grec et romain, là l'existence de la congrégation avec ses règlemens pour l'admission des catéchumènes, ses assemblées de prières, ses diacres chargés d'assister les pauvres, ses veuves ayant mission de visiter les malades, ses mille moyens institués pour entretenir l'intimité fraternelle et pour faire de ses membres non pas des croyans isolés, mais des chrétiens associés par un même vœu, unis dans une même volonté et veillant sans cesse à ce que nul ne soit infidèle aux principes de la corporation. Ce dernier côté, tout social et tout pratique, occupe une telle place dans la pensée de M. Bunsen, qu'il a consacré une moitié de son étude historique à le reconstruire. Il en a cherché surtout les traces dans les *constitutions* ou *ordonnances* qui sont attribuées aux apôtres, quoiqu'en réalité elles soient seulement un recueil très interpolé et très défiguré des liturgies et des coutumes disciplinaires adoptées peu à peu dans les premières églises. M. Bunsen lui-même a dû rétablir d'abord le texte de l'antique monument, ou plutôt en retrouver les élémens originaux et authentiques au milieu des paraphrases et des falsifications sous lesquelles ils étaient enterrés. Il s'est acquitté de cette tâche avec une rare perspicacité, dont les inductions ont été confirmées depuis par la découverte d'un ancien manuscrit syriaque.

Dans l'autre moitié de son tableau, c'est-à-dire dans celle où il nous peint l'intelligence chrétienne et la série des opinions par laquelle elle se rend graduellement compte de sa foi, M. Bunsen s'arrête tout particulièrement au mouvement d'idées qui s'opère autour du prologue de saint Jean, car c'est là que se trouve la philosophie du christianisme. Depuis Ignace et Polycarpe jusqu'à saint Clément d'Alexandrie et Origène, il suit pas à pas les modifications du dogme de la Trinité, en citant les passages qui font le mieux ressortir com-

bien la doctrine de l'église primitive était éloignée du système proclamé par les conciles. Dans l'église primitive, il montre l'existence évidente de deux courans d'idées qui dominent alternativement suivant les lieux et les temps, qui par leur rencontre produisent les fluctuations de la théologie, et qui, faute de se distinguer suffisamment, ne parviennent pas à se concilier, à avoir conscience du lien qui les unit. Les intelligences abstraites s'efforcent de contempler la raison divine comme elle existe au sein même de la Divinité; les natures plus agissantes restent plus volontiers dans le monde visible : ce qui les préoccupe, c'est le Verbe du Créateur comme il s'est manifesté par la création, par l'histoire, et plus spécialement par Jésus de Nazareth. La Grèce et l'Asie inclinent d'un côté, l'église latine de l'autre. Malheureusement ni les Grecs, ni les Latins, ni ceux qui subordonnent le Fils au Père, ni ceux qui absorbent presque le Père dans le Christ historique, ne savent au juste ce qu'ils font, et les uns comme les autres tombent dans des formules exclusives, qui laissent de côté une moitié de la vérité vivante. Pour les hommes de la pratique, dont la tendance doit triompher avec les conciles, le Verbe fait chair en Jésus masque trop la source et l'idéal éternel de l'esprit; pour les hommes de la métaphysique, la raison infinie fait trop oublier le céleste modèle de l'existence humaine suivant Dieu, — et ces erreurs de théorie ne sont que le symptôme d'un mal plus radical qui prépare la catastrophe de l'avenir. En même temps que le spiritualisme menace de se perdre dans de vaines rêveries allégoriques en ne respectant pas assez les faits et la lettre des Écritures, il se laisse entraîner par son dédain pour la réalité vers l'abîme d'un ascétisme inerte et destructeur. D'autre part, le sentiment pratique, en divorçant avec l'activité de la pensée, n'ouvre pas une voie moins dangereuse : il travaille sourdement à jeter la religion dans le ritualisme et dans l'asservissement hiérarchique, où la vie et la liberté de l'esprit seront un jour étouffées.

Mettre un terme à cette scission de la pensée et de l'action, rétablir l'accord de l'élément pratique et de l'élément spirituel, afin que le christianisme soit de nouveau corps et âme, telle est la nouvelle réformation pour laquelle M. Bunsen invoque le concours de tous ceux qui ont à cœur le sort de nos sociétés actuelles. Or cette réformation, il est persuadé qu'elle ne saurait avoir lieu si l'on ne rend d'abord au dogme de la Trinité ses deux pôles primitifs, sa portée philosophique et sa portée historique. Pour sa part, c'est donc à cette œuvre qu'il a voulu contribuer, et en substance voici sa solution, qui paraîtra peut-être bien abstruse; mais reculer devant ce qu'elle a d'insolite, ce serait renoncer à comprendre des idées qui représentent l'esprit d'une des grandes nations de l'Europe.

Revenant au point de départ de la raison, M. Bunsen remarque

qu'elle est tour à tour entraînée à considérer Dieu dans trois sphères différentes, qui n'ont jamais été suffisamment distinguées. Dans la sphère transcendante ou métaphysique, en d'autres termes quand nous cherchons à nous représenter Dieu tel qu'il est en soi, nous ne pouvons l'imaginer que comme l'être infini qui se pense lui-même, ce qui implique que dans la conscience infinie l'être et la pensée ne sont qu'un, et ce qui nous donne cette première triade : l'*être*, — la *pensée*, ou Dieu faisant de lui-même l'objet de sa connaissance, — l'*existence consciente*. — Mais nous pouvons également envisager Dieu comme l'auteur et le régulateur de l'univers, et nous abordons alors une autre sphère, la sphère cosmogonique, qui n'a plus aucun rapport avec celle de l'existence absolue, sans limites et sans variations. La raison divine, devenue cause créatrice par la volonté de créer, est maintenant descendue dans le monde fini, dans les conditions du temps et de l'espace. C'est dire qu'elle se présente forcément à nous comme une évolution : au lieu d'être explicite, elle poursuit un mouvement pour se rendre explicite, et nous obtenons une seconde série d'idées qui est très expressivement rendue par les mots : *Père*, le créateur, l'infini ; — *Fils*, la création, le fini ; — *Esprit*, l'unité du fini et de l'infini.

La création s'explique ainsi pour M. Bunsen par le dogme même de la Trinité. L'univers a été tiré du néant parce que la pensée infinie a voulu se traduire dans le temps et l'espace, et chacune des phases qu'il a traversées, depuis la matière brute avec ses aveugles affinités jusqu'à la créature intelligente et libre, est simplement un des degrés successifs de cette manifestation toujours ascendante. L'homme encore n'est qu'un nouveau théâtre où l'évolution continue son cours, et où elle doit atteindre son parfait accomplissement. Par cela seul que notre raison est sortie de la pensée créatrice, elle renferme une parcelle de divinité : pour mieux dire, elle est consubstantielle au Verbe ; elle est, dans les conditions du fini, la raison suprême elle-même, mais la raison suprême plus ou moins asservie par un principe égoïste et terrestre, plus ou moins mal arrivée à se connaître et à se posséder. C'est pour l'aider à rompre cet esclavage que le Verbe s'est incarné. Les prophètes et les justes n'avaient en eux qu'un reflet de la lumière, le Christ est la lumière même. Par sa vie et par sa mort, par sa victoire absolue sur sa personnalité, il a réalisé la manifestation complète de la divinité dans l'humanité. Dieu fait homme a pris possession de la terre, et il y a rayonné pour qu'à son éclat la céleste parcelle qui est en nous tous reconnût son origine, pour que par l'attrait de son divin prototype et par son élan vers lui elle parvînt à se développer entièrement. Est-ce en conséquence d'une chute originelle que cette assistance a été nécessaire, ou notre première condition morale est-elle seule-

ment une sorte d'état embryonnaire? Est-ce d'ailleurs par une influence surnaturelle que le Christ nous élève à une vie supérieure, ou n'est-ce que par l'ascendant de l'exemple? Il serait peut-être dangereux de trop chercher à préciser sur ces points l'opinion de M. Bunsen. Je me permettrai seulement un rapprochement : dans la pensée des catholiques, le Christ est presque exclusivement la victime qui a acheté le pardon de tous; dans celle des protestans, il est le sauveur qui offre en même temps le pardon et la régénération. Pour M. Bunsen, ce n'est plus ni l'idée de pardon, ni celle de régénération qui sont au premier plan : il aime à employer un langage qui offre plutôt à l'esprit l'image d'un progrès et d'une croissance continue que celle d'une réhabilitation. Le Christ, comme le présente M. Bunsen, est avant tout l'accomplissement des aspirations et des prophéties du passé et la porte des destinées futures; il est l'échelon qui conduit à la vie supérieure, à la période dernière où le principe divin de notre être, après avoir de plus en plus étendu ses conquêtes sur l'élément charnel, finira un jour par l'anéantir sur la terre, et où l'humanité deviendra ainsi la pleine expression de la pensée de Dieu. A cet égard, M. Bunsen ne met aucune limite à ses espérances. La perspective de cette espèce de millénium, de cette divinisation future de l'univers, est plus pour lui qu'une certitude; elle est la conviction d'où découlent toutes ses convictions, car l'œuvre de spiritualisation commencée par l'incarnation du Verbe ne saurait être interrompue par les hommes. Pour qu'elle se poursuivît sans relâche et n'eût d'autre terme que sa réalisation parfaite, le Christ en partant a laissé derrière lui l'Esprit saint, l'esprit de force et de lumière qui a été promis à l'église, et qui jusqu'à la fin des temps doit demeurer partout où plusieurs fidèles seront réunis pour prier.

En suivant ainsi la pensée divine comme elle se manifeste dans l'humanité, nous avons quitté la sphère cosmogonique proprement dite. C'est dans l'ordre moral, ou, pour parler la langue de l'auteur, dans l'ordre anthropologique et historique que nous sommes entrés, et là encore Dieu s'est montré à nous sous un triple aspect, que M. Bunsen définit toujours par les mêmes termes, *Père*, *Fils* et *Saint-Esprit*, mais en donnant à ces termes une signification grosse de conséquences. Par le Fils, il entend également le Christ et l'homme individuel, le Christ comme l'incarnation complète du Verbe, l'homme comme sa manifestation plus ou moins imparfaite; par l'Esprit saint, il veut dire l'église ou l'ensemble des croyans, l'humanité ou l'ensemble des hommes. Peu importe qu'au premier abord on ait quelque peine à saisir comment cette troisième personne qui, en Dieu, est l'existence consciente ou l'unité de l'*être* et de la *pensée*, se trouve représentée dans la sphère historique par la société totale

des chrétiens et par la totalité des hommes. Ce que M. Bunsen veut affirmer par là et ce qu'il énonce très catégoriquement, c'est que le régime démocratique est seul de droit divin dans la communauté chrétienne; c'est que le don de connaître la vérité n'a point été réservé à un homme spécial, ni à aucune caste sacerdotale distincte des croyans ordinaires; c'est que la totalité des fidèles laïques est l'organe de l'Esprit saint, et que l'union de Dieu et de l'homme, que l'unité de la raison humaine et de la raison infinie ne se manifeste et ne se réalise que dans la conscience collective et unanime des chrétiens. En somme, on se tromperait du tout au tout en jugeant sur l'apparence que M. Bunsen est purement un penseur perdu dans les abstractions. Il a une intention très arrêtée, qui sait parfaitement ce qu'elle veut, et qui veut s'appliquer dans la vie quotidienne comme dans les moindres détails du culte, dans les institutions civiles comme dans la constitution de l'église. Seulement l'homme positif chez lui est doublé d'un métaphysicien allemand, et il nous en donne des preuves très curieuses. Convaincu par exemple que le véritable sens du christianisme s'est surtout obscurci par suite des fausses interprétations auxquelles les formules sémitiques de l'Écriture ont donné lieu, il a entrepris de traduire ces métaphores et ces sentimens d'une autre race dans la langue abstraite et logique des fils de Japhet. *Traduire* ici n'est point employé au figuré; il s'agit à la lettre de tableaux synoptiques où l'auteur a transcrit sur une colonne les passages de l'Évangile qui ont trait à la Trinité et aux desseins de Dieu sur l'humanité, tandis que dans une autre colonne il en présente l'équivalent philosophique. Et ce n'est pas tout: il a courageusement rédigé encore une sorte de glossaire dans lequel les principaux termes de l'Ancien et du Nouveau-Testament sont expliqués par les idées qui leur correspondent dans la pensée moderne. Nous connaissons déjà le sens japhétique des mots *Père* et *Fils; Satan* ou le *démon* a pour synonyme l'*égoïsme*, le principe personnel et terrestre; la *vie éternelle*, où l'on entre par le Christ, signifie le triomphe en nous du principe spirituel, dont le propre est d'être infini, éternel, au-dessus du temps et de l'espace.

Dans cette philosophie, il y a beaucoup de choses dont la théologie moderne n'accepterait pas la responsabilité. En réalité, M. Bunsen ne garde guère de la théorie protestante qu'une foi mystique, qui s'allie assez étrangement avec la croyance rationaliste que l'intelligence et la conscience naturelle sont pour nous les interprètes de la pensée divine. Supprimez le dogme du salut gratuit et de l'impuissance humaine; supprimez l'idée que l'homme, pour trouver le repos, aurait besoin d'effacer ses fautes et de se purger des vices qui les lui ont fait commettre, et que cependant il se sent incapable de se donner lui-même ce qui lui est indispensable; supprimez le par-

don et la régénération : dès lors il n'y a plus de protestantisme, et suivant les protestans il n'y a plus de christianisme. Si l'homme n'est pas impuissant à expier et à se sanctifier, l'intervention de Dieu sur la terre n'a pas de raison d'être, et la religion de la rédemption a perdu ce qui lui donnait prise sur nous, ce qui en faisait le complément de notre humanité. Eh bien! c'est cette idée que M. Bunsen supprime, ou peu s'en faut, par le rôle immense qu'il donne à la volonté et à la liberté. Il est moins frappé de ce que la théorie protestante a de profond comme expression du fait réel de l'âme humaine que de ce qu'elle laisse à désirer comme système moral et comme moyen de direction. Il voit surtout une difficulté qu'elle ne tranche pas : celle du devoir, celle des efforts que nous sommes tenus de faire contre nos penchans. Comment parler du devoir, quand on ne reconnaît pas d'autre sainteté valable que la régénération de l'âme, que la possession d'une nouvelle nature morale instinctivement portée à tout bien? Le devoir suppose une lutte, une nécessité que l'on s'impose à contre-cœur, et c'est ne pas être régénéré que d'avoir encore de mauvaises inclinations à surmonter. Le protestantisme part d'une victoire déjà remportée; à ceux qui ne peuvent point se passer du devoir, il n'a rien à dire, sinon qu'ils n'ont pas encore la foi qui change le cœur, et que cette foi, il faut qu'ils l'obtiennent. M. Bunsen, au contraire, insère dans le dogme même la nécessité de la lutte et l'action incessante de la volonté, qui est toujours obligée parce qu'elle est toujours libre. Les œuvres, dans son système, ne sont plus seulement ce qui *découle* de l'état de grâce que la foi seule procure; la détermination d'agir et l'immolation en nous du mauvais principe d'action sont cause et partie intégrante de cet état. A proprement parler, on n'est plus sauvé par les seuls mérites du Christ : le Christ a ouvert la voie, il a enseigné et accompli en lui-même le sacrifice modèle, le parfait triomphe de la nature divine sur la nature humaine; mais il s'agit pour chaque homme de réaliser de son côté une semblable victoire. Le vœu d'immoler notre personnalité est le seul baptême efficace, et ce qui nous rend chrétien, ce n'est pas précisément une conversion subie et qui s'effectue à un moment donné, c'est une oblation de tous les instans, c'est l'accomplissement quotidien de notre renonciation à l'égoïsme et de notre serment de fidélité à l'Esprit.

Jamais certainement aucune doctrine protestante n'avait eu des tendances aussi pratiques, et cependant M. Bunsen conserve, en l'exaltant encore, tout le spiritualisme qui, chez les protestans, s'est appuyé sur la doctrine du salut par la foi seule. Nul n'est plus éloigné que lui de se rejeter sur la doctrine opposée des bonnes œuvres, de ne pas lever les yeux au-dessus de la rectitude de la conduite. Il va jusqu'à ouvrir devant l'homme la perspective de la

perfection infinie : le but qu'il lui propose, c'est de monter au sommet de l'échelle des êtres, d'arriver pour ainsi dire dès ici-bas à la vie éternelle. Nul non plus n'est moins disposé que lui à revenir à l'idée d'une loi; je ne sache pas de plus belles pages, je n'en connais point qui respirent autant l'ivresse des hautes aspirations que celles où il retrace la lutte de l'église contre le parti judaïsant, contre cet esprit juif qui n'avait jamais pu combler la distance de l'homme à Dieu, et qui « menait tout droit à la servitude morale, en ne considérant le Créateur que comme un pouvoir et un maître. » Déjà, dit-il, sous l'influence de la libre inspiration, il s'était fondé quelque chose comme une société : les sentimens chrétiens avaient spontanément enfanté un mariage chrétien, une paternité chrétienne, un nouvel ensemble de rapports publics et privés. Convenait-il de prévenir les rechutes en rendant à jamais obligatoires ces coutumes déjà établies et en les enjoignant comme une partie du culte exigé? D'honnêtes esprits le pensaient. Honnêtetés aveugles et cœurs pusillanimes! Ils ne comprenaient pas que, pour empêcher les individus de s'égarer dans leurs voies, ils proposaient d'étouffer en eux la vie de l'âme. S'engager sur cette pente, c'eût été décider que la religion du Christ ne serait qu'un rituel et un règlement social; c'eût été condamner le chrétien à être l'esclave d'une autorité qui l'aurait empêché d'être fidèle à sa conscience; c'eût été vouloir qu'il ne fût plus un être moral, un être constamment mû par son propre sentiment du devoir moral.

Donc liberté entière dans le devoir, activité incessante sous l'inspiration de la conscience personnelle christianisée par la foi, à chacun le privilége et l'obligation de soumettre son âme à l'Esprit, pour s'efforcer ensuite de réaliser dans ses actes ce que l'Esprit lui dicte à lui-même, et, comme condition première de ce christianisme vivant, la liberté complète de la pensée chrétienne, de la raison appliquée à l'interprétation des Écritures et à la spéculation philosophique, voilà en quelques mots la théorie de M. Bunsen. « Qui peut s'imaginer, demande-t-il avec dédain, que l'on guérira la misère de notre temps, et que l'on relèvera le christianisme de son affaissement en redoublant de sévérité pour sommer les peuples et les individus de faire tout ce que le clergé a ordonné, ou est en train d'ordonner, ou pourra plus tard ordonner, avec promesse du ciel pour ceux qui le feront et menace de l'enfer pour ceux qui ne le feront pas? » Sa conviction à lui est diamétralement opposée. C'est à l'asservissement des intelligences, c'est aux confessions de foi, aux conciles d'évêques et à tous les pouvoirs qui, pour diriger les individus, les ont habitués à ne pas consulter leur oracle intérieur, qu'il fait remonter comme à leur source l'incrédulité des temps modernes et la désorganisation sociale qui en est sortie; c'est par l'abolition

du servage spirituel, par la suppression de toutes les législations et de tous les législateurs terrestres qui se sont placés entre le chrétien et Dieu, qu'il espère rendre les âmes à la suprématie de l'Esprit saint. Et cependant M. Bunsen est clairement un homme de ferveur encore plus qu'un croyant de tête; là même est son titre d'honneur. Tout en désirant ce que désiraient les Wesley, les Spener et les autres apôtres de la religion du cœur, il n'a pas leur côté exclusif. Un besoin chez eux étouffait l'autre, et pour accroître l'intensité des sentimens, ils tendaient plus ou moins à sacrifier les intelligences en les détournant de la discussion des doctrines, tandis que M. Bunsen, avec sa nature plus ouverte de tous les côtés, vise précisément à ranimer les affections en réveillant l'activité des pensées. Il demande l'indépendance de la raison, parce que l'examen empêche d'oublier. Il veut que le christianisme soit le domaine où s'exercent toutes nos forces intellectuelles, qu'il soit la philosophie où se condensent toute notre expérience et toutes nos conceptions, et cela afin que la foi pénètre dans les volontés et dans les consciences par toutes les avenues des esprits. « C'est ravaler la révélation, écrit-il, que de la traiter comme une vérité tout externe, qui ne laisse rien à faire à l'homme, et qui, selon le mot d'un adorateur de la lettre, eût pu tout aussi bien être octroyée à un chien, si tel eût été le bon plaisir de Dieu. » — « La révélation, ajoute-t-il ailleurs en répétant une parole du révérend Maurice, ne fait pas la vérité, elle n'en est que l'énonciation. » Mais est-il certain que la raison, entièrement livrée à elle-même, s'accordera dans ses conclusions avec l'Évangile? Pour M. Bunsen, il n'y a pas même place au doute. Supposer qu'il en puisse être autrement, c'est manquer de foi, c'est nier que le christianisme soit la vérité, puisque, *s'il est vrai, il ne peut être contraire à la raison*. On ne saurait rien désirer de plus rationaliste : cela revient presque au vieil axiome que tout ce qui est inconcevable pour notre raison est par là même convaincu d'être l'absurde, l'impossible, le déraisonnable absolu.

Seulement, comme l'ajoute encore M. Bunsen, cette indépendance de la pensée individuelle exige d'autre part un retour sérieux aux mœurs fraternelles de la congrégation. Il n'y a qu'un moyen de rendre à la spéculation ses droits légitimes sans qu'elle compromette l'accord et la charité; ce moyen, c'est de reconstituer le christianisme collectif et agissant, c'est de renouer entre les chrétiens isolés un autre lien d'union en faisant d'eux à chaque instant de véritables collaborateurs, en leur rendant un ensemble de droits et de devoirs ecclésiastiques qui les appellent journellement à délibérer en commun, à poursuivre en commun une même fin. L'esprit d'isolement est le schisme universel de notre époque; il est nécessaire que le baiser de paix et la communion redeviennent une vé-

rité, que la masse aujourd'hui disséminée des croyans se réorganise comme société en commençant dans la congrégation son travail de cohésion. Tout d'abord le culte doit de nouveau servir à mettre les membres du même groupe en rapport intime les uns avec les autres, à donner part à tous dans la vie de chacun en rattachant les événemens et les devoirs domestiques aux prières publiques de la communauté. Ainsi, à l'égard du baptême des enfans, M. Bunsen se prononce contre l'usage qui en fait comme une cérémonie clandestine. Il souhaiterait que chaque année quatre dimanches fussent réservés pour un service baptismal. Ces jours-là, et rien que ces jours-là, tous les enfans nés depuis le dernier service seraient solennellement présentés à l'église, et leur réception, ainsi que l'engagement pris par les parens de leur donner une éducation chrétienne, formerait le fond de l'office, auquel la congrégation entière serait appelée à se joindre. En dehors du culte spirituel, qui associe les fidèles par un même vœu d'amour envers Dieu et d'amour pour les hommes, M. Bunsen réclame également l'association pour tout ce qui rentre dans le culte pratique, c'est-à-dire dans l'accomplissement de ce vœu. Il regarde comme un des grands événemens de notre temps l'établissement des diaconats de femmes et des missions intérieures, qui ont déjà ouvert la voie vers une nouvelle ère où l'assistance des pauvres, le soulagement des malades et toutes les autres formes de la bienfaisance seront littéralement des fonctions de la vie congrégationiste. Les synodes de l'église unie d'Allemagne, avec le rôle qu'y joue l'élément laïque, lui semblent encore une innovation de la plus haute portée, en ce sens surtout qu'ils préparent une réforme plus large qui rendra aux congrégations l'administration de leurs propres affaires, et qui transformera ainsi le troupeau passif du prêtre en une corporation pensante et responsable, sans cesse occupée de ses intérêts religieux.

Ici encore, pour organiser comme pour raviver, c'est en la liberté que M. Bunsen met toute sa confiance. Autant que les anciens puritains, il entend que l'église soit réellement une communauté de saints, et que nul n'y entre ou n'y demeure s'il n'est dévoué au pacte de la société, et s'il n'y conforme sa conduite. Toutefois la question de la discipline, remarque-t-il, a été rendue insoluble par le développement du pouvoir clérical. Si, comme les puritains, on prétend obliger tous les fidèles à la sainteté en donnant aux ministres le droit de surveiller, d'admonester et d'excommunier, on tombe dans un régime d'inquisition qui pousse à l'hypocrisie, et qui exclut la faiblesse repentante, en même temps qu'il se rend insupportable par sa tyrannie. Si en raison de ces dangers de la sévérité on relâche la discipline, on affaiblit chez tous la voix de la conscience; à la place d'un système impraticable, on a un système

malhonnête qui fait de l'église un mensonge, et qui ne peut plus contribuer à élever les individus et les peuples au sentiment de la responsabilité morale. Pour que la congrégation puisse devenir ce qu'elle doit être, pour qu'elle soit effectivement un bataillon sacré de croyans unanimes dans leur foi, sincèrement confédérés en vue de la mettre en pratique, chacun de son côté et tous par leurs efforts conjoints, il faut d'abord que l'association ne se recrute que par des adhésions volontaires; il faut ensuite qu'à chaque instant la volonté de tous ses membres détermine seule la foi et la règle qu'ils sont tenus d'accepter sous peine de renoncer à l'association.

En conséquence, plus d'église d'état et plus de loi civile qui enjoigne le baptême ou l'acceptation d'un formulaire quelconque, plus d'autorité sacerdotale qui accapare le privilége de dicter aux laïques une loi religieuse qu'ils n'ont pas votée eux-mêmes d'après leurs convictions, plus de hiérarchie générale qui, pour plier toutes les congrégations à l'uniformité, enlève à chacune d'elles la liberté de sa propre conscience. Ce n'est pas à dire pourtant que dans ses plans M. Bunsen soit aussi entier qu'on pourrait le supposer souvent d'après ses paroles. En réalité, il n'abandonne pas l'individu à lui seul, puisqu'il pose en principe que c'est la congrégation ou, comme il dit, la conscience collective qui est l'interprète de l'Esprit saint. D'ailleurs il conserve un épiscopat mitigé : il propose que les paroisses forment des groupes ou petites églises, ayant chacune un président nommé plus ou moins directement par l'ensemble des fidèles et chargé d'administrer en chef, sous la surveillance de l'assemblée générale. Mais quant à ces petites églises, elles sont entièrement laissées à la merci de la folie ou de la sagesse, de l'esprit de foi ou d'incrédulité qui pourra dominer chez la majorité de leurs membres, car même en matière de dogme la puissance législative ne doit appartenir qu'à la communauté. D'un autre côté, entre ces divers états souverains, M. Bunsen ne laisse subsister aucun lien obligatoire, aucune autorité qui offre une garantie contre les conflits, si les congrégations tendaient à entrer en conflit. La province ecclésiastique doit avoir pour unique base de libres conférences régularisées par des synodes où siégeront à la fois les évêques, les délégués du clergé et les représentans laïques des paroisses. La nation religieuse de même ne saurait être qu'une fédération entre les diverses communions chrétiennes, fédération entretenue par une même liturgie acceptée de tous, mais acceptée seulement avec faculté pour chacun d'omettre les passages relatifs à des questions controversées.

Et ce n'est encore là qu'une faible partie des résultats que M. Bunsen attend de la liberté chrétienne. Nul n'a jamais été plus pratique que lui : l'application du christianisme comme il la conçoit

va bien au-delà de tout ce qu'avait rêvé le moyen âge, de tout ce qu'il avait tenté d'accomplir par la suprématie universelle du pouvoir spirituel. C'est l'homme entier que M. Bunsen enveloppe dans le christianisme pour faire cesser la lutte intérieure qui l'épuise. Au moral, nous avons tous un peu la maladie de Bright : notre âme s'est scindée. A côté du croyant qui peut se trouver en nous, il y a un savant incrédule, un penseur, un commerçant, un poète qui ont chacun sa loi à part, un citoyen qui ne reconnaît plus la morale que la conscience enjoint pour la conduite de l'individu. Ce chaos que nous portons dans notre sein, l'ambition, l'espoir de M. Bunsen est de le ramener à l'harmonie; il aspire à reconstruire des organismes parfaits en replaçant l'inspiration chrétienne au centre de notre être et en faisant d'elle le mobile premier de nos pensées, de nos sentimens, de toute notre activité. Pour lui, il n'existe pas de distinction entre le temporel et le spirituel; il n'existe pas de domaine politique ni de domaine religieux, pas d'œuvre qui soit de l'église ni d'œuvre qui soit de l'état. « La seule œuvre divinement bonne est de vivre dans la foi et de remplir dans la foi la tâche qui nous est assignée, qu'elle soit en haut ou en bas, qu'elle soit celle du prince ou du philosophe, de l'homme d'église ou du cordonnier. Et de même que la réalisation de l'esprit chrétien est plus complète dans le mariage que dans la vie solitaire, plus complète dans la congrégation que dans la famille, ainsi en est-il dans la nation comme nation, au moyen d'un état constitué chrétiennement. » Jusqu'où s'étend le sens de ces paroles, M. Bunsen ne nous permet pas de le méconnaître. Il ne veut pas dire seulement que notre foi religieuse doit aussi nous diriger dans notre vie publique : il est persuadé que la liberté civile est une partie inhérente du christianisme, et que la communion des enfans de Dieu, révélée par le Fils et voulue par le Père, ne sera point une vérité tant qu'il y aura des gouvernans et des gouvernés, « tant que l'empire de la force et de la crainte, comme celui de l'égoïsme et de la volonté personnelle, n'aura point été détruit dans nos régimes sociaux pour faire place au seul empire de l'amour et de la vérité, de la loi intérieure et de la liberté intellectuelle. » Comment doit s'établir ce règne public de l'Évangile? M. Bunsen ne prétend pas le préciser : il n'a rien de ces réformateurs qui se présentent avec une recette pour transformer à vue les sociétés; seulement il tient pour certain que les lois de l'univers et le plan divin, comme ils se sont révélés dans le passé, annoncent et réclament une ère future où « le Christ, après s'être fait homme, se fera humanité. » Sa foi chrétienne, on l'a vu, est une foi sans bornes en un progrès dont le but nécessaire est la perfection suprême : il croit qu'en créant la terre et en lui donnant l'Évangile, Dieu a voulu que l'Esprit saint arrivât de conquête en conquête à

la posséder tout entière, et l'heure lui semble venue où les peuples sont comme sommés d'obéir à cette invincible volonté en *christianisant* enfin leurs institutions, leurs législations, leurs caractères nationaux. Au sein de nos sociétés européennes, la désorganisation, longtemps masquée comme une gangrène intérieure, a éclaté de toutes parts, et pour qui veut ouvrir les yeux, elle a écrit en gros caractères la condamnation de notre philosophie politique : elle a démontré que nous avions tenté l'impossible en cherchant à édifier nos constitutions sur l'intérêt général bien interprété par l'expérience, et qu'il est aussi insensé d'espérer unir les hommes par l'égoïsme collectif que par l'égoïsme personnel. Les nations sont libres aussi bien que les individus; mais les desseins de Dieu veulent passer, et ils passeront sans porter atteinte à la liberté : ils passeront par cela seul que les germes de mort finiront par porter leurs fruits de mort, et que les sociétés qui s'obstineront à s'organiser au moyen du principe de toute désorganisation seront tuées par leur propre aveuglement.

Pour porter la question sur un terrain plus familier, M. Bunsen s'inscrit en faux contre la sagesse de notre temps, qui s'imagine avoir réglé les rapports de la religion et de la société civile en proclamant la séparation de l'église et de l'état, c'est-à-dire en posant face à face un état sans religion et une religion sans influence sur la marche de la société. Il ne veut pas que le pouvoir ecclésiastique commande au magistrat, ni que le pouvoir politique régente les consciences; mais, pour empêcher à la fois ces deux tyrannies, le moyen auquel il s'arrête est d'anéantir l'autorité sacerdotale, de restituer d'abord à la communauté chrétienne la liberté qui lui a été enlevée, et d'étendre ensuite la même liberté à la communauté civile. Que les fidèles réunis en congrégation redeviennent les seuls arbitres de leur propre croyances, que les mêmes hommes qui en qualité de citoyens nomment leurs députés élisent aussi en qualité de chrétiens leurs évêques et leurs ministres, que la règle, en matière ecclésiastique comme en matière politique, procède librement de ceux qui doivent s'y soumettre : de cette façon, l'antagonisme de l'église et de l'état cesse d'exister. Il n'y a plus qu'une seule et même nation qui siége tour à tour en synodes et en parlemens, qui s'administre ecclésiastiquement et civilement sous l'inspiration des mêmes sentimens et des mêmes convictions, qui des deux côtés poursuit le même but en se donnant pour lois les obligations qu'elle veut s'imposer pour obéir à sa conscience. De la sorte, le parlement n'est qu'un organe par lequel la nation religieuse applique incessamment sa foi, et la porte est ouverte pour que le règne de Dieu arrive dans la vie commune et publique des peuples aussi bien que dans les âmes individuelles. Sur ce point,

je laisserai cependant les idées de M. Bunsen dans le vague où il les laisse lui-même, en observant qu'il ne faudrait pas les confondre avec celles d'un homme qui a été son ami de cœur et d'intelligence, qui s'est fait aussi un nom par l'ardeur avec laquelle il réclamait l'identification de l'église et de l'état. Le docteur Arnold, car c'est de lui qu'il s'agit, voulait que la société adoptât les principes de l'Évangile, et qu'en matière civile au moins elle usât de la force des lois pour prohiber les actes opposés à ces principes. M. Bunsen au contraire repousse sous toutes ses formes la protection de l'église par la police; il parle de la conversion de Constantin comme d'une époque funeste, parce qu'elle nous a valu les religions d'état, la ligue entre l'épée et la mitre, entre Babylone et Jérusalem. Or, pour lui, ce double despotisme est la grande apostasie qui a jeté le monde hors des voies du christianisme. Le pouvoir matériel une fois mis à la place du pouvoir de l'Esprit saint, il n'est rien resté de la religion morale que le Christ était venu enseigner aux hommes. Pour résumer d'un mot les idées de M. Bunsen, l'auteur de *Christianity and Mankind* n'a foi qu'en la liberté; il a condensé lui-même son *credo* dans ces quelques paroles : « Entre les individus comme entre les sectes et les nations, l'harmonie ne saurait être établie que par le grand principe de la réforme et par le régime de liberté politique qui en est sorti. Ce grand principe, c'est la responsabilité morale individuelle, fondée sur la foi individuelle au Christ. Une telle foi en effet engendre nécessairement le sentiment de responsabilité; le sentiment de responsabilité produit l'empire sur soi, l'empire sur soi permet et amène la liberté politique, et cette liberté politique est la seule sauvegarde en même temps qu'elle est le fruit de la liberté religieuse. Les deux libertés ensemble rendent possible la tolérance matérielle sans indifférence, et préparent le temps où la divine charité doit seule régner en souveraine sur la terre. »

## III.

En cherchant à rendre compte de ce vaste système de philosophie religieuse, je n'ai pu donner qu'une faible idée de ce qui en fait pourtant le caractère le plus saillant : je veux parler de la riche et puissante nature qui s'y reflète. On sent que les opinions de l'auteur ne sont pas de simples jugemens, qu'elles adhèrent à tout l'ensemble de ses affections, de ses volontés et de ses sentimens moraux. M. Bunsen est sorti victorieux de la bataille de la vie : il a su conquérir l'unité de son être; il est parvenu à concilier entre elles ses diverses facultés pour se créer une véritable individualité, et dans tout ce qu'il dit on le retrouve tout entier; sous ses moindres paroles, on devine une pensée intérieure qui a l'infini de l'âme hu-

maine. Quant à sa doctrine en elle-même, elle a de quoi attirer à la fois les esprits philosophiques, les consciences honnêtes et les jeunes enthousiasmes qui se plaisent aux espérances sans limites. En appuyant peu sur la déchéance originelle, en présentant surtout le Christ comme l'initiateur des destinées futures, en faisant également appel aux aspirations mystiques et aux énergies actives, en accordant par-dessus tout à la raison autant d'autorité et de liberté qu'elle en a jamais pu ambitionner, il a certainement donné une interprétation du christianisme qui, au point de vue théorique, est plus facile à admettre que les anciennes théologies. Mais si l'on envisage son système au point de vue d'une application possible, alors, au lieu d'un corps d'idées qui s'accordent exactement entre elles, on a devant soi un plan qui est loin de s'accorder aussi bien avec les nécessités de ce monde. M. Bunsen a beau suivre la méthode historique, il ne s'appuie qu'en apparence sur le témoignage des faits. En réalité, il est par instinct un penseur *à priori*, un idéaliste qui part de ses propres idées pour décider ce que doivent être les faits. Devant le tribunal de la raison, qui juge de l'avenir d'après le passé, ses conclusions ne se tiennent pas debout. Sa logique se réduit littéralement à ceci : sous prétexte que le faux christianisme et la fausse uniformité qui résultent de la contrainte sont le contraire de la religion et de l'unanimité véritables, qui proviennent de la conviction et de l'amour, l'auteur de *Christianisme et Humanité* commence par faire disparaître toutes les autorités et les législations, et il se borne ensuite à espérer que la foi et la charité ne pourront manquer de régner d'elles-mêmes dans les âmes, du moment où on ne fera plus rien pour en chasser la discorde et l'incrédulité. En d'autres termes, il raisonne comme ont raisonné tant d'enthousiastes politiques, tant de frères du libre esprit, qui ont rejeté sur les lois la faute des égaremens qu'elles cherchaient à prévenir. Tous les moyens qui ont été imaginés pour empêcher les hommes de céder aux entraînemens de leur ignorance ou de leurs vices lui apparaissent seulement comme des usurpations qui les ont empêchés d'être gouvernés par leur conscience et leur raison, et il croit qu'il suffit d'en finir avec toutes ces précautions organisées contre les mauvaises inspirations pour que nous soyons assurés d'avoir les bonnes inspirations et de n'obéir qu'à elles. A vrai dire, M. Bunsen est tout absorbé par la préoccupation de raviver la foi, et, les yeux tournés vers ce but, il a pleinement raison de soutenir que les formulaires et les directeurs qui veulent dicter la vérité en enlevant aux individus la liberté de se former leur propre conviction finissent infailliblement par amener l'indifférence universelle; mais sur l'autre côté de la question, c'est-à-dire sur la constitution qui convient à l'église, il s'en tient à la croyance que nulle constitution n'est nécessaire. Il est convaincu que Dieu veut

le triomphe final et universel du principe spirituel dans l'humanité, et que la volonté du Tout-Puissant est certaine d'être la plus forte. Si c'était là une erreur et si la vérité était par hasard, je ne dirai pas du côté de ceux qui nient, mais de ceux qui comprennent autrement l'Esprit saint; si elle était du côté des chrétiens aux yeux desquels l'Esprit est surtout l'influence qui touche et gagne le cœur, tandis que c'est plutôt l'Écriture et l'enseignement humain qui sont chargés de communiquer la vérité, tout le système de M. Bunsen tomberait en pièces. A juger d'après l'expérience, répéterai-je, il n'y a que trop lieu de présumer que toutes ces congrégations et ces individualités indépendantes, toutes ces petites sociétés livrées au vote des majorités, ces mille molécules dégagées de tout lien obligatoire et rendues à leurs seules affinités, courraient grand risque d'écouter souvent l'esprit qui n'inspire pas l'union, la raison qui ne pousse pas à l'Évangile.

Je ne veux point oublier toutefois que le passé ne sait pas tout et ne peut pas tout prophétiser. L'avenir n'est pas uniquement une reproduction, il est aussi un avénement, et quand il est question de ce que les hommes *peuvent devenir* un jour, on n'est plus dans le domaine du jugement : on est dans la sphère légitime du sentiment, dans celle où l'on a droit, où l'on est même forcé de tirer ses espérances de ses désirs et ses volontés de ses tendances, sous peine d'être condamné à rester dans l'indécision. Le rêve de M. Bunsen ne se réalisera-t-il donc jamais? Ne viendra-t-il pas un temps où, sans que les individus renoncent à leur liberté, leur conscience suffira pour les bien conduire, où il ne sera plus nécessaire que des multitudes soient soumises à une loi qu'elles n'ont pas faite, où les sociétés seront capables de fonctionner harmonieusement sans qu'il soit besoin d'une administration dont l'efficacité soit garantie par les vices même des administrateurs, par l'intérêt qu'ils ont, comme caste distincte, à soutenir la législation et le gouvernement auxquels sont attachés leur bien-être et leur importance sociale? Ne viendra-t-il pas un temps où l'humanité en un mot ne sera plus dans le terrible dilemme de subir des pouvoirs qui lui enlèvent le droit d'obéir à sa conscience, ou de n'user de sa liberté que pour se rendre la vie impossible? Heureux ceux qui croient! Pour ma part, je sens péniblement qu'en tout cas nous sommes loin de cette ère heureuse; mais ce n'est pas une raison pour que l'espérance ne soit pas bonne aussi et n'ait pas son utile mission ici-bas. Les uns, avec plus d'intelligence que d'imagination, sont portés à se rendre compte des mobiles qui jusqu'à ce jour ont déterminé les actions humaines; les autres accomplissent peut-être une tâche plus noble en imaginant, sous la dictée de leurs aspirations, un idéal qui les satisfasse mieux que la réalité du moment, et en travaillant ainsi à développer chez

leurs semblables les désirs et les sympathies qui leur ont suggéré à eux-mêmes leur espérance.

Quoi qu'il doive en être de l'avenir, il y a quelque chose qui plaît souverainement : c'est de voir qu'un vieillard, un diplomate longtemps en contact avec le monde, ait conservé tant de confiance dans la nature humaine. Nous n'avons pas manqué d'hommes qui n'ont rien redouté de la liberté poussée jusqu'à la suppression de tout gouvernement, de toute loi imposée; mais s'ils avaient tant d'assurance, c'est qu'ils ne craignaient pas que les individus fussent gouvernés par leurs intérêts et leurs appétits, c'est qu'ils ne voyaient là ni mal ni danger, ni dégradation ni menace de désordre. Cette confiance-là n'est pas celle dont je parle; je parle de celle qui consiste à croire en l'excellence de la nature humaine, à croire qu'au fond le mal n'y est qu'un accident, que l'amour du bien et le dévouement y prédominent sur l'égoïsme et la vanité, et qu'abandonnée à ses instincts, elle revient toujours à écouter sa sagesse et sa conscience plutôt que son bon plaisir, plutôt que ces mêmes intérêts et ces mêmes penchans par lesquels les autres optimistes ne trouvent nullement à craindre qu'elle se laisse diriger. Comment se fait-il que cette espèce de foi ne se rencontre guère que chez les hommes de race germanique? A quoi tient-il que les extravagances de l'Angleterre et de l'Allemagne aient été des excès d'espoir et d'enthousiasme, tandis que les nôtres ont été des excès de doute et de défiance? D'où vient que nos voix françaises n'expriment que des découragemens, des projets inventés pour mettre le bien-être de chacun à l'abri de la malice des voisins et des pouvoirs, tandis que dans les voix allemandes on entend comme des âmes pleines d'avidités, d'ardeurs et de prédilections, qui veulent, en dépit de leur science, rêver leur idéal suprême et en faire leur croyance?

Pour M. Bunsen en particulier, il est bien certain que chez lui cette disposition à la confiance, à l'illusion si l'on veut, ne peut pas être attribuée à un défaut d'expérience ou de jugement. Ce qu'il dit du christianisme, on pourrait le répéter de sa propre théorie : elle est née précisément d'un sentiment profond de ce qui manque aux hommes de l'époque, du sentiment de leurs égaremens et de leurs misères. Il voit clairement le mal, il ne flatte pas le portrait de l'humanité; seulement tout ce qu'il a observé, tout ce qu'il sait ne l'empêche pas de se faire la plus haute idée de l'homme tel qu'il peut être et sera un jour. Sans doute cela tient à ce que l'expérience et les connaissances de son jugement ne sont point ce qui contribue le plus à déterminer ses idées sur l'avenir et sur le possible, et sans doute aussi cela indique un caractère où la conscience et les affections jouent le premier rôle, une espèce d'organisation qui, quelle

que soit la force de son intelligence, a encore une force plus grande pour aimer et s'indigner, pour imaginer et vouloir, si bien qu'en définitive elle se trouve toujours comme contrainte à croire ce qui lui inspire le plus d'amour, à tenir pour vrai et possible ce qu'elle imagine de plus noble, ne fût-ce que pour pouvoir ensuite le vouloir, le glorifier et le propager, ne fût-ce que pour pouvoir employer toutes ses forces à le faire aimer des autres hommes, à tenter d'en amener la réalisation. Si je ne me trompe, il y a là un trait national qui peut aider à comprendre cet esprit particulier que j'ai tâché de faire ressortir dans la théologie nouvelle. A côté de la France, chez qui l'intelligence prédomine, en partie parce qu'elle est plus indifférente, l'Allemagne a foi parce qu'elle s'enthousiasme. C'est bien là l'instinct qui a été chanté par Longfellow dans son *Excelsior :* « en haut! toujours plus haut! » C'est bien là une des causes qui ont produit en Angleterre le gouvernement constitutionnel, celui qui, loin de mettre partout des règlemens à la place des hommes, de peur que ceux-ci n'abusent, met partout avec confiance des agens libres, en s'en rapportant à leurs lumières et à leur bonne volonté. C'est bien là enfin la foi spéculative en la liberté, qui se traduit tout aussi bien dans le protestantisme de Luther que dans la philosophie de Fichte et de Schelling. L'école théologique a pu et dû traiter Kant et ses successeurs comme des adversaires : à son point de vue, ils l'étaient en effet, puisqu'ils plaçaient leur confiance dans la nature même de l'homme au lieu de la placer dans l'influence divine qui régénère. Quoique opposées cependant, les deux conclusions, chacune dans sa direction, ont été déterminées par le même penchant. Que la théologie se fie aux individus à cause de la grâce qu'ils peuvent recevoir, ou que la philosophie s'y fie à cause de ce qu'ils sont par droit de naissance; que l'une supprime toute hiérarchie et tout formulaire parce qu'elle croit l'homme susceptible de devenir impeccable par la foi chrétienne, ou que l'autre fasse du *moi* la source de toute vérité parce qu'elle croit plus ou moins que notre esprit est l'esprit absolu et universel qui arrive à se connaître en nous, l'une et l'autre au fond croient également que l'homme peut posséder en lui-même l'oracle et l'intuition qui dispensent de toute règle extérieure. Des deux côtés aussi, c'est la même disposition à l'espérance sans limites, la même propension à identifier l'idéal et le possible, à penser que le mieux doit être le vrai, que la perfection qui répond à nos plus hautes aspirations est aussi l'expression de ce qui arrivera certainement, de ce qui doit être notre but, parce que cela est notre destinée.

J. MILSAND.

# LA PAPAUTÉ

ET

# LE DROIT IMPÉRIAL EN ITALIE

*Histoire de la Lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, par M. C. de Cherrier, de l'Institut; 2e édition, revue et augmentée, 3 vol. in-8°, 1858.

L'attention publique est sans cesse ramenée sur la question italienne, même après les péripéties soudaines de la guerre et de la paix, par des incidens imprévus qui déroutent les combinaisons des politiques et les efforts des diplomates. Au fond, c'est le principe nouveau du droit populaire qui se met en lutte avec le vieux principe de la souveraineté traditionnelle, c'est la voix d'un peuple qui demande que ses vœux soient comptés pour quelque chose dans le règlement de ses propres destinées. La terre classique des bouleversemens et des convulsions intérieures veut enfin s'asseoir et se fixer, le pays qui s'est tenu si longtemps en dehors du mouvement politique européen réclame aujourd'hui sa place au conseil des nations. Une profonde incertitude règne encore sur la solution finale de la question italienne aussi bien que sur l'organisation future de la péninsule; mais cette incertitude même tient l'opinion dans une sympathique anxiété, car la France ne peut vouloir d'autre prix de ses sacrifices que le bonheur d'une alliée à qui elle se trouve unie par tant d'origines communes.

Un grand mot a été prononcé, celui de confédération italienne, et ce mot répond à un système déjà conçu ou adopté par quelques publicistes éminens de l'Italie moderne; mais, entièrement nouveau

dans les faits, ce système présente par cela même dans son application de graves difficultés. Ces difficultés tiennent plus encore peut-être au tempérament du peuple italien qu'à l'ancienne division politique de la péninsule. Ce qui domine, ce qui explique en effet l'histoire de l'Italie depuis la chute de l'empire romain, c'est une théorie entièrement opposée à la conception fédérative; nous voulons parler de la théorie du droit impérial : droit abstrait, mal défini, invoqué tour à tour par l'Italie contre l'Allemagne, par l'Allemagne contre l'Italie, symbole de grandeur et d'unité en même temps que source de misères et de discordes, si faible qu'il ne put rien fonder, si fort qu'il faut encore aujourd'hui compter avec lui.

Dans sa fameuse circulaire du 29 avril 1859, M. de Buol disait à l'Europe : « L'Autriche est une puissance conservatrice, pour laquelle la religion, la morale et le *droit historique* sont sacrés... La Lombardie a été pendant des siècles un fief de l'empire d'Allemagne. Venise fut donnée à l'Autriche en échange de sa renonciation à ses provinces belges... La domination de l'Autriche sur le Pô et l'Adriatique est un droit solide et inattaquable sous tous les rapports. » Depuis lors, la fortune de la guerre a décidé contre l'Autriche, mais les actes officiels constatent encore que l'Autriche, en faisant la paix, cède ses *droits* sur la Lombardie. Toutefois on ne saurait nier que cette transaction ne soit un pas décisif. Là où l'Autriche représentait l'ancien droit impérial qui a constamment et fatalement pesé sur le sort de la péninsule, elle n'est plus : elle ne subsiste que dans un pays où son autorité est récente, qu'elle ne possède de son aveu que par voie d'échange, et qu'elle a promis de rattacher elle-même à la grande famille italienne. Le droit impérial et la domination étrangère subissent ainsi du même coup un irréparable échec. L'autorité, même modifiée, que l'Autriche conserve dans la Vénétie a dû froisser assurément le sentiment national italien; mais elle aura pour résultat de tenir ce sentiment en éveil, de l'empêcher de s'alanguir après un enthousiasme passager. Enfin ce qui importe le plus, c'est que l'Autriche ne puisse faire pencher en sa faveur l'équilibre des forces, et la première condition de cet équilibre, c'est aussi que les gouvernemens inertes, les souverainetés nominales qui se partageaient le centre de l'Italie se transforment en un état compacte, ayant une vie propre, une autonomie réelle, une direction nationale.

On a dit ici même, et en un certain sens avec raison, que politiquement la situation anormale de l'Italie avant la dernière guerre était un fait tout moderne, que la domination étrangère dans ce pays n'était point fondée sur une possession traditionnelle, sur une légitimité interrompue, puis rajeunie par quelque retour de fortune, mais qu'elle dérivait uniquement du droit tout-puissant de la force.

Assurément l'Autriche, quand elle vint occuper l'Italie du nord en vertu des traités de 1815, n'était plus le vieux saint-empire retrouvant après une longue prescription son prestige au-delà des Alpes. Alors l'empire d'Allemagne avait depuis dix ans cessé d'exister, et personne ne songeait à le rétablir. Historiquement néanmoins, la question italienne se rattache au passé par des liens plus étroits qu'on ne le pense, et il nous paraît difficile de nier que les souvenirs de ce passé aient été sans influence sur la détermination des puissances qui remanièrent à Vienne la carte de l'Europe. L'Italie fut donnée à l'Autriche surtout parce que cette combinaison rentrait dans le nouveau système d'équilibre européen qui prévalait à cette époque, cela est incontestable; mais l'Italie lui fut aussi livrée parce que l'Autriche avait déjà possédé le Milanais à titre de fief impérial, et que, par l'effet d'une habitude invétérée, elle était considérée comme l'héritière naturelle de l'empire germanique. C'est en vertu du droit impérial que Wenceslas avait conféré aux Visconti, Maximilien Ier aux Sforze l'investiture du Milanais; c'est en vertu du même droit que Charles-Quint, à la mort de François-Marie Sforza, s'était emparé du Milanais comme d'un fief dévolu à l'empire, et qu'il en avait investi son fils Philippe II. Ce fut encore en invoquant ce droit impérial qu'après l'extinction de la branche espagnole de la maison d'Autriche, Joseph Ier en 1706, puis Charles VI par le traité de Bade, rentrèrent en possession de la Lombardie et la réunirent au domaine de l'empire. Faut-il donc s'étonner que les traités de 1815, malgré les réclamations du Piémont, aient de nouveau consacré une tradition qui avait dans le passé de si profondes racines?

Pour examiner avec calme et impartialité cette théorie du droit impérial en Italie, considéré dans son origine, dans sa nature, dans son influence sur les destinées de la péninsule entière, il faut s'isoler autant que possible de la polémique quotidienne; il faut écarter du débat tout ce qui a un caractère partiel et transitoire et ne s'attacher qu'à ces faits généraux et continus qui ont traversé les siècles et légué à l'Italie un si lourd héritage. Une étude rétrospective sur un tel sujet n'est donc pas sans opportunité même aujourd'hui; c'est ce que rend évident surtout le nouvel ouvrage, revu et remanié avec une si louable persévérance, où M. de Cherrier expose la lutte de l'empire et de la papauté. Cette lutte inféconde, qui a causé tous les maux politiques de l'Italie, abonde en enseignemens douloureux que l'auteur sait mettre en relief avec indépendance et fermeté. On n'assiste point ici aux investigations d'un archéologue érudit interrogeant des ruines pour ranimer la poussière d'une société disparue; on rencontre un penseur, un historien qui, en présence d'un peuple toujours vivant et debout, cherche à résoudre le problème de ses agi-

tations, à déterminer les causes de sa déchéance, à lui offrir les moyens de se régénérer. Il y a d'ailleurs un ensemble d'études au milieu duquel il convient de placer le livre de M. de Cherrier pour en mieux apprécier la signification et l'utilité. De nombreux travaux se sont produits bien avant les derniers événemens sur les questions qu'agite l'historien de la lutte des papes et de la maison de Souabe. Le célèbre ouvrage du père Tosti sur *la Lega Lombarda*, où le moine du Mont-Cassin, au nom de la liberté, appelait le pape Pie IX à lever le drapeau et à soutenir la cause de l'affranchissement de l'Italie, avait été au-delà des Alpes comme un signal donné, sinon à la science positive, du moins à la polémique nationale. En France aussi, surtout dans ces dernières années, des historiens patiens et sincères ont voulu remonter aux sources, étudier à fond les documens qui, en faisant mieux comprendre le passé de l'Italie, répondent encore aux préoccupations actuelles. Chacun de ces écrivains, après avoir tracé et dégagé la voie dans cette mêlée si confuse et souvent si contradictoire, s'est placé à un point de vue particulier, a développé quelque aperçu nouveau dans l'appréciation du rôle historique de la péninsule. Les uns ont exalté ce rôle outre mesure, les autres en ont diminué peut-être la réelle grandeur; la plupart du moins s'accordent sur ce principe, que l'Italie n'est pas seulement un nom géographique, mais qu'elle mérite d'avoir enfin une existence personnelle, une nationalité distincte. Peu importe que ce droit lui soit acquis à titre de récompense pour avoir initié l'Europe à la civilisation, ou bien à titre de dédommagement pour les longs malheurs qu'elle a subis; peu importe même la part d'erreurs et de fautes qu'on aurait à lui imputer dans la conduite de ses propres destinées. L'énergique expression dont M. Guizot se servait à propos de la Pologne, on peut l'appliquer à l'Italie, on peut dire que *le suicide national ne saurait excuser le meurtre étranger*.

L'Italie, de son côté, a bien prouvé qu'elle voulait revivre dès le jour où elle n'a plus séparé de l'idée d'indépendance le ferme désir d'une rénovation libérale. Elle s'est souvenue de ces paroles écrites à l'heure des revers par un de ses meilleurs citoyens : « Nous savons que l'occasion de reconquérir l'indépendance est peut-être encore éloignée. Nous l'attendrons avec une activité pleine de calme, nous appliquant non point à troubler inconsidérément le repos d'autrui, mais à réformer nos institutions dans ce lambeau d'Italie qu'on nous a laissé, à nous réformer nous-mêmes, à nous rendre dignes d'un regard de la Providence et capables de mettre à profit l'occasion quand elle voudra nous l'envoyer (1). » Cette occasion est venue,

(1) Massimo d'Azeglio, *Programma per l'opinione nazionale*.

et avec elle le moment, pour le parti modéré, de recueillir les fruits d'une résignation si virile, d'une confiance si noblement perspicace. Pour être éclos rapidement sous le terrible feu des batailles, de tels fruits ne sauraient avorter.

Heureuse l'Italie si elle avait toujours pratiqué d'aussi sages maximes! heureuse surtout si dans les temps passés elle n'avait pas rêvé la domination du monde nouveau! Ce monde, une fois constitué, n'aurait pas réagi contre elle en la tenant en dehors du droit public européen. Huit siècles durant, la doctrine de la monarchie impériale a été l'idéal politique de l'Italie, l'illusion pour laquelle elle a abdiqué sa personnalité et manqué toutes les occasions favorables de se donner des limites, des institutions, une patrie. Le souvenir de l'empire romain, de la grandeur romaine, a enivré l'Italie du moyen âge, et c'est aussi ce qui l'a perdue. Elle alimentait ses espérances à la source où elle puisait ses souvenirs :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Tel est le fait de premier ordre qui semble le point de départ de cette éternelle question italienne que l'on cherche à étudier ici sous un jour nouveau. L'examen d'un tel fait se rattache d'ailleurs intimement au plus violent débat qui, avant la réforme de Luther, ait agité le monde chrétien, à savoir la querelle du sacerdoce et de l'empire. Le livre de M. de Cherrier fournit à ce sujet les informations les plus exactes. En suivant d'un peu loin cet excellent guide pour la marche générale des événemens, en le complétant au besoin sur certains points spéciaux, nous voudrions nous attacher à une considération principale, celle de l'influence du droit impérial et de la papauté sur les destinées de l'Italie.

## I.

Au milieu du vaste mouvement des invasions germaines, d'où sont sorties les nations modernes, l'Italie échut d'abord aux Goths, qui s'efforcèrent d'y fonder un royaume; mais l'Italie, encore toute romaine, rejeta ces barbares de son sein, et applaudit à la restauration de l'autorité impériale, accomplie par les victoires des lieutenans de Justinien. Après les Goths, une seconde couche de Germains vint se superposer sur le sol italien. Ces nouveaux conquérans méritaient d'y prendre racine, car ils étaient aptes à recevoir et à s'assimiler la civilisation latine, à opérer la fusion des races, à effacer par de bonnes lois et un bon gouvernement les maux de l'invasion, à devenir enfin avec le temps une puissance exclusivement italienne.

Cependant les Lombards disparurent à leur tour, repoussés par l'inimitié des papes et balayés par les armes de Charlemagne. Le jour où Léon III posa la couronne impériale sur la tête du roi des Francs, le jour où aux acclamations des Italiens il transféra le titre de césar et d'auguste des empereurs grecs aux souverains germains, ce jour-là est une date funeste pour l'Italie. Nous ne croyons pas que le pape ait été inspiré dans cette circonstance par le seul intérêt de son autorité temporelle, naissante à peine et mal affermie; ce serait une cause mesquine pour un événement immense. Cependant, en cherchant son point d'appui au dehors, en annexant à une domination grandiose, mais éphémère, le peuple dont il avait accepté la tutelle politique, le saint-siége assuma une responsabilité redoutable; il est vrai qu'il avait alors le sentiment italien pour complice.

L'unité matérielle de l'empire romain, un moment rétablie par Charlemagne, devint et resta le type adopté par l'Italie, parce qu'elle espérait ressaisir ainsi pour elle-même la suprématie dans le monde, et la papauté put croire qu'elle servait la cause commune en empêchant Rome et l'Italie de s'effacer dans l'isolement d'un royaume subalpin. La papauté persévéra dans cette première faute politique quand au x^e siècle, après le second démembrement de l'empire, elle se mit en opposition avec la branche carlovingienne italique, et rendit impossible la constitution d'un état particulier entre les mains de Bérenger et de Hugues. Il faut dire qu'à cette époque désastreuse, au moment où s'établissait la maxime féodale que la possession de la terre pouvait seule conférer les droits seigneuriaux, les pontifes de Rome commençaient à se préoccuper outre mesure de leur autorité territoriale, et, au point de vue de leur domination temporelle, il leur paraissait incommode et dangereux d'admettre aucun supérieur dans la péninsule. Ainsi, dès le principe, le maintien du pouvoir matériel du saint-siége devint un obstacle invincible à la fusion de l'église romaine et du royaume italien. Quand déjà toutes les royautés européennes commençaient à se dégager de la dissolution de l'empire carlovingien, l'Italie seule fut condamnée, soit à rester intérieurement désorganisée, soit à chercher en dehors d'elle un pouvoir modérateur et prépondérant.

Le besoin de direction et d'ordre est si impérieux pour les sociétés, que l'Italie, s'arrêtant au parti que choisissait la papauté, consentit à s'abriter sous le droit impérial. Jean XII, en couronnant à Rome le roi de Germanie Othon I^er, consacra irrévocablement une sorte de légitimité traditionnelle qui devait durer jusqu'à la fin du xv^e siècle, et laisser derrière elle une empreinte indélébile. Le grand empire romain était donc renouvelé! l'idée de la monarchie

impériale qui s'était perpétuée dans la mémoire des hommes semblait réalisée! Grandeur illusoire, réalité trompeuse, car au fond l'empire ne pouvait rien donner à l'Italie en échange de sa liberté, et l'Italie n'avait réussi par son abdication qu'à fortifier l'indépendance de la papauté. Encore même cette indépendance, loin de gagner à une telle renonciation la sécurité dont elle avait besoin, allait être mise en péril par les successeurs allemands de Charlemagne. Le saint-siége avait cru se donner un appui; il ne tarda point à sentir que l'auxiliaire pouvait se changer en maître, que l'*avoué* de l'église romaine pouvait devenir son accusateur et son juge.

La mosaïque à fond d'or qui décorait la tribune voisine de l'ancien palais de Latran représentait d'un côté le Christ remettant les clés à saint Pierre et l'étendard à Constantin, de l'autre Charlemagne agenouillé devant l'apôtre en même temps que Léon III, l'un recevant les insignes du pouvoir impérial, l'autre ceux de l'autorité spirituelle. Ce tableau semble être la traduction, rendue sensible aux yeux, de la théorie qui faisait graviter dans un équilibre harmonieux la chrétienté tout entière autour de deux centres, le pape et l'empereur, délégués par Dieu même pour gouverner les choses du ciel et de la terre. Et en effet les textes les plus formels viennent nous attester que cet équilibre était l'idéal conçu par le moyen âge. L'empereur Frédéric II écrivait au pape Grégoire IX en 1232 : « Bien que les deux puissances, le sacerdoce et le saint-empire, paraissent distinctes dans les termes qui servent à les désigner, elles ont réellement la même signification en vertu de leur origine identique. Toutes deux sont dès le principe instituées par l'autorité divine, et elles doivent être soutenues par la faveur de la même grâce, comme elles pourraient être renversées par la destruction de notre foi commune. C'est donc à nous deux, qui ne faisons qu'un et qui croyons certainement de même, qu'il appartient d'assurer de concert le salut de la foi et de restaurer les droits de l'église aussi bien que ceux de l'empire (1). » En 1310, Clément V, sur le point de couronner Henri de Luxembourg, disait de son côté : « La sagesse de la divine Providence, répandant sur les fidèles les dons de sa grâce, a institué sur la terre les deux dignités prééminentes du sacerdoce et de l'empire en leur donnant plein pouvoir pour le bon gouvernement de ces mêmes fidèles. Elle a voulu que, pour l'accomplissement de leur auguste ministère, l'une et l'autre puissance, fortifiées de leur mutuel appui, agissant dans une parfaite unité de vues et dans une concorde profitable au genre humain, exerçassent plus librement

(1) *Hist. diplom. Frederici II*, t. IV, p. 409, 410.

leur œuvre de justice, et conduisissent plus aisément le peuple chrétien dans le port de la sécurité (1). »

Voilà, il est vrai, la doctrine qui est invoquée dans les rares momens où le pape et l'empereur font leur paix particulière sans s'inquiéter de l'Italie; mais dans le cours ordinaire des choses, quels éclatans démentis sont donnés par les faits à ce prétendu système de pondération! On comprend même à première vue que l'équilibre fût impossible entre deux pouvoirs représentant des principes différens et des intérêts opposés, tous deux également ambitieux, aspirant chacun à la monarchie universelle, et prétendant reconstituer l'empire de Rome sur le monde, celui-ci comme héritier des césars, celui-là comme successeur de saint Pierre. L'empereur, de qui émane toute autorité temporelle, ne veut pas reconnaître au pape une souveraineté indépendante; le pape, comme dispensateur du droit impérial, absorbe en lui-même les deux pouvoirs, et en se servant indifféremment des deux glaives, il ne s'aperçoit pas qu'il matérialise l'autorité spirituelle. Aussi le moyen âge est-il rempli par l'antagonisme du sacerdoce et de l'empire, qui ne songent plus qu'à se subordonner l'un à l'autre, et qui, dans l'ardeur de la lutte, exagèrent et confondent sans mesure et sans règle la nature et les limites de leur puissance.

On a beaucoup disserté afin d'établir théoriquement le double système de la théocratie pontificale et de la monarchie impériale. Il suffit cependant de quelques textes précis pour montrer en peu de mots sur quel terrain se posaient les deux adversaires. Le pape disait ou faisait dire par ses docteurs: « L'église s'est réservé le patrimoine de saint Pierre comme signe visible de la domination universelle qui lui appartient. L'empereur n'est que son avoué pour le reste, et par conséquent son inférieur. L'empire est bien la plus haute expression du pouvoir temporel, mais à la condition de dépendre du saint-siége. Si l'empire devient vacant, c'est au saint-siége, en qui résident essentiellement les deux pouvoirs, qu'appartient l'administration de l'empire. Le souverain pontife, supérieur au chef de l'empire, est le monarque des monarques. Infaillible dans les choses de la foi, irresponsable dans le gouvernement du monde, il a pour délégués les princes, dépositaires de l'autorité civile, laquelle, ayant sa source dans l'église, doit être exercée pour le bien de l'église. Le dépositaire infidèle peut être dépouillé de sa puissance séculière, comme l'homme retranché de l'église peut être privé de la possession de ses biens, car il n'y a pas de propriété réelle en dehors de l'église. On n'est apte à posséder que parce que l'on est chrétien. La régé-

(1) Raynaldi *Ann. eccles.*, ann. 1310, § XIII.

nération spirituelle confère à l'homme le droit d'avoir des biens; l'état de péché mortel les lui retire; l'absolution ecclésiastique les lui rend et l'en investit de nouveau. En somme, la plénitude du pouvoir de l'église est telle qu'il est impossible d'en peser, d'en calculer, d'en mesurer l'étendue. »

Ces principes sont extraits d'un traité de Gilles de Rome, traité qui n'est lui-même que l'exposition méthodique des idées d'Innocent III, de Grégoire IX, de Boniface VIII. Ils n'étonneront pas ceux qui savent comme nous que la théorie du gouvernement théocratique n'est point morte au milieu des orages qu'elle a jadis soulevés. En regard de ces doctrines, il importe d'exposer aussi ce que l'empereur répondait ou faisait répondre par ses légistes. Sans nier les donations attribuées à Constantin et à Charlemagne, il s'appuyait sur ce principe de droit que toute donation devient révocable par l'ingratitude du donataire, et que le saint-siége, tournant contre l'empire les bienfaits qu'il en avait reçus, pouvait être légitimement privé de son domaine temporel (1). On ajoutait que, dans l'ordre des choses civiles, l'empereur d'Occident ne pouvait admettre ni contrôle, ni supériorité, qu'il était lui-même la loi vivante, et par conséquent qu'il était affranchi de toute loi : *lex animata in terris, lex legibus omnibus soluta*; que les peuples et les rois étaient les sujets du césar de Rome, chargé par Dieu de présider au gouvernement du monde, et qu'il lui était même licite de s'attribuer les maisons, les champs, les propriétés privées, sans avoir à en rendre aucun compte. « Son pouvoir est comme celui de Dieu, si haut qu'on n'y peut atteindre, si plein qu'on n'y peut rien ajouter. » Ainsi parle Ænéas Sylvius, qui ne fait ici qu'affirmer audacieusement les doctrines suggérées avant lui aux deux Frédéric et à Louis de Bavière par des jurisconsultes fanatiques, tels que Barthole et Marsile de Padoue. Les deux théories, on le voit, en arrivent, par une suite de déductions poussées à l'extrême, jusqu'à nier radicalement le principe des nationalités, jusqu'à immoler à un absolutisme extravagant les droits les plus sacrés de l'individu.

En présence de ces deux systèmes aussi hostiles à la liberté politique qu'ils étaient inconciliables avec la constitution d'un état italien, il semble que l'Italie aurait dû s'isoler et assister sans y prendre part à la lutte des deux adversaires; mais comme, par l'ef-

(1) Cette argumentation, qui date du XIIIe siècle, fut aussi celle qu'adopta Napoléon dans son discours au corps législatif le 3 décembre 1809. « L'histoire, disait-il, m'a indiqué la conduite que je devais tenir envers Rome... Je n'ai pu concilier ces grands intérêts qu'en annulant la donation des empereurs français mes prédécesseurs, et en réunissant les États-Romains à la France. » On peut voir aussi les considérans du décret d'annexion et la curieuse lettre insérée dans le *Moniteur* du 11 janvier 1810.

fet de sa situation géographique, elle leur servait fatalement de champ clos, elle ne se crut jamais désintéressée dans le débat, et finit par y prendre une part passionnée. On vit, chose étrange, des laïques soutenir l'omnipotence politique du pontife romain, tandis que des moines protestaient publiquement en faveur de l'antériorité et de la supériorité du droit impérial. Les gibelins continuèrent de s'attacher à cet idéal de la monarchie impériale, qui leur paraissait l'héritière des grandeurs de Rome païenne; les guelfes se déclarèrent pour la théocratie pontificale, qui leur promettait la suprématie du monde au nom de Rome chrétienne : — ceux-là séduits par ce vieux nom de *quirites* dont les empereurs se plaisaient à décorer leurs partisans, ceux-ci croyant que l'Italie allait être la tribu de Lévi, élue entre toutes les tribus pour recevoir le dépôt de la puissance sacerdotale. Les uns et les autres se firent ainsi les instrumens d'une politique cosmopolite dont la faiblesse réelle se dissimulait sous les artifices du langage et sous l'appareil des prétentions les plus hautaines. Il faut pourtant reconnaître qu'en fait les nobles et les cités de la péninsule obéissaient à une double nécessité sociale : le besoin de l'autorité, qui protége contre le désordre et l'anarchie; l'amour de la liberté, qui procure les droits civils et en garantit la jouissance. Toutefois l'autorité que les gibelins demandaient aux empereurs allemands ne pouvait s'exercer en Italie ni avec régularité, ni avec suite; la liberté que les guelfes plaçaient sous le patronage des papes était une liberté locale, tumultueuse et éphémère, car nous ne voyons nulle part que les guelfes au moyen âge aient jamais songé à l'indépendance italienne dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot. Au temps de leur plus grande prospérité, les républiques lombardes ne combattirent que pour affermir ou étendre leurs priviléges municipaux, leur *mera jurisdictio*, ou, pour employer une expression toute moderne, leur autonomie; mais toujours elles reconnurent le droit supérieur et immédiat de l'empire, et toujours leur dépendance resta au fond des choses, aussi bien dans les transactions arrachées aux empereurs vaincus que dans les lois imposées par les empereurs victorieux. Cependant le parti gibelin, bien qu'héritier de la tradition antique sur l'omnipotence impériale, tendait à restreindre ce dogme dans l'idée grande et patriotique du *regnum Italiæ*, tandis que le parti guelfe, représentant l'individualisme ou le fractionnement par groupes, se divisait à l'infini et n'aboutissait qu'au morcellement entre les mains de nombreux tyrans, remplacés à leur tour par quelques familles princières.

Un publiciste italien vient d'écrire en français, sur les révolutions de son pays, un livre étrange, que nous n'avons pas à apprécier ici. Dans ce livre, il loue l'Italie de s'être placée au-dessus et en dehors

des lois ordinaires de la politique, d'avoir mis sa liberté dans la révolution sociale, et non dans la forme vide d'une souveraineté indépendante, par cette raison que « l'indépendance nationale aurait anéanti la suprématie italienne. » Paroles regrettables, si elles pouvaient servir à perpétuer une illusion dangereuse, à faire croire aux esprits exaltés que l'Italie va tout à coup, à un jour donné, par l'effet d'un de ces cataclysmes qui font surgir des volcans du sol entr'ouvert, se retrouver toute-puissante au sommet des nations! Les vertus héroïques, les grands caractères que l'Italie a produits, qu'elle peut produire encore, lui donnent assurément des titres à l'admiration, mais ne lui constituent pas des droits à cette suprématie prétendue. Aujourd'hui d'ailleurs, ce qui est nécessaire à l'Italie, n'est-ce pas plutôt la pratique bourgeoise des vertus quotidiennes, une expérience assidue qui lui inspire un retour vrai sur son passé, sur sa situation récente, sur les chances désormais possibles d'un avenir meilleur? Il y a quelque chose de plus urgent que de rappeler sans cesse à l'Italie qu'elle a été la reine du monde, c'est de l'encourager à se gouverner d'abord elle-même, à être maîtresse de ses destinées en restant calme, patiente, unie, à développer enfin dans son sein des institutions qui soient en rapport avec la vie moderne des sociétés.

On connaît le mot superbe des sénateurs de Rome à Frédéric Barberousse : « Tu étais étranger, et nous t'avons fait citoyen. » Toute l'histoire de la monarchie impériale, ou, si l'on veut, de la monarchie romaine, est dans ce mot. De même que l'équilibre harmonieux du sacerdoce et de l'empire, inventé pour réaliser le plan de la divine Providence, était une vaine théorie sans cesse démentie par les faits, de même l'absorption par l'esprit romain d'un empire purement allemand était la plus chimérique des conceptions politiques. Il arriva que cette idée de la monarchie impériale appliquée à l'Italie se développa dans le sens d'une perpétuelle équivoque, l'Italie gibeline se rattachant à cette idée pour la confisquer à son profit, dans le vain espoir de redevenir le centre et le siége de l'empire restauré, l'Allemagne ne voyant dans le droit impérial, tel que l'entendaient ses légistes, qu'un moyen de conquérir et d'asservir l'Italie. L'Italie invoquait le souverain de l'Allemagne non comme Allemand, mais comme chef de l'empire romain, et le souverain de l'Allemagne considérait l'Italie non pas comme un état distinct où il exerçât l'hégémonie, mais simplement comme un fief soumis envers lui à tous les devoirs, à tous les services de la vassalité.

Par une de ces fictions que la simplicité populaire accepte volontiers, l'Italie du moyen âge dégagea longtemps la personnalité de l'empereur de la responsabilité de ses ministres, et fit abstraction

de la nationalité du souverain pour voir en lui le représentant des sentimens et des intérêts italiens. En 1164, quand la Lombardie gémissait sous le joug des lieutenans allemands de Barberousse, les Lombards disaient avec résignation : « L'empereur n'est pas coupable des maux et des insultes que nous font ses envoyés. Nous sommes sûrs que lorsqu'il reviendra, il nous rendra bonne justice. Loin de nous la pensée de faire du mal à qui que ce soit avant l'arrivée de l'empereur! Souffrons tout par amour pour lui jusqu'à ce qu'il vienne nous apporter la paix (1). » Paroles touchantes qui rappellent le cri de nos paysans sous l'ancienne monarchie : « Si le roi le savait! »

Des témoignages aussi nombreux que précis montrent que les Allemands ne se soucièrent jamais d'atténuer par la modération de leur conduite ce que l'occupation étrangère a de blessant pour un peuple encore plein des souvenirs de sa grandeur passée. « La fureur des Allemands, écrivait Falcando à la fin du XII^e siècle, ne peut être ni gouvernée par la raison, ni fléchie par la pitié, ni dominée par la religion. Leur violence innée les entraîne, leur rapacité les aiguillonne, leurs passions brutales les poussent en avant. » — « Quoique le pape, dit l'auteur anonyme des *Gestes d'Innocent III*, regardât la paix qu'on lui proposait comme utile, il ne put l'accepter, parce que beaucoup en étaient scandalisés, comme s'il eût voulu par là implanter dans l'Italie ces Allemands qui, par leur cruelle tyrannie, l'avaient réduite à la plus dure servitude, et il fallut que par ce refus il donnât un gage à l'esprit de liberté. » Frédéric II, pour faire ressortir la douceur des procédés dont il usait envers les Italiens, disait qu'il avait rompu avec les anciennes allures des armées impériales, qui avaient pour habitude d'annoncer leur entrée en Italie par la fumée des incendies et non par l'envoi d'ambassades pacifiques. Et cependant Hermann de Salz, grand-maître de l'ordre teutonique, écrivait aux cardinaux, en 1237, que les princes allemands s'irritaient de ces vains ménagemens, et qu'ils voulaient soumettre les Lombards non par la voie des négociations, mais en faisant couler le sang, « comme l'exige la dignité de l'empire quand il recourt aux armes (2). » Il ajoutait : « Sachez que si la paix n'est pas conclue avant l'arrivée de l'empereur, il déploiera ses forces et lâchera la bride à la violence de ses Allemands. »

La force était en réalité le dernier mot du débat, et il n'y a pas lieu de s'étonner que les empereurs ne soient parvenus ni à subju-

(1) « Sed totum pro imperatoris amore donec venerit in pace sustineamus. » Morena, *Hist. rer. Laud.*, dans Muratori, *Script.* VI, 1129.

(2) « Non per compositionis formam, sed fuso sanguine, prout in arma furens imperium exigit, vellent Lombardos imperio subjici. » *Hist. diplom.*, t. V, p. 93, 94.

guer matériellement l'Italie, ni à changer en souveraineté effective et régulière le droit abstrait que leur conférait le titre de successeurs de Charlemagne. L'Allemagne féodale ne pouvait s'assimiler l'Italie romaine. Si nous additionnons, avec l'histoire sous les yeux, les expéditions que les princes saxons, franconiens et souabes conduisirent eux-mêmes au-delà des Alpes, nous trouvons que, de 950 à 1250, ils y séjournèrent quatre-vingt-cinq ans personnellement, et en armes, sans compter les guerres continuelles que leurs lieutenans eurent à soutenir. On voit quelle somme énorme d'efforts fut dépensée en pure perte, quels sacrifices de tout genre l'Allemagne s'imposa pour une annexion sans résultat. La Lombardie à elle seule renferme dans son sein plus de cadavres allemands qu'il n'y a de pierres sur son sol.

Le principal mobile de la résistance à l'élément germanique et féodal se rencontra dans l'esprit municipal des anciennes cités latines, lequel s'était perpétué à travers les transformations successives de l'administration locale. Assez fort pour tenir en échec devant des murailles à peine reconstruites la puissance du souverain de l'Allemagne, cet esprit, en soi énergique et fier, mais indocile, ne pouvait se régir lui-même, encore bien moins constituer une nation. Pour mettre un terme aux discordes intestines qui les déchiraient, les communes italiennes allaient chercher au dehors un podestat, et ce dictateur étranger n'avait qu'une autorité étroitement limitée dans sa durée, comme si la chose dont on dût le plus se garder eût été la stabilité du gouvernement. L'Italie prise en masse appliqua à la notion du pouvoir le système de bascule que chaque ville pratiquait dans son propre sein. Les communes se firent tour à tour guelfes et gibelines, soutenant tantôt le pape et tantôt l'empereur, en vertu de cette maxime : qu'il est bon d'avoir deux maîtres, afin de n'obéir à aucun. Au fond, peu leur importait de savoir où résidait le droit souverain, pourvu qu'en fait leur indépendance locale n'eût à subir aucune atteinte.

Rodolphe de Habsbourg, sans renoncer aux prétentions de l'empire sur l'Italie, s'était prudemment abstenu d'entrer dans ce pays, qu'il comparait à la caverne du lion. Ses successeurs entreprirent de s'y montrer moins en conquérans qu'en pacificateurs, entourés d'un conseil de chevaliers légistes qui cherchaient à corroborer le vieux principe de la monarchie romaine par toutes les subtilités de la jurisprudence féodale. Dans les dissertations de ces légistes, on n'entrevoit aucun plan sérieux de gouvernement. Ils se bornent à réclamer l'obéissance pour un prince qui n'est pas en état de se faire obéir. Aussi, dès que les empereurs ne parurent plus redoutables, leur droit fut d'autant moins contesté que l'invasion étran-

gère était moins à craindre. Les guerres du XVI^e siècle, et surtout le sac de Rome par Charles-Quint, ravivèrent les anciennes animosités et consommèrent le divorce entre le sentiment italien et l'autocratie impériale. Le *jugum importabile Teutonicorum* redevint la devise de l'Italie, qui subit avec moins de répugnance la domination espagnole. Cette domination en effet, bien qu'oppressive au début, comme toutes celles qui naissent de la conquête, ne tarda point à être tempérée par une certaine communauté de race, de langage et de mœurs, qui la rendait plus supportable aux Italiens que le joug de l'Autriche. M^me des Ursins pouvait dire avec vérité au commencement du XVIII^e siècle : « Les Italiens tolèrent les Espagnols, mais ils détestent les Allemands. »

## II.

Quand on songe aux interminables révolutions de la péninsule, on se demande s'il ne lui fut jamais possible de s'arrêter sur cette pente fatale et de s'attacher à quelque chose de stable et de permanent. On va voir que cette perspective fut ouverte pour l'Italie à un certain moment de sa vie historique, et qu'elle négligea les moyens de faire tourner au profit de son indépendance nationale ce droit impérial qui la dominait depuis Charlemagne et les Othons. Pendant les premiers siècles du moyen âge, les princes italiens avaient tout sacrifié au désir de se faire empereurs. Cette fois il s'agit d'un empereur qui subordonne l'empire à l'Italie, et qui entend constituer un royaume purement italien. En examinant les vues politiques de l'empereur Frédéric II, qui régna de 1220 à 1250, M. de Cherrier émet à ce sujet une opinion nouvelle, mais appuyée sur un ensemble de preuves irrécusables : c'est que ce prince, qui en toutes choses marcha en avant de son siècle, voulait faire de tous les Italiens une seule nation. « Ils ne comprirent pas, ajoute-t-il, combien cette pensée était féconde, et quel avenir sa réalisation devait préparer à leur pays. Loin donc de consentir à une centralisation qui eût peut-être été despotique pendant un temps, mais qui du moins eût constitué un grand peuple, ils se divisèrent de plus en plus et manquèrent l'occasion d'assurer leur indépendance et de prendre en Europe le rang que la nature leur a assigné. Des siècles de malheur et d'asservissement ont été l'expiation de cette faute (1). »

Allemand par son père, mais Italien par sa mère Constance, qui était fille des rois normands de la Sicile, Italien surtout par son

(1) *Histoire de la Lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, t. II, p. 398.

éducation, Frédéric II est le type du génie italien au moyen âge; il en a toutes les qualités et tous les défauts. A la fois empereur et roi de Naples, il veut moins rattacher l'Italie à l'empire que la rapprocher de la Sicile en donnant au nord de la péninsule la concentration politique et l'administration régulière qu'il a établies dans le midi. Presque tous les agens de son gouvernement dans l'Italie supérieure sont des indigènes ou des Siciliens. Il semble jaloux de conserver ou plutôt de préparer aux Italiens une vie distincte en groupant leurs forces autour d'un pouvoir unique capable de les contenir et de les diriger. Grâce à lui, l'unité est sur le point de s'opérer par une impulsion qui se propage en suivant un courant inverse de celui d'aujourd'hui, car au XIII^e siècle le royaume de Sicile représente à l'égard du reste de l'Italie le rôle que joue actuellement le royaume de Sardaigne. Seul il a une organisation appropriée aux besoins du temps, seul il offre l'exemple d'un gouvernement vigoureux, et alors comme de nos jours les idées passent les frontières, se propagent et gagnent du terrain. Ajoutons que lorsque Frédéric II travaillait à annuler le pouvoir temporel du saint-siége, il tendait à supprimer dans les provinces centrales un élément hétérogène et séparatiste qui sera toujours, quoi qu'on fasse, l'obstacle le plus sérieux à la constitution de l'unité italienne.

Frédéric était tellement pénétré de cette pensée, qu'il ne craignit pas d'annoncer sa ferme résolution de replacer sous sa main non-seulement la Marche d'Ancône et le duché de Spolète, mais encore toutes les terres qui à diverses époques avaient été détachées de l'empire pour former le patrimoine de l'église. En 1240, excommunié par le pape et n'ayant plus rien à ménager, il voulut frapper ce grand coup. Viterbe, Sutri, Civita-Castellana, Montefiascone, Corneto, se soumirent avec empressement. Si Rome ouvrait ses portes, tout était fini. « La nombreuse population de Rome, toujours avide de nouveautés, ne montrait aucune intention de défendre la ville, que Frédéric se flattait de posséder bientôt. Après tant de luttes et d'événemens divers, ce prince crut qu'il avait fixé l'inconstante fortune, et il redoubla d'efforts pour entrer dans Rome. Grégoire IX ne perdit pas courage. Il ordonna des prières publiques dans toutes les églises de la ville et conduisit lui-même une procession générale du clergé et du peuple. On exposa les reliques des saints; les deux chefs des bienheureux apôtres Pierre et Paul furent découverts et promenés dans Rome ainsi qu'un morceau de la vraie croix. En voyant le pontife presque centenaire verser d'abondantes larmes et d'une main défaillante bénir la multitude agenouillée sur son passage, chacun se sentit ému; puis, quand la bouche du vieillard appelant les fidèles à une nouvelle croisade contre Frédéric

leur promit les indulgences accordées pour la guerre en Terre-Sainte, beaucoup de voix prononcèrent le vœu de défendre l'église, et le peuple promit de repousser les impériaux, s'ils osaient attaquer Rome (1). » Ce jour-là, le peuple romain, en s'unissant à Grégoire contre Frédéric, sauva le pouvoir temporel des papes. Il ne songea pas à l'importance immense qu'aurait eue alors pour l'œuvre commune son alliance avec un empereur au cœur italien. Frédéric II introduit au Capitole, c'était l'unité de l'Italie acclamée par le parti gibelin. L'émotion du moment et l'exaltation religieuse l'emportèrent sur le soin de l'avenir et sur les sollicitations de la politique.

Toutefois le but de Frédéric II était si nettement défini qu'après sa chute son fils Manfred reprit sans hésiter l'œuvre interrompue. Celui-ci n'avait aucun engagement envers l'empire, il avait même rompu avec l'Allemagne en s'attribuant la couronne de Sicile au détriment des droits de son neveu Conradin. Il offrait donc aux guelfes une occasion naturelle de se grouper sous le drapeau d'un prince exclusivement italien qui aurait apporté à leur ligue des élémens certains de cohésion et de durée. Toutes les démarches de Manfred furent dirigées dans ce sens, et il obtint même l'assentiment de plusieurs républiques italiennes. Cependant, quoique la séparation de l'Allemagne et de la Sicile fût un fait accompli, quoique leur réunion dans les mêmes mains ne mît plus, comme sous Frédéric II, l'indépendance de la papauté en péril, les pontifes de Rome défendirent au parti guelfe de pactiser avec Manfred, dont ils poursuivirent et consommèrent la ruine. La péninsule, cette fois encore, perdit la chance d'avoir à sa tête ce *rex Italiæ* qui pouvait seul la protéger contre ses propres discordes et contre l'invasion.

Il est vrai qu'un fait jusqu'ici peu connu explique autrement que par la seule divergence des intérêts temporels l'animosité des papes contre la maison de Souabe. C'est la tentative hardie de Frédéric II pour établir une église particulière dont il eût été le chef, avec le dessein avoué non-seulement d'enlever au pape le gouvernement spirituel du royaume de Sicile, mais aussi de faire triompher chez les états voisins la suprématie religieuse du pouvoir laïque. Poussé au suprême excès de l'orgueil par la violence même de la lutte qu'il soutenait, cet empereur en était venu à se regarder presque comme une incarnation du Dieu vivant. Pierre de La Vigne, son principal ministre, était devenu aussi son premier apôtre, ou, comme le fait clairement entendre un contemporain, *le nouveau Pierre, la pierre angulaire de la nouvelle église*. Ce jeu de mots peut sembler une

(1) *Histoire de la Lutte des papes et des empereurs*, etc., t. II, p. 219, 220.

parodie, mais c'est une parodie sérieuse, si l'on songe que Frédéric battait monnaie avec les vases sacrés, s'appropriait les biens des évêchés et des monastères, déposait ou instituait lui-même les prélats, punissait comme des blasphémateurs ou des ennemis publics ceux qui refusaient d'invoquer son saint nom, enfin ne craignait pas de se faire baiser les pieds dans les églises, exigeant ainsi une marque d'humble soumission due seulement au vicaire de Jésus-Christ. Doit-on s'étonner que les papes eussent juré la ruine d'un adversaire qui prétendait élever autel contre autel, et à qui peut-être il ne manqua pour réussir que d'être venu à une autre époque et d'avoir eu pour lui le temps et l'opinion? Plus tard, Henri VIII devait s'approprier le projet de Frédéric II. Secondé par la disposition générale des esprits, il parvint à surmonter et à briser toutes les résistances. Pour l'établissement de l'église anglicane, le second des Tudors trouva dans Thomas Cromwell l'instrument que le petit-fils de Barberousse avait rencontré en la personne de Pierre de La Vigne. Les deux ministres mirent leur docilité et leurs talens au service de la même cause; tous deux furent les vicaires-généraux d'un pape laïque, tous deux aussi, par un singulier rapport de fortune, parvenus au faîte de la puissance, en furent précipités à l'improviste par l'ingratitude d'un maître capricieux.

En renversant la maison de Souabe, la papauté avait proclamé dans ses manifestes qu'elle travaillait à l'affranchissement de l'Italie. Était-ce qu'elle voulait la constituer libre de toute pression extérieure? Les moyens dont elle comptait se servir pour atteindre ce but échappent à l'analyse historique, et les paroles sont ici contredites par les faits. Les grands papes du moyen âge, Grégoire VII, Innocent III, Grégoire IX, ceux qui ont organisé le plus fortement la résistance du parti guelfe à la monarchie impériale, ne se sont pas sérieusement préoccupés de donner une direction politique à l'Italie; leurs successeurs ont même favorisé plutôt le morcellement du territoire et de l'autorité, afin que nul état voisin et puissant ne pût menacer leur domaine temporel, toujours contesté, même dans l'enceinte de Rome. Ils se réservèrent bien, il est vrai, une sorte de suzeraineté sur les états nouveaux qui se créaient en Italie, et se firent payer cher l'investiture qu'on leur demandait; mais c'était là un droit purement nominal, dépourvu de toute action directe, et qui ne faisait point de la papauté ce pouvoir central, modérateur et fort qu'avaient imaginé les gibelins. Les souverains pontifes, lorsqu'ils appelèrent les Angevins à Naples, introduisirent dans la péninsule un nouvel élément étranger, et leur politique consista seulement à prévenir par des précautions diplomatiques l'agrégation de plusieurs états italiens sous une même main. Dans toutes les stipulations qui suivirent la chute de la maison de Hohenstauffen, les

papes ne se bornèrent plus à interdire, comme par le passé, la réunion du royaume de Naples à l'empire : ils défendirent d'une manière absolue que le souverain de la Sicile pût posséder en même temps la Lombardie ou la Toscane, ou la majeure partie de ces provinces. Ce fut là pour le saint-siége, pendant près de trois cents ans, une ligne de conduite invariable jusqu'au jour où il dispensa le tout-puissant Charles-Quint de la clause qui l'empêchait d'occuper à la fois le midi et le nord de la péninsule. Non-seulement Clément VII couronna Charles à Bologne roi de Lombardie et empereur, mais il l'excita même à conquérir la Toscane pour la donner comme fief impérial à l'odieux Alexandre de Médicis. Cette investiture accordée par Charles-Quint fut la base qu'invoqua, deux siècles plus tard, la maison d'Autriche pour faire attribuer la Toscane à François de Lorraine. Ainsi la papauté, débarrassée des empereurs souabes, contraria le mouvement qui pouvait amener la constitution d'un état unitaire sous le sceptre d'un prince italien; puis, au XVI^e siècle, elle en revint à la restauration pure et simple du vieux droit impérial en la personne de l'homme qui avait fait saccager par une bande d'aventuriers luthériens la capitale de la catholicité.

Un résultat si funeste à l'Italie est-il suffisamment justifié par le besoin de sauvegarder le domaine temporel du saint-siége, que l'on envisage encore aujourd'hui comme une condition nécessaire de l'exercice indépendant de l'autorité spirituelle? Sans vouloir entrer ici dans des débats irritans, il est bien permis de rappeler que les papes eux-mêmes ne se sont pas toujours fait un devoir étroit de maintenir inviolable l'intégrité de leur territoire. Pendant leur séjour à Avignon, ils en vinrent même à ne plus se considérer comme puissance italienne, et nous savons par les actes du premier Clément VII qu'il avait à peu près perdu le désir ou l'espoir de rétablir le siége apostolique en Italie. « On voit en effet que le 17 avril 1382 il avait érigé en royaume en faveur du duc d'Anjou, l'aîné des frères du roi de France, les meilleures provinces de l'état ecclésiastique, Ferrare, Bologne, la Romagne, la Marche, l'Ombrie, Spolète et Pérouse, ne se réservant que Rome, le patrimoine et la Sabine. Le roi devait, dans le délai de deux ans, se mettre en état de conquérir le pays à lui cédé, en faire hommage au saint-siége, et payer un cens annuel de 40,000 florins. De plus, il était stipulé que ses successeurs ne pourraient dans aucun cas unir au nouveau royaume l'état napolitain, l'Allemagne ou la Lombardie. Le but avoué de cette concession était de délivrer l'Italie centrale des petits tyrans qui l'opprimaient; le motif véritable, de se venger des Romains et de les tenir en respect en leur opposant un ennemi redoutable. Les événemens ne répondirent pas à l'attente du pontife. Si cet acte eût reçu son exécution, c'en était fait de la puissance tem-

porelle que les papes avaient acquise dans la péninsule par tant de luttes et de sacrifices (1). »

On voit suffisamment quelle fut la préoccupation habituelle du saint-siége : subordonner l'intérêt général de l'Italie à l'intérêt particulier du gouvernement romain. De son côté, Frédéric II avait prétendu subordonner les intérêts généraux de la papauté à l'intérêt particulier de l'empire italien ; mais en compliquant la question politique d'une question de dogme qui ne pouvait aboutir qu'à un schisme éclatant, il avait évidemment dépassé le but, et son attitude violente à l'égard du chef spirituel des chrétiens fut sans doute une des causes qui empêchèrent l'Italie de le suivre dans son plan de concentration unitaire. Son nom toutefois resta comme un signe de ralliement, adopté aussi bien par les novateurs politiques que par les partisans de la réforme religieuse. Au XIVe siècle, il est sans cesse invoqué par les ennemis de la domination temporelle du saint-siége quand ils expriment dans des pamphlets vigoureux le désir qu'un seul maître parvienne à régner sur toute la péninsule et à régénérer l'église, tombée dans une complète corruption.

Si Frédéric ne put réussir à être le fondateur de l'unité italienne, l'énergie de son gouvernement, la hardiesse extraordinaire de ses vues eurent du moins pour résultat de relever la grandeur idéale de l'empire. Et pourtant ce résultat fut encore un malheur, parce que les Italiens, voyant combien la victoire de la papauté était stérile pour eux, se remirent avec une nouvelle ardeur à la poursuite de leur chimère, et ne profitèrent pour s'affranchir ni du grand interrègne (2), ni de l'indifférence calculée que leur témoignait Rodolphe de Habsbourg. Nous trouvons une preuve bien significative de la persistance de cette illusion dans ce passage d'un chroniqueur gibelin qui écrivait vers la fin du XIIIe siècle : « De même que les œufs de poissons qui ont séjourné cent ans dans le lit desséché d'un fleuve, quand ce fleuve retourne dans son lit, redeviennent féconds et produisent à leur tour des poissons, de même les cités, les terres, les seigneurs qui furent anciennement dans les bonnes grâces de la majesté impériale, quand reparaîtra la puissance de l'empereur, se soumettront avec empressement à cette autorité tutélaire. » Cet appel à l'empire, qui se traduisait ici par une comparaison populaire, allait servir de texte aux érudits, et devenir l'objet de traités savans et méthodiques. Chacun sait que l'idée de la monarchie impériale s'élève dans les écrits de Dante à la hauteur d'une théorie philosophique, plus encore d'un dogme religieux. On le nierait en vain :

(1) *Histoire de la Lutte des papes et des empereurs*, t. III, p. 345.

(2) On désigne communément sous ce nom les vingt-trois ans qui s'écoulèrent de la mort de Frédéric II à l'avénement de Rodolphe de Habsbourg, période durant laquelle il n'y eut réellement pas d'empereur.

l'empereur continua d'être considéré par les Italiens, et par les plus éclairés, comme leur souverain naturel, comme le chef prédestiné à rendre à l'Italie, centre de l'empire, sa grandeur disparue. Ce droit, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, que la fausse politique des papes avait rétabli, et que leur intérêt les portait à contester jusqu'au jour où ils le rétabliraient encore, l'Italie s'y rattachait comme à son seul appui et à son seul recours. Hélas! cet empereur allemand, objet de tant d'espérances, ne voulait ou ne pouvait rien faire pour l'Italie, qui s'obstinait à se donner à lui! C'est même un fait singulier que la doctrine du droit impérial se trouve d'autant plus nettement formulée que l'empire se montre plus incapable de l'exercer. Les expéditions de Henri de Luxembourg, de Charles IV, de Frédéric III, coïncident avec les appels éloquens de Dante, de Pétrarque, d'Æneas Sylvius. A chaque fois le dogme de la monarchie impériale est affirmé avec plus de hauteur; à chaque fois aussi le monarque descend un degré de plus dans la voie de la faiblesse, de la cupidité et de l'égoïsme. Quand la toute-puissance lui est offerte, il se contente d'un peu d'or. Le successeur des césars n'est plus qu'un marchand qui vend à beaux deniers comptans les priviléges inaliénables de l'empire. Nous ne saurions trop le répéter : l'Italie a pris au rebours le mouvement politique qui entraînait et constituait les états modernes. Durant le moyen âge, elle n'est considérée que comme le fragment d'un tout qui est en dehors d'elle, et ce tout lui-même est une pure chimère. Elle reste l'annexe d'un fantôme d'empire romain, elle peut dire comme la Gaule au temps de Sidoine Apollinaire :

..... Portavimus umbram
Imperii.....

Et quand cet empire, après Charles-Quint, se scinde en deux parts avec les deux branches de la maison d'Autriche, c'est encore en vertu de la transmission du droit impérial que la domination espagnole va s'établir dans la péninsule.

## III.

Nous avons montré comment l'intérêt temporel de la papauté, se joignant à un sentiment exagéré de la grandeur italienne, mit obstacle dès le principe à l'organisation séparée de l'Italie, puis à son unité nationale, comment aussi l'Italie, trouvant l'occasion de s'émanciper sous des princes italiens, continua de demander son salut à un protectorat étranger. Nous voici parvenus à la seconde moitié du xv^e siècle. Frédéric III est le dernier empereur qui se fasse couronner à Rome; ses successeurs renoncent à cette vaine cérémo-

nie. L'impuissance de l'empire est alors bien avérée; si l'on invoque encore au-delà des Alpes le vieux droit des césars, c'est uniquement dans l'intérêt personnel de la maison d'Autriche, pour qui l'Italie est un domaine, un fief, et non une nation distincte. Ce moment est décisif pour la péninsule. Autour d'elle, tous les peuples, obéissant à une même impulsion, se consolident fortement; seule, oscillant entre l'anarchie et la servitude, elle néglige de se concentrer, même sous la forme fédérative, et finit par tomber assujettie à la domination de ses voisins.

A dater de la décadence de la maison d'Anjou, qui, par sa puissance bien assise, par son action sur le parti guelfe, par ses alliances au dehors, avait longtemps exercé une influence prépondérante, l'Italie était laissée à elle-même, et la situation générale de l'Europe la mettait à l'abri de toute intervention extérieure. « Libre de la pression de l'étranger, elle allait, dit l'historien de la *lutte des papes et des empereurs*, avoir à régler seule sa propre organisation : depuis la chute de l'empire romain, pareille conjoncture ne s'était point présentée; c'était une ère nouvelle qui commençait. Si un grand parti national eût existé, le pays eût pu se constituer et prendre rang en Europe. Malheureusement il n'y avait que des ambitions égoïstes et pas un grand citoyen. Chacun travaillait à asservir sa patrie; personne ne songeait à l'affranchir. » Il serait cependant injuste de nier qu'au milieu même de la diffusion des forces et de la divergence des vues, l'idée d'une sorte de solidarité entre tous les Italiens n'eût point pénétré au fond de quelques esprits. Dès le XII^e siècle, un prêtre de Milan nommé Oberto, affligé des dissensions de la Lombardie, adressait à ses auditeurs rassemblés dans la cathédrale cette admirable apostrophe : « Et toi, Milan, tu cherches à supplanter Crémone, à bouleverser Pavie, à détruire Novare! Tes mains se lèvent contre tous, et les mains de tous contre toi... Oh! quand arrivera-t-il ce jour où l'habitant de Pavie dira au Milanais : « Ton peuple est mon peuple, » et le citoyen de Crema au Crémonais : « Ta cité est ma cité (1). » Ce n'est pas la charité chrétienne qui seule inspirait ces paroles, on sent là comme un souffle patriotique qui veut se répandre au-delà des limites étroites de la cité. Pourquoi cet élan généreux ne réussit-il pas à concilier les cœurs, dominés par leur fatal entraînement vers la théocratie ou vers la monarchie impériale? Ceux même d'entre les Italiens du moyen âge qui voulurent affranchir l'Italie et faire la révolution laïque à Rome, au XII^e siècle Arnaud de Brescia, au XIII^e Brancaleone, au XIV^e Rienzi, songèrent moins au présent qu'au passé; ils ne se rattachaient pas à l'empire, mais ils remontaient

(1) Murator., *Antiq. ital. med. ævi*, t. IV, p. 8.

jusqu'à la république romaine sans s'apercevoir qu'ils ne faisaient que changer d'utopie, ou du moins qu'en reculer le point de départ. On entrevoit bien çà et là, surtout dans les lettres de Pétrarque, à ses heures de déception, un sentiment assez vif du droit national et une aversion très marquée pour l'imitation étrangère, qui dénature et corrompt les mœurs, la langue et le vieil esprit militaire de l'Italie; on y trouve même un plan d'union et de protection réciproque entre les différens états de la péninsule. Malheureusement ces ébauches d'organisation par l'association des intérêts, dont l'honneur revient surtout aux gibelins et dont la tradition ne se perdit jamais en Italie, ne s'appuyaient pas suffisamment sur le sentiment d'une patrie commune, indépendante de toute domination extérieure, forte surtout par cette unité morale qui vit dans la conscience de ces âmes multiples dont l'être social se compose. L'idée abstraite d'une nation, d'une personnalité italienne est relativement toute récente.

Quelle est donc la raison de cette situation anormale? L'Italie possédait en ce moment tous les élémens qui peuvent faire la grandeur d'un peuple : des frontières naturelles parfaitement tracées, une religion dont le siége était chez elle, une langue la première et la plus achevée de toutes, la richesse commerciale et maritime avec les plus beaux ports, le développement des sciences, des lettres, des arts, représenté par des génies originaux, tels que saint Thomas d'Aquin, Nicolas de Pise, Dante et Pétrarque. Elle avait même une histoire reliée malgré sa confusion apparente par un même sentiment, le sentiment toujours noble de l'indépendance individuelle et de la liberté civile; seulement il lui manquait ce par quoi les nations s'asseyent, s'affermissent, arrivent à l'ordre et à la liberté politique : une constitution qui fût praticable et sérieusement pratiquée. Ce n'est pas que l'Italie n'ait point senti le besoin de se constituer; mais au moyen âge, en s'attachant à l'idée cosmopolite de la monarchie impériale ou de la théocratie sacerdotale, elle voulut trop embrasser et ne sut rien étreindre. Vers la fin du xv^e siècle au contraire, les essais de constitutions deviennent étroits, mesquins, égoïstes. Ils n'atteignent plus même les limites de la péninsule, ils ne répondent pas aux véritables tendances du pays. Sans doute cette association fédérative qu'avait ébauchée la ligue lombarde, et dont la pensée inspirait à Pétrarque de patriotiques paroles pour arracher à Venise et à Gênes leurs armes fratricides, cette union défensive que Laurent de Médicis établit pour quelques années entre Florence, Milan et Naples apparaissait de temps en temps comme une idée nécessaire; mais personne ne s'appliquait à la laisser mûrir et porter ses fruits. On l'accueillait un jour pour la rejeter le lendemain. Rien ne se fondait, parce que rien n'avait un but géné-

ral, bien déterminé, bien précis. La mobilité seule durait dans la discorde.

Que trouvons-nous en effet au fond de ces tentatives? Une association pour la guerre, jamais une association pour la paix. Le pacte fédéral de la ligue lombarde se dissout chaque fois que le danger s'éloigne, et chacune des cités qui l'a scellé bravement de son sang reprend aussitôt son indépendance absolue avec le droit funeste de se consumer dans des révolutions intestines. Les différens états italiens qui, en 1454, 1471 et 1484, tentèrent de mettre un terme à leurs querelles séculaires pour résister à l'étranger, convinrent d'une ligue dont l'intention principale consistait à lever une armée à frais communs et à choisir d'un commun accord un *condottiere* pour la commander. C'était là une bonne pensée qui aurait pu garantir au moins l'indépendance de l'Italie en opposant une barrière suffisante aux invasions françaises et espagnoles; mais dans cette ligue militaire rien de fixe ne fut stipulé pour opérer le rapprochement des lois, des institutions et des mœurs sous la main d'un pouvoir central. Encore même cette armée fédérale ne put-elle parvenir à s'organiser ni à fonctionner régulièrement.

C'est cependant à ce moment même de son impuissance sociale que l'Italie brille du plus vif éclat par la renaissance des lettres et des arts, et qu'après avoir aspiré à dominer politiquement l'Europe, elle réussit à régner un moment par la culture intellectuelle. Des fleurs de cette culture va-t-elle retirer pour elle-même quelque suc vivifiant? Va-t-elle retremper ses forces appauvries dans la mâle sobriété de Thucydide ou dans la sombre énergie de Tacite? Nullement. Au moyen âge du moins, l'Italie, en cherchant par le droit, par la littérature et par l'art, à faire prévaloir la tradition latine sur l'esprit germanique et féodal, avait été conséquente avec ses tendances politiques. A l'époque de la renaissance, la littérature italienne n'a plus rien de spontané ni de national. On commente Platon, mais on ne crée pas une philosophie nouvelle; celle d'Épicure est si séduisante et si commode! Tite-Live est fort goûté, moins comme historien que comme rhéteur, et ce qu'on aime dans Horace, c'est le chantre du plaisir plutôt que le lyrique inspiré. En face de cette antiquité grecque et romaine, qui se dévoile tout à coup à ses yeux, l'Italie du xv^e siècle semble comme éblouie et fascinée. Elle admire sans réserve et sans choix; elle ne s'approprie que ce qui convient le mieux à son caractère inconstant, à son tempérament tour à tour indolent et impétueux. Ses tyrans sont des Périclès, ses conspirateurs des Brutus. Le scepticisme se glisse jusque dans la chaire de saint Pierre. La conscience publique se dépravе en subissant la doctrine païenne de la raison d'état. Point de civisme dans la poésie, point d'originalité qui s'inspire aux sources du beau, mais une imi-

tation servile de l'antiquité par ses côtés les moins purs. Un seul homme d'un génie vraiment italien se montre alors, et ce génie ne s'attache qu'à bafouer la foi et l'héroïsme des âges précédens. L'Arioste jette à pleines mains le ridicule sur ces épopées chevaleresques dont ses contemporains et lui-même ne comprenaient plus la véritable et naïve grandeur.

Ainsi la renaissance des lettres, au lieu de placer l'Italie dans de meilleures conditions sociales, n'a fait, suivant nous, que hâter sa déchéance politique, en contribuant à énerver les caractères et à fausser les esprits sous l'influence de gouvernemens corrupteurs. Ce n'est que sous les bons gouvernemens que la littérature apporte au patriotisme des alimens vigoureux et sains. Aussi le mal va-t-il devenir irrémédiable. La péninsule, depuis le temps des Othons, s'était habituée à vivre d'une vie politique empruntée; les cités, les princes, les papes eux-mêmes, avaient reconnu et invoqué presque toujours l'arbitrage impérial, et la lutte n'avait porté que sur la mesure dans laquelle il était opportun d'accepter cette primatie étrangère. De même, depuis les Médicis et Léon X, l'Italie, dans les choses littéraires, ne jette qu'un éclat artificiel. Elle contrefait le passé sans rien semer pour l'avenir; elle augmente ses jouissances intellectuelles sans recouvrer ses vertus publiques. Elle a encore, il est vrai, quelques grands hommes qui veulent sauver leur pays en remontant le courant troublé pour s'abreuver à la source vive. Jérôme Savonarole est un moine patriote, un tribun réformateur, qui donne à Florence, un moment convertie, le Christ pour souverain et la règle d'un couvent pour loi; mais la politique païenne, incarnée dans Alexandre VI, arrête la propagande de l'audacieux dominicain, dont la voix est étouffée dans les flammes. Machiavel, à son tour, s'indigne que l'on ne prenne aux anciens que leur mollesse et leur corruption, sans imiter leur énergie et leur sévérité. Il demande pour sa patrie une dictature, et quand le dictateur lui fait défaut, il écrit pour l'Italie entière ce livre du *Prince*, dédié au libérateur inconnu qui doit arracher la péninsule aux *barbares*. Ce livre devient une arme dont l'auteur n'avait point prévu la portée : la politique froide, astucieuse, impitoyable, qu'il réduit en théorie, est pratiquée par les princes italiens bien moins contre les étrangers que contre leurs propres compatriotes. Deux papes éminens apparaissent ensuite, qui entreprennent de gouverner dans un sens contraire à cette mauvaise renaissance dont le dernier terme doit être l'enfantement de la servitude. L'un, pontife guerrier, Jules II, prétend restaurer en Italie le régime des vertus antiques et en chasser les barbares; mais en poussant les souverains de l'Europe à s'entre-choquer, il s'aperçoit trop tard qu'il leur a livré l'Italie comme un champ de bataille. L'autre, moine austère, Pie V,

proscrit les érudits et les lettrés comme des corrupteurs publics; mais, en exagérant le principe de l'autorité religieuse, il ne travaille que pour Philippe II, sans parvenir à relever l'esprit italien. C'en est fait, l'étranger l'emporte : la monarchie espagnole étreint la péninsule dans ses bras glacés, et semble sceller pour toujours au fond d'un tombeau cette belle Juliette, endormie d'un léthargique sommeil.

Depuis le jour où la domination de l'Espagne eut pris pied en Italie et y fut devenue prépondérante jusqu'à l'époque de la révolution française, l'idée d'une confédération italienne fut souvent mise en avant, et chaque fois par la France. L'affranchissement de l'Italie au moyen d'une ligue entre les princes italiens fut une des pensées de Henri IV, et cette pensée se laisse voir dans les instructions qu'il avait léguées à Marie de Médicis, et dont Richelieu se fit l'exécuteur testamentaire. Les guerres de la Valteline sous Louis XIII, quoique renfermées dans un étroit théâtre, avaient une importance incontestable, car la Valteline, en joignant le Tyrol au Milanais, pouvait servir de trait d'union entre les états des deux branches de la maison d'Autriche. Lorsque le roi eut forcé le pas de Suze et assuré au duc de Nevers la succession de Mantoue, Richelieu conçut le projet de former, sous les auspices de la France, une confédération italienne destinée à balancer la puissance de l'Espagne et à établir, comme il le dit lui-même, un *parfait repos* dans la péninsule. Venise, Mantoue et le duc de Savoie signèrent cette ligue; mais le pape Urbain VIII, quoiqu'il eût le cœur français, n'osa point, en s'y associant, se compromettre ouvertement avec l'Espagne, et malgré l'adhésion secrète du grand-duc de Toscane, des républiques de Venise et de Gênes, des souverains de Modène et de Parme, ce projet fut abandonné, et ne put être repris sous Louis XIV.

La guerre de la succession ayant eu pour résultat de substituer en Italie l'influence de l'Autriche à celle de l'Espagne, la politique française va changer d'adversaires, mais elle ne peut varier dans son but. La maison de Bourbon a recueilli l'héritage des successeurs espagnols de Charles-Quint. Don Carlos règne à Naples. Son frère, don Philippe, veut se mettre en possession du duché de Parme, dont les impériaux se sont emparés comme d'un fief vacant. La France intervient par les armes pour arracher le Milanais à l'Autriche : elle veut, en agrandissant les états du roi de Sardaigne aux dépens de l'empire, intéresser ce prince à ses vues. Cette fois encore, l'idée d'une confédération reparaît. « Il y aura, écrit en 1746 le ministre d'Argenson, un traité particulier contenant les conditions de l'union et association qui sera formée entre les princes d'Italie pour maintenir conjointement et de concert la tranquillité dans cette partie de l'Europe, et pour empêcher qu'aucune armée étrangère puisse

jamais y entrer, sous quelque prétexte que ce puisse être, une des principales conditions de ce traité devant être un commun accord de ne jamais permettre qu'aucun état d'Italie puisse être possédé en aucun temps à l'avenir par les princes possédant la couronne impériale ou celle de France ou d'Espagne, ou quelque autre état situé hors de l'Italie... En conséquence, les états de Naples, ceux de l'infant don Philippe, et de même le duché de Toscane, qui ne pourront jamais être réunis entre eux, ne pourront non plus être réunis à la couronne de France ou à celle d'Espagne, ni à la couronne impériale (1). » Les instructions de Louis XV au comte de Maillebois, son ambassadeur à Turin, rédigées aussi par d'Argenson, sont encore plus explicites. « *La considération et les états du roi de Sardaigne augmentés en Italie*, le degré de représentation auquel il parviendra en Europe, et que ses prédécesseurs n'ont jamais eu, l'intérêt que les autres puissances auront à ménager son alliance et à rechercher son amitié, *l'Italie délivrée du joug allemand et du despotisme autrichien, et son repos et sa sûreté solidement établis sur un partage convenable et sur un système de politique simple, uniforme et constant*, la fidélité du roi aux engagemens qu'il est disposé à contracter pour maintenir ce système, sont autant de motifs dont le comte de Maillebois pourra faire usage, afin d'exciter l'empressement et le zèle du roi de Sardaigne (2). » Ainsi ces négociations de 1746 avaient un double objet : détruire la prépondérance que les traités d'Utrecht et de Bade avaient rendue à la maison d'Autriche en Italie, établir l'équilibre italien, ce qui revient à dire l'indépendance italienne, car c'est au fond la même chose. La paix d'Aix-la-Chapelle ne réalisa pas, il est vrai, toutes les intentions de la France. Le Milanais resta à l'empire, la Toscane fut attribuée à la maison d'Autriche; la ligue entre princes exclusivement italiens n'eut pas lieu. Il en résulta néanmoins un certain équilibre de forces: entre la Toscane et le Milanais autrichien, il y avait à Parme les Bourbons d'Espagne; entre le Milanais et les états héréditaires de l'Autriche, il y avait Venise et ses provinces. On voit de quelle importance étaient déjà pour le gouvernement de Louis XV la suppression de l'influence autrichienne dans les affaires de la péninsule et l'établissement d'une confédération italienne. Les vieux principes du droit impérial appliqués par l'Autriche en Italie seront toujours contraires à l'intérêt français. La neutralité de l'Italie importe beaucoup à la France, et cette neutralité, l'indépendance seule peut la garantir.

A la fin du siècle dernier, l'Italie fut tirée de sa longue léthargie par un violent soubresaut, contre-coup de la révolution française;

(1) Projet de préliminaires porté à Turin par M. de Champeaux, janvier 1746.
(2) Instructions datées de Versailles le 19 février 1746.

mais cette résurrection, due à une autre prépondérance étrangère, ne constituait pas un état normal. Satellite entraîné dans l'orbite que parcourait une éclatante fortune, l'Italie devait retomber dans l'immobilité dès que Napoléon aurait disparu. Roi de l'Italie supérieure, maître de la Toscane et de Naples, n'ayant plus à compter avec l'autorité temporelle du pape, qu'il avait brisée, Napoléon avait pu se croire en mesure de faire de l'Italie une nation. La puissance de ses armes, son génie organisateur, son origine italienne et ses sympathies pour les Italiens, tout le destinait à ce rôle, et l'on voit par son propre témoignage qu'une telle pensée avait traversé son esprit; mais dans le nouveau droit public qu'il avait créé avec son épée, c'était moins de confédération que d'unité qu'il s'agissait. « Les malheureux Italiens, disait-il à Sainte-Hélène, sont distribués par groupes, divisés, séparés par une cohue de princes qui ne servent qu'à exciter des haines, à briser les liens qui les unissent, et les empêchent de s'entendre, de concourir à la liberté commune. C'était cet esprit de tribu que je cherchais à détruire; c'est dans cette vue que j'avais réuni une partie de la péninsule à la France, érigé l'autre en royaume. Je voulais déraciner ces habitudes locales, ces vues partielles, étroites, modeler les habitans sur nos mœurs, les façonner à nos lois, puis les réunir, les constituer, les rendre à l'ancienne gloire italienne. Je me proposais de faire de ces états agglomérés une puissance compacte, indépendante, sur laquelle mon second fils eût régné. Rome en fût devenue la capitale, je l'eusse restaurée, embellie. J'eusse déplacé Murat. De la mer jusqu'aux Alpes, on n'eût connu qu'une seule domination. J'avais déjà commencé l'exécution de ce plan, que j'avais conçu dans l'intérêt de la patrie italienne;... mais la guerre, les circonstances où je me trouvais, les sacrifices que j'étais obligé de demander aux peuples, ne me permirent pas de faire ce que je voulais pour elle. Voilà les motifs qui m'ont arrêté. C'est une faute, une grande faute, je le sentis en 1814; mais l'heure des revers avait sonné, le mal était irréparable (1). » Ainsi il comptait sur le temps et sur la fortune, la fortune et le temps lui manquèrent. Il est permis aussi de croire que l'établissement de l'unité italienne et l'indestructible souvenir de la primatie de Rome furent, à une autre époque de sa vie, subordonnés au rêve que son ambition caressait par momens : la restauration de l'empire d'Occident avec la France pour centre et Paris pour capitale. Quoi qu'il en soit, l'Italie semblait s'associer elle-même à ce rêve éblouissant, comme si elle dût se consoler de n'être plus la reine des nations par la gloire d'avoir donné un maître à l'Europe. Lorsqu'il fut question de faire venir le

(1) *Derniers momens de Napoléon*, par Antomarchi, publiés à la fin du *Mémorial*.

pape à Paris pour la cérémonie du couronnement, le parti italien l'emporta dans le conclave « en ajoutant aux considérations politiques cette petite considération de l'amour-propre national : *Après tout, c'est une famille italienne que nous imposons aux barbares pour les gouverner. Nous serons vengés des Gaulois* (1) ! » Sous une forme demi-sérieuse, on retrouve là le fond de ce vieil esprit italien qui rattachait toujours au droit impérial issu de Rome ses souvenirs, ses regrets et ses espérances.

## IV.

Loin de nous l'intention de décourager par cet examen rétrospectif, par cette énumération de tant de projets avortés, les généreuses aspirations du peuple italien, qui a suffisamment prouvé, en 1848 et en 1859, qu'il veut être à la fois indépendant et libre. Ces deux mouvemens ont une signification très haute, puisqu'ils ont fait éclater au grand jour le principe de solidarité qui tend de plus en plus à unir tous les fils de l'Italie. Toutefois les avertissemens de l'histoire ne peuvent être dissimulés et ne doivent pas être perdus pour les générations actuelles. Entre l'utopie unitaire de la monarchie romaine et le funeste *séparatisme* qui morcelait l'autorité en gaspillant sans profit pour personne toutes les forces nationales, il est un terrain où le parti modéré peut encore planter et affermir son drapeau. Il ressort assez clairement de l'opinion de l'Europe, opinion représentée en tout pays par les hommes vraiment libéraux, que l'Italie n'est point mûre pour l'institution d'un état unique. Outre la grave question de droit public qui serait engagée dans un pareil établissement, il y a encore des impossibilités matérielles et géographiques, des incompatibilités d'humeur, des rivalités invétérées et puissantes qu'il serait bien difficile de concilier. Ce qu'on s'accorde volontiers à reconnaître, c'est que l'Italie peut être prête pour une fédération d'états constitutionnels reliés entre eux par des intérêts généraux et par un sentiment commun, celui de l'indépendance nationale, à la condition pour ces états de se mouvoir particulièrement dans le sens habituel des besoins et des aptitudes de la population dont ils seraient formés.

Toutefois la confédération italienne peut rencontrer bien des obstacles, même en dehors de la tendance unitaire, et nul ne saurait dire encore quelle sera l'organisation future de la péninsule, ni même que cette organisation soit immédiatement réalisable. Sans vouloir donc rien préjuger, sans prétendre au rôle présomptueux et vain de prophète politique, n'est-il pas du moins permis d'émettre

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. Ier, p. 546.

sur ce grand sujet quelques idées auxquelles nous sommes conduit par l'étude du passé et par la comparaison des temps présens? Que le pouvoir temporel du pape soit incompatible avec l'unité italienne, nous l'avouons sans difficulté; mais l'histoire ne démontre pas que ce pouvoir soit inconciliable avec le système d'une confédération. La présidence honoraire du pape, entraînant vraisemblablement le siége de la diète italienne dans la ville des grands souvenirs, n'aurait même rien qui nous effrayât, si la papauté pouvait se décider à reconnaître que la liberté des opinions politiques et religieuses est la condition essentielle de la responsabilité humaine, que l'homme ne vaut que parce qu'il est moralement libre. Nous comprendrions un établissement qui se rapprochât des idées de l'illustre et malheureux Rossi, lequel entendait bien que le chef des états de l'église, précisément à cause de son caractère pontifical, fût protégé par la fiction constitutionnelle, qu'on ne pût faire remonter jusqu'au prêtre les erreurs du souverain, qu'il continuât de régner avec une liste civile considérable et tous les attributs de la puissance séculière, mais entouré et couvert par des conseillers laïques dont l'administration se conformerait au véritable esprit moderne, celui de la tolérance, de l'équité, de la liberté dans l'ordre. A de telles conditions, le souverain pontife, père commun des fidèles, livré aux seules inspirations de son cœur et de sa conscience, ne pourrait-il pas, comme arbitre en dernier ressort, rendre d'utiles et éminens services, apaiser les rivalités, moraliser la politique, donner et laisser la paix de l'Évangile? Qui empêcherait d'attribuer alternativement la présidence effective et réelle de la diète fédérale au Piémont et à Naples, deux états géographiquement et politiquement destinés à se faire équilibre, pourvu que Naples, bien entendu, acceptât les institutions représentatives? Un pouvoir central aujourd'hui n'a chance de vivre qu'à la condition d'être intelligent et libéral. Serait-il impossible de trouver quelque combinaison politique qui permît de régir par des législations analogues les populations les plus rapprochées, de manière à développer plus largement entre elles les liens moraux de l'esprit public? Alors la diète fédérale pourrait être fortifiée par le concours des diverses représentations nationales; le conseil exécutif délégué par les gouvernemens siégerait à côté d'une députation issue des entrailles mêmes du peuple italien. Ne serait-ce rien que de faire de l'Italie une grande puissance maritime au moyen de ces ports magnifiques, Gênes, Livourne, Castellamare, Brindes, Ancône, Venise, devenus arsenaux fédéraux, remplis encore d'une population d'habiles marins chez qui les traditions de l'activité commerciale ou guerrière ne demandent qu'à renaître? Et cette armée fédérale à qui l'armée piémontaise offrirait des cadres si parfaitement organisés, n'y a-t-il

aucune espérance de la voir un jour mobilisée et réunie pour la défense de la patrie commune? Est-ce une chimère de concevoir les forteresses fédérales de l'Italie remises à des troupes italiennes, mais non pas indigènes : Plaisance par exemple gardée par des Napolitains, Gaëte par des Lombards, Mantoue par des Romains; la fusion enfin s'accomplissant par ces mille moyens de contact qui naissent de la liberté civile et que fortifie la discipline militaire?

Encore une fois, ce ne sont là que des conjectures, peut-être même des illusions ou des rêves. Dût aucune de ces idées n'aboutir à un résultat, nous ne regretterions pas de les avoir émises avec une conviction raisonnée. Dans notre pensée même, deux choses suffiraient pour aider puissamment à la solution d'un problème encore si obscur : la sincérité de l'Autriche et la patience de l'Italie. Beaucoup sont portés à suspecter la sincérité de l'Autriche quand ils se rappellent qu'elle n'a pas tenu les pompeuses promesses faites en son nom aux Italiens à la fin de 1813, et qu'elle a retiré en 1849 ses offres de transaction aussitôt qu'elle eut repris son ascendant militaire. Il semble pourtant aujourd'hui que l'intérêt même de l'Autriche lui fasse une loi de se prêter à l'organisation d'un pays où elle ne peut plus dominer. Son honneur est sauvegardé. La belle province qu'elle conserve couvre ses frontières et assure sa marine naissante; mais elle ne la conserve de droit et ne la gardera de fait qu'à la condition de la gouverner dans le sens de la nationalité italienne. Les réformes intérieures et la surveillance incessante des affaires de l'Orient doivent absorber désormais l'attention de ses hommes d'état. Nous savons bien que la politique autrichienne abdiquera avec peine les vieilles prétentions du saint-empire à régner sur l'ensemble de la grande famille des peuples européens. Le mot d'ordre des publicistes, sinon des diplomates autrichiens, consiste à persuader aux Allemands que toute la civilisation européenne, et la grandeur de l'Allemagne avec elle, seraient compromises si Vienne cessait d'être la capitale allemande. Ils présentent Vienne comme le point central de l'action réciproque des quatre grandes races de l'Europe, les races germanique, latine, slave et tartare, et soutiennent que de Vienne doit partir un mouvement de concentration de ces races plus étendu et plus considérable que celui dont cette capitale est aujourd'hui l'origine et le foyer. En ce moment, des faits invincibles parlent trop haut pour que l'Autriche puisse encore songer à absorber aucune portion de cette race latine qui la repousse obstinément. D'ailleurs tous ses moyens d'agir sur les trois autres races lui restent complets et entiers, et ce champ est, ce nous semble, assez vaste pour suffire à l'activité d'un grand pays.

Quand nous parlons de la patience de l'Italie, nous entendons que l'Italie conserve son attitude calme et ferme. Un peuple qui ne veut

pas mourir participe de l'éternité divine : *Patiens quia æternus.* Quelques semaines ne sont rien pour qui attendit neuf cents ans. Cette patience d'ailleurs ne lui interdit pas, lui facilite même la manifestation sérieuse de tous ses vœux légitimes. On peut voir déjà qu'elle a adopté la formule de Charles-Albert : *Italia farà da se,* non pas dans ce sens littéral que l'Italie saurait se passer du concours sympathique et de l'appui matériel des autres peuples, — les événemens n'ont que trop prouvé combien cette prétention serait téméraire ou du moins prématurée, — mais dans le sens moral qui donne à cette parole sa vraie portée. Le Piémont était resté indépendant et libre, parce qu'il s'était tenu à une égale distance de ces deux extrêmes : ou la passion d'une élévation chimérique, ou l'énervement d'une tranquille servitude. Il était en droit de rappeler à l'Italie qu'en politique elle a trop fait pour les autres et avec les autres, qu'elle a longtemps sacrifié à une grandeur idéale en dehors d'elle sa vie propre et sa nationalité distincte, qu'elle s'est attardée à reconstruire l'édifice vermoulu des anciens âges en épuisant sa verve littéraire dans de stériles imitations. *Italia farà da se,* cela veut dire que l'Italie prendra enfin possession d'elle-même, qu'elle développera librement et nationalement les ressources de son sol et de son climat aussi bien que les merveilleuses aptitudes du génie de ses habitans; cela veut dire enfin qu'instruite par le malheur et par l'expérience, elle est résolue à se donner non-seulement ces frontières naturelles qui forment une patrie, mais encore ces lois, ces institutions, ces mœurs qui font des hommes et des citoyens.

La situation moderne de l'Italie, que M. de Cavour avait définie au congrès de Paris et dans ses manifestes subséquens, et que la dernière guerre a eu pour but de modifier, était issue des traités de 1815. En réalité, elle avait ses racines dans un passé beaucoup plus lointain. Les petits princes italiens, groupés autour de l'Autriche et lui empruntant la force d'exister, n'étaient guère, sauf la différence des temps, que les vavasseurs lombards ou les républiques gibelines appelant les empereurs saxons ou souabes comme les vrais représentans de l'autorité et de la stabilité en Italie. Dans l'ordre politique comme dans l'ordre des choses naturelles, les mêmes causes ne doivent-elles pas produire les mêmes effets? En revenant ainsi à notre point de départ, quelques mots suffiront pour résumer l'esprit de cette étude. A notre avis, le vieux droit impérial a été surtout fatal à l'Italie en laissant flotter la souveraineté sans parvenir à la fixer nulle part, sans lui donner une constitution fondamentale, par ce motif qu'il refusait même d'admettre la nationalité italienne. En même temps il a légué à la péninsule deux diffi-

cultés considérables : d'abord l'ingérence étrangère successivement introduite par l'Allemagne, par l'Espagne, par l'Autriche proprement dite, ingérence toujours subie, jamais acceptée; en second lieu, la puissance temporelle du pape, laquelle, se confondant sans cesse avec l'infaillibilité spirituelle du pontife, déplaçait les bases purement humaines et laïques de la réorganisation intérieure de l'Italie. C'est surtout contre ces deux difficultés qu'a été dirigé le mouvement d'unification qui est venu compliquer la crise actuelle, car, en allant au fond des choses, on sent bien que c'est l'assujettissement du pape à l'Autriche qui seul perpétue la suprématie autrichienne en Italie. Là est le nœud de la question. Que le chef des états de l'église soit vraiment italien, et tout peut encore être sauvé. Les papes ont appelé en Italie des empereurs étrangers, et ils ont reçu de ces mains étrangères leur autorité temporelle. Après de longues luttes, terminées par une victoire dont ils n'ont pas su profiter pour organiser l'Italie, ils ont rétabli dans la péninsule le droit impérial, dont ils ont fini par identifier la cause avec celle du saint-siége. Le temps n'est-il pas venu de rompre avec ce passé funeste? La faiblesse du pape en tant que prince temporel est, nous le savons, une faiblesse invincible, parce que le pape, comme suprême pontife, représente une force sociale immense; mais, sans le violenter, ne peut-on s'adresser à sa conscience et à son cœur? Quel rôle glorieux pour la papauté que la réparation d'une faute politique dont la conséquence a été l'asservissement de tout un peuple. Une noble résolution, accompagnée d'une persévérance énergique, et aussitôt les difficultés disparaissent! Que le pape se déclare indépendant de l'Autriche : du même coup, l'indépendance italienne est assurée, les animosités séculaires s'apaisent, la nationalité italienne est garantie. Qu'il réforme son gouvernement, et du même coup la question de politique intérieure est simplifiée dans la péninsule tout entière. Comme moyen d'exécution, et dans les conditions que nous avons indiquées, l'association fédérative, dégagée d'une influence étrangère et suspecte, aidant à l'unité morale, préparant de loin l'unité politique, semble être une solution à laquelle doivent se rallier tous les bons esprits sous l'égide de la France. La souveraineté collective des divers membres de la confédération, pour peu qu'elle agisse dans une même vue patriotique et qu'elle offre aux forces isolées et divergentes un centre et un solide point d'appui, serait pour l'Italie un immense bienfait, car ce pays n'a jamais été ni administré ni régi suivant le sentiment et l'intérêt italiens. Pour tout peuple qui veut vivre, il y a un droit imprescriptible, supérieur à tous les droits écrits : c'est celui d'être bien et nationalement gouverné.

HUILLARD-BRÉHOLLES.

# POLITIQUE COMMERCIALE

## DE L'ALLEMAGNE

### LE ZOLLVEREIN ET L'AUTRICHE

La réforme des lois commerciales en Angleterre et l'association douanière allemande sont les deux principaux faits de l'histoire économique du XIXe siècle. En Angleterre, on a vu le régime du libre commerce et de la libre navigation substitué au régime prohibitif, l'aristocratie du sol vaincue par l'industrie manufacturière, les influences politiques déplacées, les partis désorganisés, toute une révolution accomplie en peu d'années après d'ardentes luttes et définitivement acceptée aujourd'hui. En Allemagne, le Zollverein a constitué une grande unité là où les combinaisons de la politique avaient imaginé la diversité ainsi que l'opposition des intérêts; il a établi au milieu de l'Europe un foyer d'activité industrielle et commerciale qui n'a point tardé à s'étendre à travers la multiplicité des états et les complications des frontières; il a préparé le terrain sur lequel est destinée à se fonder un jour la véritable confédération germanique, œuvre laborieuse et lente, qui n'est encore qu'à moitié faite, et qui, pour être achevée, rencontrera encore bien des obstacles. Telle qu'elle est cependant, au point où elle se trouve, avec les principes qu'elle a déjà développés, et surtout avec les perspectives de son futur agrandissement, l'association des douanes allemandes doit être considérée comme un événement égal au moins en importance à la réforme anglaise. Soit qu'on l'envisage simplement

sous le rapport économique, et comme une satisfaction donnée aux intérêts matériels, soit qu'on y examine la réalisation d'une grande pensée politique et nationale, le Zollverein joue un rôle prépondérant dans l'histoire contemporaine de l'Allemagne. S'il a créé des harmonies et fortifié des alliances naturelles, il a en même temps révélé des dissentimens et provoqué des rivalités jalouses. Instrument de conciliation et de paix, le Zollverein a plus d'une fois amené la discorde au sein de la confédération; ce qu'il a produit de démarches ou d'actes diplomatiques, ambassades, conférences, congrès, échanges de notes, traités projetés ou conclus, est presque incroyable. Il n'y a pas un incident intérieur ou extérieur de la politique allemande qui ne touche par quelque côté à l'existence du Zollverein, et à certaines périodes le Zollverein a été pour l'Allemagne toute la politique. En ce moment, on doit prévoir que la dernière guerre d'Italie, dont le contre-coup s'est fait si vivement sentir au-delà du Rhin, ne pourra rester sans influence sur la constitution du Zollverein. Il y a donc quelque à-propos, pour l'étude des questions si complexes qui ont survécu à la guerre ou que la guerre même a réveillées, à rechercher dans quel sens cette influence se manifestera, tant au point de vue des intérêts allemands qu'à l'égard des intérêts européens, et en particulier de l'intérêt français.

L'histoire du Zollverein, comme tout ce qui concerne l'Allemagne, est peu connue en France (1). Avec ses nombreuses divisions, qui comprennent de grands et de petits états, un empire, des royaumes, des principautés, des républiques, des villes libres; avec le mécanisme si compliqué de son organisation, telle qu'elle est sortie du congrès de Vienne, la confédération germanique est pour nous, habitués à l'unité, un véritable épouvantail. Nous n'abordons qu'avec défiance l'étude d'un pays dont la description sur les cartes géographiques est si confuse, et dont la constitution politique, dépourvue de clarté à force de rechercher les plus justes combinaisons de l'équilibre, nous semble une énigme. Pour comprendre le Zollverein, il faut d'abord connaître l'Allemagne, la situation, les affinités

(1) Plusieurs écrivains se sont dévoués courageusement pour débrouiller le chaos du Zollverein. Dès 1845, M. Richelot publiait une *Histoire de l'Association douanière allemande*, dont il vient de donner une seconde édition, où le récit des événemens est continué jusqu'en 1858. Son livre, qui a obtenu un succès très légitime, est sans contredit le plus complet que nous possédions sur cet important et difficile sujet. Nous aurons souvent à le prendre pour guide dans l'exposé que nous devons consacrer à la naissance et aux nombreuses évolutions du Zollverein. Sous une forme plus resserrée, M. Faugère a également retracé l'histoire de l'association allemande, et son travail ne sera pas consulté sans fruit, ainsi qu'un écrit de MM. Bères et de La Nourais sur la même question. On peut enfin citer les travaux publiés dans la *Revue* du 1er novembre 1847 et du 15 octobre 1852.

princières et politiques, la condition économique de chaque état d'outre-Rhin. On s'explique dès lors comment les origines et les premiers développemens de la grande association douanière sont demeurés à peu près dans l'ombre. On n'a guère commencé à s'en occuper sérieusement que le jour où les deux principales puissances de la confédération, la Prusse et l'Autriche, ont engagé, à propos des questions commerciales, une lutte d'influence dont les gouvernemens étrangers ont dû suivre avec attention les différentes péripéties. Alors l'intérêt politique a mis en relief le Zollverein, cause ou prétexte de débats qui sont devenus plus passionnés encore depuis la guerre d'Italie, et qui peuvent amener des complications nouvelles dans l'organisation commerciale de l'Allemagne.

## I.

Le germe d'une association douanière entre les divers états germaniques se trouve dans l'article 19 de l'acte fédéral rédigé en 1815. « Les membres de la confédération, est-il dit dans cet article, se réservent, dès la première réunion de la diète à Francfort, de délibérer sur le commerce entre les différens états, ainsi que sur la navigation, d'après les principes adoptés au congrès de Vienne. » Ce n'était là néanmoins qu'une vague déclaration par laquelle on se bornait à indiquer le but à poursuivre. On s'entendit assez aisément sur les questions qui se rattachaient à la navigation des fleuves; on supprima partout, d'un commun accord, quelques droits odieux, tels que les droits d'aubaine et de détraction, débris du moyen âge que la révolution française avait réduits en poussière, et qui devaient, même en Allemagne, où tant de traditions gothiques s'étaient conservées, tomber au souffle de l'esprit nouveau. Quand on en vint à la discussion du régime douanier, les divergences d'intérêts et d'opinions se produisirent. La diète germanique reconnut qu'une solution immédiate serait impossible, et elle n'accorda aux projets d'union que le stérile vote de l'ajournement.

Cependant l'idée était juste, et l'on peut dire, à l'honneur du gouvernement prussien, que dès ce moment il eut en quelque sorte l'instinct qu'elle se réaliserait tôt ou tard. Son intérêt d'ailleurs le portait à désirer, au moins sur une portion du territoire germanique, la suppression des barrières de douanes qui entravaient les communications entre les provinces orientales de la monarchie et les provinces rhénanes. Avant de conseiller la réforme dans les autres états, il prêcha d'exemple, et entreprit de réformer son propre tarif. De là une loi fondamentale, la loi du 26 mai 1818, qui, tout en assurant à l'industrie nationale une protection convenable, sup-

primait les prohibitions, n'imposait que des droits assez faibles à l'introduction des marchandises étrangères, abolissait les droits de sortie, et atténuait les taxes de consommation. Le nouveau tarif prussien était donc plus modéré que ne l'étaient les tarifs de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche, de la plupart des pays de l'Europe. Combiné dans l'intérêt particulier de la Prusse, il offrait en outre cet avantage, que, pour le cas d'une association avec d'autres états de la confédération, il pouvait être aisément relevé ou abaissé selon les exigences qui se produiraient. La Prusse recueillit plus tard les fruits de cette sage politique, mais pour le moment elle indisposa assez vivement les autres pays de l'Allemagne, à l'égard desquels son tarif ne faisait aucune distinction, et qui se voyaient traités comme étrangers. Un mécontentement à peu près égal existait contre l'Autriche, dont les marchés demeuraient fermés aux produits de la confédération. Ces sentimens éclatèrent en 1819, à la foire de Francfort-sur-le-Mein. On signa une pétition où étaient exposés les griefs du commerce, qui non-seulement rencontrait aux frontières de l'étranger des prohibitions ou des taxes très lourdes, mais encore se trouvait gêné à l'intérieur de l'Allemagne par trente-huit lignes de douane. On demanda donc à la diète : 1° de supprimer les douanes à l'intérieur, 2° d'établir vis-à-vis des nations étrangères un système commun de tarifs fondé sur le principe de rétorsion, jusqu'à ce que ces nations eussent adopté le principe de la liberté du commerce européen.

La pétition de 1819 est demeurée célèbre; elle marque le point de départ du mouvement populaire qui poussait les gouvernemens de l'Allemagne vers l'union commerciale; d'un autre côté, elle mit en évidence Frédéric List, qui l'avait rédigée, et qui dès ce jour, élevant la cause de quelques négocians à la hauteur d'un grand intérêt national, se dévoua courageusement à son triomphe. Création d'une société, fondation d'un journal, publications, pétitionnement général, List employa tous les moyens légaux pour propager l'idée nouvelle. Il est impossible de ne point remarquer la similitude qui existe entre les débuts du Zollverein et ceux du *free trade*. En Angleterre comme en Allemagne, le mouvement commença par une pétition éloquente vainement adressée aux pouvoirs publics : la pétition présentée en 1820 à la chambre des communes est le pendant de celle qui fut soumise en 1819 à la diète. Dans les deux pays, les réformes que l'on sollicitait avec tant d'ardeur se personnifient dans un homme, — M. Cobden en Angleterre, List en Allemagne. Ce sont de part et d'autre les mêmes procédés, les mêmes luttes, appels multipliés à l'opinion, conférences parfois tumultueuses, organisation d'une sorte de ligue, sauf toutefois qu'en Al-

lemagne, grâce au tempérament de la nation, l'agitation, concentrée dans les classes intermédiaires, est moins prompte et moins violente. La naissance du Zollverein montre, ainsi que celle du *free trade*, ce que peuvent à l'encontre des gouvernemens et des préjugés les plus anciens la ténacité et l'éloquence de quelques hommes s'inspirant d'une idée grande, la faisant peu à peu sortir des régions de l'utopie pour l'introduire dans le domaine de la réalité, triomphant enfin par l'irrésistible force de la parole et de la presse, et dotant leur pays d'un principe nouveau. List n'entrevoyait pas seulement dans l'union douanière un élément de prospérité matérielle, l'application d'un régime économique plus profitable à l'Allemagne; il sentait qu'il y avait là le commencement d'une œuvre à la fois plus vaste et plus élevée, il songeait dès lors à la patrie allemande.

La pétition de Francfort échoua devant la diète, qui évita de se prononcer; mais les propositions qu'elle contenait avaient produit une impression profonde, et des négociations s'engagèrent entre plusieurs groupes d'états pour former des associations partielles: négociations laborieuses, tour à tour interrompues et reprises, dont il serait fastidieux et tout à fait inutile aujourd'hui de retracer l'historique, et qui aboutirent successivement, de 1828 à 1830, à la création de quatre unions de douane constituées. Enfin, sous le coup de la révolution de juillet, les gouvernemens, dominés par des appréhensions politiques, se montrèrent disposés à un rapprochement plus intime. En 1833, la Prusse, dont le tarif s'étendait déjà aux deux Hesses, obtint l'accession de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe-Royale, des duchés et principautés de Thuringe. Au 1er janvier 1834, le Zollverein, avec le tarif prussien, entrait en exercice. De 1834 à 1836, le grand-duché de Bade, le duché de Nassau et la ville libre de Francfort-sur-le-Mein adhérèrent à l'association, qui comprenait ainsi plus des deux tiers de la confédération germanique et une population de vingt-cinq millions d'âmes. Après tant de difficultés, de lenteurs, de résistances jalouses, le Zollverein était définitivement fondé.

La première période de l'association, de 1834 à 1842, s'écoula paisiblement, sans difficulté sérieuse, sans conflit, et avec profit pour tous. Sur la demande de la Prusse et du grand-duché de Bade, on prit des arrangemens pour favoriser les relations avec la principauté de Neuchâtel et avec la Suisse; on conclut en 1837 des traités avec le Hanovre et les autres états du petit groupe commercial formé sous le nom de *Steuerverein*. Plusieurs puissances étrangères engagèrent également avec le Zollverein des négociations qui aboutirent à des traités de navigation et de commerce. Des efforts furent tentés pour

rendre uniforme le régime des monnaies, œuvre très épineuse, surtout en Allemagne, et en 1838 la conférence de Dresde créait à cet effet une nouvelle pièce d'argent qui, sous le nom de *monnaie d'association*, devait avoir cours dans tous les états. Quant au tarif des douanes, il était d'application encore trop récente pour que l'on songeât à y introduire immédiatement de profondes réformes. Il convenait d'attendre au moins l'expérience de quelques années. Ce n'est pas que ce tarif satisfît tous les intéressés : les appréhensions qui s'étaient manifestées dans plusieurs états, notamment dans les états manufacturiers, lors de la formation du Zollverein, ne pouvaient se calmer dès le premier jour. La Prusse avait quelque raison de redouter, pour les fils et tissus de coton, la concurrence de l'industrie saxonne, dont la main-d'œuvre était réduite à un taux fabuleusement bas; on citait des provinces où le salaire journalier dépassait à peine 30 centimes. De son côté, la Saxe avait à craindre, pour d'autres branches de travail, telles que les distilleries et la fabrication des toiles de lin, la concurrence prussienne, favorisée par l'abondance des capitaux et par la perfection des machines. Qu'arriva-t-il cependant? En moins de cinq ans, l'industrie prussienne, de même que l'industrie saxonne, produisait davantage, fabriquait mieux, et même vendait plus cher, ce qui amena partout la hausse des salaires et l'accroissement des profits. Quelques victimes étaient demeurées sur le champ de bataille; mais, considéré dans son ensemble, l'intérêt manufacturier avait conquis de part et d'autre une situation meilleure. Les fabriques, qui jusque-là n'avaient à pourvoir qu'à la consommation restreinte d'un seul état, possédaient dorénavant le marché du Zollverein, c'est-à-dire un marché de 25 millions d'âmes. De là une autre conséquence non moins importante à signaler : c'est que, la concurrence s'établissant à l'intérieur de l'association, concurrence active, stimulée par la perspective d'un vaste débouché, l'industrie allemande se trouva plus forte contre la concurrence étrangère, et put lutter, avec le même tarif, contre certains produits qui étaient précédemment importés d'Angleterre ou de France. Ce fait était constaté par les opérations des foires, où l'on observait que les marchandises allemandes étaient de plus en plus recherchées. Il y a là un enseignement pour les pays où l'on en est encore à croire que la prohibition ou les taxes prohibitives sont indispensables pour protéger efficacement l'industrie, que le progrès national est incompatible avec la concurrence étrangère, qu'un abaissement de tarif équivaut à une sentence de mort, et que les partisans les moins audacieux des réformes commerciales doivent être traités d'utopistes ou de révolutionnaires. Le tarif prussien de 1818, tarif modéré, tarif de juste milieu, qui s'écartait au-

tant de la prohibition que du libre-échange, se trouva en définitive à peu près conforme à l'intérêt général : suffisamment protecteur pour les états manufacturiers qui virent s'accroître leur production, il fut en même temps assez libéral pour les états agricoles, qui avaient besoin d'échanges avec l'étranger pour l'écoulement de leurs récoltes. Enfin le développement de ces échanges procura aux gouvernemens associés, à l'exception de la Prusse, un revenu douanier plus important : de 12 millions de francs en 1834, la recette nette à répartir s'éleva en 1841 à près de 20 millions, ce qui permit aux divers états, soit d'entreprendre de grands travaux d'utilité publique, canaux, chemins de fer, etc., soit de réduire les impôts directs. Tels furent au point de vue économique les résultats obtenus pendant la première période du Zollverein; ils dépassaient les espérances qu'on avait conçues; ils étonnaient l'Europe, qui, à l'origine, n'avait prêté qu'une attention médiocre à cette nouveauté d'outre-Rhin, et qui voyait ainsi grandir une puissance industrielle et commerciale avec laquelle il faudrait désormais compter. Dans ces conditions, le renouvellement des traités qui constituaient l'association douanière ne pouvait être un seul instant douteux : il fut consacré par le traité du 8 mai 1841. Vers la fin de cette même année, le duché de Brunswick, se séparant du Steuerverein, et plusieurs principautés d'ordre secondaire accédèrent à l'association, qui entra ainsi en 1842 dans sa seconde période avec un territoire de 8,224 milles carrés et une population de 27,230,000 âmes.

A mesure qu'une œuvre grandit, les difficultés s'élèvent autour d'elle. Quand il s'agit d'une œuvre commerciale et industrielle, les besoins de développement se révèlent à chaque instant, un progrès en appelle un autre, les esprits s'irritent des obstacles et courent au-devant des crises. Lorsque cette entreprise se complique d'intérêts politiques, les jalousies internationales surviennent, les passions s'enveniment, et l'on ne tarde pas à se heurter dans les conflits. Le Zollverein, institution commerciale et politique tout à la fois, ne pouvait échapper, un jour ou l'autre, à ces fâcheuses conséquences. Dès 1842, un commencement de discorde pénétra dans son sein à l'occasion de négociations entamées entre la Prusse et le Hanovre pour l'accession du Steuerverein à l'association douanière. Ces négociations, dont la réussite eût été très précieuse pour le Zollverein en lui procurant une certaine étendue de littoral sur la Mer du Nord, échouèrent brusquement et donnèrent lieu à des récriminations réciproques qui occupèrent longtemps les cabinets et l'opinion publique. A la même époque se produisirent entre les membres de l'association les premiers débats sérieux sur les questions de tarif. Les manufacturiers, qui, avec les droits modérés du tarif prussien,

avaient amélioré et augmenté leur fabrication, s'agitèrent pour obtenir une protection plus forte. Ils rencontraient, il est vrai, des obstacles dans la sagesse des gouvernemens et dans l'intérêt contraire des régions agricoles; mais la querelle de la protection et du libre-échange s'introduisait en Allemagne, et là comme ailleurs elle devait être bientôt ardente et passionnée.

Les révisions de tarif, opérées en 1842 par la conférence de Stuttgart, furent en général inspirées par les idées de protection. Cependant ces idées n'auraient peut-être point triomphé aussi aisément sans un incident extérieur qui fournit aux partisans du système protecteur des argumens dont ils s'empressèrent de tirer parti. Cet incident s'était passé en France. Afin de défendre notre industrie linière, que menaçaient les importations toujours croissantes de la Grande-Bretagne, nous avions, par la loi du 6 mai 1841, élevé les droits sur les fils et tissus de lin et de chanvre. La même loi avait modifié le régime de quelques articles allemands. Bien que ces changemens de tarif ne fussent pas de nature à affecter sensiblement le chiffre de l'importation allemande en France, les manufacturiers du Zollverein prirent l'alarme, et, faisant appel au sentiment de la dignité nationale, ils s'attachèrent à démontrer la nécessité des représailles. Sous cette impression, la conférence doubla les droits qui frappaient plusieurs produits de notre industrie, et ces doubles droits sont encore en vigueur. Sans doute une nation ne doit consulter que son propre intérêt pour la rédaction de son tarif de douane, et un gouvernement n'est pas tenu de se conformer aveuglément, en pareille matière, aux principes abstraits d'une théorie; mais l'expérience prouve que trop souvent les aggravations de droits ne donnent satisfaction à un intérêt immédiat et partiel qu'en sacrifiant l'intérêt général et permanent. La loi française de 1841 n'a pas seulement eu pour résultat de provoquer de la part du Zollverein des représailles qui, aujourd'hui encore, portent préjudice à notre industrie : elle a en même temps, ce qui est beaucoup plus grave, contribué à fortifier, de l'autre côté du Rhin, le parti qui fonde sur les restrictions douanières la prospérité du travail; elle a procuré à ce parti un prétexte tout-puissant pour solliciter et pour obtenir des exhaussemens de tarif qui entravent nos échanges avec l'Allemagne. Ici encore l'histoire du Zollverein nous donne, à nos dépens, une leçon dont notre politique commerciale ferait sagement de profiter.

Le parti protectioniste trouva en outre un puissant appui dans un homme qui, par sa situation particulière non moins que par son talent, devait exercer une grande autorité sur les délibérations du Zollverein. List reparut au milieu de ces débats. Depuis l'époque

où il avait rédigé la pétition des négocians de Leipzig et signalé les bienfaits d'une alliance commerciale entre les membres de la confédération germanique, plus de vingt ans s'étaient écoulés, et il pouvait considérer avec quelque orgueil la réalisation déjà très avancée d'une idée dont il avait été l'apôtre le plus ardent. Une nouvelle tâche s'offrait à son vigoureux esprit d'initiative. Les progrès accomplis par les manufactures du Zollverein démontraient que l'Allemagne était en mesure de prendre rang parmi les premières puissances industrielles. List se consacra dès lors tout entier à l'étude des moyens propres à développer le travail des ateliers, et il se déclara pour l'élévation des tarifs de douane, pour les taxes différentielles, etc. En 1841, il publia le *Système national d'Économie politique*, écrit remarquable dans lequel il développait les principes qu'il désirait faire prévaloir; deux années plus tard, en 1843, il fonda à Augsbourg un journal, le *Zollvereinsblatt*, où il soutint, jusqu'à la veille de sa mort, survenue en 1846, une polémique très habile dans l'intérêt du parti manufacturier, qui l'avait d'une commune voix reconnu pour organe et pour chef.

Les opinions de List surprirent et indignèrent vivement, à l'intérieur de l'Allemagne comme au dehors, les publicistes de l'école libérale. Il semblait en effet qu'il y eût contradiction entre le rôle que cet écrivain avait rempli lors de la formation du Zollverein et la mission qu'il se donnait de pousser aux aggravations de tarif. On ne comprenait pas comment le libéral de 1819 avait pu devenir le protectioniste de 1841. La lecture attentive du *Système national* explique cette apparente conversion. List n'était point seulement un homme d'affaires très exercé et un brillant économiste, il était surtout et avant tout un patriote allemand. Il avait d'abord voulu établir au sein de l'Allemagne l'unité commerciale, et il avait traduit cette pensée par la suppression des douanes intérieures; il voulait maintenant que l'Allemagne, à l'exemple de l'Angleterre et de la France, entrées avant elle dans les voies fécondes de l'industrie, fût en possession de la grandeur manufacturière. Le territoire de la confédération lui semblait assez vaste et situé dans des conditions assez favorables pour que l'on tentât d'y implanter les principales branches d'industrie; c'était, à ses yeux, une garantie nécessaire de liberté et d'indépendance pour la patrie allemande, et pour atteindre ce but national, il ne craignait pas d'élever à la frontière extérieure les barrières des douanes. L'idée de nationalité était si profondément empreinte dans l'esprit de List, qu'il imagina en son honneur une théorie particulière d'économie politique, théorie qu'il serait assez difficile de rattacher directement soit à la doctrine du libre-échange, soit à celle de la protection, et qui invoque

comme principe scientifique le développement des forces productives. La prohibition n'y figure pas; la protection résultant d'un tarif n'y est point recommandée d'une manière absolue, et elle doit être simplement temporaire. Si l'on suppose qu'une industrie peut s'introduire et prospérer dans un pays, il convient, pour soutenir ses premiers pas, de la protéger contre la concurrence étrangère: on développe ainsi sa puissance productive; mais si, après un certain temps, cette industrie n'apparaît point vivace, ou lorsque, grâce au tarif, elle a acquis une vitalité suffisante, le tarif, inefficace dans le premier cas, inutile dans le second, doit être retiré. Dans ce système, la liberté commerciale demeure la loi naturelle, et la protection n'est qu'un détour par lequel on y arrive nécessairement après un délai plus ou moins long. List ne méritait pas au fond les anathèmes de l'école libérale; mais comme en définitive il attaquait dans son livre la doctrine du libre-échange pour mieux défendre aux yeux de l'Allemagne un système qu'il qualifiait de national, comme ses articles du *Zollvereinsblatt* concluaient à des augmentations de droits de douane, les libéraux pouvaient le considérer comme un adversaire et le juger sur les résultats immédiats plutôt que sur le principe fondamental de sa théorie.

Au reste, il est essentiel de ne point se méprendre sur le but de l'agitation protectioniste qui, à partir de 1842, se produisit en Allemagne. Voici en quels termes les fabricans du Wurtemberg exprimaient leurs vœux dans une déclaration solennelle du 27 septembre 1843 : « La protection ne doit être que modérée et proportionnée aux besoins, en sorte qu'elle ne porte pas les industriels allemands à la paresse et à l'indolence, soit par des prohibitions absolues, soit par des droits exagérés. » Il y a loin de cette déclaration aux exigences qui, dans d'autres pays et particulièrement en France, ont le verbe si haut. Ces braves fabricans du Wurtemberg, repoussant la prohibition et ne sollicitant que des droits modérés, eussent été accusés de pactiser avec le libre-échange, s'ils avaient émis de telles opinions au sein de la plupart de nos chambres de commerce, et List, champion du régime protectioniste en Allemagne, eût été compris, dans les pétitions de nos manufacturiers, au nombre de ces professeurs d'économie politique que « l'on devait casser aux gages. » Les mêmes mots au-delà et en-deçà du Rhin ne signifiaient donc point les mêmes choses, et c'est une distinction qu'il ne faut pas perdre de vue quand on apprécie les débats qui s'engagèrent en Allemagne sur les questions de tarif. Les principes posés à l'origine par le tarif prussien de 1818 étaient à peu près maintenus. — Augmenter quelques droits, étendre aux produits demi-fabriqués la protection qui était accordée aux produits fabri-

qués, établir des taxes différentielles sur les marchandises importées sous pavillon étranger, afin de favoriser le développement d'une marine nationale, ainsi que les relations directes avec les contrées lointaines, notamment avec l'Amérique, où l'industrie du Zollverein trouvait déjà des débouchés considérables, telles étaient les prétentions des manufacturiers allemands. Ces prétentions ne sauraient paraître excessives, si nous les comparons avec celles de nos prohibitionistes. Elles ne pouvaient d'ailleurs aller plus loin en présence de l'attitude de la Prusse, qui défendait son ancien tarif, et grâce à la constitution même du Zollverein, où l'unanimité des associés était nécessaire pour l'adoption d'une mesure de douane. Aussi toute cette agitation n'eut-elle pour résultat que l'élévation des droits sur les fils et tissus, sur la fonte brute et les fers, sur les papiers de luxe et sur quelques autres articles moins importans, résultat contre lequel s'élevèrent très vivement les écrivains de l'école libérale, mais qui laissait après tout dans les limites d'une protection assez modérée la législation commerciale du Zollverein.

Telle était la situation des choses lorsque survinrent les événemens de 1848. Le parlement populaire qui remplaça momentanément à Francfort la vieille diète germanique ne tarda pas à voir se produire dans son sein divers plans d'unité commerciale destinés à réaliser complétement cette fois la promesse inscrite dans l'article 19 du pacte fédéral de 1815. Ces plans, du reste, figuraient en première ligne dans le programme des publicistes qui nourrissaient depuis longtemps le rêve de la patrie allemande, et qui, siégeant pour la plupart à Francfort, pouvaient se croire à la veille du succès. La lutte entre le libre-échange et la protection se renouvela à cette occasion; le parlement de Francfort fut partagé en deux camps à peu près égaux, d'où sortirent des propositions contradictoires quant au régime économique qu'il convenait d'appliquer à l'Allemagne unie et régénérée. On nomma un comité pour concilier autant que possible les deux systèmes en examinant un projet présenté par M. Duckwitz, député de Brême; on ouvrit dans tous les états une vaste enquête pour recueillir les vœux des populations, et, malgré les divergences d'opinions qui se manifestaient entre la région du nord et celle du midi, on espérait constituer l'unité commerciale, lorsque l'unité politique de l'Allemagne aurait été définitivement proclamée. La dissolution du parlement de Francfort rejeta dans le néant tous ces beaux projets. L'image un moment entrevue de la patrie allemande s'évanouit, les illusions généreuses se dissipèrent; la diète, que l'on croyait morte à jamais, ressuscita en 1851 sur les ruines de la révolution; en Allemagne ainsi qu'en France, toutes les traces de 1848 furent effacées par la main des gouverne-

mens, restaurés dans la plénitude de leurs pouvoirs. Le Zollverein, qui avait précédé cette grande crise, resta debout, seul représentant, sous une forme restreinte, du principe d'union, dont tant d'esprits avaient souhaité vainement le complet triomphe.

## II.

C'est à ce moment que commencent entre la Prusse et l'Autriche les incidens d'une lutte politique dans laquelle se concentre à peu près exclusivement l'histoire de l'Allemagne d'aujourd'hui. L'Autriche était demeurée jusqu'en 1848 tout à fait étrangère à la fondation et au développement du Zollverein; le prince de Metternich semblait se préoccuper médiocrement de cette institution, qui ne lui apparaissait que comme un expédient commercial ou financier utile seulement à quelques états. Dominé sans doute par les idées de conservation qui inspirèrent jusqu'à la fin sa politique, il n'apercevait pas que l'expédient commercial pouvait devenir entre des mains habiles un instrument d'influence. Il n'avait du reste aucun goût pour les intérêts économiques : questions d'impôts, réformes douanières, tous ces détails n'étaient dignes d'obtenir son attention qu'autant que sa politique d'équilibre était en jeu. Ainsi en 1847, lorsque le Saint-Siége, la Sardaigne et la Toscane tentèrent de constituer une union douanière italienne, on le vit se jeter résolûment à la traverse, et combiner à son tour une association commerciale avec les duchés de Parme et de Modène; mais précédemment, en 1840, quand un ministre intelligent s'était avisé de toucher au vieux régime prohibitif de l'Autriche, le prince de Metternich avait tout arrêté, sur les réclamations des fabricans. Il n'avait donc rien fait pour préparer son pays aux progrès matériels qui se révélaient en Europe, ni aux changemens de législation que devait amener tôt ou tard la condition nouvelle de l'industrie et du commerce. Sans manquer aux égards que mérite la politique si longtemps heureuse de cet homme d'état, il est permis de dire que cette politique n'avait pour mot d'ordre, en tout et pour tout, que le *statu quo*. Ce n'était certes ni impuissance ni paresse, car aujourd'hui, en face de tant d'idées remuées et de passions en éveil, l'attitude ultrà-conservatrice du *statu quo* serait pour les gouvernemens la plus difficile à maintenir; mais c'était réaction systématique, et nécessairement injuste, contre l'esprit nouveau, qui, aux yeux de M. de Metternich, portait la peine de son origine révolutionnaire. Quoi qu'il en fût, jusqu'en 1848, l'Autriche demeura immobile, pendant qu'auprès d'elle, sous le drapeau commercial du Zollverein, la Prusse s'appliquait à conquérir la direction des intérêts matériels dans une grande

partie de la confédération. Les conséquences de cette situation se manifestèrent par un acte éclatant, lorsqu'en 1849 le parlement de Francfort offrit à Frédéric-Guillaume IV la couronne impériale. C'était à la maison de Hohenzollern, au souverain qui en 1847 avait accordé à ses sujets le régime constitutionnel, que l'Allemagne libérale entendait confier ses destinées. L'influence de la maison de Habsbourg avait cessé de régner au-delà du Rhin.

Brusquement tirée de son lourd sommeil par la crise de 1848, la politique autrichienne n'eut que le temps de se mettre en campagne. Elle avait changé de chefs et de système. A l'inertie calculée du prince de Metternich succédait l'aventureuse énergie du prince Schwarzenberg. Dès que les révoltes eurent été comprimées et que l'autorité impériale fut rétablie à Vienne, le ministre autrichien porta ses regards sur l'Allemagne, jugea la situation, et s'occupa de regagner le terrain perdu. C'était au moyen de réformes économiques, par une association de douanes, que la Prusse avait éclipsé l'Autriche : la maison de Habsbourg n'avait plus le choix des armes; les réformes douanières pouvaient seules lui rendre son ancien prestige, en lui permettant de prendre part à la vie économique de l'Allemagne. Il fallait qu'elle se fît ouvrir les portes du Zollverein, ou, si elle échouait, qu'elle travaillât à la dissolution prochaine de l'association, pour recomposer à son tour, avec les états qu'elle aurait l'habileté de rallier à son système, une seconde union douanière. Ce plan fut adopté, et le prince Schwarzenberg en remit l'exécution au ministre du commerce, M. de Bruck, homme nouveau, sorti des rangs de la bourgeoisie et arrivé au pouvoir pendant la tourmente de 1848, à l'une de ces époques où les plus altières aristocraties se voient obligées de chercher le talent au-dessous d'elles et de créer des parvenus.

M. de Bruck avait à mener de front deux œuvres également difficiles. D'une part, il devait procéder au remaniement complet du tarif autrichien, encore tout hérissé de prohibitions, de telle sorte que ce tarif se rapprochât autant que possible de celui du Zollverein : autrement toute pensée d'union fût demeurée irréalisable; d'autre part, il devait entreprendre par toute l'Allemagne une propagande officielle et non officielle, afin d'habituer en même temps les cabinets et l'opinion publique à la pensée d'une association austro-allemande. Pour ses réformes de tarif, il avait à lutter contre les manufacturiers, qui goûtaient fort, en matière de prohibitions, le système de M. de Metternich; dans son travail de propagande, il allait inévitablement se heurter contre le mauvais vouloir de la Prusse, qui avait tout intérêt à écarter du Zollverein une influence au moins rivale. Après avoir institué une commission administra-

tive chargée de préparer la rédaction d'un nouveau tarif, M. de Bruck développa publiquement, d'abord dans un article de la *Gazette de Vienne*, puis dans un mémoire adressé le 30 décembre 1849 au comité fédéral de Francfort, son projet d'union, et il demanda que l'on tînt sous un bref délai un congrès douanier où les représentans des divers états seraient appelés à discuter l'organisation nouvelle. Surpris par ce réveil de l'action autrichienne, inquiet des marques de sympathie qui se manifestaient dans plusieurs pays de l'Allemagne au sujet du plan d'union, le cabinet de Berlin, tout en paraissant accueillir en principe une idée qui devait être si avantageuse pour le corps germanique, et dont il revendiquait d'ailleurs l'initiative en rappelant la fondation du Zollverein, souleva des objections de forme, d'opportunité, de pratique, qui trahissaient visiblement son désir de faire échouer les propositions de l'Autriche. La question avait néanmoins été posée trop publiquement pour qu'il fût aisé de l'enfouir dans les archives diplomatiques. Ce n'était point aux chancelleries, c'était à l'Allemagne tout entière que l'Autriche venait de parler, et elle était résolue à déployer dans cette entreprise l'opiniâtre persévérance, la patiente vigueur qui de tout temps ont marqué sa politique.

Les objections de la Prusse fournirent à M. de Bruck le prétexte d'un second mémoire, dans lequel il ne s'agissait plus seulement d'exprimer une vague idée d'association. Le plan était développé cette fois avec détail et rédigé méthodiquement sous forme d'articles où les principales difficultés d'exécution se trouvaient résolues. En outre, le ministre autrichien se livrait à d'éloquentes considérations générales sur les avantages que procurerait à l'industrie allemande l'extension de ses marchés, sur la puissance politique et commerciale dont serait armée une confédération de soixante-dix millions d'âmes, sur le caractère vraiment national d'un projet qui devait constituer enfin, après tant d'efforts et d'échecs, l'unité de l'Allemagne, la patrie allemande! M. de Bruck allait plus loin encore : il promettait aux futurs confédérés comme un rayonnement irrésistible d'influence sur les contrées limitrophes; il leur montrait à l'horizon d'un avenir assez prochain l'Italie, la Hollande, la Belgique, le Danemark, se rattachant à l'union allemande, et lui ouvrant par de nombreuses issues l'accès de la mer, c'est-à-dire la grande route du commerce universel. Le Zollverein n'était qu'une institution restreinte, emprisonnée dans d'étroites limites : puisque cette institution avait été reconnue bonne et utile, pourquoi ne pas l'étendre à toute la surface de la confédération, au nord comme au sud? L'union donc, l'union générale, voilà ce que prêchait M. de Bruck, reprenant un à un les argumens qui avaient été invoqués par

les fondateurs du Zollverein, rassurant les industriels par la garantie d'une protection suffisante, séduisant les libéraux par la perspective du développement qui serait imprimé aux travaux publics, aux rapports avec l'étranger et aux entreprises coloniales, flattant les patriotes par l'image d'une alliance définitive entre tous les enfans de la commune patrie, recherchant même la faveur de la bureaucratie, à laquelle il promettait une belle organisation administrative, et en particulier une direction de statistique. En un mot, rien n'était omis de ce qui pouvait plaire aux Allemands.

Il serait injuste de refuser à l'Autriche le mérite d'une sollicitude sincère pour les intérêts généraux de l'Allemagne, alors qu'elle soumettait à l'opinion publique son plan d'union; mais, à vrai dire, elle avait principalement en vue de battre en brèche l'influence ou, pour parler le langage d'outre-Rhin, l'hégémonie prussienne. Le cabinet de Berlin ne pouvait s'y tromper, et, se voyant attaqué sur le terrain de la politique, il prépara sans retard ses moyens de défense. Il se trouvait du reste dans une position assez forte. Outre l'incontestable avantage d'avoir le premier tenté l'union allemande, il avait pour lui le parti agricole et la classe des commerçans, qui désiraient le maintien d'un tarif modéré, le parti du libre-échange, qui savait que l'influence de l'Autriche lui serait plus contraire que celle de la Prusse, et enfin le parti libéral en politique, qui devait considérer comme suspecte toute provenance de Vienne. Il n'avait en réalité contre lui que le parti manufacturier, prépondérant dans les états du midi, et quelques souverains que d'anciennes sympathies politiques ou personnelles rapprochaient de la maison de Habsbourg. Par conséquent, si, au prix de quelques concessions faites à l'opinion protectioniste, il parvenait à se rattacher plus solidement par le lien des intérêts l'industrie des états méridionaux, il était à peu près assuré de conserver la haute main dans la direction du Zollverein et de déjouer, dans ce qu'ils pouvaient avoir de périlleux pour son influence, les desseins de l'Autriche. Il profita de la conférence douanière réunie à Cassel en 1850 pour soumettre aux représentans des états associés un ensemble de mesures qui avaient évidemment pour objet de donner satisfaction au parti manufacturier. Il proposait la suppression des droits qui, dans un intérêt fiscal, avaient été appliqués à un grand nombre de matières premières, l'augmentation du tarif des fils et tissus, l'allocation de *drawbacks* à l'exportation des étoffes, des réductions de taxe à la sortie et au transit. Ainsi les états méridionaux se voyaient enlever tout prétexte de mécontentement; la Prusse leur offrait les avantages qu'ils attendaient de l'accession autrichienne, elle leur sacrifiait en partie ses convictions libérales et les vœux des états du nord,

placés dans des conditions différentes. Ce sacrifice, tout considérable qu'il était, ne suffit pas néanmoins pour détruire immédiatement l'effet des manœuvres de l'Autriche. La Saxe et la Bavière mirent une grande insistance à demander qu'avant de procéder à ces réformes de tarif, on s'entendît avec le cabinet de Vienne pour constituer l'union austro-allemande d'après les bases indiquées par M. de Bruck. La Prusse résista, et elle eut beaucoup de peine à éloigner ce spectre de l'Autriche, qui apparaissait pour la première fois, introduit officiellement, dans une conférence du Zollverein. Après de longs tiraillemens, on était à la veille de s'accorder, lorsque survinrent les troubles de Cassel. On se sépara sans rien conclure. Convoquée de nouveau à Wiesbaden au commencement de 1851, l'assemblée vit, non sans surprise, que la Prusse avait apporté de notables changemens à ses propositions de l'année précédente; les dégrèvemens de droits sur les matières premières étaient maintenus, mais les aggravations sur les fils et tissus avaient disparu du projet de tarif; les concessions offertes au parti protectioniste semblaient abandonnées ou tout au moins ajournées. La conférence vota les propositions de la Prusse, qui, considérées isolément, ne pouvaient soulever aucune objection; mais les états du midi reprirent leur attitude mécontente et se virent rejetés vers le cabinet de Vienne, qui observait avec la plus vive sollicitude toutes ces évolutions. Il y avait dans la politique de la Prusse un complet revirement. Le mystère ne tarda pas à se dévoiler.

Jugeant, d'après les délibérations de Cassel, que les états méridionaux ne se laisseraient pas facilement désarmer par de simples mesures de tarif, et qu'ils lutteraient jusqu'au bout pour la cause de l'Autriche, le cabinet de Berlin avait résolûment changé de tactique et porté ses regards du côté du nord, où il comptait, grâce à une plus grande similitude d'intérêts, recruter des alliés plus fidèles. On a vu qu'en 1842 il était entré en négociations avec le Hanovre pour opérer la fusion du Zollverein et du Steuerverein; ces négociations n'avaient pas abouti, et tous les partisans de l'unité allemande s'étaient fortement émus d'un échec qui détruisait, au point de vue politique comme sous le rapport commercial, l'une de leurs plus chères espérances. Depuis cette époque, le Steuerverein avait vécu de sa vie propre, avec une population de deux millions d'âmes, avec une agriculture florissante, avec toutes les ressources qu'offrait à son commerce un littoral maritime que les états du Zollverein ne cessaient de lui envier. Si, plus heureuse dans une seconde tentative, la Prusse réussissait à obtenir l'accession du Hanovre et de ses deux associés, l'Oldenbourg et le duché de Schaumbourg-Lippe, elle pouvait du même coup reconquérir une juste popularité en Allemagne, satisfaire ses confédérés du nord, former les élémens

d'une nouvelle association douanière dans le cas où les états du sud l'abandonneraient pour suivre la fortune de l'Autriche, peut-être même ramener complétement à elle les dissidens, séduits par un marché si avantageusement agrandi, et replonger ainsi dans l'isolement son ambitieuse rivale. Toutefois, pour conquérir le Hanovre, il ne fallait pas seulement s'arrêter dans la voie des augmentations de tarif et se raidir contre les exigences des manufacturiers, il fallait encore accorder au Steuerverein, indépendamment de quelques avantages particuliers réclamés par lui en 1842, un préciput assez élevé dans la répartition des recettes de douanes. Or le Hanovre, qui était au courant des embarras au milieu desquels se débattait la politique prussienne, entendait se faire payer cher les services immédiats ou éventuels que l'on attendait de son accession. A la suite de la conférence de Cassel, le cabinet de Berlin pensa qu'il n'y avait point à hésiter, et le 7 septembre 1851 il conclut avec le Hanovre un traité aux termes duquel le Steuerverein s'engageait à entrer dans l'association des douanes allemandes pour une période de douze ans à partir du 1er janvier 1854. L'annonce de cet acte diplomatique produisit dans toute l'Allemagne l'effet d'un coup de théâtre. Plusieurs des états associés se formalisèrent, non sans quelque raison, de n'avoir pas été mis dans le secret de négociations où leurs intérêts étaient en jeu, d'autres critiquèrent les concessions faites au Hanovre; mais en définitive, comme dans ce traité les avantages l'emportaient sur les inconvéniens, tous les états envoyèrent successivement leur adhésion. Les manufacturiers n'étaient point fondés à se plaindre, puisque l'on avait eu soin de maintenir pour les produits fabriqués les tarifs en vigueur; s'ils perdaient l'espérance de voir, avec cet allié nouveau, se développer la doctrine protectioniste, ils obtenaient du moins, comme compensation, le dégrèvement des matières premières et l'extension immédiate de leur marché intérieur. Quant à l'Autriche, elle ne pouvait exprimer tout haut son dépit, car le traité était un pas en avant vers l'unité allemande, et c'était précisément le principe d'unité qu'elle invoquait elle-même en frappant à la porte du Zollverein : elle se déclara donc satisfaite; mais à ce moment on pouvait bien croire qu'un triomphe de la politique prussienne était en même temps un échec pour l'Autriche.

La conclusion du traité avec le Hanovre motivait la discussion d'un nouveau pacte pour la continuation du Zollverein, dont la seconde période cessait le 31 décembre 1853. La Prusse dénonça donc, dans le délai voulu, le traité qui liait l'association, et elle convoqua les délégués à Berlin pour les premiers mois de 1852, afin de reconstituer le Zollverein, agrandi du Steuerverein. Cette démarche était prévue, et c'était là ce qu'attendait le cabinet de Vienne

pour prendre sa revanche. Sans se laisser décourager par le succès que venait de remporter la Prusse, le prince Schwarzenberg invita de son côté les états du Zollverein à envoyer à Vienne des représentans pour y tenir une sorte de conférence libre où seraient examinées les bases de l'union austro-allemande. Plusieurs états, et à leur tête la Prusse, refusèrent de répondre à cet appel; mais la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, Bade, la Hesse électorale, la Hesse grand-ducale, Nassau et la Hesse-Hombourg, qui déjà, lors des discussions précédentes, avaient fortement incliné vers l'Autriche, nommèrent avec empressement des commissaires, de telle sorte que la conférence de Vienne pouvait être considérée comme représentant, par le nombre et par l'importance des états qui y figuraient, une fraction notable du Zollverein. Dans cette réunion, que dirigèrent par le fait le prince Schwarzenberg et le comte Buol après la mort de cet habile ministre, l'admission de l'Autriche dans l'association allemande fut convenue en principe; seulement on reconnaissait qu'elle devait être précédée d'un traité de commerce exécutoire à dater de 1854, afin de préparer de part et d'autre la fusion complète ajournée au plus tard à 1859. De plus, indisposés par l'attitude de la Prusse, qui persistait à écarter des délibérations relatives à la reconstitution du Zollverein les propositions de l'Autriche, la plupart des états qui avaient envoyé des commissaires à Vienne conclurent à Darmstadt, le 6 avril 1852, des conventions, demeurées quelque temps secrètes, par lesquelles ils s'engageaient à soutenir par tous les moyens la cause de l'union austro-allemande. Ce fut dans ces circonstances que s'ouvrirent à Berlin, le 19 avril suivant, les discussions de la conférence régulière du Zollverein.

Il arriva ce qu'on pouvait prévoir : des divergences d'opinion se manifestèrent dès le premier jour au sein de la conférence. Des récriminations échangées entre la Pusse et les coalisés de Darmstadt, des projets et des contre-projets incessamment jetés au milieu des débats n'eurent pour effet que d'y augmenter la confusion. L'assemblée se sépara sans rien résoudre. Les gouvernemens s'adressèrent mutuellement notes sur notes; mais l'accord semblait plus impossible que jamais. C'était la Prusse et l'Autriche qui tenaient tous les fils de ces négociations, où s'agitait, pour l'une comme pour l'autre, une question politique bien autrement grave que l'intérêt commercial. Déjà l'on désespérait du Zollverein; on calculait le préjudice que causerait à l'Allemagne tout entière cette fatale lutte d'influences; les esprits libéraux, les âmes allemandes, voyaient sombrer avec douleur l'institution qui, la première, avait arboré avec succès le drapeau de l'unité germanique. Tout à coup, vers le milieu de l'automne, les esprits se calmèrent; le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche eurent une entrevue, les deux cabinets, naguère si hos-

tiles, se prêtèrent à un rapprochement. Quelle pouvait être la cause de ce dénoûment soudain? La date l'indique. Les événemens qui se passèrent alors en France précipitèrent, selon toute apparence, la réconciliation de la Prusse et de l'Autriche : elles signèrent, le 19 février 1853, un traité de commerce, et rendirent facile la reconstitution du Zollverein, que prorogea, pour une nouvelle période de douze années, la convention du 4 avril de la même année.

Le traité passé entre la Prusse (au nom du Zollverein) et l'Autriche stipule de nombreuses concessions en matière de commerce et de navigation; mais ce qui lui donne le plus d'importance, c'est la clause de l'article 25, en vertu duquel « les commissaires des états contractans doivent se réunir en 1860 pour négocier l'union douanière austro-allemande, ou, dans le cas où cette union ne pourrait se réaliser, pour négocier des facilités commerciales plus étendues, ainsi que le rapprochement et l'assimilation, autant que possible, des tarifs de douane respectifs. » Ainsi, après tant de démarches qui avaient failli compromettre la paix intérieure de l'Allemagne, le cabinet de Vienne obtenait, en 1853, la consécration officielle de ses prétentions à faire un jour partie du Zollverein. De son côté, le cabinet de Berlin avait réussi à reculer jusqu'en 1860 une éventualité qu'il avait conjurée de tous ses efforts. Chacun des deux gouvernemens sortait de la lutte avec un demi-triomphe; il semble pourtant que l'avantage le plus décisif demeurait à la politique autrichienne, qui obtenait à la fois le bénéfice immédiat d'un traité de commerce et l'espoir d'une fusion assez prochaine avec la grande association. Quant au Zollverein, sa seconde période n'avait pas été aussi brillante que la première. Les discussions qui s'élevèrent entre la protection et le libre-échange, les débats entre la Prusse et l'Autriche, la marche incertaine que ces graves incidens imprimèrent à la législation, tiraillée alternativement en divers sens, devaient nécessairement exercer une influence peu favorable. Nous voyons en effet les recettes de douanes rester à peu près stationnaires, bien que le territoire de l'association se fût agrandi. Le Zollverein a inauguré sa troisième période avec un territoire de 9,131 milles carrés et une population de 32 millions et demi d'habitans.

## III.

Si l'on excepte les traités conclus le 26 janvier 1856 avec Brême, traités qui, sans altérer l'indépendance commerciale de ce port, l'ont rattaché pour certains détails de navigation, d'entrepôt et de transit, aux destinées du Zollverein, l'intérêt de cette troisième période réside à peu près exclusivement dans les efforts que l'Autriche a déjà tentés, à diverses reprises, en vue de se rapprocher

plus intimement de l'association. Dès 1853, le cabinet de Vienne remaniait le tarif de 1851, et il motivait une révision aussi prompte sur le traité du 19 février, qui, selon ses propres expressions, n'était qu'un premier pas dans la nouvelle politique commerciale de l'empire, et devait amener, dans un temps peu éloigné, l'union austro-allemande. En 1856 et 1857 furent décrétées de nombreuses mesures conçues dans le même esprit. Quand ces réformes furent accomplies, l'Autriche crut pouvoir se présenter utilement devant les états du Zollverein, pour solliciter la discussion d'arrangemens destinés à préparer l'œuvre de fusion complète dont le traité avait ajourné à 1860 la discussion définitive. Des réunions eurent lieu à cet effet en mars 1857 à Berlin, en janvier 1858 à Vienne. A la conférence ordinaire du Zollverein, qui se tint à Hanovre au mois d'août 1858, les propositions conciliantes de l'Autriche furent encore examinées; mais ces ouvertures multipliées, soutenues par des négociations diplomatiques auprès des gouvernemens et très habilement développées par les principaux organes de la presse allemande, n'aboutirent à aucun résultat. Bien que l'Autriche comptât dans le Zollverein de nombreux alliés, très disposés à seconder sa politique, elle ne put obtenir en aucune circonstance l'unanimité des votes. Une seule voix eût suffi pour écarter ses demandes, et cette seule voix, la Prusse l'aurait donnée.

Dans cette situation, comment supposer que l'année 1860 verra s'accomplir l'union austro-allemande? Comment la Prusse accepterait-elle dans l'association une influence rivale, et ne lutterait-elle pas jusqu'à la dernière extrémité pour évincer l'Autriche? Telles étaient, il y a un an à peine, les impressions de toute l'Allemagne. Les événemens politiques et militaires dont l'Italie vient d'être le théâtre, et qui ont si vivement ému le corps germanique, doivent-ils modifier cet état de choses en fournissant à l'Autriche de nouveaux argumens pour s'insinuer dans le Zollverein, ou sont-ils de nature à favoriser la résistance de la Prusse? La question vaut la peine d'être examinée.

A en juger par les dépêches qui, pendant la guerre d'Italie et surtout depuis la conclusion de la paix, ont été échangées entre les cabinets de Berlin et de Vienne, il semblerait que l'abîme qui sépare les deux gouvernemens est aujourd'hui plus profond qu'il ne l'a jamais été. La Prusse accuse l'Autriche de s'être témérairement jetée dans les aventures de la guerre et d'avoir compromis, sans nécessité bien démontrée, sans l'assentiment de la confédération, la tranquillité de l'Allemagne. De son côté, l'Autriche n'a pas manqué d'accuser la Prusse de l'avoir laissée seule aux prises avec un adversaire formidable, en désertant la cause germanique, indirectement attaquée en Italie. Non contens de récriminer au sujet de la

guerre, les deux cabinets n'ont trouvé dans la paix qu'un nouveau prétexte d'amers reproches, lancés à tous les vents de la publicité européenne, et en ce moment même, devant l'agitation unitaire qui vient d'éclater dans certaines régions de l'Allemagne, et qui a fait une sorte de *pronunciamiento* à Eisenach, nous retrouvons l'Autriche et la Prusse en complet désaccord d'attitude et de langage. Cependant il ne faut pas perdre de vue que, si l'Allemagne est le pays des conflits, elle est également le pays des réconciliations faciles. Plus d'une fois, parmi les membres si nombreux de la grande famille germanique, se sont élevées des querelles particulières que l'intérêt commun a bientôt apaisées. Lorsque les puissances prépondérantes s'affaiblissent moralement par les éclats de leur jalousie, les états secondaires interviennent; ils évoquent l'image de la nation allemande, et ils dictent les conditions de la paix. Or, dans les conjonctures actuelles, cette intervention est au moins probable. Nous ne saurions nous dissimuler que, pendant la guerre, et surtout lorsque l'armée française eut si rapidement refoulé jusque sous les murs de Vérone l'armée autrichienne, deux fois vaincue en de mémorables rencontres, les sympathies des états secondaires ne se soient ouvertement manifestées en faveur de l'Autriche. Légitimes ou non, les sentimens du corps germanique avaient pris à l'égard de la France un caractère si prononcé de défiance et d'hostilité, qu'une politique prudente devait en tenir compte. La guerre terminée, il est évident que ces mêmes états, qui ont attribué à la rivalité de l'Autriche et de la Prusse les périls imaginaires de l'Allemagne, vont employer tous leurs efforts au rapprochement des deux cours, et l'on peut admettre que l'union commerciale sera essayée comme le terrain le plus favorable pour la réconciliation. Nous sommes précisément à la veille de 1860, date fixée pour les négociations à ouvrir en vue de l'association austro-allemande. Que l'on se souvienne du motif politique et tout extérieur qui a déterminé la conclusion du traité du 19 février 1853; des considérations analogues pèseront sans doute sur les négociations de 1860.

Nous avons vu avec quelle persévérance l'Autriche s'est appliquée, depuis 1848, à introduire son action dans les affaires du Zollverein. La politique inaugurée par le prince Schwarzenberg est déjà passée à l'état de tradition; elle a pénétré dans la doctrine des cabinets autrichiens. L'empire en a retiré des avantages considérables. La suppression des douanes intérieures qui séparaient du reste de la monarchie la Hongrie et les provinces dalmates, l'abolition des prohibitions et l'établissement d'un tarif uniforme sur les frontières extérieures, en un mot toutes les réformes économiques qui, dans le cours de ces dernières années, ont été essayées en Autriche, sont dues en grande partie à l'idée fixe que poursuit

le cabinet de Vienne. Chaque réduction de taxes, chaque réforme est un acheminement vers l'union allemande; avant peu de temps, les barrières de douanes autour de l'Autriche se seront abaissées au niveau de celles qu'a élevées autour du Zollverein le tarif prussien. L'abolition du régime prohibitif a-t-elle compromis l'industrie? Les manufactures de la Bohême ont-elles succombé, lorsque la raison politique les a privées de la protection excessive que leur accordait l'ancienne législation? Nullement, et c'est un fait bien remarquable que met en lumière cette page d'histoire commerciale si féconde en enseignemens. L'industrie autrichienne, dans toutes les branches de travail, n'a jamais été aussi florissante, aussi solide que depuis le moment où un système libéral a prévalu; elle a figuré avec honneur à l'exposition universelle de Paris en 1855; tout porte à croire que dès ce jour elle pourrait sans inconvénient soutenir la concurrence des manufactures plus anciennes de la Prusse rhénane et de la Saxe. Le gouvernement autrichien est donc parvenu à rendre possible, sans sacrifier l'intérêt industriel, l'union à laquelle aspire sa politique, et l'on doit tenir pour certain que ce plan si mûrement médité, dont la guerre récente et l'hostilité systématique de la Prusse ont entravé l'exécution, ne tardera pas à être repris avec une nouvelle vigueur. Repoussée de l'Italie, l'Autriche n'en sera que plus ardente à se retourner vers l'Allemagne et à chercher au nord et à l'ouest une compensation de la défaite que son influence a subie dans le sud. La navigation du Danube, le port de Trieste, les chemins de fer qui s'achèvent, les facilités de toute nature que le transit par l'Autriche offre aux relations de l'Europe centrale avec la Méditerranée et la Mer-Noire, décideront plusieurs états du Zollverein à plaider plus énergiquement sa cause dans les conférences de l'association. On le voit, les événemens d'Italie n'auront pas été sans influence sur les destinées commerciales de l'Allemagne, et il n'y a point de témérité à prétendre, nonobstant quelques symptômes contraires, que la question de l'union austro-allemande est plus avancée aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la guerre.

Cependant, si l'Autriche est obstinée dans son projet, la Prusse ne se montre pas moins décidée à lui faire obstacle. De 1849 à 1852, elle a incessamment travaillé à défendre son hégémonie contre le contact de l'influence autrichienne. Le traité du 19 février 1853 n'a été signé par elle qu'à la dernière extrémité, sous le coup d'une nécessité politique, et encore n'ouvre-t-il à l'union austro-allemande qu'une chance éventuelle; c'est un billet sans date certaine, dont le cabinet de Berlin voudrait reculer indéfiniment l'échéance. Aux prétextes que la Prusse a invoqués jusqu'ici pour écarter les prétentions de sa rivale, la convention de Villafranca ajoute un argument sérieux tiré de la situation qui est faite à la Vénétie. D'après la convention, la

Vénétie, tout en demeurant sous la domination de l'Autriche, est englobée dans la future confédération italienne. Or, si la constitution de cette confédération présente au point de vue politique d'immenses difficultés, elle peut, à ce qu'il semble, être essayée avec succès en ce qui concerne l'intérêt économique et commercial. Le plan d'une union douanière italienne est très praticable; il a déjà été plusieurs fois tenté, et il n'a échoué que devant des obstacles politiques qui n'existent plus aujourd'hui. Lors même qu'ils ne seraient pas rattachés les uns aux autres par un lien fédéral, les divers états de l'Italie auraient tout avantage à adopter, pour leurs relations commerciales et maritimes, une législation uniforme; à plus forte raison, sous la constitution qui est projetée pour eux, devront-ils pratiquer ce système. Si donc l'association de douanes se réalise, il est probable que la Vénétie y sera comprise, non-seulement en sa qualité de contrée italienne, mais encore à raison de ses anciens rapports avec la Lombardie, rapports qu'il ne serait ni politique ni équitable de gêner par l'intervention d'un tarif. Dans cette hypothèse, comment serait organisé le régime des échanges entre la Vénétie et les provinces autrichiennes? Laisserait-on la Vénétie en dehors des limites douanières de la monarchie pour ne plus la considérer que comme pays étranger? Ce serait créer de graves mécontentemens, et le gouvernement autrichien, qui a récemment supprimé les douanes intérieures de la Hongrie et de la Dalmatie, ne songera sans doute pas à établir des barrières de tarifs aux frontières de la Vénétie. D'un autre côté, maintenir la franchise complète des échanges entre la Vénétie et les provinces autrichiennes alors que la première fera partie de l'union douanière de l'Italie, ce serait altérer profondément le régime économique de l'empire en ouvrant une large porte aux produits étrangers, à l'endroit desquels le tarif italien serait plus libéral. De quelque manière qu'on envisage la question, l'on aperçoit une série de complications très sérieuses; le problème commercial que la convention de Villafranca vient de poser à l'administration autrichienne semble bien difficile à résoudre, et, tant qu'il ne sera pas résolu, le cabinet de Berlin y puisera d'excellentes raisons pour combattre l'accession de l'Autriche au Zollverein.

Enfin, dans cette lutte d'influences, la Prusse est soutenue par un parti politique dont la puissance au-delà du Rhin ne cesse de grandir; elle a pour elle le parti libéral. Depuis 1847, date de l'établissement du régime constitutionnel, la Prusse tient en Allemagne le drapeau du libéralisme. Ce régime a résisté aux orages populaires de 1848, il résiste aujourd'hui avec succès aux derniers efforts de la féodalité expirante. Alors que des parlemens plus anciens et plus illustres disparaissaient ailleurs sous le coup des révolutions, le par-

lement de Berlin est resté debout. Aux yeux de l'Allemagne, c'est pour la Prusse un grand honneur. Là est l'avenir de la liberté germanique. Autour de la maison de Hohenzollern se sont ralliées les sympathies et les espérances de tous les esprits d'élite et de tous les patriotes. Tandis que l'Autriche, avec la monarchie absolue, représente une forme de gouvernement qui est décidément antipathique aux idées et aux besoins de notre siècle, la Prusse, avec sa monarchie tempérée, avec une tribune libre, avec une presse qui discute, représente le libéralisme allemand. Ce fut au roi Frédéric-Guillaume que le parlement de Francfort offrit en 1849 la couronne de l'empire germanique : l'empire n'a pas vécu, la couronne n'a pas été portée; mais dans cette occasion solennelle la suprématie politique et morale de la Prusse recevait un éclatant témoignage. Plus tard, lorsque, désireuse d'intervertir les rôles, l'Autriche s'est avisée de proclamer l'union allemande et de placer sous le patronage de ce symbole populaire ses plans d'association commerciale, elle n'a été écoutée qu'avec défiance, et, sauf quelques exceptions, le parti libéral a gardé vis-à-vis d'elle l'attitude du Troyen qui repoussait les présens des Grecs. Une partie de l'Allemagne a refusé de l'Autriche ce que l'Allemagne tout entière eût accepté de la Prusse. Et puis la maison de Habsbourg, régnant sur vingt races différentes, au milieu desquelles la race germanique se trouve en minorité, ne saurait exercer dans la confédération, en dehors des attributions politiques qui lui ont été conférées par les traités, une influence morale qui puisse se comparer avec celle qui appartient à la monarchie, presque entièrement allemande, fondée par Frédéric le Grand. Voilà ce qui donne à la Prusse tant de force contre l'Autriche. Elle s'appuie sur les sentimens de libéralisme et de nationalité.

Telle est la situation respective des deux puissances rivales. Si la paix n'avait pas été troublée, l'union austro-allemande rencontrerait longtemps encore d'insurmontables obstacles, tant il existe d'élémens contraires et antipathiques entre la politique de Berlin et celle de Vienne! Mais si dans le délai très court qui va s'écouler jusqu'à l'époque où les commissaires du Zollverein et de l'Autriche doivent se réunir, les sentimens d'une grande partie de l'Allemagne à l'égard de la France ne se modifiaient pas, si les états qui ont épousé si ardemment pendant la guerre la cause de l'Autriche persistaient à croire qu'ils sont aussi les vaincus de Solferino, en un mot si les terreurs d'un autre temps venaient à se propager, il ne serait pas surprenant de voir soudain, contre le gré de la Prusse et par la conspiration des états secondaires, discuter sérieusement le projet d'union. Quoi qu'il arrive, le cabinet de Vienne insistera d'autant plus fortement pour l'union qu'il se sentira plus appuyé par ses anciens alliés et mieux secondé par les circonstances, et si

enfin, à l'expiration de la troisième période du Zollverein, en 1866, il atteignait son but, l'Europe centrale formerait une association douanière comprenant une population de plus de 60 millions d'âmes.

Certes la politique française ne saurait envisager avec indifférence une telle agglomération d'intérêts et de puissance se constituant sur nos frontières. Il ne faut cependant pas s'effrayer outre mesure de cette éventualité. Une association commerciale supprime des bureaux de douane, mais elle ne supprime pas les rivalités entre les pays qui la composent, les élémens d'antagonisme qui existent entre les plus forts, les défiances jalouses des petits états : le Zollverein l'a bien prouvé. Si la Prusse, par l'étendue de son territoire, par le chiffre de sa population et par le prestige de son gouvernement, y a joué le principal rôle, les autres états n'ont point abdiqué leur indépendance politique, et le cabinet de Berlin a eu plus d'une fois à compter avec les susceptibilités excessives qui animaient contre lui les plus faibles de ses associés. Au début de la dernière guerre, on a vu certains états, et au premier rang la Bavière, se précipiter vers la politique autrichienne, tandis que la Prusse et les états du nord proclamaient une absolue neutralité. Le lien commercial n'est donc pas nécessairement un lien politique. L'Allemagne a d'ailleurs été délimitée et partagée non-seulement en vue de l'équilibre européen, mais encore de manière à se faire équilibre à elle-même. Les diplomates qui se sont appliqués à cette œuvre de laborieuses combinaisons peuvent se vanter d'avoir complétement réussi, car il serait difficile d'imaginer entre des territoires qui se touchent, et parmi des peuples de même race, une plus grande diversité d'intérêts et de sentimens. Supposons qu'une conférence douanière réunisse les représentans de toutes les fractions de l'Allemagne, et que l'accord s'y établisse sur un système de tarifs ou d'impôts, la diète de Francfort n'en demeurera pas moins le théâtre de ces discussions interminables qui ramènent invariablement la politique fédérale autour des mêmes débats d'influences disputées et de réciproques jalousies. On ne saurait nier pourtant qu'une fusion des intérêts matériels ne doive augmenter la richesse et par conséquent la force de la nationalité germanique; mais cet accroissement de force et de richesse n'aura rien de menaçant pour l'équilibre européen : il favorisera le commerce, aidera au progrès des idées libérales, et fournira une nouvelle garantie de paix. L'Allemagne, telle qu'elle est organisée, ne peut avoir une politique agressive; elle ne puiserait dans l'union douanière qu'un surcroît de ressources pour la défense, et cela importe peu à la France, qui n'a point à l'attaquer. Il est même permis de penser que si les négociations de 1853 avaient abouti à l'union douanière austro-allemande, l'Autriche n'aurait pas été maîtresse de poursuivre en Italie

la politique envahissante d'où est sortie la guerre, et qu'elle n'eût pas osé compromettre, dans un intérêt égoïste, tous les intérêts de ses associés. La France aurait eu beaucoup plus de chances pour faire écouter sa voix en faveur de l'Italie, si, au lieu de s'adresser à un seul cabinet, elle avait pu parler à l'Allemagne entière et faire appel aux sentimens de justice qui, dans une assemblée nombreuse, trouvent toujours des défenseurs. L'union commerciale, en subordonnant aux considérations de prospérité matérielle la conduite des peuples et des gouvernemens, rend cette conduite plus sage, plus prudente, à l'extérieur surtout; elle prêche la paix plus éloquemment que ne le peuvent faire les congrès des diplomates ou les entrevues des souverains. Nous n'aurions donc pas à être inquiets de ses conséquences, comme nous le serions d'une grande unité politique qui se constituerait sur l'autre rive du Rhin, aussi forte pour l'agression que pour la défense. Quant à cette unité tant de fois rêvée pour le territoire germanique, n'est-il pas permis de croire qu'elle est encore bien loin de nous, dans les vagues hypothèses de l'avenir? On ne saurait sans doute traiter légèrement les manifestations qui viennent de se produire à Eisenach et qui commencent à agiter l'Allemagne; mais, en se reportant à l'histoire du passé, on voit que ces tendances unitaires se sont déjà révélées fréquemment depuis 1815, et que toujours elles ont échoué. Dans les circonstances présentes, les patriotes allemands ont-ils quelque chance d'atteindre le but qu'ils ont vainement poursuivi en 1848, alors que la révolution avait fait table rase, que les souverains et les gouvernemens étaient à la merci de l'opinion, et que la diète elle-même avait disparu? Malheureusement pour les unitaires d'Eisenach, la réalisation de leur rêve ne paraît point probable, au moins dans un bref délai, et peut-être, à l'exemple de List, se verront-ils ramenés à une prétention plus modeste et en viendront-ils à ne plus réclamer que l'unité économique, comme un progrès vers leur idéal.

Inoffensive pour nous sous le rapport politique, l'union douanière de toute l'Allemagne serait-elle favorable ou contraire à nos intérêts industriels et commerciaux? Pour répondre à cette question, il suffit d'examiner si nos échanges au-delà du Rhin ont souffert de la création du Zollverein. Or les documens statistiques témoignent que depuis 1834 nos relations avec l'Allemagne sont en progrès. A mesure que les territoires compris dans le Zollverein se sont enrichis sous une meilleure législation, ils ont pu accroître leur trafic, vendre et acheter davantage. En outre, la suppression des formalités de transit, la construction des voies ferrées et le développement des routes et des canaux ont nécessairement favorisé la circulation des marchandises, et le commerce étranger a profité, au-

tant que le commerce intérieur, de ces facilités, qui sont dues pour une grande part à l'existence de l'association douanière. L'accession de l'Autriche produirait des résultats analogues, et la France en particulier obtiendrait dans les provinces autrichiennes, où son commerce est demeuré jusqu'ici peu actif, des marchés plus avantageux, si elle ne rencontrait plus à leur frontière que le tarif assez modéré du Zollverein. Mais, dira-t-on, cette vaste agglomération ne tarderait pas à posséder une industrie puissante dont la concurrence deviendrait très redoutable pour l'industrie française? Pour que cette appréhension fût légitime, il faudrait que le travail manufacturier demeurât stationnaire en France et ne fût pas en mesure de marcher du même pas qu'en Allemagne. Nous ne saurions admettre cette supposition, que détruisent les faits dont nous sommes témoins. Quels que soient les progrès accomplis par le Zollverein et par l'Autriche dans la carrière industrielle, la France tient encore l'avance; elle dispose d'un capital plus abondant et d'une main-d'œuvre plus habile. Sa législation économique est seule en retard; mais c'est un désavantage qui peut disparaître quand on voudra résolûment le supprimer, et il faut espérer que l'exemple des réformes de tarif qui se multiplient dans la plupart des pays voisins deviendra contagieux et nous entraînera enfin vers un régime plus libéral. A cette condition, la France n'a rien à craindre des industries plus jeunes qui s'élèvent dans le centre de l'Europe. Un Zollverein austro-allemand, dans l'hypothèse encore très incertaine qui vient d'être examinée, ne ferait qu'agrandir au profit de la consommation générale le champ de la production, et au profit du commerce international le champ des échanges.

Un moment laissées dans l'ombre par suite des préoccupations politiques qu'inspire la situation présente, les questions commerciales, qui depuis 1852 ont si vivement agité l'Allemagne, reparaîtront bientôt au premier plan. Le Zollverein touche à une période de crise. Il nous a donc semblé qu'un retour vers les origines de cette association et une histoire rapide de son développement auraient aujourd'hui le mérite de l'opportunité. Le Zollverein est assurément la plus grande œuvre de l'Allemagne contemporaine : il a exercé sur les idées comme sur les intérêts matériels une action prépondérante; il s'est trouvé mêlé à tous les incidens de la politique intérieure et extérieure; il a imprimé à l'industrie et au commerce une vigoureuse impulsion. Le Zollverein enfin est une institution pacifique et libérale. Il faut souhaiter qu'après avoir résisté à la révolution, à la guerre, aux luttes intestines, il sorte victorieux de la nouvelle ère d'épreuves qui va s'ouvrir pour lui.

C. LAVOLLÉE.

# JEAN DE LA ROCHE

Le nom de *La Roche* est très répandu dans toutes les provinces de France, et, en le donnant au personnage dont je vais raconter les aventures, j'avertis d'avance les lecteurs naïfs qu'il ne faut les attribuer à aucun des habitans de la localité où je place la scène et que je compte fidèlement décrire.

Cette précaution oratoire semblera puérile aux personnes de bon sens qui savent qu'un roman est toujours enveloppé d'une fiction, sous peine de n'être plus un roman. Elle est pourtant nécessaire, cette précaution, envers bon nombre de provinciaux, lecteurs trop excellens, qui prennent tout au sérieux, et qui n'admettent pas l'invention dans les ouvrages d'art. Avec ceux-là, il faut s'attendre à d'étranges méprises. On ne saurait décrire leur clocher, même sous un nom fictif, ou tomber, à son propre insu et par hasard, sur le nom de leur clocher en décrivant un clocher quelconque, sans mettre en émoi une notable portion des paroissiens.

Ceci est arrivé dernièrement à un auteur de ma connaissance pour avoir placé la scène d'un de ses romans dans un jardin de café attenant à un théâtre, lequel attenait à un couvent. Cette disposition locale et deux ou trois figures qu'il avait vues passer dans l'éloignement lui ayant donné l'idée d'une situation romanesque, un soir qu'il rêvait par là pendant un entr'acte, naturellement un maître de café, une religieuse et un comédien de province devinrent les personnages principaux de son roman, et comme dans ladite localité il n'y avait pas l'apparence d'une situation romanesque entre de tels personnages, l'auteur y plaça sans scrupule une histoire dont le fond était réel, et qui est arrivée très loin de là, dans

un autre milieu, avec d'autres circonstances et une autre mise en scène.

Ces soins furent inutiles. En vain la *Faille-sur-Gouvre* (petite ville cousine-germaine de celle de *Molinchart*) couvrit-elle le nom véritable de celle où notre auteur avait pris une tasse de café en ruminant le *décor* de son roman; en vain attribua-t-il à son héros principal, appelé *Narcisse*, de légers ridicules et une grande passion afin de le déguiser complétement : la paroisse s'écria que c'était monsieur un tel, lequel avait dû aimer une religieuse et avoir pour rival un comédien, que l'affreux mystère était enfin dévoilé, et qu'il fallait en connaître l'héroïne. J'ai même ouï dire que l'on s'était ému derrière les grilles du couvent, et que le roman bâti par les lecteurs ne s'était arrêté en route que faute de personnages.

Il est vrai que l'auteur du roman imprimé avait commis une grande faute : il avait peint la figure extérieure de *Narcisse;* il avait fait comme les peintres qui, rencontrant une belle tête, douce, honnête et sympathique, en font à la hâte un croquis, l'enferment dans leur portefeuille avec d'autres études, et un beau jour, ayant à placer dans une composition un type de droiture et de bonté, retrouvent avec plaisir l'esquisse d'après nature, et l'habillent en paysan ou en prince, selon les convenances de leur sujet.

L'auteur du roman en question ne s'en fit ni scrupule ni reproche; mais certains autres personnages voulurent aussi reconnaître leurs visages, auxquels il n'avait point songé, et il reçut, comme d'habitude, des reproches ou des encouragemens pour sa prétendue indiscrétion.

Nous ne parlerions pas de ces incidens comiques, accessoires obligés de toute publication de ce genre offrant un caractère de réalité quelconque, si, à propos d'un autre roman publié, il y a un an bientôt, dans la *Revue des Deux Mondes*, un incident analogue n'eût pris, sous le stimulant de la haine ou de la spéculation (nous aimons mieux croire à la haine, bien que rien ne nous l'explique), des proportions, je ne dirai pas plus fâcheuses pour l'écrivain dont il s'agit, mais beaucoup plus indécentes par elles-mêmes et véritablement indignes de la *Faille-sur-Gouvre*, car à la *Faille-sur-Gouvre* on n'est qu'ingénu, tandis que, dans de plus grands centres de civilisation, on est hypocrite, et on couvre une affaire de rancune ou de boutique des fleurs et des cyprès du sentiment.

Sans nous occuper ici d'une tentative déshonorante pour ceux qui l'ont faite, pour ceux qui l'ont conseillée en secret et pour ceux qui l'ont approuvée publiquement, sans vouloir en appeler à la justice des hommes pour réprimer un délit bien conditionné d'outrage et de calomnie, répression qui nous serait trop facile, et qui

aurait l'inconvénient d'atteindre, dans la personne des vivans, le nom porté par un mort illustre, nous essaierons de trancher à notre point de vue une question qui a été soulevée à propos de cet incident, et qui peut être discutée sans amertume.

Deux opinions ont été mises en présence. Selon la première, l'artiste doit tout puiser dans son imagination, c'est-à-dire ne raconter, même sous le voile de la fiction, aucun enchaînement de faits observés par lui dans la réalité, et ne peindre aucun caractère, aucun type pris sur nature. D'après cette sentence, tout artiste qui retrace des scènes de sa propre vie, ou qui analyse des sentimens de son propre cœur, commet une indécence, et livre son âme en pâture à la populace. Donc (si cet artiste est une femme surtout) toute populace a le droit de l'insulter et de la calomnier, à la plus grande gloire de son pays et de son siècle.

Selon l'opinion contraire, tout artiste, sous peine de ne plus être artiste du tout, doit tout puiser dans son propre cœur, c'est-à-dire qu'il ne doit écrire, parler, chanter ou peindre qu'avec son âme, ne juger qu'avec son expérience ou sa conviction, n'étudier qu'avec son individualité, enfin n'émouvoir les autres qu'à l'aide de sa propre émotion, actuelle ou rétrospective. Il doit son âme à la multitude, et le jugement de la populace ne doit pas le préoccuper un instant, vu que si, dans les multitudes, il y a toujours, sous le rapport intellectuel et moral, une populace inintelligente, méchante et grossière, la multitude renferme aussi dans ses rangs l'aristocratie des lumières et la saine bourgeoisie de la raison.

Ce serait donc, d'après cette opinion, qui est la nôtre, mépriser son époque et ses contemporains que de regarder la renommée comme une flétrissure, et de préférer le silence qui procure le repos, parce qu'il établit l'impunité, à l'expansion qui donne le mérite, parce qu'elle prouve le courage.

Tout ceci amène la question suivante : Faut-il être artiste pour soi tout seul dans la vie murée, ou faut-il l'être au profit des autres, en rase campagne, en dépit des amertumes de la célébrité?

Nous répondrons que d'excellens esprits et de nobles cœurs peuvent fort bien se passer de notoriété, attendu que ce n'est pas le retentissement qui constitue le mérite, — il n'en est qu'un résultat, quelquefois inévitable et même quelquefois involontaire, — mais qu'aux yeux de certains artistes croyans, tous les inconvéniens que la notoriété entraîne doivent être subis de bonne grâce, parce que l'expansion leur paraît un devoir à remplir, non-seulement au point de vue de l'art, mais encore à celui du libre examen des choses de l'âme. Ceux qui sont partis de ce principe, ou qui, sans l'avoir creusé au début, l'ont reconnu en route et accepté avec toutes ses

conséquences, ne sont pas si faciles que l'on croit à effrayer et à mortifier. On peut même être *femme* et ne pas se sentir atteint par les divagations de l'ivresse ou les hallucinations de la fièvre, encore moins par les accusations de perversité qui viennent à l'esprit de certaines gens habitués à trop vivre avec eux-mêmes. On peut aussi supporter le blâme irréfléchi des esprits frivoles ou l'injure systématique des cerveaux rétrogrades, et, sans perdre le respect dû à toute conviction naïve, répondre à tous : Vous n'avez pas regardé assez avant pour bien voir l'utilité de mon courage et le résultat final de ma mission.

Selon nous, l'artiste doit donc se dire qu'il lui a toujours été et qu'il lui sera toujours commandé d'utiliser son expérience et de tracer la peinture du cœur humain tel qu'il a battu en lui-même, ou tel qu'il s'est révélé à lui chez les autres dans les grandes antithèses de la vie. Le goût, qui est une règle d'art, et le respect des personnes, qui est une règle de conduite, exigent seulement de lui une fiction assez voilée pour ne désigner en aucune façon la réalité des personnages et des circonstances. S'il ne s'est jamais écarté de ce principe facile et simple, il est en droit de répondre — à quiconque se permettra de l'interroger et de le commenter publiquement — qu'une telle recherche est brutale, inconvenante, mortelle pour la dignité de la critique et attentatoire à la liberté de l'écrivain, qu'en outre elle est maladroite, puisque ceux qui prétendent deviner une figure de roman et s'offenser de quelque ressemblance trahissent imprudemment et misérablement un secret que l'auteur avait gardé, et livrent au public des révélations qui ne lui étaient pas destinées. Ces déplorables vengeurs salissent ce qu'ils touchent, et toute âme honnête doit demander au ciel d'en préserver sa mémoire.

Mais il est un moyen de rendre ces fureurs impuissantes et de faire qu'elles crient sans écho dans le vide : c'est de ne jamais écrire sous l'oppression d'un mauvais sentiment; c'est d'être vrai sans amertume et sans vengeance; c'est d'être juste et généreux envers le passé qu'on s'est remis sous les yeux; c'est de ne peindre les malheurs du caractère ou les égaremens de l'âme qu'en cherchant et en découvrant leur excuse dans la fatalité de l'organisation ou des circonstances; c'est enfin de garder le respect que l'on doit au génie, et de prouver, par tous ces égards du cœur, le tendre pardon final qu'il est si naturel et si doux d'accorder aux morts.

Ces réflexions nous ont semblé utiles à placer en tête d'un roman quelconque. Le roman est un art nouveau, c'est une création de notre époque. Ce siècle a vu vivre et mourir miss Edgeworth, M^me^ de Staël, Walter Scott, Cooper, Balzac, et bien d'autres. L'éducation du public est cependant encore un peu à faire, car au milieu de tous

ces genres différens, où chaque nom est une tentative personnelle et chaque gloire une conquête particulière, le lecteur, étonné et avide, s'inquiète encore du procédé plus que du résultat.

Je me figure voir ce public, toujours le même au fond, amassé jadis autour des premiers essais de la peinture à l'huile, et se préoccupant des secrets du métier plus que du sens des œuvres et des progrès réels de l'art. Cela est assez naturel. C'est donc aux artistes de s'expliquer quelquefois, de dire que le procédé n'est rien, et que l'affaire du public n'est pas de chercher les ouvriers qui ont broyé la couleur, ou les modèles qui ont posé devant le peintre, mais d'examiner le tableau, d'en comprendre les qualités ou les taches, et de l'apprécier suivant ce qu'il enseigne plus ou moins bien, à savoir l'élévation des sentimens et des idées, le sens de l'art, la manifestation du beau dans le vrai ou du vrai dans le beau, la science du réel ou l'émotion de l'idéal.

Si l'artiste est resté au-dessous de sa pensée et de la vôtre, s'il a avili dans les types humains l'empreinte de la Divinité sous une interprétation sordide, condamnez-le; mais si, en étudiant le réel avec conscience, il a respecté la noblesse de l'origine céleste, ne cherchez pas autour de vous les noms ou les traits de ses modèles. Ils existent sans doute dans la réalité, car nul n'invente en dehors de ce que peuvent percevoir les sens, et les dieux mêmes se présentent à l'imagination sous des traits humains; mais, en se traduisant sous la main d'un artiste véritable, ces modèles, grands ou vulgaires, effrayans ou suaves, entrent dans une vie nouvelle à l'état d'abstractions frappantes et de types impérissables, aussi bien le Moïse de Michel-Ange que l'Arétin de Titien ou le Charles Ier de Van-Dyck.

On peut et on doit appliquer à l'art de raconter ce que nous disons ici de l'art de peindre, car les procédés sont les mêmes pour tous les arts sérieux. On peut et on doit dire aux écrivains : Respectez le vrai, c'est-à-dire ne le rabaissez pas au gré de vos ressentimens personnels ou de votre incapacité fantaisiste; apprenez à bien faire, ou taisez-vous, » et au public : « Respectez l'art; ne l'avilissez pas au gré de vos préventions inquiètes ou de vos puériles curiosités; apprenez à lire, ou ne lisez pas. »

Quant aux malheureux esprits qui viennent d'essayer un genre nouveau dans la littérature et dans la critique en publiant un triste pamphlet, en annonçant à grand renfort de réclames et de déclamations imprimées que l'horrible héroïne de leur élucubration était une personne vivante dont il leur était permis d'écrire le nom en toutes lettres, et qui lui ont prêté leur style en affirmant qu'ils tenaient leurs preuves et leurs détails de la main d'un mourant, le

public a déjà prononcé que c'était là une tentative monstrueuse dont l'art rougit et que la vraie critique renie, en même temps que c'était une souillure jetée sur une tombe.

Et nous disons, nous, que le mort illustre renfermé dans cette tombe se relèvera indigné quand le moment sera venu. Il revendiquera sa véritable pensée, ses propres sentimens, le droit de faire lui-même la fière confession de ses souffrances et de jeter encore une fois vers le ciel les grands cris de justice et de vérité qui résument la meilleure partie de son âme et la plus vivante phase de sa vie. Ceci ne sera ni un roman, ni un pamphlet, ni une délation. Ce sera un monument écrit de ses propres mains et consacré à sa mémoire par des mains toujours amies. Ce monument sera élevé quand les insulteurs se seront assez compromis. Les laisser aller dans leur voie est la seule punition qu'on veuille leur infliger. Laissons-les donc blasphémer, divaguer et passer.

Quelques amis ont reproché à l'objet de ces outrages de les recevoir avec indifférence; d'autres lui conseillaient, il est vrai, de ne pas s'en occuper du tout. Après réflexion, il a jugé devoir s'en occuper en temps et lieu; mais il n'était guère pressé. Il était en Auvergne, il y suivait les traces imaginaires des personnages de son roman nouveau à travers les sentiers embaumés, au milieu des plus belles scènes du printemps. Il avait bien emporté le pamphlet pour le lire, mais il ne le lut pas. Il avait oublié son herbier, et les pages du livre infâme furent purifiées par le contact des fleurs du Puy-de-Dôme et du Sancy. Suaves parfums des choses de Dieu, qui pourrait vous préférer le souvenir des fanges de la civilisation?

GEORGE SAND.

Nohant, 1er octobre 1859.

## I.

Je peux dire sans hyperbole que j'ai été élevé dans un rocher. Le château de mes pères, très bien nommé le château de La Roche, est bizarrement incrusté dans l'excavation d'une muraille de basalte de cinq cents pieds d'élévation. La base de cette muraille forme, avec son vis-à-vis de roches identiques, une étroite et sinueuse vallée où, à travers de charmantes prairies ombragées de saules et de noyers, serpente et bondit en cascatelles impétueuses un torrent inoffensif. Le chemin qui conduit chez nous passe sur le versant qui nous fait face, lequel se relève presque aussitôt et nous enferme dans un horizon de bois de pins extrêmement triste et borné.

C'est donc un nid que le château de La Roche, un vrai nid de troglodytes, d'autant plus que tout le flanc du rocher dont nous occupons le plus large enfoncement est grossièrement creusé de grottes et de chambres irrégulières que la tradition attribue aux *anciens hommes sauvages* (c'est le mot très juste dont se servent nos paysans), et que les antiquaires n'hésitent pas à classer parmi ces demeures des peuples primitifs que l'on rencontre à chaque pas sur certaines parties du sol de la France.

Bien que notre domaine fût situé dans le département de la Haute-Loire, et que l'on s'habitue déjà en France à regarder les limites des départemens comme celles des anciennes provinces, ma famille se défendait énergiquement de n'être pas de la noblesse d'Auvergne, et elle avait raison, puisque l'Auvergne avait autrefois pour limite la montagne de Bar et s'étendait par conséquent bien au-delà de Brioude.

Il faut connaître les rivalités tenaces qui ont existé durant des siècles entre les pays limitrophes, et qui se font encore sentir avec âpreté, pour comprendre à quel point mes vieux oncles et mes vieilles tantes tenaient à être de souche auvergnate et à n'avoir rien de commun dans leurs origines avec le Velay.

Le château de mes pères est planté haut dans la roche, puisque ses clochetons élancés en dépassent la crête. Un détail peindra tout à fait la situation. Ma mère, étant d'une faible santé et n'ayant d'autre promenade qu'une petite plate-forme au pied du château, sur le bord de l'abîme, ou le sentier rapide qui descend en zigzag aux rives du torrent, ou encore le chemin raboteux et cent fois exploré qui tourne à droite vers le coteau déprimé pour franchir le ruisseau et revenir, en face de nous, se perdre dans les bois, imagina de se créer un jardin au sommet de l'abîme où nous perchons. Comme celui de tous les contre-forts basaltiques des environs, ce sommet

est très uni. Il est couvert de bonnes terres végétales et de buissons épais où il était facile de percer des allées et de dessiner des parterres. Seulement un précipice séparait la châtelaine de cette cime enviée, par la raison que l'édifice n'est incrusté dans le rocher qu'en apparence. Les habiles architectes de la renaissance n'ont pas commis la faute de le cimenter à cette roche cristallisée en longs prismes que la gelée, l'orage ou les infiltrations menacent sans cesse. Un espace libre, de vingt pieds de large, est caché entre la roche et les derrières du castel. Tous les ans, on déblaie les ruines du rocher et on répare les reins plus ou moins endommagés de l'édifice, en attendant qu'un grand écroulement l'emporte au fond du gouffre. Ma mère, qui s'était habituée aux périls sans remèdes d'une pareille demeure, fit résolûment ouvrir une porte au dernier étage, près des combles, et jeter un pont de bois sur le haut du rocher, qu'un médiocre entaillement mit de niveau avec ce passage.

Le petit manoir est, quant à l'extérieur, un vrai bijou d'architecture, assez large, mais si peu profond que la distribution en est fort incommode. Tout bâti en laves fauves du pays, il ne ressemble pas mal, vu de l'autre côté du ravin, à un ouvrage découpé en liége, surtout à cause de son peu d'épaisseur, qui le rend invraisemblable. A droite et à gauche, le rocher revient le saisir de si près qu'il n'y a, faute d'espace aplani, ni cour, ni jardins, ni dépendances adjacentes. Les caves et les celliers sont installés dans les grottes celtiques dont j'ai parlé. Les écuries, les remises et la ferme sont une série de maisonnettes échelonnées sur les étages naturels du ravin, à quelque distance du manoir. Ces constructions pittoresques se relient à un moulin dont le bruit frais et monotone a bercé toutes les siestes alanguies de ma première enfance, durant les étés courts, mais brûlans, qui s'engouffrent dans l'étroit précipice où nous sommes enfermés.

On arrivait à cette impasse par un chemin taillé dans le roc vif et ombragé de grandes ronces pendantes. On entrait chez nous par un des profils de la façade. Il fallait monter encore une vingtaine de marches en larges dalles déjetées et brisées, et ouvrir une porte vermoulue toute couverte de ferrures savamment découpées. Le guichet et la serrure, chefs-d'œuvre de complication, étaient dignes d'échapper à la rouille centenaire et de briller sur l'étagère d'un musée. Les armes de la famille écussonnaient le tympan de l'entrée. Cette entrée franchie, on se trouvait sur l'étroite plate-forme, taillée comme le chemin dans le rocher, mais bordée d'un mur à hauteur d'appui en blocs bruts. C'était donc une corniche et non une cour. Les portes et fenêtres du rez-de-chaussée, très élégantes, mais très

délabrées, s'égayaient de quelques rosiers grimpans et de guirlandes de chèvrefeuille sauvage.

De là on pénétrait de plain-pied dans la salle à manger, dans le salon, puis dans la chambre d'honneur, qui servait de salon plus intime à ma mère. Au-dessus, un étage de chambres assez nues était destiné à son logement, au mien, et à l'hospitalité envers quelques amis. Deux autres étages restaient dans l'abandon le plus complet, sauf les chambrettes affectées au domestique peu nombreux de la maison, un vieux valet de chambre cocher à l'occasion, une femme de charge servant de fille de chambre à ma mère, et une robuste cuisinière, excellente femme dévouée qui s'appelait Catherine et qui m'aimait particulièrement : c'est elle qui soignait les vaches et le poulailler.

Les appartemens n'avaient rien de remarquable au premier, au deuxième et troisième étage. En revanche, le rez-de-chaussée était fort intéressant. Il offrait, je ne dirai pas un état de conservation satisfaisant (tout était fané et usé), mais au moins le spectacle rare d'une authenticité complète. On a vu suffisamment, par ce qui précède, que nous étions pauvres. Douze mille francs de rente environ, avec l'obligation de conserver tant bien que mal un petit édifice encore beaucoup trop vaste pour notre état de maison, et l'obligation non moins sacrée pour des gentilshommes campagnards de recevoir honorablement quelques voisins, c'était plus que la gêne sans être la misère. C'était cet ensemble de privations morales et intellectuelles qui se dissimule sous une apparence de bien-être apathique. C'était cet état problématique qui fait dire au passant aisé : Voilà de pauvres seigneurs! tandis que le paysan qui le guide vers ces demeures féodales, objet de son respect héréditaire, les lui montre avec orgueil et s'étonne de les voir dédaignées par les appréciateurs du moderne comfortable.

Nos aïeux, sans être fort riches, avaient eu plus d'aisance que nous, puisqu'ils avaient fait bâtir ce manoir, dont la moindre réparation nous était si onéreuse, et pour lequel le moindre embellissement nous eût été impossible; mais ils avaient vu diminuer progressivement leurs ressources. Il n'était pas besoin, pour s'en assurer, de consulter notre histoire de famille : il suffisait de jeter les yeux sur le mobilier, qui n'avait pas été renouvelé depuis l'époque de Louis XIII, et qui, par lui-même, ne caractérisait point une existence de splendeur. C'était, dès ce temps-là, l'intérieur d'un gentilhomme médiocre. En cela précisément, cet intérieur était digne d'intérêt. Le luxe et le goût ont conservé ou exhumé beaucoup d'objets de goût et de luxe, mais ceux qui ne servent qu'à préciser le caractère des temps ont généralement disparu du sol de la France. Ainsi je

n'ai revu nulle part certains détails d'ornementation intérieure qui existent encore au château de La Roche, entre autres une cheminée de la chambre d'honneur, toute en bois peint de couleurs voyantes, ainsi que le trumeau et le manteau étroit sur lequel, en guise de flambeaux ou de vases, s'élevaient deux découpures de bois mince et peint dans les mêmes tons que le reste, représentant une sorte de haute palme enroulée autour d'une fleur de fantaisie. Cela est franchement laid, fragile, inutile, pauvre et barbare; mais cela existe encore, et c'est quelque chose que d'exister quand on n'a aucun droit, aucun motif de survivre aux causes ordinaires de destruction.

Une autre curiosité des appartemens du rez-de-chaussée, c'étaient les peintures des panneaux de bois de la muraille et des minces poutrelles qui rayent les plafonds. J'ignore si notre ancêtre, contemporain de Richelieu, avait vu des fresques antiques en Italie, mais il avait une prédilection marquée pour certains tons semi-étrusques que l'on pourrait appeler *pompéiens*. Le fond des trois pièces était d'un brun chocolat rehaussé par des filets et des ornemens bleu clair, rouge brique et blanc mat. Cet assemblage de tons, que la vétusté harmonise ordinairement, était resté d'un criard atroce. Ainsi, sur les parois de la salle à manger, la vue était offensée par un placage d'armoiries et de devises insolemment blanches sur des carrés bruns, séparés par un impitoyable grillage coquelicot, qui, depuis vingt ans, faisait pleurer les yeux de ma mère sans qu'elle se crût le droit d'y faire toucher ou de manger ailleurs. Le lit de la chambre d'honneur, monté sur une estrade qui occupait le tiers du local, était garni de drap vert brodé en blanc et en jaune, combinaison non moins désagréable, et aux quatre coins du dais s'élevaient quatre vases ouvragés en passequille, fort curieux à coup sûr, mais d'un goût détestable. Le miroir placé sur la table de toilette avait pour supports deux grands personnages velus, ou plutôt deux ours à face humaine, affreux satyres en chêne noir sculpté, qui étendaient chacun un bras (les deux autres étaient cassés) pour tenir une couronne au-dessus de la glace.

Dans cette chambre d'honneur, le peintre des panneaux avait fait de grands frais d'imagination. Sur l'éternel fond chocolat à filets rouges, il avait barbouillé, au lieu des écussons blancs de la salle à manger, de véritables sujets à la mode du temps : ici un château-fort, à côté une sirène, plus loin un *signor* Pantalon imité de Callot, ailleurs une bergère de l'*Astrée*, etc. C'était aussi barbare d'exécution que le reste. Pourtant les archéologues du pays retrouvaient là avec plaisir l'indication grossière de plusieurs manoirs de la contrée, aujourd'hui ruinés ou même complétement disparus.

Les dressoirs, crédences et tables de ces trois pièces étaient d'un

fort beau style antérieur à la renaissance, mais en si mauvais état, que les souris tenaient cour plénière dans les tiroirs, et qu'à chaque instant on les voyait folâtrer sur les délicates découpures dont elles-mêmes semblaient faire partie. Ces vieux meubles, respectés par notre aïeul l'amateur de tons étrusques, n'avaient pas bougé de là depuis quatre siècles. Le lit s'affaissait de lui-même lentement sur ses pieds vermoulus, le carreau de très petites briques fendillées s'en allait en poussière, et sur les marges des fenêtres toutes les herbes folles de la création s'étaient donné rendez-vous.

## II.

Nous vivions, ma mère et moi, dans ces débris, dans cette poudre du passé, elle pâle, mince et rêveuse, moi pâle et mince aussi, mais plutôt mélancolique et inquiet que résigné ou contemplatif.

Ma mère était encore une jeune femme quand je commençais à n'être plus un enfant. Mariée à quinze ans, elle avait fort peu dépassé la trentaine quand j'atteignis moi-même l'âge où elle m'avait mis au monde. Elle avait encore la figure assez agréable pour faire l'illusion d'une sœur à ceux qui nous voyaient ensemble; mais une santé fragile, un regret inextinguible de la perte de son mari et une habitude de nonchalance douloureuse l'avaient tellement jetée dans le renoncement d'elle-même, qu'elle me fit toujours l'effet d'avoir, non pas seize, mais cinquante ans de plus que moi.

Elle était d'une douceur angélique et d'une bonté un peu froide, soit que son cœur se fût usé dans les larmes du veuvage, soit qu'elle se fût tracé un plan de conduite à mon égard. J'ai pensé souvent que, me voyant couver une grande ardeur d'expansion sous mon air tranquille, elle s'était efforcée de me contenir le plus longtemps possible par un aspect de dignité calme. C'était peut-être me condamner à jeter hors d'elle et de moi-même la flamme intérieure qu'elle s'efforçait de comprimer.

S'il y a là un reproche contre elle (et ce n'est pas ainsi que je l'entends), c'est du moins le seul que je puisse adresser à sa mémoire. Elle était d'une justice et d'une mansuétude admirables. L'austérité de son âme ne répandait ni aigreur dans ses manières, ni amertume dans ses paroles. Sa piété n'avait pas d'intolérance, sa charité ne faisait pas de choix. Elle était estimée et respectée, elle eût été aimée de son entourage si elle eût voulu dire à qui que ce soit un mot d'amitié; mais il semblait qu'après l'amour de mon père elle ne voulût plus connaître d'affection, si pure qu'elle pût être, en ce monde. La mienne même ne paraissait pas lui être nécessaire. Elle avait l'air de l'accepter pour me tenir dans l'exercice

d'un devoir, mais elle n'attirait aucune démonstration, et je la craignais, bien qu'elle ne m'ait jamais fait l'ombre d'un reproche. Toute sa remontrance, quand j'avais failli, consistait à me prouver que je m'étais nui à moi-même. Ainsi cette excellente mère, dans la crainte de me gâter par trop de tendresse, travaillait, sans y songer, à me rendre égoïste. C'était peut-être aussi un calcul. En raison du caractère ardent qu'elle devinait en moi, elle voulait me préserver d'une trop grande facilité à m'oublier moi-même et à me sacrifier. Et pourtant elle ne prêchait pas d'exemple, car sa vie entière était un sacrifice en vue de moi seul. Son économie, ses privations, son existence sédentaire, son oubli de toute élégance, n'avaient pour but que de me procurer un peu de bien-être, dès que j'en sentirais le besoin. Elle y travaillait, non pas avec l'ardeur que ne comportait pas son organisation, mais avec une ténacité patiente, ne se plaignant jamais de rien, endurant une vitre brisée dans sa chambre et l'absence d'un tapis sous ses pieds sans paraître se souvenir qu'il lui était possible de mieux vivre, et ne laissant que bien peu entrevoir son ambition, qui était de me créer quelques ressources en dehors de nos minces revenus.

Elle parvint à faire ce miracle avec d'autant plus d'intelligence qu'ayant été élevé par elle dans des habitudes matérielles assez rudes, je devais sentir plus vivement le prix d'un peu d'allégement. Je me crus donc immensément riche le jour où elle mit dans mes mains quelques rouleaux d'or en me disant : « Mon fils, vous voilà en âge de vous former au contact d'un monde moins restreint que celui qui nous entoure. Vous êtes majeur et maître de vos actions. Je n'ai jamais voulu gêner votre liberté ; mais la pauvreté était une grosse entrave dont je vous délivre pour quelque temps. Utilisez votre indépendance en vue de l'avenir. Allez à Paris, ou dans les grandes villes de notre province où nous avons conservé des relations. J'ai écrit à tous les amis de notre famille qu'ils eussent à vous faire bon accueil et à vous diriger dans le choix d'une compagne. Partez, et revenez bientôt me faire part du projet qui vous paraîtra le plus sérieux. J'agirai alors par moi-même et je me déplacerai, s'il le faut, pour travailler à votre bonheur. »

Je partis donc dans cette pensée avec une soumission inquiète, et je commençai par voir Paris, vers lequel mon imagination m'avait si souvent emporté.

J'arrivais là aussi provincial que possible. A vingt et un ans, je n'avais pas encore franchi la limite de mon département. J'avais vu très petite, mais très bonne compagnie, tant chez nous que dans les villes et châteaux voisins, où j'allais rendre les visites que recevait ma mère, laquelle ne sortait pas toujours une fois par an du

sauvage ravin de La Roche. D'ailleurs elle-même avait conservé dans son isolement de si excellentes manières, qu'il ne m'avait pas été difficile de prendre l'aisance polie et la dignité douce de l'ancien bon ton. A cela près, c'est-à-dire sauf l'apparence d'une tranquille expérience du monde, je ne connaissais guère plus le monde qu'un enfant de six ans.

Il en était de même sous le rapport de l'instruction. J'avais été élevé à domicile par un prêtre. J'avais travaillé avec docilité et achevé toutes mes études à peu près aussi vite et aussi bien que n'importe quel bachelier sortant du collége. Je pouvais entendre parler de toute chose sérieuse sans m'y sentir étranger; mais toute conclusion vive et franche ayant été écartée à dessein de mon éducation générale, je ne comprenais quoi que ce soit à la philosophie des sciences, des lettres et de l'histoire.

J'allais donc aborder la réalité sans en avoir la moindre notion, et si j'eusse été l'homme qu'on croyait avoir formé, j'eusse été la victime des préjugés et des erreurs de ma caste, c'est-à-dire que je me fusse tenu en dehors de mon époque, ou que mes déceptions eussent été cruelles. Heureusement pour moi, une vive curiosité intérieure et une habitude de réaction muette contre l'ennui et le froid de mon enseignement m'avaient disposé à tout accepter, à la seule condition que tout fût bien nouveau et bien vivant dans ma vie nouvelle.

J'avais comprimé beaucoup d'élans par crainte de ma mère, dont la tristesse m'accablait comme un joug sacré. Il y avait donc en moi une certaine énergie, mais dont je ne me rendais pas bien compte, et que la plupart du temps je regardais comme un malheur de mon organisation. A quoi bon se sentir fort et ardent, me disais-je, quand la raison condamne tout ce qui n'est pas la patience et la soumission? Il est bien certain que j'étouffe, mais c'est apparemment que mes poumons sont trop larges pour le peu d'air que le destin mesure aux aspirations humaines.

Au milieu de tout cela, j'étais peu religieux. Ma mère, irréprochable et pourtant foudroyée par une éternelle douleur, m'apparaissait comme une gratuite cruauté de cette Providence qu'elle invoquait souvent sans avoir l'air d'y croire. La vision d'un monde meilleur auquel elle semblait aspirer, sans que sa vie en parût allégée, me faisait l'effet d'une déception. Enfin tout en moi tendait au matérialisme, et je n'avais réellement qu'un besoin, celui de satisfaire mes passions.

Trois mois de la vie parisienne les apaisèrent jusqu'à la satiété, et un beau matin je pris ma tête dans mes mains en me demandant pourquoi j'étais né; si c'était pour m'abrutir avec des compagnons

sans cervelle et des filles sans cœur, ou pour retourner m'éteindre lentement dans le même cercueil où ma mère s'était ensevelie vivante. Elle du moins avait vécu; elle avait aimé. Moi, je n'avais connu de l'amour que le rêve, et ce rêve, je travaillais à l'éteindre dans de faux plaisirs. J'étais las de ce mauvais leurre, et, résolu à m'y soustraire, je ne sentais pourtant plus la soif du vrai. Je n'étais déjà plus matérialiste, mais je n'étais encore initié à aucun idéal. Je me sentais donc dégoûté de tout et de moi-même.

Mes ressources tiraient à leur fin, lorsque je reçus de ma mère une nouvelle somme, sans aucune demande d'explication relative à l'emploi de la première. Je fus effrayé de cette munificence, qui représentait pour elle, je ne le savais que trop, une vingtaine d'années de privations. Un remords subit et poignant s'empara de moi. Mes débauches m'apparurent comme une tache sur ma vie.

Je n'avais en aucune façon rempli les intentions de ma pauvre mère. J'avais beaucoup négligé les vieux amis auxquels j'étais recommandé, et qui devaient s'occuper de mon établissement. Je me sentais fort mal disposé au mariage. Un rêve de bonheur ainsi arrêté et discuté à l'avance éloignait de moi toute confiance et toute spontanéité. J'allai faire mes adieux aux personnes sérieuses de ma connaissance, je ne dis mot aux autres, et je partis pour ma province sans aucune autre résolution arrêtée que celle de forcer ma mère à reprendre ses dons et à me laisser attendre auprès d'elle le résultat de mes propres réflexions.

J'étais trop fier pour n'être pas sincère. J'avouai mes fautes sans chercher à les atténuer. Ma mère écouta gravement ma confession, puis elle me dit : « A votre silence sur la question du mariage, j'avais presque deviné la vérité. Je vous plains, mon fils; mais je vois que cette expérience vous servira. Votre repentir me l'atteste. Prenez le temps de vous calmer et de vous réconcilier avec le possible. Nous penserons ensemble à votre établissement. »

J'avais mérité d'expier mes fautes par des privations, il n'en fut rien. Ma mère ne voulut jamais reprendre l'argent que je lui rapportais. Il était mien, disait-elle, elle était ma tutrice et me présentait des comptes sur lesquels je ne voulus point jeter les yeux; mais la moitié de nos biens provenant de mon père, elle exigea que j'en prisse la gouverne. Je voulus au moins employer ses économies à lui donner un peu de bien-être. Cela fut encore impossible; je dus y renoncer en voyant que je l'affligeais sans la soulager. Ce nouvel état de choses n'allégea point l'ennui qui m'accablait. Je passais trop subitement de la soumission absolue à l'autorité sans bornes. Si ma mère l'avait résolu ainsi pour m'enseigner la prudence et la retenue, son calcul fut bon, car je me sentis plus esclave que jamais

en connaissant mieux mes devoirs envers elle. Plus elle s'annihilait devant moi, plus je devais continuer à m'annihiler moi-même. Cette vie sans épanchement mûrit promptement mon caractère, mais je ne saurais dire qu'elle le forma. Je devins sombre, et je sentis fermenter en moi des passions nouvelles, des passions vagues, il est vrai, mais dont les rêves se succédaient sans enchaînement et sans but. Je n'avais plus soif de plaisirs frivoles ou grossiers. Mécontent de moi-même, j'eusse voulu être quelque chose, et je ne me sentais propre qu'à la médiocrité dont j'étais las. Sans fortune et sans talens particuliers, je ne pouvais prétendre à aucune carrière brillante, à aucune influence. Les cinq ou six personnes qui composaient mon empire, à commencer par ma mère, me disaient du matin au soir que j'étais le maître. Le maître de quoi? De commander le dîner, de payer les moissonneurs, de choisir la robe de mon cheval et la race de mes chiens, d'aller à la chasse que je n'aimais pas, à la messe où je ne priais pas, chez des voisins qui ne m'amusaient pas, dans des villes où je n'avais que faire?... Je devins si triste que ma mère s'en aperçut et s'en étonna.

## III.

— Mon fils, me dit-elle avec un peu plus d'expansion que de coutume, vous vous ennuyez. L'homme ne peut pas vivre seul. Il faut absolument vous marier.

— Peut-être, lui répondis-je; mais d'abord il faudrait pouvoir aimer, et, dans le petit nombre de jeunes filles que nous connaissons et auxquelles je peux prétendre, il n'en est pas une qui seulement me plaise.

— Retournez à Paris ou allez à Riom, à Clermont, au Puy...

— Non, de grâce, ne me demandez pas cela. Je me sens si peu aimable que je craindrais d'aimer et de déplaire.

— Eh bien! voyagez, distrayez-vous, et redevenez aimable. N'êtes-vous pas le maître?

— Non, je ne suis pas le maître de mon humeur, je ne sais pas encore me gouverner. J'ai besoin d'aimer, mais il y a en moi une ardeur qui ne saurait pas attendre la femme que je rêve. Je craindrais de faire encore fausse route et de ne chercher que le contraire de l'amour.

— Quelle femme rêvez-vous donc?

— Une créature parfaite, ni plus ni moins! Quelle autre rêve-t-on jamais?

— Mais encore, comment est-elle faite?

— Je ne sais. J'ai connu à Paris des femmes parfaitement belles

et parfaitement haïssables. Je n'ose donc penser à la figure que ma femme, à moi, ma femme accomplie peut et doit avoir.

— Ne parlons pas de sa figure. On est toujours jolie quand on plaît et quand on est aimable. Mais... tenez-vous à la naissance?

— A moins que vous n'y teniez...

— Je n'ai pas d'autre manière de voir que la vôtre. Si une famille d'honnêtes gens vous suffit, je saurai m'en contenter. Mais... tenez-vous à la fortune?

— Je ne tiens qu'à l'aisance. Je n'ai ni le droit d'exiger une femme riche, ni celui d'en choisir une pauvre. Je ne veux pas que mes enfans soient privés de l'éducation que j'ai reçue. Je ne désirerais donc qu'une existence assortie à la mienne, et je n'ai pas l'ambition de souhaiter mieux.

— Pourtant si vous trouviez une belle dot... Une bourgeoise doit être riche pour épouser un gentilhomme. C'est dans l'ordre et c'est l'usage.

— Qui donc avez-vous en vue?

— Personne;... mais avez-vous vu miss Love?

— Qu'est-ce que miss Love?

— Love Butler, la fille de cet Anglais un peu maniaque, je crois, qui vient d'acheter Bellevue, à huit lieues d'ici. Il est riche, je le sais. Il n'a que deux enfans, dont une fille, qui s'appelle Love, et qui m'a paru fort bien. Il est, lui, à ce qu'on m'assure, un fort honnête homme et un homme excellent. Je vous ai engagé à leur aller rendre visite, car ils sont venus me voir pendant votre séjour à Paris; vous avez fait la sourde oreille. Depuis six mois que vous êtes de retour, il serait temps...

— Vous croyez, chère mère? Moi, je crois qu'il n'est plus temps.

— Enfin c'est comme vous voudrez, mais il n'en coûte rien d'y songer. Vous y songerez.

J'y songeai en effet, non pas avec ardeur, mais comme on songe à une planche de salut. Si en effet miss Love était belle et douce? Pourquoi non? Il fallait avant tout la voir. Je partis pour Bellevue dès le lendemain.

Bellevue était, dans mon souvenir, une vaste maison de campagne à peu près abandonnée, dans un site riant et magnifique, entre une gorge profonde où un torrent précipite ses eaux abondantes et limpides et les plaines ondulées de la riche Limagne d'Auvergne. Je retrouvai bien le site, mais je ne reconnus pas la maison. Depuis deux ans que je n'avais pas eu l'occasion de passer par là, on en avait fait un château moderne, vaste, élégant et comfortable. Le parc s'était agrandi de l'adjonction d'un ravin et d'un bois voisins remplis de beaux arbres. Des jardins éblouissans de

fleurs et découpés à l'anglaise serpentaient sur le flanc du coteau; les eaux courantes, éparses sur la montagne, venaient jaillir dans un ruisseau artificiel qui baignait le pied de la maison et arrosait largement les parterres. Tout cela était disposé avec une grande simplicité, mais avec un grand goût, et tout sentait cette large aisance qui touche à la richesse.

Pour la première fois de ma vie, je me sentis un peu humilié de ma pauvreté, à cause de l'intention qui m'amenait là. Je n'avais pas la vanité de croire qu'en apportant un titre en échange d'une fortune, je dusse être accueilli à bras ouverts. Si la jeune fille était charmante, il fallait, pour rétablir l'équilibre, que je fusse charmant moi-même, et, déjà mécontent de ma démarche, je m'en dégoûtai tout à fait au moment de franchir la grille de la cour d'honneur. J'allais donc tourner bride, lorsque je me trouvai en face de deux beaux enfans, une fillette de seize à dix-sept ans et un garçonnet de dix à douze, tous deux montés sur d'excellens poneys bretons, et suivis d'un *gentleman* fort propre, que je pris d'abord, dans mon trouble, pour un domestique, par la seule raison qu'il marchait derrière les jeunes gens.

C'était pourtant M. Butler partant pour la promenade avec sa fille *Love* et son fils *Hope : Amour, Espérance,* c'étaient les noms que sa fantaisie paternelle leur avait donnés.

Cette rencontre inattendue, au moment où je faisais un mouvement très gauche pour me retirer, acheva de me déconcerter. Les jeunes gens n'y virent qu'une intention de politesse, et se rangèrent pour me laisser passer, échange de courtoisie dont je ne profitai pas. Nous étions là, eux très étonnés, moi très incertain, laissant le passage libre sans que personne voulût le franchir, lorsque M. Butler arriva, et vint à ma rencontre avec une figure tranquille, ouverte et souriante.

C'était à moi de parler le premier, de me nommer ou de m'excuser en disant que je m'étais permis de vouloir regarder la façade du château, et je ne parlais pas, sentant que le premier parti m'engageait plus que je n'en avais envie, et que le second rompait grossièrement et sans retour toute relation avec d'honnêtes voisins dont ma mère avait reçu les avances. Mon hôte, trop bien élevé pour me questionner, ne disait mot, et ma situation devenait ridicule. Je jetai un regard effaré sur miss Love; elle souriait sous son voile en regardant de côté son jeune frère, qui riait tout à fait sous cape.

Le dépit délia ma langue; je me nommai, et j'expliquai qu'en voyant mes hôtes partir pour la promenade, j'aurais voulu différer ma visite et me retirer. M. Butler me tendit cordialement la main, me présenta ses deux enfans, et, pour ne pas m'embarrasser, m'en-

gagea à le suivre dans le parc. — Votre cheval n'a pas chaud, me dit-il, et d'ailleurs je vais presque toujours au pas. De cette façon vous ne vous ferez aucun reproche, et j'aurai le plaisir de causer avec vous.

Nous fîmes ainsi une centaine de pas. Les enfans étaient devant nous, et je ne voyais de miss Love que sa taille élégante et mignonne, gracieusement unie à l'allure de son cheval. Sa figure m'avait plu dès le premier coup d'œil, bien que je n'en eusse vu que le bas. Un chapeau rond à plumes, bordé d'une longue dentelle noire, m'avait caché son regard et jusqu'à la couleur de ses yeux.

Son père lui adressa tout à coup quelques mots en anglais, c'était une permission de courir. Prompte à en profiter, elle partit au galop avec son frère et disparut au détour d'une large allée sablée, dont je suivis lentement avec M. Butler les moelleuses sinuosités.

Quand il m'eut parlé de ma mère, sur le compte de laquelle il s'exprimait avec un grand respect, et de mon séjour à Paris, d'où il ne me savait pas revenu depuis si longtemps (et je n'osai le détromper), il m'entretint du pays, de ses productions et de ses agrémens. Il s'exprimait en homme de bonne compagnie, parlant le français avec correction et seulement avec un peu d'accent et de lenteur; mais je vis bientôt que sur aucun point il n'avait les idées d'un homme du monde. Il ne se plaignait de rien dans la vie et ne critiquait aucune habitude de vivre, aucune manière de voir. Il semblait n'attacher d'importance à quoi que ce soit, et pourtant il y avait de l'animation dans son esprit. La seule chose qui lui parût sérieusement appréciable, c'était la beauté de la nature et la tranquille liberté de la vie de campagne. Aucun dépit de s'être placé un peu loin d'une ville intéressante et d'un voisinage nombreux ou brillant; aucun regret d'un passé quelconque, aucune impatience d'homme à projets : une sérénité admirable qui n'affectait pas la supériorité, mais qui laissait percer une fierté de bon goût.

Je cherchais le mot de cette satisfaction tolérante de l'existence et de l'humanité, lorsqu'un détail me mit au courant. Il arrêta son cheval au milieu d'une phrase en me demandant pardon, mit pied à terre, ramassa une petite herbe qui l'avait frappé, l'examina un instant, la mit dans la coiffe de son chapeau de paille, et, remontant à cheval, reprit la conversation où il l'avait interrompue.

— Vous vous occupez de botanique? lui dis-je aussitôt que je pus changer de sujet.

— Un peu, répondit-il modestement. Et vous?

J'aurais pu dire « un peu aussi; » mais plus je sentais chez ce riche bourgeois le sentiment d'une véritable dignité, plus la mienne avait besoin de se relever, et, résolu à ne pas me farder devant

lui, je répondis carrément : — J'ai le malheur de ne m'occuper de rien.

— Si vous sentez que c'est un malheur, dit-il après un mouvement de surprise, le remède est facile.

— Pas tant que vous croyez, repris-je. Ou je ne suis pas intelligent, ou mon éducation n'a pas été intelligente. Il me semble pourtant que j'étais né pour tout aimer, et il se trouve que je ne sais quoi aimer. — Et comme il restait encore étonné de ma franchise et que je craignais de paraître vouloir parler de moi, j'ajoutai en riant : — C'est très amusant, la botanique?

— Mais... oui, répondit-il; tout est fort amusant dès que l'on commence à observer et à comprendre.

Il m'ouvrait la voie. Je me sentis à l'aise pour lui parler de lui-même et le questionner sur des choses où la curiosité est permise. Je découvris qu'il s'occupait avec passion des sciences naturelles et qu'il avait d'importantes collections. Je lui demandai la permission de revenir les voir, comptant mettre six autres mois à renouveler ma visite. Il me prit au mot avec une certaine vivacité; j'avais touché la corde sensible.

— Vous les verrez dès aujourd'hui, s'écria-t-il; ce sera plus intéressant que ma conversation, la nature parle mieux que moi. — Et comme j'objectais que le moment était venu de me retirer : — Que parlez-vous de nous quitter ce matin? reprit-il. On ne fait pas une visite à huit lieues de distance sans se reposer et dîner avec les gens que l'on a pris la peine de vouloir connaître. Je sais d'ailleurs que c'est l'usage en France, où l'on manque un peu de chemins de fer et de belles routes. Quand j'ai été voir madame votre mère, elle m'a retenu, et j'ai accepté. Vous allez en faire autant.

Il n'y avait pas moyen de refuser.

— Rentrons, dit-il. Je vois que votre cheval a soif, et je ne suis pas un cavalier infatigable. J'ai fait presque le tour du monde à pied;... mais où sont *les enfans?*

— Fort loin, répondis-je en apercevant miss Love et son frère comme deux points noirs au bout d'une immense pente gazonnée.

— Eh bien! nous pouvons les laisser. Ils ont besoin d'exercice... Mais ils me chercheraient... Tenez... Vous êtes jeune et intrépide; en un instant, vous serez là-bas. Ayez l'obligeance d'aller leur dire qu'ils ont encore une heure pour courir. Vous voyez que je vous traite *paternellement*.

## IV.

J'obéis avec empressement; mais, tout en galopant à travers la clairière, je me sentais bouleversé par cet adverbe dont s'était servi mon hôte : *paternellement!* Qu'est-ce à dire? Est-ce l'habitude d'un homme très bienveillant que je viens d'ailleurs de combler de joie en lui parlant de ses richesses scientifiques? Est-ce la prévenance naïve d'un père qui a une fille à marier? Mais celui-ci a l'air de ne manquer ni de fierté ni de finesse : ce pourrait bien être la malice innocente d'un homme qui a flairé le but de ma démarche; « car c'est bien une démarche que j'ai faite dans une intention arrêtée, me disais-je encore. J'aurais beau vouloir me persuader que je me suis avisé à temps de ce qu'il y a de fâcheux à venir se présenter, ignorant et pauvre, à un père de famille riche et savant; cela est, j'ai commis cette faute. Miss Love a le sourire très malin. Elle s'en amuse peut-être déjà en elle-même, et me voilà condamné à jouer ici le rôle d'un prétendant ridicule éconduit d'avance. Je me justifierai en ne revenant que l'année prochaine... Mais ce sera long, et c'est tout de suite que j'aurais voulu la détromper! »

En roulant ces petites amertumes dans ma pensée, pendant que mon cheval roulait comme un tonnerre son galop sonore sur le terrain caverneux de la colline, j'arrivai auprès des deux jeunes gens avec une figure si froide et si hautaine, que je dus paraître tout au plus poli en rendant compte de mon message. J'étais pourtant maître de moi, nullement essoufflé par la course, et satisfait de me montrer du moins aussi bon cavalier que qui que ce soit.

Je vis alors en plein la figure de la jeune Anglaise, car elle avait relevé ses dentelles noires pour me regarder venir, et elle relevait aussi sa petite tête ronde et fine, comme pour se rendre compte d'avance de ce que je venais me permettre de lui dire. Je trouvai son regard aussi froid et aussi sec que le mien. Néanmoins, quand j'eus parlé, elle me remercia avec politesse de la peine que j'avais prise, et me rendit mon salut. Ses beaux yeux noirs étaient adoucis, et le son de sa voix était très harmonieux. Je sentais pourtant ou je croyais sentir que dès l'abord j'avais réussi à lui être antipathique; mais elle ne riait plus de moi : je n'en demandais pas davantage.

Je retournai vers M. Butler presque aussi vite que j'étais venu. Il s'en allait tout doucement vers le château, perdu dans ses rêveries, car il eut un tressaillement de surprise en me voyant à ses côtés. — Ah! fit-il en se réveillant, vous voilà déjà? Pardon et merci! Vous leur avez parlé?

— J'ai transmis vos ordres, répondis-je; mais... vous n'avez aucune inquiétude de laisser vos enfans seuls, à cheval, dans ce grand parc?

— Aucune, répondit-il. Ils ont des chevaux sûrs, et ils les manient très bien. D'ailleurs, quand ma fille est avec son frère, elle est prudente, et il est fort docile à ses avis. Ils s'aiment beaucoup.

J'aurais pu le questionner en ce moment sans qu'il en prît de l'ombrage, car il était évidemment préoccupé; mais je ne voulus rien savoir de sa fille, et nous rentrâmes sans qu'il eût retrouvé sa liberté d'esprit. Qu'avait-il donc? — Je le sus au moment où il descendit de cheval. Il avait un brin d'herbe dans son chapeau, un brin d'herbe hétéroclite, qu'il n'avait jamais vu dans cette région et qu'il ne croyait pas devoir y rencontrer. Il s'empressa de le remettre à une espèce de cuistre vêtu de noir et cravaté de blanc qui vint à notre rencontre et qui lui promit d'en tenir note, après quoi, recouvrant sa placidité, M. Butler ordonna à son préparateur, — tel était l'emploi de ce personnage, — de nous ouvrir les portes du muséum.

L'examen dura au moins deux heures, et encore n'avais-je vu que la moitié de ces richesses botaniques, minéralogiques et zoologiques, quand la cloche du dîner sonna. Nous n'avions pas encore pénétré dans la bibliothèque et dans les laboratoires; l'observatoire eût demandé une journée entière, et enfin l'ouverture de la collection archéologique était réservée pour la semaine suivante, car elle devait jusque-là s'enrichir d'objets nouveaux du plus haut intérêt.

J'étais très fatigué, non pas d'avoir vu des choses effectivement très curieuses et que j'étais loin d'aborder en indifférent, non pas d'avoir écouté les explications concises et intelligentes de M. Butler, entremêlées de récits intéressans de ses voyages, mais de n'avoir pu me soustraire à la figure désagréable et au regard de dédain hébété de son préparateur. M. Junius Black était cependant un assez beau garçon, jeune encore et très propre pour un savant; mais il paraissait me trouver stupide, il souriait de la peine que prenait son patron pour un âne de mon espèce, il ouvrait les armoires, il exhibait les échantillons précieux de l'air d'un homme qui croit semer des perles devant les pourceaux. Enfin il m'était odieux, ce personnage. Son attitude me rendait muet devant les plus belles choses, ou quand je me sentais obligé de témoigner mon admiration, il ne me venait sur les lèvres que des exclamations absurdes ou des réflexions à contre-sens. Et puis, chaque objet rare étalé devant moi m'éclairait sur la véritable situation de M. Butler. Ce n'était pas seulement un homme un peu riche qui pouvait laisser

dormir tant de capitaux dans les chambres de son manoir : c'était un homme extrêmement riche, qui menait un train relativement modeste, et me poser devant lui en aspirant à la main de sa fille, c'était me poser en mendiant effronté.

J'avais une envie folle de m'esquiver à l'instant même, je cherchais à improviser je ne sais quel incident pour me soustraire au dîner; mais mon hôte me prit le bras, et, tout en me parlant des caïmans du Nil, il me fit asseoir entre sa fille et lui, face à face avec l'antipathique M. Black. Le petit Butler, joli garçon à la mine narquoise, était à la droite de son père, et, dans mon trouble, je m'imaginais le voir échanger des regards ironiques avec sa sœur.

Je commençais à peine à me remettre quand la porte s'ouvrit, et je vis entrer M. Louandre, le notaire de ma famille. Je ne songeai pas à me dire qu'il pouvait être aussi celui de la famille Butler, que la coïncidence de sa visite avec la mienne devait être un cas fortuit, qu'enfin il fallait me supposer un malotru provincial au suprême degré pour voir dans ce hasard une préméditation quelconque : je m'imaginai qu'il y avait préméditation réelle de la part du notaire. Sa figure rouge et joviale me fit l'effet de la tête de Méduse, et, au lieu de lui serrer la main comme de coutume, je le saluai si froidement qu'il en recula de surprise.

Je ne me conduisais pas de manière à éloigner les soupçons; heureusement pour moi, lui seul fut frappé de mon attitude. M. Butler lui fit bon accueil en l'appelant son cher ami, et miss Love fit mettre lestement son couvert, sans que personne lui demandât le but de sa visite.

J'espérai dès lors qu'il était attendu ce jour-là pour quelque affaire à laquelle j'étais complétement étranger, et je commençai à respirer un peu, d'autant plus que, dès l'apparition du dessert, M. Butler, s'adressant à M. Junius Black, lui dit : — Mon cher ami, vous êtes libre aujourd'hui comme les autres jours. — Black remercia par une inclination de tête, échangea avec miss Love quelques mots en anglais et se retira. On m'expliqua que ce laborieux fonctionnaire de la science n'aimait point à rester longtemps à table et qu'il avait l'habitude de retourner à ses travaux chaque jour à ce moment-là.

Je me sentis soulagé d'un grand poids, et la flânerie du dessert aidant, je pris enfin sur moi-même assez d'empire pour me décider à examiner un peu miss Love.

Elle était remarquablement jolie, quoique d'un type assez singulier. Sa personne offrait des contrastes, et de ces contrastes naissait précisément une harmonie charmante. Elle était plutôt petite que grande, mais elle paraissait grande; cela provenait de la délica-

tesse de sa face, de l'attitude élancée de son col, et de la ténuité élégante de ses formes, à la fois rondes et allongées. Elle me rappela certains bronzes antiques, plutôt égyptiens que grecs, qui semblent avoir servi de type à une époque de la statuaire française. Cette structure fine et sans nœuds apparens avait pour résultat une souplesse et une grâce inouies dans les moindres gestes, dans les plus insignifiantes attitudes. Elle pouvait se passer d'avoir un joli visage. Sa personne seule constituait une beauté de premier ordre.

Bien qu'elle fût mise avec une extrême pudeur, comme il faisait chaud et qu'elle avait un corsage de mousseline et des manches flottantes, je voyais très bien son buste et ses bras. L'aisance de ses mouvemens faisait deviner l'harmonie entière de son être; mais sa figure avait une expression qui ne s'accordait pas avec cette suavité un peu voluptueuse : c'était une physionomie décidée, dont le principal caractère était le courage et la franchise. L'œil était limpide et le regard ferme. Le nez, admirablement délicat, s'attachait d'emblée à un front très droit, plutôt large qu'élevé, comme si la réflexion et la mémoire y eussent tenu plus de place que l'enthousiasme et l'inspiration. Ses cheveux noirs, courts et frisés, donnaient aussi quelque chose de mâle à cette figure d'enfant résolu, honnête et intelligent. Sa bouche vermeille, garnie de petites dents très égales et un peu pointues, était adorable de pureté; mais le sourire était incisif, le rire franchement moqueur. En résumé, elle me parut jeune nymphe des pieds au menton, et jeune dieu du menton à la nuque. C'était peut-être ainsi que je m'étais figuré Diane, gazelle par le corps, aigle par la tête.

Elle avait une manière d'être, de parler et de se mouvoir qui me confirma dans cette appréciation. La voix était harmonieuse, point voilée, forte pour son petit être, un timbre admirable, mais plus fait pour commander que pour flatter. Le geste était à l'avenant. Elle servait à table et touchait aux objets placés près d'elle avec une dextérité sans hésitation : aucune gaucherie possible dans ces petites mains qui semblaient obéir, pour les moindres fonctions, à la pensée rapide et sûre d'elle-même. Elle donnait avec calme et politesse des ordres monosyllabiques, comme une personne qui sait ce qu'elle veut et qui sait le faire comprendre.

— Douce et absolue! pensais-je. C'est un peu comme ma mère; mais il y a ici la grâce et l'animation qui dérangent toute comparaison. — Et, comme je me jugeais parfaitement détaché de tout projet, j'ajoutais en moi-même : — Si j'ai étudié avec fruit quelques types féminins, et si les théories que j'ai pu me faire ne m'égarent point, cette petite personne mènera son mari, son ménage et ses enfans, par un chemin très logique, vers l'accomplisse-

ment de ses propres volontés. Elle n'en abusera pas, elle ne trompera jamais personne, elle ne se trahira pas elle-même. Esclave de ses principes ou de ses engagemens, elle sera honnête et juste; mais personne n'aura d'initiative avec elle, et, si son mari n'est pas un homme médiocre, il souffrira toute sa vie d'être relégué au second plan et consulté seulement pour la forme.

Satisfait d'un jugement que je croyais impartial et désintéressé de tous points, je ne lui adressai pas une seule fois la parole. Je dois dire aussi que son père n'eut pas une seule fois l'idée de nous mettre en rapport; il était lancé dans la politique avec le notaire, et quand on se leva de table, miss Love disparut avec Hope. Je ne les revis plus, même pour prendre congé.

## V.

Les adieux de M. Butler furent presque affectueux. Je ne pouvais attribuer la promesse qu'il m'arracha de revenir bientôt qu'à une habitude d'hospitalité bienveillante, car je m'étais senti affreusement maussade, perplexe et inintelligent.

Le notaire demeurant à Brioude, à moitié chemin entre La Roche et Bellevue, nous fîmes route ensemble. J'avais remarqué après le dîner, tout en feuilletant un livre de gravures placé sur la table du salon de M. Butler, que celui-ci parlait à voix basse avec M. Louandre dans l'embrasure d'une fenêtre, et il m'avait semblé que leurs regards se portaient sur moi. J'avais donc été le sujet de la conversation, et j'en ressentais beaucoup d'inquiétude. Je questionnai M. Louandre, qui me répondit avec une franchise un peu brusque :

— Eh! mais certes, monsieur le comte, nous parlions de vous. N'ai-je pas été chargé par madame votre mère d'abord de me bien renseigner sur la situation? et c'est ce que j'avais fait depuis quelque temps, ensuite de tâter le terrain? et c'est ce que je viens de faire.

— Juste ciel! m'écriai-je, voilà ce que craignais tant. Quoi! en ma présence, et dès ma première visite!

— Qu'importe, si je ne vous ai pas nommé?

— Mais on m'aura deviné tout de suite!

— Tant mieux! Les choses qui n'ont pas lieu tout de suite n'ont jamais lieu.

— Ainsi vous m'avez engagé, compromis?

— Nullement, puisque je n'ai fait que vous laisser deviner.

— Et vous veniez exprès pour cela, me sachant là?

— Je ne vous savais pas là; mais comme je venais exprès pour cela, je suis fort aise de vous y avoir trouvé, malgré la grimace que vous m'avez faite. Voyons, mon cher comte, vous ne voulez

donc pas vous marier? Vous ne voulez donc pas rendre un peu de joie et de repos à votre pauvre mère?

Je n'ai qu'une volonté et qu'un devoir au monde, c'est de rendre ma mère satisfaite de moi. Je consens donc à me marier, mais non à me faire éconduire en rêvant des mariages impossibles, c'est probablement une expérience désagréable que vous venez de me procurer.

— Eh bien! voilà ce qui vous trompe : votre recherche est agréée!

— En vérité? La jeune personne a donc quelque tache ou quelque infirmité, pour qu'on la donne à un inconnu sans fortune, qui n'a montré aucun esprit, et qui n'a même pas le mérite de la désirer?

— Que me dites-vous là? s'écria le notaire en arrêtant tout à fait son cheval. Êtes-vous en somnambulisme que vous déraisonnez de la sorte? Pardon, monsieur le comte, mais je vois bien que nous ne nous entendons pas. Vous croyez M. Butler immensément riche, et vous ne vous trompez guère; mais sachez que ses enfans n'auront très probablement que leur héritage maternel, vu qu'il est en train de manger sa fortune, c'est-à-dire de la placer en herbes sèches, en cailloux et en bêtes empaillées, sans compter les expériences scientifiques, qui sont un gouffre sans fond! Sa femme était créole; elle a laissé une fortune claire, assurée, à laquelle, en homme d'honneur, il ne touchera jamais, la sienne propre suffisant à ses joies innocentes; mais cet héritage maternel, partagé entre Love et Hope Butler, ne présente pas un chiffre exorbitant. C'est une vingtaine de mille francs de rente pour chacun, et comme vous apportez la considération qui s'attache à un vieux nom, considération qui au besoin peut s'évaluer comme une sorte de capital, vous voyez que ce mariage n'aurait rien de disproportionné. En outre, la jeune fille est assez jolie et assez aimable pour que personne ne puisse songer à vous accuser d'ambition. Vous avez l'occasion et la chance pour vous. Nouveau dans le pays, M. Butler ne reçoit encore que peu de personnes, et de loin en loin. Il ne paraît pas disposé à en voir davantage; il n'est pas homme à perdre en frivoles conversations le précieux temps qu'il peut consacrer à l'étude. S'il vous a accueilli mieux que la politesse et l'hospitalité ne l'exigeaient, c'est que vous lui avez plu. Vous n'avez donc pas de rivaux pour le moment, ceux qui se sont trop pressés de flairer les écus de sa fille ayant été découragés dès le premier jour. Il est vrai de dire qu'ils ne convenaient sous aucun rapport, et que je n'avais pas voulu me charger de parler pour eux. M. Butler a confiance en moi, et j'ai parlé pour vous, qui êtes un parti convenable. Il ne vous reste qu'à vouloir plaire à miss Love, laquelle n'est pas si aisée à

établir que l'on pense, vu la solitude où elle vit encore ici, et qui, grâce aux goûts du père, ne fera peut-être que croître et embellir. J'ai dit; à présent êtes-vous tranquillisé?

— Oui, un peu. Pourtant, comme je ne connais pas assez miss Butler pour savoir si je l'aimerai, je trouve que vous vous êtes trop pressé de faire connaître les prétentions que je puis avoir un jour.

— C'est vous, mon cher comte, qui vous êtes trop pressé d'aller la voir. J'avais promis à Mme de La Roche de sonder les dispositions du père. Vous vous trouvez là... Je ne disais rien qui pût vous trahir; je parlais d'un jeune homme de bonne maison et de bonne mine, ayant de la capacité, un caractère honorable, tout ce que l'on dit enfin en pareille occurrence... M. Butler, qui ne m'écoutait que d'une oreille, moitié charmant, moitié extatique, comme il l'est toujours, jette les yeux sur vous, compare mon éloge à vos perfections, et tout à coup me serre le bras en me disant : « C'est bien, il me plaît. Il a l'air noble et il est modeste. C'est déjà beaucoup. Je connais sa mère, sa fortune et sa réputation. Sa fortune suffit; le reste me convient parfaitement. Je consens à le recevoir trois ou quatre fois avant qu'il se déclare, car je veux qu'il apprécie ma fille, ou qu'il y renonce librement s'il ne l'apprécie pas. Je veux aussi que, sans se douter de rien, ma fille puisse le comparer aux autres jeunes gens que nous connaissons, et dont pas un ne lui convient jusqu'ici. Elle me l'a dit nettement, car elle est fort sincère, et point du tout coquette. Voilà qui est entendu. S'il plaît à ma fille, et si ma fille lui plaît, nous reparlerons de cela, et nous établirons la condition *sine quâ non*. »

— Ah! ah! m'écriai-je, il y a une condition?

— Bien naturelle, et qui se présente tous les jours dans les projets de mariage. Le père ne veut pas se séparer de sa fille. Eh bien! qu'avez-vous? Ceci vous donne à réfléchir? Songez donc que le Butler est assez riche et assez jeune pour vivre encore vingt ans dans une grande aisance, que vous ne dépenserez rien chez lui, que vous y jouirez d'un bel état de maison tout en mettant vos revenus de côté, et que, si vous avez la sagesse de profiter d'une condition si avantageuse, vous pourrez un jour, quand il aura mangé son fonds, racheter sans effort la terre de Bellevue avec vos économies et la dot de votre femme. Tout cela est excellent, croyez-le bien. Vous avez là dans les mains une affaire que vous ne retrouverez pas aisément, et que je vous conseille de ne pas laisser échapper. Sur ce, je baise les mains de madame votre mère, et je suis votre serviteur.

Nous étions près de la ville. M. Louandre pressa les flancs de sa monture, et s'enfonça dans une ruelle qui le menait en droite ligne à son domicile.

Je demeurai accablé de l'aridité du point de vue qu'il me présentait. Je n'étais pas assez niais pour exiger qu'un honnête homme chargé par état du soin des intérêts matériels de la vie me parlât d'autre chose que de ceux qui lui avaient été confiés. Cela ne l'empêchait point d'être un digne époux et un tendre père, et de souhaiter que chacun fût heureux dans son nid; mais il n'avait mission que de choisir l'arbre, et même il était de bon goût qu'il ne s'occupât point de psychologie avec sa clientèle. Je lui savais donc gré de son zèle, mais je voyais, sinon dans le mariage, du moins autour du mariage, des choses si froides, des calculs si répugnans, que le nécessaire et l'inévitable glaçaient en moi le sentiment et l'émotion. Hélas! me disais-je, le contrat de l'amour honnête commence donc par être une affaire où il n'y a pas moyen de ne pas prévoir et compter! Me voilà déjà aux prises avec l'argent avant de savoir si mon cœur battra auprès de cette jeune fille! Il m'a fallu, pour que je me crusse permis de penser à elle, savoir le chiffre de sa dot, et maintenant, si en la revoyant je me sens épris, il faudra que je songe à défendre ma liberté, que menace la tendresse exigeante de son père! Oh! sur ce point-là, quelque avantage positif que l'on m'assure, je ne céderai pas! Il y a quelque chose d'humiliant à enchaîner son existence à celle d'un autre homme. Une belle-mère ne m'effraierait pas tant. Il y a toujours de la protection dans les relations d'un homme avec une femme; mais être dans la dépendance de M. Butler, n'avoir pas le droit de mettre à la porte M. Black si bon me semble!... Non, jamais! cette condition *sine quâ non* est un obstacle qui annule toutes les facilités de l'entreprise.

Il faisait presque nuit quand je quittai la route pour m'engager dans les petits chemins de traverse, et l'orage grondait en amoncelant les nuées dans le ciel sombre et lourd, quand je pénétrai dans le sauvage ravin de La Roche. Là, l'obscurité était si complète que, sans l'instinct du cheval et l'habitude du cavalier, il y eût eu folie à chercher le château dans ces ténèbres. J'étais oppressé, et tout était noir aussi dans mon âme. Je marchais en aveugle dans ma propre vie, conduit par la loi de l'usage et sous le joug du convenu vers un but que je ne comprenais plus, ou que je craignais de trop comprendre.

Ce fut comme un adieu que je jetai au passé, à l'idéal entrevu dans mes beaux rêves de jeunesse. Ma mère, qui était inquiète de me savoir dehors par le mauvais temps, mais qui se garda de m'en rien témoigner, parut très satisfaite de ce que je lui racontai. Elle trouva que M. Louandre avait eu une heureuse inspiration, que mes scrupules honorables étaient absolument levés par les renseignemens obtenus, que je devais poursuivre cette affaire (elle se servit aussi de ce mot-là). Quant à la condition de vivre avec

M. Butler, il n'y avait pas lieu de s'en inquiéter. — Il est bien rare, me dit-elle, que de pareilles conventions ne tombent pas d'elles-mêmes au bout de quelques années de cohabitation. C'est en général ceux qui les ont exigées qui s'en lassent les premiers. D'ailleurs une telle promesse n'engage pas d'une manière absolue. Mille circonstances imprévues, indépendantes de la volonté des deux parties, la rendent nulle et impraticable. Et puis, les deux propriétés sont assez voisines pour que votre domicile doive être considéré plutôt comme doublé que comme déplacé. Vous n'accepterez la condition que dans le cas de séjour en France, et de cette manière votre dignité et votre liberté me paraissent sauvegardées convenablement.

Ma mère désirait évidemment ce mariage. Stoïque pour elle-même et comme détachée de sa propre vie, elle était positive quand il s'agissait de la mienne.

Je m'endormis résigné à mon bonheur. Il me semblait ne voir en miss Love qu'une figure de *keepsake;* mais, chose étrange, je rêvai toute la nuit que j'en étais amoureux fou. Elle m'apparut élégante et hardie en amazone sur son poney à l'œil sauvage, gracieuse et séduisante dans sa robe blanche flottante. Je ne la connaissais pas mieux dans mon rêve d'amour que dans la réalité, je la connaissais même moins bien, car j'oubliais l'expression un peu rigide de sa physionomie; je ne voyais plus que la beauté qui bouleverse les sens et qui énerve la reflexion. Je la possédais, j'étais ivre. Je me croyais heureux.

Je m'éveillai si ému que la journée me parut mortellement longue. Celle qui suivit fut un véritable supplice, et, pendant que ma mère me parlait des améliorations que la dot de ma femme me permettrait de faire à notre manoir et à notre propriété, je n'entendais pas, je ne voyais rien autour de moi; j'avais des tressaillemens étranges, une impatience fiévreuse de revoir la jeune magicienne devant laquelle j'étais resté froid, mais dont le souvenir s'était attaché à moi comme un enchantement et comme un delire.

Le troisième jour enfin, me croyant maître de moi-même, et ma mère m'assurant que l'intervalle entre mes deux visites était convenable, je partis pour Bellevue de très-bonne heure. Je m'arrêtai à Brioude pour déjeuner avec M. Louandre. Je lui rendis compte du jugement de ma mère, je me montrai docile à ses avis, et ne fis qu'une réserve, une réserve hypocrite : ce fut de prétendre que pour être tout à fait décidé, il me fallait revoir la jeune personne, et je lui promis de revenir le soir même lui donner mon ultimatum.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

# LÉGENDE DES SIÈCLES

## DE M. VICTOR HUGO[1]

Je crois qu'à toute époque et en tout pays les écrivains ont pu se diviser en deux catégories : ceux qui excitaient irrésistiblement la curiosité publique et ceux qui se contentaient de se recommander à l'attention de leurs contemporains. Il y a les écrivains qu'on lit à ses heures, les œuvres nouvelles dont on dit : Je les lirai, mon travail fini, lorsque mes affaires me laisseront un peu de répit. Il y a les écrivains qu'on veut lire dès qu'ils s'annoncent, les livres dont on veut dévorer les pages encore humides, pour lesquels on oublie ses affaires, son travail commencé et jusqu'à ses chagrins. Comptez combien ils sont rares ceux qui ont conquis ce glorieux et enviable privilége! Il y a sans doute dans la possession de ce privilége, M. Victor Hugo doit le savoir mieux que personne, une compensation plus que suffisante pour tous les orages dont on peut être assailli, pour toutes les haines qu'on peut exciter, pour tous les dangers qu'on doit affronter. C'est sans doute une grande volupté pour un écrivain que de pouvoir se dire : Demain ceux qui m'ont aimé m'aimeront encore, ceux qui m'ont haï sentiront se réveiller leur haine, et les indifférens eux-mêmes, ceux qui ne m'aiment ni ne me haïssent, s'arrêteront avec curiosité pour dire : Voyons donc où il en est! Demain, sur toutes ces lèvres que je n'aperçois pas, il y aura bien des sourires d'approbation et bien des grimaces de

(1) 2 vol., Michel Lévy, 1859.

colère, bien des encouragemens silencieux et bien des insultes ténébreuses. Grince des dents, envie; siffle, malice; rugis, méchanceté, et toi, sympathie charmante, fais briller dans les yeux amis les rayons de ton adorable lumière! — M. Victor Hugo est un de ces heureux privilégiés, et peut-être le premier de tous à notre époque. Respecté par les uns comme un maître, aimé par tous ceux qui sont sensibles aux grandes émotions et reconnaissans aux poètes qui les leur ont fait ressentir, redouté par ses rivaux, il n'est indifférent à personne. Il excite également la curiosité de ses amis et de ses ennemis. Son nom éveille des sentimens très contraires, mais où la tiédeur n'entre pour rien. Il s'est plaint mainte fois avec amertume et colère des railleries et des injures de ses adversaires; en vérité il avait tort. S'il est vrai par hasard, comme le disent les modernes hégéliens, et comme M. Hugo semble le penser lui-même (1), que le mal n'est qu'une forme inférieure du bien, il est encore bien plus vrai que la raillerie et l'injure sont des formes inférieures de l'admiration. Il n'est pas donné à tout le monde de soulever l'injure et la colère : c'est Ulysse qu'injuriait Thersite, lorsqu'il fut frappé par le héros de son sceptre d'or; c'est derrière le char des triomphateurs romains que marchait la foule des railleurs, jaloux de se venger de leur obscurité; quant à la calomnie, on ne l'emploie que contre ceux sur lesquels la médisance ne pourrait pas mordre. Les attaques et les haines sont des preuves de notre supériorité données par nos ennemis eux-mêmes, et dans la conscience de notre supériorité, quand on l'a aussi fortement que M. Hugo, il y a de quoi consoler des ennuis de l'exil volontaire, de la solitude et de l'espérance trompée. Salut donc au grand magicien qui vient nous donner encore une fois la preuve de sa puissance d'incantation et des ressources inépuisables de sa science merveilleuse!

Indépendamment des passions politiques et littéraires qui sont attachées désormais au nom de l'auteur, les deux volumes de poèmes qu'il vient de publier ont en eux de quoi éveiller puissamment la curiosité de tous les lecteurs sympathiques, hostiles ou indifférens. Les ennemis y chercheront sans les rencontrer les marques de l'âge qui s'avance, les ravages exercés sur l'imagination par la solitude et le chagrin. Vaine espérance! ce rare talent, qui dans les jours de la prospérité avait été assez vigoureux pour ne pas succomber sous ces ivresses du succès qui lui étaient si chères, a su résister aux plus furieuses tempêtes de l'adversité. Le malheur a été pour lui à la

(1) Voyez dans la préface de *la Légende des Siècles* les quelques lignes qu'il a consacrées à un poème annoncé : *la Fin de Satan*.

fois comme une consécration suprême et comme un baptême nouveau; il a couronné son passé glorieux et il lui a ouvert les champs de l'avenir. Le poète marche vers cet avenir avec une résolution, une persévérance et une hardiesse dignes des sentimens qu'il avait si fièrement exprimés dans la pièce mâle et hautaine intitulée *Ibo*. Loin de trahir aucun affaissement, son imagination semble étaler au contraire avec complaisance un surcroît inattendu de force et de richesse. La solitude, au lieu de le rendre plus timide, a doublé son audace et sa témérité naturelles. Au milieu du tumultueux Paris, la ville aux mille persiflages, M. Hugo, qui n'est pourtant pas craintif et nerveux par nature, semblait quelquefois hésiter : il demandait grâce pour ses hardiesses et consentait à les expliquer; mais dans la solitude de Jersey et de Guernesey, il s'est senti délivré de ce demi-asservissement auquel est condamné tout écrivain. Les échos n'ont plus apporté à ses oreilles les commentaires malveillans ou flatteurs qui se faisaient autour de ses œuvres, et il a dit adieu à ces plaidoiries ingénieuses par lesquelles autrefois il défendait sa cause devant le public, car je ne puis donner le nom de plaidoirie aux quelques pages rapides et un peu froides qui servent de préface à *la Légende des Siècles*. En même temps qu'il ne met plus aucun frein à son imagination et qu'il lui permet toutes les tentatives audacieuses, il ne fait plus aucune avance à l'opinion de ce public dont il est séparé par l'éloignement. Il a raison : quand on est écouté avec complaisance, il faut consentir à se laisser discuter de bonne grâce. Quiconque ose beaucoup doit beaucoup permettre aux autres, et tout homme portant un nom devrait suivre l'exemple de ces héros antiques qui, avant de partir pour le combat, après avoir imploré les dieux propices, sacrifiaient aux dieux infernaux. Dans les combats de la pensée, les dieux infernaux, ce sont l'envie, l'intrigue et la calomnie, et il est bon de leur faire une part. Il faut bien que tout le monde vive.

La vraie préface de *la Légende des Siècles*, c'est le quatrain que le poète adresse à la France :

> Livre, qu'un vent t'emporte
> En France où je suis né!
> L'arbre déraciné
> Donne sa feuille morte.

Le quatrain est touchant, mais en vérité il n'est pas exact. Non, l'arbre n'est pas déraciné, il est plus vigoureux qu'il n'a jamais été; non, la feuille qu'il nous envoie n'est point morte, elle est très verte au contraire, et donne la meilleure opinion de la séve qui l'a nourrie. Nous avons dit que les lecteurs ennemis de M. Hugo étaient con-

damnés à ne pas trouver dans son livre ce qu'ils y chercheraient avec empressement. Quant aux lecteurs amis, et nous sommes du nombre, ils seront heureux d'y trouver tout ce qu'ils n'y cherchaient pas, tout ce qu'ils ne s'attendaient pas à y rencontrer : et d'abord l'abondance, et, si nous pouvons parler ainsi, la prodigalité des richesses. Nous n'oserions pas dire que les poèmes nouveaux contiennent de plus belles choses que les recueils précédens de l'auteur, mais nous dirons hardiment qu'ils en contiennent d'aussi belles et en plus grande abondance. Prenez par exemple *les Rayons et les Ombres*, retranchez-en les deux pièces intitulées *Oceano Nox* et *la Tristesse d'Olympio*, et le volume se trouvera fort appauvri. Retranchez des *Voix intérieures* les deux pièces : *la Cloche* et *A Olympio*, et le recueil n'ajoutera rien, ou à peu près, à la gloire du poète. Au contraire, dans *la Légende des Siècles*, les pièces qu'on voudrait ne pas rencontrer sont en très petit nombre, et les bizarreries choquantes, les audaces maladroites, les aspirations pénibles, sont mises dans l'ombre et comme effacées par la splendeur des poèmes qui les suivent et qui les précèdent. Des pages comme celles d'*Aymerillot*, du *Mariage de Roland*, du *Petit roi de Galice*, font aisément pardonner quelques conceptions nuageuses ou lourdes, quelques tentatives élevées et nobles sans doute, mais restées stériles. En second lieu, la variété de tons qui règne dans ces deux volumes est extrême, et va de l'essor de la poésie lyrique à l'accent majestueusement familier de la poésie épique. Quelques-uns de ces poèmes méritent réellement le nom de petites épopées que leur a donné M. Hugo. Dans ces poèmes, l'auteur n'apparaît jamais, et raconte comme un historien ou même un simple chroniqueur, avec un désintéressement et un oubli de lui-même qui semblent n'avoir rien coûté à sa personnalité puissante, si prompte à se montrer derrière les héros qu'elle met en scène. D'autres fois, comme dans *le Régiment du baron Madruce*, le sujet choisi par lui n'est qu'un prétexte pour donner cours aux sentimens dont son âme est pleine, à ses colères et à ses anathèmes. Puis le poète sort de la poésie lyrique et de l'épopée, côtoie le drame et lui emprunte son langage, ou bien invente un genre poétique nouveau, un genre inconnu des anciennes poétiques, difficile à classer, et que, faute d'un autre nom, j'appellerai la nouvelle rimée, le roman en vers : *Eviradnus* et *Ratbert*. Enfin, dans son nouveau recueil, M. Hugo a révélé un style nouveau. Vous connaissez son style dans la poésie lyrique, riche, coloré, pittoresque, abondant en images, et vous connaissez aussi son style dramatique, entrecoupé comme un sanglot, heurté, éloquent, plein d'interjections passionnées, espèces d'onomatopées ambitieuses d'imiter les cris physiques de la chair et les sentimens ora-

geux de l'âme? Eh bien! il a mélangé ces deux styles, et de ce mélange est sorti le style de *la Légende des Siècles*, plus sobre et moins tourmenté que celui de ses drames, plus familier que celui de sa poésie lyrique. Dans les parties faibles des deux nouveaux volumes, ce mélange est parfois choquant, mais dans les parties excellentes il procure au lecteur un plaisir double en quelque sorte, celui que donne la poésie lyrique et celui que donne la poésie dramatique.

Voilà ce que disent les lecteurs amis. Voyons un peu ce que disent les lecteurs indifférens : il est bon de prendre tous les avis. Les indifférens sont généralement un peu enclins à la malveillance, parce qu'ils se piquent d'impartialité; c'est donc sous toute réserve, et en leur en laissant l'entière responsabilité, que nous reproduisons leurs critiques. Ils accordent volontiers que le grand artiste n'a rien perdu de sa force, et même que cette force s'est accrue avec l'âge; mais, disent-ils, le poète a payé cet accroissement de force par la perte de tout ce qu'il eut jadis de grâce et du peu qu'il eut jamais de finesse. Il est arrivé à ce rare talent ce qui arrive aux arbres athlétiques; l'écorce est devenue trop épaisse, les subtils canaux intérieurs qui laissaient circuler librement la séve se sont desséchés, les rameaux se sont tordus; à la naissance des branches, des nœuds énormes se sont formés, et des rugosités excentriques s'étalent sur le tronc. La force, toujours la force! L'esprit se fatigue, au bout de peu d'instans, à soulever ces alexandrins robustes chargés d'épithètes pesantes. Chacun de ces vers est semblable à un bloc de pierre, à un quartier de roc énorme. Le poète tente de plus grandes choses que celles qu'il a jamais tentées, et il réussit; mais l'agilité n'est plus la même qu'autrefois, et on entend sur le sol le retentissement sourd du pas vigoureux de l'athlète. M. Hugo est un maître consommé dans l'art des sonorités rhythmiques; eh bien! cette fois la musique fait presque défaut, car cet excès de force, qui ne pouvait s'exprimer pleinement que par l'alexandrin, a poussé le poète, non moins que le choix de ses sujets, à employer de préférence à toute autre cette forme du vers français, si grandiose, mais si monotone et si aisément fatigante. Le style est bien toujours ce style pittoresque et coloré que nous connaissons; seulement les images ne brillent et ne chatoient plus comme autrefois, elles ont acquis un éclat mat qui absorbe et ne renvoie pas la lumière. La manière du poète, comme on dit en langage de peintre, tourne au noir à certains endroits. Les ombres et la lumière ne sont plus distribuées aussi habilement qu'autrefois; la lumière ne se contente plus de rayonner, elle devient aveuglante, les ombres s'épaississent et tournent facilement aux ténèbres. Voilà ce que disent quelques-uns des indifférens qu'il m'a été donné d'entendre.

Je ne prête pas l'oreille à leurs discours, et de toutes leurs paroles je n'ai retenu qu'un seul mot, qui m'a porté à réfléchir : c'est le mot *effort*. Il y a de l'effort, cela est vrai, dans les derniers poèmes de M. Victor Hugo. Jamais mieux qu'après avoir lu *la Légende des Siècles* je ne me suis rendu compte des élémens qui composent la nature de ce singulier talent. C'est un talent composé d'imagination et de volonté, deux facultés très différentes, et qui d'ordinaire ne se corrigent pas l'une par l'autre. Il en est pourtant ainsi chez M. Hugo; c'est à la volonté qu'il a recours pour combler les lacunes de l'imagination. Expliquer ce phénomène est vraiment fort difficile; deux mots seulement. Chez M. Hugo, les pensées prennent la forme d'images, et restent obscures et vagues tant qu'elles n'ont pas pris cette forme. Or chacun a pu remarquer que, contrairement aux idées, les images ne s'engendrent pas les unes les autres; elles se succèdent, et se succèdent dans un ordre fantasque, capricieux, illogique. Une image surgit du point obscur sur lequel le poète a fixé son regard, et se dresse rayonnante; puis une seconde apparaît, qui n'a qu'un rapport lointain avec la première, puis une troisième, qui cette fois n'a aucun rapport avec les deux autres. Cependant ces trois images si différentes sont toutes trois nées également de la même pensée, ou, pour nous exprimer plus brutalement, de la même obsession cérébrale. Comment s'y prendre pour rapprocher et combler les espaces qui les séparent? M. Hugo fait appel à la volonté : avec une résolution énergique, qui quelquefois se change en entêtement vraiment héroïque, il les tourmente, il les torture, il les lie entre elles par des câbles, des chaînes de fer, qui, dans le langage du métier, s'appellent chevilles et parenthèses, et les entraîne dans des filets épais, qui, toujours dans le même langage, portent le nom de tirades. De là ces efforts pénibles, ces pensées qui se raidissent et se cabrent, ces métaphores violentes et inattendues qui ne sont là que pour combler un vide et permettre à l'auteur d'atteindre l'image lointaine, ces chevilles extraordinaires qui ne craignent pas de dégénérer en tirades. Tous ces moyens artificiels sont dus aux efforts désespérés d'une des volontés les plus indomptables qui se soient jamais rencontrées dans le monde poétique. Schlegel disait admirablement des drames de Ben Jonson que c'étaient de magnifiques édifices qui conservaient encore sur leur façade les échafaudages qui avaient servi à les construire. Nous dirions volontiers des poèmes de M. Hugo qu'ils sont semblables à ces admirables vitraux des cathédrales coupés en tout sens et rejoints les uns aux autres par de lourds filets de plomb. Ce bizarre phénomène d'une ardente imagination protégée par une volonté puissante n'est pas sans précédent; il se rencontre toutes les fois que

l'imagination est plus forte qu'agile. Le plus grand artiste anglais contemporain, Thomas Carlyle, présente sous ce rapport certaines ressemblances avec M. Victor Hugo.

Cette volonté opiniâtre joue un grand rôle dans le travail de M. Hugo, car c'est elle qui lui fournit les procédés dont il se sert, les outils qu'il emploie, les cires et les cimens dont il fait usage pour rapprocher les diverses parties de son œuvre, masquer les défauts, dissimuler les trous et les fêlures. Cependant elle n'est malgré tout chez lui qu'une faculté secondaire; elle est l'ouvrier et non l'artiste, le maçon et non l'architecte, comme dirait M. Hugo lui-même dans ce style antithétique qui lui plaît tant. Sa grande faculté, c'est l'imagination. Quels sont les caractères de cette imagination, la plus surprenante qui se soit rencontrée dans la littérature française, si surprenante qu'elle est encore aujourd'hui une énigme pour beaucoup de Français, un scandale pour beaucoup d'autres? En vérité la muse de M. Hugo n'est point difficile à définir et à décrire, car elle s'explique d'elle-même, naïvement, brutalement, sans avoir recours à aucune ruse. Elle ne dissimule rien; elle apparaît devant nous telle qu'elle est, altière, vigoureuse, provocante, confiante dans sa force, qu'elle est avant tout désireuse de montrer. Elle ne connaît point l'art subtil de capter les esprits ni de séduire les cœurs, elle n'a point de secrets mélodieux à vous chuchoter à l'oreille; ses paroles sont des oracles retentissans comme des éclats de tonnerre. Elle semble ignorer la finesse, la tendresse et la discrétion, quoiqu'on l'ait entendue autrefois soupirer comme jadis Polyphème pour Galatée, et alors ses chants avaient été si sonores et si tendres que les oiseaux des bois auraient pu s'arrêter pour les entendre. Les parfums abondent sous ses pas, mais c'est que ses pieds puissans écrasent devant elle et sans qu'elle y prenne garde les œillets et les roses. Elle a des ailes, mais ce sont les ailes de l'aigle et du condor, capables d'un essor prodigieux qui l'emportera par-delà les nuées dans les régions des solitudes effrayantes ou dans le voisinage du soleil, incapables d'un vol modéré qui la soutienne dans ces régions heureuses d'où l'on entend, adoucis par la distance, les bruits aimables de la vie. Elle aime la violence et se complaît dans la colère. Ses armes ne sont pas ces flèches aux pointes d'or dont le divin Phébus perça les pythons de l'abîme, ni ce stylet souple et fin dont Apollon berger écorcha jadis l'envieux Marsyas; non, ses armes sont la hache et la massue du guerrier barbare, les larges flèches du soldat parthe qui clouaient en terre l'ennemi comme des pieux. Tous les spectacles effrayans et sublimes sont ceux qu'elle préfère : la guerre, l'orage, la mort, les civilisations primitives avec leurs babels et leurs orgies retentis-

santes, la nature primitive avec ses monstres et ses fougères hautes comme des forêts. Telle est la muse de M. Hugo. Est-il bien possible qu'elle soit née en France? S'il était permis d'ajouter foi aux doctrines de la métempsycose, je serais porté à croire que si cette muse a consenti à naître et à vivre en France, c'est qu'elle se souvenait sans doute d'avoir jadis vécu dans la Gaule primitive, d'avoir erré sous les chênes druidiques, et d'avoir pris part avec les guerriers chevelus à quelque expédition au-delà de la Meuse ou du Rhin. Elle rappelle le géant qu'elle-même a chanté jadis :

> O guerrier, je suis né dans le pays des Gaules;
> Mes aïeux traversaient le Rhin comme un ruisseau,
> Ma mère me baigna dans la neige des pôles...

Si ce portrait est fidèle, il est facile de distinguer quels sont les caractères de l'imagination de M. Hugo. Elle est puissante autant qu'étroite, et vigoureuse autant que restreinte. Ce qu'elle voit, elle le voit admirablement, mais elle ne voit que certaines choses. L'œil de M. Hugo semble posséder quelques priviléges fort singuliers. Ainsi, quand il lui plaît de se diriger sur un objet quelconque, cet objet apparaît aussitôt avec une netteté, un relief et un éclat extraordinaires; mais tout devient noir autour de ce point lumineux, et il ne brille qu'au détriment de ce qui l'environne. Ainsi encore M. Hugo ne sait pas distinguer les choses qui sont à une distance modérée, mais il embrasse sans effort et sans fatigue l'horizon le plus large et le plus lointain. Enfin, — et c'est là le plus singulier de ses priviléges, — cet œil possède une faculté de grossissement extraordinaire, comme s'il avait besoin d'exagérer les objets pour les mieux voir; un atome devient gros comme une mouche, une mouche acquiert le volume d'un cerf-volant. Nous nous expliquons parfaitement la prédilection de M. Hugo pour l'immense et le grandiose. Il n'y a pas d'inconvénient à exagérer de quelques toises la hauteur des pyramides ou la profondeur d'un précipice, mais il y a inconvénient à exagérer la grosseur d'un ciron ou d'une fourmi. Le monde microscopique, la réalité humble et modeste, les paysages modérés, ne sont point faits pour M. Hugo. En revanche, comme il est maître de tout ce qui est colossal, accablant, grandiose! Comme il sait imiter les plaintes de l'océan sous la tempête qui le tourmente! Comme il sait faire luire à nos yeux l'incendie des villes et faire entendre à nos oreilles le fracas des mêlées sanglantes et le piétinement des chevaux de guerre! Donnez-lui à peindre une ruine féodale, et il vous en fera sentir toute l'horreur imposante; un palais de Babylone, et il vous écrasera sous ses splendeurs massives. Il connaît les secrets des sphinx et des idoles monstrueuses, les pay-

sages des déserts brûlans de l'Afrique et l'horreur des campagnes hyperboréennes. Voilà les tableaux qui lui plaisent, les domaines dont il est roi souverain, et qu'il n'a pas à craindre de se voir disputer. Ailleurs il a des rivaux, parfois des supérieurs; ici, dans cette région où le fantastique se mêle au surhumain, il n'a pas d'égal. Je me hâte d'ajouter que ces observations s'appliquent surtout à *la Légende des Siècles*, et qu'elles manqueraient de justesse, si elles étaient appliquées d'une manière absolue aux œuvres précédentes de M. Victor Hugo. Plus d'une fois il a su peindre avec finesse des paysages modestes et des sentimens où la grâce s'unissait à la tendresse; mais c'était dans d'autres temps, dans ces temps heureux où la grâce aime à disputer l'empire à la force. L'âge est venu, il a fait saillir la force au détriment de la grâce, il a presque effacé tout ce que le poète eut de finesse et de douceur. Maintenant le poète aime mieux protester que supplier, maudire que s'attendrir, et il pourrait répondre comme son géant à ceux qui lui rappelleraient certains chants de sa jeunesse :

> Ces plaisirs enfantins pour moi n'ont plus de charmes,
> J'aime aujourd'hui la guerre et son mâle appareil...

Cet amour du colossal, du grandiose, du bizarre, cette tendance à l'exagération, m'ont souvent fait réfléchir. M. Victor Hugo est un très grand poète, c'est un fait incontestable; cependant j'observe que les grands poètes, dans leurs audaces les plus téméraires, n'ont jamais eu de goût pour la force, n'ont jamais eu recours à l'exagération pour produire leurs grands effets poétiques. Leur imagination est une fée qui se meut avec aisance dans ces régions surnaturelles où elle nous entraîne, et qui nous en raconte familièrement les mystères. Elle trouve dans le monde idéal sa vraie patrie, elle connaît intimement les diverses familles qui l'habitent; les sylphes sont ses frères, les ondines sont ses sœurs. Partout où il lui plaît de voyager, elle est la bienvenue; elle n'a nul besoin de forcer des portes ou d'escalader des nuées pour pénétrer dans les demeures mystérieuses. Au contraire, l'imagination de M. Hugo semble éprouver partout de la résistance; dès qu'elle se présente, les génies poussent les verrous d'or de leur porte, les ondins ferment l'entrée de leurs grottes au moyen d'une barricade d'épais corail, et lorsqu'elle demande sa route aux lutins, les espiègles s'amusent à l'égarer. Elle triomphe cependant de ces résistances et de ces espièglerie, mais c'est à grand renfort de formules magiques et de *sésame, ouvre-toi!* A quoi peut tenir cette résistance qui semble parfois du mauvais vouloir? Le mystère s'expliquerait cependant, s'il était vrai que l'imagination de M. Hugo

n'est pas une fée, mais une magicienne. Oui, M. Hugo est un magicien; il ne vit pas fraternellement avec les esprits, il les évoque au moyen de formules savantes et toutes-puissantes. C'est en vain qu'ils voudraient résister, le magicien est leur maître et leur tyran; il faut obéir, sinon il les torturera, il les retiendra captifs, et même au besoin il les condamnera à une prison perpétuelle, les mettra en bouteille, comme il arriva jadis au pauvre Asmodée. Les esprits redoutent le maître, et savent qu'ils doivent tout attendre de cette volonté superbe; ils arrivent donc tremblans devant lui, livrent leurs secrets, accomplissent leur tâche, et s'en retournent épouvantés, avec de grands battemens d'ailes, comme pour fuir au plus vite ce laboratoire d'où partent les invincibles incantations. Maintenant vous expliquez-vous le rôle que joue la volonté dans les œuvres de M. Victor Hugo, les résistances invisibles contre lesquelles il semble lutter, cette exagération de la force qu'il ne daigne pas dissimuler? Tout cela tient à son caractère de magicien.

C'est dans cette science de magicien que réside le secret de la toute-puissance de M. Hugo. Ne lui demandez donc plus pourquoi dans ses œuvres les ténèbres sont si noires et les clartés si éblouissantes; l'arrivée des esprits est toujours précédée d'épaisses ténèbres, et ils opèrent leurs apparitions au milieu d'une lumière qui éclipse l'éclat du jour. Ne lui demandez plus pourquoi son imagination manque de sérénité; le nécromancien qui évoque les ombres et fouille les secrets de la mort a bien le droit d'être sombre. Ne lui demandez pas pourquoi il semble courroucé; il vient de combattre et de châtier les esprits rebelles. S'il vous a paru parfois, à vous ses contemporains, altier et hautain, c'est qu'il avait quelque raison de l'être, ayant brisé les résistances de ces génies qui servirent complaisamment jadis le divin Arioste et le divin Shakspeare. Il peut dire avec fierté, à la manière d'un conquérant et d'un prince: Ils me résistaient, j'en ai fait mes esclaves.

J'essaie de me placer à divers points de vue pour surprendre la nature de ce remarquable talent, comme un amateur curieux tournant autour d'une statue colossale et l'examinant sous toutes ses faces; partout je rencontre les mêmes caractères, la force, la puissance, la volonté. Changeons encore une fois de point de vue. M. Victor Hugo, ai-je dit, est un magicien; mais il n'est pas seulement magicien par la science, il l'est par la nature. Il est né magicien, et l'étude n'a fait que développer en lui les facultés qu'il avait reçues de la nature. Son imagination est naturellement fantastique, c'est-à-dire prompte à être effrayée, éblouie et charmée. Prompte aussi à tyranniser les sens et la raison, le rêve qu'elle conçoit, elle le rejette avec force en dehors d'elle sous forme d'apparition

et de vision. Pour employer le langage bizarre, mais expressif, des Allemands, elle *objective* ses propres chimères. Quelques critiques ont prétendu que nul poète n'avait su étreindre la réalité comme M. Victor Hugo; en cela, ils ont été abusés par la précision du poète et par la violence pour ainsi dire physique que ses créations exercent sur nous. Je crois que ce jugement est une erreur, et que M. Victor Hugo est bien plus un poète *subjectif* qu'on ne le pense généralement; seulement, au lieu de prendre, comme les poètes *subjectifs*, ses inspirations dans l'âme et dans la conscience, qui ne contiennent que des impressions morales et insubstantielles, lui, il les prend exclusivement dans l'imagination, faculté matérielle, réceptacle de toutes les impressions physiques que la réalité a faites sur les sens, où les images les plus diverses, associées pêle-mêle, forment par leur accouplement forcé les combinaisons les plus bizarres. Les créations de M. Victor Hugo sont donc avant tout des images subjectives rejetées en dehors de lui-même par la force de fermentation d'une imagination prodigieuse : ce sont essentiellement des apparitions; mais, me direz-vous, ces apparitions sont décrites avec une précision étonnante! Ignorez-vous que rien n'est plus précis que les figures des hallucinations? Et puis considérez quelles sont les émotions que vous éprouvez devant ces figures! Rien n'est vif comme les plaisirs, rien n'est poignant comme les chagrins du rêve. Les émotions que nous font ressentir les créations de M. Hugo sont des émotions d'angoisse extrême, qui, par leur pénétrante vivacité, dépassent de beaucoup les émotions de la réalité.

J'arrête ici ces remarques, mon intention n'étant point de donner une description complète du génie poétique de M. Victor Hugo, mais seulement d'indiquer, parmi les facultés de ce vigoureux esprit, celles qui ont surtout coopéré à la création de l'œuvre nouvelle intitulée : *la Légende des Siècles*. J'avertis donc le lecteur qu'en ouvrant ce livre il doit effacer de sa mémoire quelques-uns de ces souvenirs que lui avaient laissés les œuvres précédentes de l'auteur. Les caractères de l'œuvre nouvelle sont avant tout la force, l'audace, une violence continue et latente; les sentimens qui la remplissent sont un âpre amour de la justice et du courage, une haine implacable mêlée de frayeur contre le mal et les méchans. Ni douceur, ni tendresse; l'auteur a dédaigné de charmer. Il n'y a pas dans le livre une seule légende d'amour. Peu ou point de mélodie : deux fois seulement l'auteur s'est souvenu qu'il avait, dans l'art des guitares et des romances, obtenu jadis les plus brillans succès; mais si la mélodie fait défaut, en revanche l'harmonie est admirable. Après une ouverture à grand orchestre, brillante, mais parfois confuse comme les voix de la nature qu'elle essaie d'imiter,

intitulée *le Sacre de la Femme*, le lugubre concert commence par une symphonie sur Caïn le fratricide. Le poète a fait résonner les cordes les plus tragiques de l'âme humaine; massacres et meurtres, mêlées sanglantes, villes incendiées et prises d'assaut, usurpateurs sans scrupules, justiciers implacables, traîtres et tyrans, tels sont les scènes et les héros qu'il lui a plu de chanter. Ce serait en vérité une lecture accablante et pénible si parfois un accent de la trompette héroïque ne venait pas réveiller l'âme et lui crier : « Debout, et ne désespère jamais! » Enfin ce concert plein de terreurs, qui s'était ouvert dans l'Éden, se termine par un *finale* des trompettes divines en plein infini. Ainsi, vous le voyez, dans ces nouveaux poèmes, tout est grand ou aspire à être grand; le poète s'est courageusement efforcé de mettre sa voix en harmonie avec les sujets qu'il voulait chanter, et il a réussi, je vous l'assure. Cette voix sonore et mâle pourrait lutter et a lutté victorieusement avec le cor de Roland; elle domine les rugissemens des lions de Daniel, le fracas des armures de fer des chevaliers errans, les tumultes confus des foules, et le bruit sourd que font les régimens en marche. Si parfois elle a échoué, songez que la voix la plus ample se perdrait facilement *en pleine mer, en plein ciel*, et dans le vide de l'infini.

L'auteur nous avertit que ces nouveaux poèmes ne sont que des fragmens d'une œuvre gigantesque, qui doit former une longue et complète galerie de la médaille humaine. Nous ne discuterons pas une pensée que nous ne connaissons pas, et nous jugerons ces fragmens comme des œuvres complètes par elles-mêmes et qui peuvent se passer de l'introduction et de l'épilogue poétiques que nous promet M. Hugo. L'auteur, dans sa préface, a cru devoir faire remarquer que ces fragmens, quoique isolés les uns des autres en apparence, ont cependant leur unité; il ne croyait peut-être pas si bien dire. Oui, ce livre a son unité, une unité à laquelle le poète n'a pas songé. Une même préoccupation domine sa pensée dans ces divers voyages qu'il accomplit à travers la légende et l'histoire; un même souci le suit partout où il s'arrête, en Judée et en Arabie, en Espagne et en Turquie, en Allemagne et en Italie; un même sentiment relie tous ces poèmes et les a marqués de son empreinte. Ce livre est une médaille à double face, où le poète a gravé en traits ineffaçables deux types humains éternels. Sur l'un des revers de la médaille apparaît l'effigie du méchant, sur l'autre l'effigie du justicier. De ces deux effigies néanmoins, la plus remarquable est peut-être celle du méchant; on voit que le poète l'a gravée avec une haine amoureuse et une colère complaisante. Le méchant joue donc le premier rôle dans *la Légende des Siècles*. En vain vous changez d'époque, de civilisation, de climat; vous la rencontrez partout et toujours, cette

bête fauve à face humaine, sifflant, rampant, hurlant, mentant, les mâchoires ensanglantées, des lambeaux de chair aux griffes. Voici Caïn le premier assassin, et Kanut le roi parricide, et les oncles usurpateurs du petit roi de Galice, et les deux meurtriers par préméditation de la petite Lusace, le grand Josse et le petit Zéno, et Ratbert l'empereur apocryphe, et les despotes d'Orient Mourad et Zim-Zizimi. La forme sous laquelle M. Hugo a de préférence présenté le méchant, c'est le vieux type historique si connu, objet de dédain pour l'homme libre de l'antiquité, mais dont le monde cessa de rire à partir de la décadence romaine, le tyran. Le tyran est le personnage principal, je dirais presque obligé dans les poèmes de M. Hugo, comme le traître dans les mélodrames. Il y en a de toutes les formes et de tous les calibres : le tyran par ennui, Zim-Zizimi, — le tyran par violence, sultan Mourad, — le tyran par avarice, Ratbert, — le tyran par convoitise, Sigismond et Ladislas dans *Eviradnus*. L'imagination sombre et violente de M. Hugo s'est faite encore plus violente et plus sombre pour peindre ce personnage, et, non content des couleurs que lui présentait son imagination, il a tiré des charniers de l'histoire tout ce qu'ils contenaient de charognes infectes, de suppliciés en putréfaction, de chaînes rouillées. Parmi les écrivains et les poètes à *tendances républicaines*, je n'en connais aucun, depuis Godwin et Shelley, qui se soit élevé contre la tyrannie avec une telle violence, et qui ait peint le tyran sous de plus sombres couleurs. Et encore est-il juste de dire que M. Hugo dépasse de beaucoup et Godwin et Shelley. Chez ces derniers, le *tyran* est une sorte de type de convention, un lieu-commun littéraire, qu'ils emploient pour protester indistinctement contre toutes les injustices. Ils ne sortent pas de la déclamation éloquente et poétique, tandis que M. Hugo donne à ses colères la précision d'un récit historique.

Parmi ces peintures du méchant si nombreuses et si variées, j'en choisirai quatre : Caïn le fratricide, Kanut le parricide, Zim-Zizimi et sultan Mourad, les despotes d'Orient. Caïn est un poème très saisissant. Le fratricide fuit devant Jéhovah, mais partout en face de lui il aperçoit un œil énorme qui le regarde fixement. Cette première apparition de la conscience a été peinte par M. Hugo avec la force qu'on lui connaît, et le poème serait irréprochable, si la terreur morale n'y tournait un peu trop à la fantasmagorie. Chez M. Hugo, les faits de conscience, quels qu'ils soient, prennent rapidement une tournure fantastique: ici toutefois la faute est légère, et on conçoit aisément que l'apparition de la conscience chez un être charnel, à peine sorti du limon de la terre, se soit produite sous la forme quasi matérielle de l'hallucination. L'incertitude et

l'ignorance des enfans de Caïn, chez lesquels la réflexion ne s'est pas encore développée, ont été habilement saisies. Naïfs sauvages, ils contemplent, sans pouvoir les comprendre, les terreurs de leur père, ils essaient de combattre un fait moral par des moyens matériels. Ils étendent des toiles, construisent des tours, élèvent des murs d'airain : moyens impuissans, leur père voit toujours cet œil qui le contemple. Bientôt la fureur naît de l'obsession importune de cet ennemi qu'ils ne peuvent saisir, et alors, unissant l'impiété à la crédulité, la bêtise à la cruauté, ils lancent des flèches contre les étoiles et crèvent les yeux aux passans. Ce fait mémorable, la première apparition de la conscience, a été raconté par M. Hugo en quelques vers avec une sobriété, une force dignes des récits bibliques.

Le défaut habituel à M. Hugo, la transformation rapide des faits moraux en terreurs fantasmagoriques, est beaucoup plus marquée dans la légende de Kanut *le Parricide;* mais cette fantasmagorie est vraiment saisissante, et laisse l'épouvante dans l'âme. Figurez-vous une scène de Dante au milieu de l'horreur d'une nuit hyperboréenne. Un jour, Kanut surprit son père Swéno endormi, il le tua, puis monta sur le trône. Kanut fut un grand roi, il régna avec justice et fermeté, rendit son peuple puissant, et lorsqu'il mourut, il avait oublié son crime. Peut-être aussi pensait-il que Dieu l'aurait oublié, et que ses grandes actions étaient une expiation suffisante; mais quand les prêtres eurent chanté les dernières prières et que l'évêque d'Aarhus eut prononcé le panégyrique obligé, le soir venu, voilà que le roi mort sort de sa tombe, traverse la ville, et se met en marche pour aller trouver Dieu. Ce pèlerinage funèbre dans la nuit donne le frisson. Si vous voulez savoir ce que c'est qu'un grand poète, lisez ce récit du voyage de Kanut à la recherche de Dieu. Certes la forme n'est point irréprochable, et les bizarreries abondent : *l'informe se mouvant dans le noir, l'ombre Hydre* dont les nuits sont les *vertèbres, l'immensité fantôme,* etc.; oui, mais le souffle du maître anime ces expressions monstrueuses et donne la vie à ces non-sens. On serait fort embarrassé peut-être de détacher un seul vers, mais l'ensemble compose un tableau qui épouvante. Toute l'horreur des solitudes neigeuses et des ténèbres du Nord est exprimée dans ce tableau. Cependant du fond de ces ténèbres une goutte de sang tombe sur le linceul de Kanut, puis une seconde, et les gouttes se succèdent sans relâche, teignant en rouge son manteau de fantôme. Kanut arrive enfin aux portes du ciel, il regarde son linceul et fuit avec épouvante. Depuis lors, il rôde sous le ciel et n'a pas encore osé paraître devant Dieu. Lisez ce poème : je vous le recommande précisément parce qu'il est loin d'être irréprochable;

si vous avez l'âme accessible aux impressions poétiques, il vous aidera à comprendre pourquoi M. Hugo est un grand poète.

*Zim-Zizimi* me rappelle, par sa pompe orientale et ses éloquentes apostrophes, quelques-unes des belles inspirations de Shelley. Comme Shelley, M. Hugo, dans ce poème, s'est plu à exagérer la puissance du tyran, afin de faire planer au-dessus de lui avec plus de solennité la toute-puissante tyrannie de la mort. Tous les hommes sont les sujets du tyran, mais lui-même est le sujet de la mort, et pendant que des milliers d'esclaves sont prosternés à ses pieds, la mort, elle, a posé le pied sur sa tête. Toutes les richesses de la terre l'environnent, et son faste est sans égal sous le soleil; mais la mort, irritée de tant d'insolence, va l'emporter dans son royaume, dont l'indigence est la suprême loi et la nudité le costume obligé. Zim-Zizimi a conquis la moitié de la terre, et tous les rois qui occupent les trônes d'Orient sont ses sujets et ses proches. Si vous voulez savoir quels états composent son royaume, M. Hugo vous le dira dans une de ces énumérations merveilleuses dont il a le secret, où un vers lui suffit pour peindre un continent, et une épithète pour rendre un paysage visible aux yeux.

Il a dompté Bagdad, Trébizonde et Mossul,
Que conquit le premier Duilius, ce consul
Qui marchait précédé de flûtes tibicines;
Il a soumis Gophna, les forêts abyssines,
L'Arabie, où l'aurore a d'immenses rougeurs,
Et l'Hedjaz, où le soir les tremblans voyageurs,
De la nuit autour d'eux sentant rôder les bêtes,
Allument de grands feux, tiennent leurs armes prêtes,
Et se brûlent un d igt pour ne pas s'endormir;
Mascate et son iman, la Mecque et son émir,
Le Liban, le Caucase et l'Atlas font partie
De l'ombre de son trône, ainsi que la Scythie,
Et l'eau de Nagaïn et le sable d'Ophir,
Et le Sahara fauve, où l'oiseau vert Asfir
Vient becqueter la mouche aux pieds des dromadaires;
Pareils à des vautours forcés de changer d'aires,
Devant lui, vingt sultans, reculant hérissés,
Se sont dans la fournaise africaine enfoncés;
Quand il étend son sceptre, il touche aux âpres zones
Où luit la nudité des fières amazones;
En Grèce, il fait lutter chrétiens contre chrétiens,
Les chiens contre les porcs, les porcs contre les chiens;
Tout le craint, et sa tête est de loin saluée
Par le lama debout dans la sainte nuée,
Et son nom fait pâlir parmi les Kassburdars
Le sophi devant qui flottent sept étendards...

Cependant Zim-Zizimi s'ennuie; Zim-Zizimi est un tyran splee-

nétique. Triste et morose, il vient de congédier ses courtisans et ses esclaves. Il est seul, il ouvre la bouche, et dans un bâillement s'adresse aux sphinx de marbre qui soutiennent son trône, et qui portent écrits sur leur front les noms des biens que recherchent les hommes : gloire, bonheur, santé, beauté, amour. « Désennuyez-moi, sphinx, parlez-moi de ces biens dont le nom est écrit sur vos fronts. Parlez, je le veux, car je suis le conquérant, le maître et le vainqueur.

... Je ne suis pas ce qu'on nomme un mortel.
Quand le moment viendra que je quitte la terre,
Étant le jour, j'irai rentrer dans la lumière;
Dieu dira : « Du sultan je veux me rapprocher. »

Imprudent Zim-Zizimi! Les sphinx lui obéissent, comme il convient de faire avec un si puissant seigneur. Ils chantent un chant plein de grandeur et de majesté, mais ce chant célèbre la puissance d'un souverain plus redoutable que le soudan. La reine Nitocris fut puissante, où est-elle aujourd'hui? Dans le tombeau de la haute terrasse. Nemrod fit trembler la terre, qu'est-il devenu? Chrem fut grand et eut des statues d'or, et maintenant on ignore

... dans quel sombre puits ce pharaon sévère
Flotte, plongé dans l'huile, en son cercueil de verre.

Et Bélus? Sa tombe croule au désert. Et Cambyse? Il est mort. Et Sennachérib, et Rhamsès, et Cléopâtre? Morts. Ainsi, à tour de rôle, les sphinx chantent les diverses strophes du lugubre poème de la mort. Le néant de la gloire et de la vie humaine est un de ces lieux-communs poétiques qui peuvent servir de pierre de touche pour reconnaître les grands poètes. Ces lieux-communs exigent, pour être rajeunis et pour fournir autre chose que de vaines déclamations, de la simplicité et de la grandeur dans la pensée. Les pensées simples et grandes abondent dans le poème de M. Hugo, dont l'imagination s'est mise sans effort cette fois au niveau de son sujet. Le poète a célébré la mort en termes dignes de la grande déesse, avec la solennité grave et religieuse de la Bible, mais en y mêlant quelques traits de cette ironie cynique que provoquent la nudité et le ricanement horribles du squelette; il a mêlé l'accent biblique aux bouffonneries d'Hamlet. Écoutez quelques-uns des couplets de cette complainte.

Si grands que soient les rois, les pharaons, les mages
Qu'entoure une nuée éternelle d'hommages,
Personne n'est plus haut que Téglath-Phalasar;
Comme Dieu même à qui l'étoile sert de char,

Il a son temple avec un prophète pour prêtre;
Ses yeux semblent de pourpre, étant les yeux du maître;
Il triomphe, il rayonne, et pendant ce temps-là,
Sans savoir qu'à ses pieds toute la terre tombe,
Pour le mur qui sera la cloison de sa tombe,
Des potiers font sécher de la brique au soleil.

. . . . . .

La tombe où l'on a mis Bélus croule au désert;
Ruine, elle a perdu son mur de granit vert,
Et sa coupole, sœur du ciel, splendide et ronde;
Le pâtre y vient choisir des pierres pour sa fronde;
Celui qui, le soir, passe en ce lugubre champ
Entend le bruit que fait le chacal en mâchant;
L'ombre en ce lieu s'amasse, et la nuit est là toute;
Le voyageur, tâtant de son bâton la voûte,
Crie en vain : « Est-ce ici qu'était le dieu Bélus? »
Le sépulcre est si vieux qu'il ne s'en souvient plus.

. . . . . .

La mort est la grande geôlière;
Elle manie un dieu d'une main familière,
Et l'enferme; les rois sont ses noirs prisonniers;
Elle tient les premiers, elle tient les derniers;
Dans une gaîne étroite, elle a raidi leurs membres;
Elle les a couchés dans de lugubres chambres,
Entre des murs bâtis de cailloux et de chaux;
Et pour qu'ils restent seuls dans ces blêmes cachots,
Méditant sur leur sceptre et sur leur aventure,
Elle a pris de la terre et bouché l'ouverture.

. . . . . .

Passans, quelqu'un veut-il voir Cléopâtre au lit?
Venez; l'alcôve est morne, une brume l'emplit;
Cléopâtre est couchée à jamais. . . . . .
Ses dents étaient de perle et sa bouche était d'ambre,
Les rois mouraient d'amour en entrant dans sa chambre.....
Son corps semblait mêlé d'azur; en la voyant,
Vénus, le soir, rentrait jalouse sous la nue.
Cléopâtre embaumait l'Égypte; toute nue,
Elle brûlait les yeux ainsi que le soleil;
Les roses enviaient l'ongle de son orteil...
O vivans, allez voir sa tombe souveraine!
Fière, elle était déesse et daignait être reine;
L'amour prenait pour arc sa lèvre aux coins moqueurs;
Sa beauté rendait fous les fronts, les sens, les cœurs,
Et plus que les lions rugissans était forte...
Mais bouchez-vous le nez si vous passez la porte.

Je répète que, depuis Shelley, personne n'a mieux que M. Hugo, dans ce poème, chanté cette suprématie de la mort sur toutes les tyrannies de la terre. Personne n'a mieux fait résonner cette corde lugubre et vengeresse, n'a mieux fait apparaître le puissant comme un insolent rebelle, comme un révolté impuissant contre la sou-

veraineté de la mort; mais l'accent du poète français éclipse en vigueur ce froid dédain avec lequel le grand panthéiste anglais exprime son horreur de la tyrannie, et, devant ses images toutes plastiques, les images de Shelley, semblables à des vapeurs colorées, se dissipent comme un brouillard devant la lumière.

*Sultan Mourad* est un poème aussi violent que *Zim-Zizimi* est grave et solennel; l'horreur y heurte le grotesque, et la puissance y est humiliée par la gratitude la plus bouffonne qui se puisse imaginer. Sultan Mourad fit trembler la terre; tant qu'il vécut, son glaive ne se reposa pas un seul instant; le carnage fut l'occupation sérieuse de sa vie, le meurtre était son passe-temps. Il fit étrangler ses huit frères; il fit scier entre deux planches son oncle Achmet; il fit jeter à la mer les vingt femmes qui composaient le sérail de son père; il fit éventrer douze enfans pour retrouver dans leurs entrailles une pomme volée; il tua son fils pour se distraire. Jamais il ne pardonna; lorsqu'il mourut, personne ne se rappelait qu'un éclair de bonté eût traversé son âme. Il y avait néanmoins dans son existence un trait de charité, fort singulier vraiment, ignoré de toute la terre, mais inscrit dans le ciel. Un jour qu'il passait dans les rues de Bagdad, il aperçut à la porte d'un boucher un misérable pourceau expirant que dévoraient les mouches; Mourad eut pitié du pourceau, le mit à l'ombre et écarta les mouches. Mourad mourut, et lorsque son âme sanglante monta vers le ciel, les fantômes de ses crimes montèrent avec lui comme un tourbillon, et les clameurs de ses victimes éclatèrent comme un orage:

C'est Mourad! c'est Mourad! Justice, ô Dieu vivant!

La colère empourpre le front des anges, les grilles de l'enfer s'ouvrent d'elles-mêmes, lorsque soudain une bête immonde apparaît devant le saint des saints et vient demander le pardon de Mourad. C'est le porc secouru par le sultan. Soyez donc le maître du monde, soyez donc au-dessus de tous les hommes, pour qu'au jour du jugement votre seul témoin soit un pourceau dont vous avez adouci la mort! Et pour comble d'humiliation, Dieu daigne écouter les prières de l'immonde animal et lui accorde la grâce de Mourad. Cette apparition du pourceau devant le trône de Dieu est loin de me déplaire; nous rappellerons à ceux à qui elle paraîtrait de mauvais goût que les paraboles orientales fourmillent de telles hardiesses, que les sectateurs du Koran ne connaissent pas nos répugnances académiques, et qu'ils ne comprendraient pas que Racine ait excité l'admiration de certains classiques pour avoir osé introduire le mot *chien* dans le songe d'Athalie. A un autre point de

vue, la présence de ce pourceau dans la cour céleste est l'application la plus audacieuse qu'ait faite M. Hugo de sa célèbre théorie du grotesque; il lui sera difficile d'aller plus loin. Ce pourceau joue ici le rôle de Han d'Islande et de don César de Bazan; c'est Quasimodo près de la Esméralda, c'est Triboulet à la cour de François Ier.

Tous les tyrans que la sombre imagination de M. Hugo s'est plu à nous décrire ne sont pas aussi horribles que Zim-Zizimi et Mourad : ceux-là sont les monstres incomparables; mais au-dessous d'eux que de tyrans de second ordre, d'aspirans à la tyrannie et d'apprentis despotes! Cependant, quelle que soit l'horreur qu'ils inspirent, il faut nous arrêter un instant devant Ratbert, le héros du plus long poème que contienne *la Légende des Siècles*. Je vous recommande *Ratbert* comme une œuvre remarquable à plus d'un titre; lisez-la attentivement, vous y entendrez les grondemens étouffés d'une violence qui se contient et d'une colère qui se dissimule. On dirait par momens les sourds roulemens d'un tonnerre souterrain ou les brusques soubresauts d'un Encelade enchaîné qui sent de temps à autre le besoin de se soulager en crachant quelques flots de lave embrasée. Il y a de l'ironie dans ce poème et une veine de satire brutale. La morale de l'histoire, c'est que contre le tyran il n'y a de ressource que dans la servilité, et qu'avec lui la défiance et la confiance sont également périlleuses. Onfroy, baron de Carpi, et le marquis Fabrice d'Albenga firent à leurs dépens cette double expérience. Un jour l'escorte de Ratbert s'arrêta aux portes de Carpi, demandant à entrer. Ratbert fut salué par le vieux routier de guerre d'un beau discours plein d'invectives, à la façon de celui de Saint-Vallier dans *le Roi s'amuse*, et qui pouvait se résumer à peu près ainsi : Roi, tu nous as déjà trahis une fois, tu n'entreras pas dans notre ville. — Il ne faut pas songer à châtier l'insolent, l'escorte est peu nombreuse, et Onfroy est fort. — Laissez-moi l'inviter à souper, — dit l'évêque de Fréjus à l'oreille de Ratbert. Il soupa, paraît-il, le malheureux!

> Et c'est pourquoi l'on voit maintenant à Carpi
> Un grand baron de marbre en l'église assoupi;
> C'est le tombeau d'Onfroy, ce héros d'un autre âge,
> Avec son épitaphe exaltant son courage,
> Sa vertu, son fier cœur plus haut que les destins,
> Faite par Afranus, évêque, en vers latins.

La confiance ne réussit pas mieux au marquis Fabrice que la défiance à Onfroy. Fabrice, marquis d'Albenga, tuteur et unique soutien de sa petite-fille Isora de Final, était un vieillard de quatre-vingts ans. Dans sa longue vie militaire et politique, il avait eu le bonheur de ne pas rencontrer la lâcheté et la trahison, chance heu-

reuse et vraiment enviable! Quand il avait été vaincu, il l'avait été loyalement. Aussi Fabrice d'Albenga ne croit-il pas au mal et au mensonge. Le portrait de ce martyr de la confiance est dessiné par M. Hugo en quelques vers qui rendent admirablement la mâle candeur du héros :

Maintenant il est vieux; son donjon, c'est son cloître;
Il tombe, et, déclinant, sent dans son âme croître
La confiance honnête et calme des grands cœurs;
Le brave ne croit pas au lâche, les vainqueurs
Sont forts, et le héros est ignorant du fourbe.
Ce qu'osent les tyrans, ce qu'accepte la tourbe,
Il ne le sait; il est hors de ce siècle vil;
N'en étant vu qu'à peine, à peine le voit-il;
N'ayant jamais de ruse, il n'eut jamais de crainte;
Son défaut fut toujours la crédulité sainte,
Et quand il fut vaincu, ce fut par loyauté;
Plus de péril lui fait plus de sécurité.
Comme dans un exil, il vit seul dans sa gloire;
Oublié, l'ancien peuple a gardé sa mémoire,
Mais le nouveau le perd dans l'ombre.....
. . . . . .
Il n'a pas un remords et pas un repentir,
Après quatre-vingts ans son âme est toute blanche.....

Ratbert envoie au confiant Fabrice un messager chargé d'une lettre dans laquelle il sollicite poliment l'honneur de rendre visite à la petite Isora, sa parente, et à son aïeul; des jouets splendides, cadeau vraiment royal, accompagnent la lettre. « Qu'il soit le bienvenu! s'écrie Fabrice; vite, qu'on baisse les ponts et qu'on prépare tout dans le donjon pour cette fête inespérée! » Imprudent Fabrice! les corbeaux et les vautours en savent plus long que lui sur les projets et le caractère de Ratbert, car ils accourent en foule et descendent dans la cour, où sont dressées les tables du festin comme dans un champ de carnage. Leur instinct ne les avait point trompés : toutes les faims seront satisfaites. Aussitôt que le soir est venu, l'orgie commence, et avec l'orgie le massacre. La garnison de Final est exterminée par les convives hypocrites, qui se donnent la double joie de tuer et de boire alternativement. M. Victor Hugo, avec le talent d'artiste qu'on lui connaît, a réussi à rendre merveilleusement le chaos sanglant, le tumulte, le grouillement impur de cette orgie. C'est un sabbat de vampires et de goules, non plus dans un affreux cimetière, au milieu des tombes ouvertes, mais dans un palais d'Italie, car dans cette scène la somptuosité se mêle à l'horreur. Cette description est égale aux toiles les plus colorées de Rubens; le génie de la poésie y a lutté victorieusement avec le génie de la peinture :

On entend sous les bancs des soupirs d'agonie;
Une odeur de tuerie et de cadavres frais
Se mêle au vague encens brûlant dans les coffrets
Et les boîtes d'argent sur les trépieds de nacre...
. . . . . .
Au-dessus du festin dans le ciel blanc du soir,
De partout, des hanaps, du buffet, du dressoir,
Des plateaux où les paons ouvrent leurs larges queues,
Des écuelles où brûle un philtre aux lueurs bleues,
Des verres, d'hypocras et de vin écumans,
Des bouches des buveurs, des bouches des amans,
S'élève une vapeur, gaie, ardente, enflammée,
Et les âmes des morts sont dans cette fumée.

Toute la première partie de *Ratbert* est d'une grande beauté. Le faux empereur est assis sur la grande place d'Ancône, entouré des seigneurs italiens, loups cherchant une proie, chacals ouvrant les narines pour aspirer l'odeur de la mort. Toutes les portes et toutes les boutiques sont fermées, et cependant il est grand jour, car un soleil aveuglant éclaire la scène hypocrite qui se joue sur la place publique. Cette scène s'ouvre par une de ces énumérations homériques si chères à la muse de M. Hugo. Aimez-vous les énumérations poétiques de M. Hugo? Pour moi, j'en raffole; dès que j'en aperçois une, je suis presque disposé à dédaigner le reste du poème, et je m'empresse de couper la page qui la dérobe à ma curiosité. Chacune de ces énumérations composées de noms propres a coûté plus de science et plus d'art qu'il n'en faudrait pour composer dix poèmes agréables et se laissant lire sans effort. Le vers qui accompagne chaque nom propre, l'épithète qui qualifie chaque personnage, ont à la fois tant de couleur, de relief et d'exactitude, qu'il me semble toujours parcourir une galerie de portraits d'une époque donnée. Les personnages du temps passé défilent devant moi, rapidement il est vrai, mais comme il convient à des ombres. La plupart furent des personnages secondaires, dont la célébrité dura l'espace d'un jour, et qui durent leur gloire à quelque fait aujourd'hui oublié ou à quelque crime qui fit reculer d'horreur les contemporains pendant une semaine. Toute leur biographie pourrait tenir en dix lignes, et je suis reconnaissant au poète de me la raconter en un seul vers, ou de me la condenser en une seule épithète. Ils vécurent une heure; ils revivent dans les vers du poète ce qu'ils méritent de revivre, l'espace d'une minute. Mais, direz-vous, de tous les procédés poétiques, l'énumération est le plus grossier et le plus puéril! Détrompez-vous. J'ai entendu, il y a déjà quelque dix ans, un professeur de l'esprit le plus attique et le plus délicat, — M. Patin, c'est tout dire, — nous démontrer très justement qu'une bonne partie de

la poésie d'Horace tenait à l'emploi ingénieux de l'astronomie et de la géographie mythologiques. Et cette réflexion pourrait s'appliquer à plus d'un poète ancien; chacun des noms propres qui se rencontrent dans leurs poèmes réveille un souvenir qui ébranle l'âme et fait rêver. Ne riez donc pas de l'énumération; en poésie tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils atteignent leur but, qui est de nous entraîner dans un monde idéal. Ici j'ai pour moi l'autorité du grand Goethe, qui, j'imagine, était un connaisseur en matière poétique. « On a tort de croire, disait-il, que la poésie doit exprimer absolument des pensées précises; il lui suffit d'une intonation qui éveille l'imagination et provoque l'âme à la rêverie. Si cette intonation se rencontre, la poésie est excellente. » Eh bien! les énumérations de M. Victor Hugo ont le mérite de produire en moi cette provocation, et puis, si vous me demandez d'autres raisons, je vous répondrai par le mot de M^me^ de Staël; comme elle, je n'ai jamais pu, dans mes lectures, rencontrer sans émotion ces phrases banales : *Les orangers du royaume de Grenade et les citronniers des rois maures*. Écoutez ou plutôt regardez l'énumération qui ouvre le poème de Ratbert; il semble qu'on se promène sur la place publique d'Ancône, et qu'on déchiffre l'une après l'autre les devises de ces fiers seigneurs.

Ratbert, fils de Rodolphe et petit-fils de Charles,
Qui se dit empereur et qui n'est que roi d'Arles,
Vêtu de son habit de patrice romain,
Et la lance du grand saint Maurice à la main,
Est assis au milieu de la place d'Ancône.
Sa couronne est l'armet de Didier, et son trône
Est le fauteuil de fer de Henri l'Oiseleur.
Sont présens cent barons et chevaliers, la fleur
Du grand arbre héraldique et généalogique
Que ce sol noir nourrit de sa séve tragique.
Spinola qui prit Suze et qui la ruina,
Jean de Carrara, Pons, Sixte Malaspina,
Au lieu de pique ayant la longue épine noire,
Ugo qui fit noyer ses sœurs dans leur baignoire,
Regardent dans leurs rangs entrer avec dédain
Guy, sieur de Pardiac et de l'Ile-en-Jourdain,
Guy, parmi tous ces gens de lustre et de naissance,
N'ayant encor pour lui que le sac de Vicence,
Et du reste n'étant qu'un batteur de pavé,
D'origine quelconque et de sang peu prouvé.
L'exarque Sapaudus que le saint-siége envoie,
Sénèque, marquis d'Ast; Bos, comte de Savoie;
Le tyran de Massa, le sombre Albert Cibo,
Que le marbre aujourd'hui fait blanc sur son tombeau;
Ranuce, caporal de la ville d'Andusè;
Foulque ayant pour cimier la tête de Méduse;
Marc, ayant pour devise : *Imperium fit jus*,

Entourent Afranus, évêque de Fréjus.
Là sont Farnèse, Ursin, Cosme à l'âme avilie,
Puis les quatre marquis souverains d'Italie;
L'archevêque d'Urbin; Jean, bâtard de Rodez;
Alonze de Silva, ce duc dont les cadets
Sont rois, ayant conquis l'Algarve portugaise,
Et Visconti, seigneur de Milan, et Borghèse,
Et l'homme entre tous faux, glissant, habile, ingrat,
Avellan, duc de Tyr et sieur de Montferrat;
Près d'eux Prendiparte, capitaine de Sienne;
Pic, fils d'un astrologue et d'une Égyptienne,
Alde Aldobrandini; Guiscard, sieur de Baujeu,
Et le gonfalonier du saint-siége et de Dieu,
Gandolfe, à qui plus tard le pape Urbain fit faire
Une statue équestre en l'église Saint-Pierre,
Complimentent Martin de la Scala, le roi
De Vérone, et le roi de Tarente Geoffroy;
A quelques pas se tient Falco, comte d'Athènes,
Fils du vieux Muzzufer, le rude capitaine
Dont les clairons semblaient des bouches d'aquilon;
De plus, deux petits rois, Agrippin et Gilon.

Eh bien! que dites-vous de cette énumération? Pour moi, il me semble voir un bas-relief de bronze coulé d'un seul jet. — Procédé puéril! répondez-vous. — Eh bien! essayez!

Nous avons dit que *la Légende des Siècles* était pour ainsi dire une médaille à double face portant sur un revers l'effigie du méchant, sur l'autre l'effigie du justicier; mais hélas! le mal l'emporte sur le bien, et dans le livre de M. Hugo nous avons dix tyrans pour un justicier. La justice est représentée dans ces poèmes par deux chevaliers errans, Roland et Eviradnus. M. Victor Hugo s'est efforcé de tracer de ces personnages un portrait qui fût en rapport à la fois avec la barbarie des temps où ils vécurent et l'idéal de la chevalerie. Roland et Eviradnus ne répondent en rien à l'idée vulgaire que le commun des lecteurs se fait sans doute des chevaliers errans d'après les traductions de *la Jérusalem délivrée* et du *Roland furieux*. Ils laissent bien loin derrière eux les beaux damoiseaux de l'Arioste et du Tasse. Ce ne sont pas des coureurs d'aventures galantes, des chercheurs de brillans exploits, mais ce sont de véritables redresseurs de torts et de sincères justiciers. Ils n'ont pas d'armures magiques et ne sont pas chéris des fées; tout leur espoir est dans leurs armes, leur courage, leur désir de la justice et la crainte du mal. Ce sont de simples mortels doués de force et de bonté, qui ont appris dans le malheur et la peine à être compatissans aux malheureux, qui ont pitié des faibles parce qu'ils sont forts, et qui haïssent les méchans parce qu'ils sont bons. Plus d'une fois il leur est arrivé de ne pas trouver de gîte et de dormir sans souper à la

belle étoile; plus d'une fois ils ont trouvé que le vin qu'on leur servait était aigre, et que le bœuf qu'ils mangeaient était dur. Ils ont connu la gêne, et la fatigue, et le péril. Ce sont de véritables bourrus bienfaisans, de rude écorce, de mine rébarbative, ne se faisant point scrupule d'appeler les choses et les hommes par leurs noms; des barbares mal peignés, en un mot, qui n'ont aucune des élégances de la chevalerie de convention, mais qui répondent admirablement à l'idée qu'on peut se former des premiers féodaux. Ils estiment, comme de simples paysans, qu'il est bon de boire quand on a soif et de manger quand on a faim; ils avouent, comme de simples soldats, qu'il est doux de dormir quand on est las, et essuient sans honte du revers de leurs mains la sueur qui découle de leurs fronts. Angélique et Bradamante se détourneraient d'eux probablement, car ils ne sont point faits pour plaire aux dames, s'il faut en juger par le portrait que M. Hugo a tracé d'Eviradnus :

> Rôdant, tout hérissé du bois de la montagne,
> Velu, fauve, il a l'air d'un loup qui serait bon;
> Il a sept pieds de haut comme Jean de Bourbon;
> Tout entier au devoir qu'en sa pensée il couve,
> Il ne se plaint de rien, mais seulement il trouve
> Que les hommes sont bas, et que les lits sont courts.

Leurs combats ne sont pas de brillantes passes d'armes et de beaux tournois. Lisez les récits du combat de Roland contre les infans de Galice, et d'Eviradnus contre Ladislas et Sigismond dans le château des marquis de Lusace. Eviradnus combat ses deux adversaires sur le bord d'une oubliette féodale. Comme le combat a lieu dans des conditions inusitées, il demande aussi des armes inusitées. Les adversaires d'Eviradnus sont traîtres, il sera brutal. Il tue Ladislas en soldat, avec l'épée; mais, pour se défendre contre le redoutable Sigismond, il a recours au pesant cadavre bardé de fer, et s'en sert comme d'une massue pour assommer son adversaire. Roland combat seul contre les dix infans de Galice et la canaille de leur suite avec sa bonne épée Durandal; mais lorsque son épée est brisée et que cette populace se rue sur lui avec des armes de goujat, Roland ne se fait aucun scrupule de ramasser des pierres et de les chasser devant lui comme des chiens. M. Hugo a fait subir, comme on le voit, une transformation au type traditionnel du chevalier errant; il a tenté de mettre d'accord la légende avec l'histoire. Eviradnus et Roland sont deux beaux portraits qui ne font pas moins d'honneur à l'intelligence qu'à l'habileté de l'artiste qui les a conçus.

*Ratbert*, *Eviradnus* et *le Petit Roi de Galice* sont les poèmes les plus considérables du recueil, et ceux qui montrent le talent de M. Hugo sous un jour tout nouveau. *Ratbert* et *Eviradnus* sont deux

nouvelles historiques, deux romans en vers. L'auteur a transporté hardiment dans la poésie tous les procédés du roman : la description minutieuse et visant avant tout à la ressemblance exacte, la multiplicité des personnages et des incidens, la peinture analytique des caractères, l'emploi du dialogue familier. La légende s'y mêle à l'histoire, et l'allégorie s'y enroule autour du fait brutal, surtout dans *Eviradnus*. Dans ces deux poèmes, l'auteur ne raconte pas à la façon d'un historien désintéressé, comme il l'a fait dans *le Mariage de Roland* et *Aymerillot;* il raconte comme le romancier, à la façon d'un moraliste et d'un critique. C'est encore dans ces deux poèmes qu'apparaît surtout ce mélange du style lyrique et du style dramatique de l'auteur que nous avons déjà signalé. Les discours d'Eviradnus aux deux rois et le discours d'Onfroy à Ratbert rappellent le ton et l'accent des discours de Ruy Gomez et de Saint-Vallier; les lamentations du marquis Fabrice sur le corps d'Isora rappellent les invectives de Triboulet devant le cadavre de Blanche. Cette invasion du style dramatique n'est pas toujours du reste d'un heureux effet, et paraît quelquefois choquante. Les héros épiques, personnages nobles de leur nature, s'expriment généralement avec plus de calme et de sobriété, ils ne consentent pas à s'abandonner au désespoir des vulgaires mortels; jamais un vieillard de quatre-vingts ans, qui a passé sa vie dans les camps et vu le danger en face, comme le marquis Fabrice, ne donnera à son désespoir l'accent criard d'une femme hystérique. Les lamentations beaucoup trop prolongées du marquis Fabrice sont d'un goût douteux et d'une violence toute populaire qui s'accorde mal avec son caractère de gentilhomme et la dignité que l'auteur lui attribue. Là où ce mélange du style dramatique et du style lyrique est bien à sa place et produit le plus heureux effet, c'est dans *le Petit Roi de Galice*. Ce style mixte rend à merveille la fierté pompeuse et l'emphase noble des chevaliers espagnols; il donne des ailes à leurs invectives, à leurs apostrophes, et fait résonner leurs provocations comme le clairon du héraut qui annonce que la lice est ouverte.

Mais la perle du recueil, le poème sans égal, c'est *Aymerillot*. M. Hugo a eu bien souvent dans sa vie de grandes inspirations, mais jamais il n'en a rencontré de comparable à celle d'*Aymerillot*. Dans ce poème, la simplicité s'unit à la grandeur. Les personnages parlent comme à travers un porte-voix, mais de ces bouches tonnantes il ne sort que des paroles familières. Comme cet empereur Charlemagne est à la fois débonnaire et formidable! Ce poème est vraiment digne de la grande épopée carlovingienne, c'est une vraie fanfare de la trompette héroïque. L'empereur Charles revient triste de sa campagne de Roncevaux; il pleure Roland et son armée en déroute. Tout à coup, dans le lointain, il aperçoit les tours de Nar-

bonne, et cela lui rend de la joie au cœur. Une ville à emporter d'assaut! Il en oublie Roncevaux, Roland et le traître Ganelon. — La ville est à celui qui la prendra! s'écrie-t-il. Allons, duc Naymes de Bavière, comte Dreux de Mondidier, Richard de Normandie, Hugues de Cotentin, Eustache de Nancy, Gérard de Roussillon, sus à Narbonne! — Tous refusent. Le duc Naymes est vieux, Mondidier est malade, Hugues de Cotentin est las, Richard est content de sa fortune, les gens d'Eustache de Nancy refusent de marcher. Charlemagne restera donc seul. La colère de l'empereur éclate, et sa voix tonne plus retentissante que le cor de Roland à Roncevaux. Alors sort des rangs un pauvre écuyer, vêtu de serge.

Le Gantois, dont le front se relevait très vite,
Se mit à rire, et dit aux reîtres de sa suite :
« Hé! c'est Aymerillot, le petit compagnon!
— Aymerillot, reprit le roi, dis-nous ton nom.
— Aymery. Je suis pauvre autant qu'un pauvre moine;
J'ai vingt ans, je n'ai point de paille et point d'avoine,
Je sais lire en latin, et je suis bachelier.
Voilà tout, sire. Il plut au sort de m'oublier
Lorsqu'il distribua les fiefs héréditaires.
Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres;
Mais tout le grand ciel bleu n'emplirait pas mon cœur.
J'entrerai dans Narbonne, et je serai vainqueur.
Après je châtierai les railleurs, s'il en reste. »
Charles, plus rayonnant que l'archange céleste,
S'écria : « Tu seras, pour ce propos hautain,
Aymery de Narbonne et comte palatin,
Et l'on te parlera d'une façon civile.
Va, fils! » Le lendemain Aymery prit la ville.

Lecteur, lisez et relisez ce poème, il est fait pour grandir le cœur C'est une œuvre noble dans toute la force du terme, et qui vous fera oublier les platitudes de la littérature qui court. Dans ce même ordre d'inspirations nobles et fortifiantes, je recommande deux petites merveilles, *Bivar* et *la Rose de l'Infante*. Il y a une grandeur réelle dans ce poème de *Bivar*, où la simplicité du chevalier chrétien contraste si heureusement avec l'étonnement emphatique du visiteur arabe. *La Rose de l'Infante* émeut comme un pressentiment. C'est une des inspirations les plus poétiques de M. Hugo que cette rose effeuillée par un souffle affaibli de la furieuse tempête qui, au même moment, disperse et engloutit, Dieu et les manœuvres de Drake aidant, les vaisseaux de la superbe *Armada*.

Je n'ai rien dit et ne veux rien dire de certaines apocalypses auxquelles M. Hugo attache probablement un grand prix, mais que je me permets de trouver obscures, non plus que de certaines conceptions, telles que *le Satyre*, que je me permets de trouver mal venues, informes pour tout dire. J'aurais pu aussi insister sur les défauts du

poète, montrer les *tics* du talent qui se prononcent, la répétition perpétuelle et comme involontaire des mots préférés par l'imagination de l'auteur; je ne l'ai pas voulu. A quoi bon? Nous n'apprendrions rien à personne, car les défauts de M. Hugo crèvent les yeux du plus simple lecteur. Qu'il garde ces excentricités qui semblent lui plaire si fort, si c'est à ce prix que nous devons acheter les beautés dont ses œuvres fourmillent. Permettons-lui sans marchander toutes ses fantaisies, s'il nous donne en retour des poèmes comme ceux d'*Aymerillot*, de *Bivar* et du *Petit roi de Galice*. Je ne veux donc point lui chercher de chicanes pédantesques, et j'aime mieux, en terminant, lui faire une querelle d'un tout autre genre. S'il doit nous donner la suite de *la Légende des Siècles*, je désire que les futurs poèmes répondent mieux à leur titre général que les poèmes d'aujourd'hui. M. Hugo y a-t-il bien songé? Quoi! c'est là la légende des siècles, cette série de crimes, de trahisons, de meurtres et de rapines? Quoi! ce spectacle navrant, sanglant, boueux, c'est l'histoire de l'humanité? Pourquoi donc aller chercher au fond de l'Orient quelque tigre couronné, de préférence à tant de personnages à jamais illustres? pourquoi entourer de la splendeur de la poésie quelque médiocre souverain et quelque obscur scélérat, un Sigismond, un Ratbert? Il y a eu d'autres personnages que des Sigismond dans l'Allemagne du moyen âge, il y a eu un Henri l'Oiseleur, un Frédéric Barberousse, un Rodolphe de Habsbourg. Il y a eu autre chose dans l'Italie du moyen âge que cette cohue d'intrigans sanguinaires que le poète nous montre entourant le fourbe Ratbert; il y a eu un Dante, un Della Scala, un Castruccio Castracane, un Sforza. Non, la légende de l'humanité, ce n'est pas Anytus, c'est Socrate; ce n'est pas Denys de Syracuse, c'est Pélopidas et Dion; ce n'est pas Héliogabale, c'est Marc-Aurèle; ce n'est pas Richard III, c'est saint Louis; ce n'est pas Théodora et Marozie, c'est Jeanne d'Arc. Voilà les personnages qui composent la légende des siècles, qui forment la chaîne de la tradition humaine. Quant à ces personnages dont s'effraie la sombre imagination de M. Hugo, ils n'ont jamais eu de place dans la légende, et c'est à peine s'ils en ont aujourd'hui une dans l'histoire. La mémoire humaine n'a pas retenu leur nom : traîtres ou lâches, tyrans ou factieux, le même oubli les enveloppe tous. Et ce qu'il y a de pis pour eux, c'est qu'ils n'ont pas eu la gloire qu'ils ambitionnaient, et que le mal qu'ils avaient voulu faire n'a pas pu durer. Eux passés, l'âme humaine s'est levée comme le soleil après la tempête, et tout a été réparé. Espérons donc que l'imagination de M. Hugo se rassérénera, et que dans sa prochaine publication il nous donnera la vraie légende des siècles, celle qui raconte les miracles de la puissance morale, de la bonté et de l'amour.

ÉMILE MONTÉGUT.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1859.

L'intérêt de la question italienne s'est déplacé et en ce moment se concentre sur la question romaine. On ne s'était guère préoccupé de la conférence de Zurich jusqu'à ces derniers jours, où l'on a fini par s'impatienter du retard apporté à la signature, annoncée depuis un mois comme prochaine, d'un traité auquel on n'attachait pas cependant une grande importance. Ce qui inquiétait l'opinion, c'était la situation des duchés, disons mieux, de l'Italie centrale, car l'opinion ne voyait pas dans l'Italie centrale les distinctions qu'y doit faire la diplomatie. Pour le public, il y a une solidarité générale entre les duchés et les Romagnes. Pour la diplomatie, il y a trois questions distinctes dans l'Italie centrale : celle de Parme, qui ne soulève pas de difficulté, attendu qu'il n'a été fait à Villafranca aucune réserve en faveur des droits du duc mineur, et que la duchesse régente de Parme et son fils ne s'appuient sur aucune grande puissance; celle de Modène et de Toscane avec leurs archiducs, dont la restauration a été stipulée par l'empereur d'Autriche; celle des légations, où sont en jeu une partie du patrimoine et le principe du pouvoir temporel du saint-siége avec les intérêts catholiques qui s'y rapportent. Depuis la paix de Villafranca, le problème italien qui occupait la première place dans l'opinion était la promesse de restauration faite par les fameux préliminaires aux dynasties autrichiennes déchues et contredite par les manifestations des populations de Modène et de Toscane; aujourd'hui c'est la question romaine qui vient sur le premier plan et qui s'y présente avec une gravité qu'on ne saurait méconnaître. Les votes de l'assemblée des Romagnes, la déchéance du pouvoir pontifical prononcée par cette assemblée, la réponse du roi de Sardaigne au vœu d'annexion des légations, ont eu promptement pour écho l'allocution consistoriale du saint-père, la rupture des relations diplomatiques entre la cour de Rome et la Sardaigne, et dans les divers pays catholiques, en France surtout, des ma-

nifestations épiscopales en faveur du pouvoir temporel du pape. Ce qui était inévitable est arrivé : il était impossible que les questions d'indépendance et de liberté fussent posées en Italie par la guerre sans que Rome fût atteinte et sans que cette vaste hiérarchie catholique, qui a sa base dans Rome, s'ébranlât. Ainsi le voulait cette logique intérieure qui anime les événemens, et, lente ou rapide, en fait éclore les conséquences.

Avant d'entrer dans le pénible débat que viennent d'ouvrir en France les actes épiscopaux, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le double sentiment de surprise et de regret que nous avons éprouvé en lisant les écrits des évêques. Ce qui nous surprend, c'est que les évêques aient seulement aujourd'hui l'air de s'apercevoir que les intérêts du pouvoir temporel du pape étaient nécessairement engagés dans la question italienne. Leurs véhémentes et tardives protestations accusent un inexplicable oubli de l'histoire contemporaine. Ils paraissent étonnés des événemens des Romagnes et de ce qu'ils appellent « la misérable suite de nos victoires et du sang de nos soldats; » mais, bien loin d'être une suite, la nécessité des réformes dans le gouvernement pontifical a été le commencement de cette longue procédure diplomatique qui a, cette année, abouti à la guerre. C'est par Rome que la France a eu légalement accès dans la question italienne. C'est en gardant Rome depuis dix ans que la France a acquis le droit de s'occuper des gouvernemens intérieurs de l'Italie. Appuyant de ses forces l'administration pontificale, la France contractait en quelque sorte aux yeux des peuples une solidarité onéreuse avec cette administration. L'occupation de Rome par la France, l'occupation des légations par l'Autriche étaient des faits irréguliers auxquels la France devait chercher à mettre un terme, soit pour décliner la responsabilité du mauvais gouvernement des états du saint-père et du reste de l'Italie, soit pour obtenir l'amélioration de ce gouvernement, soit enfin pour faire cesser en Italie une intervention étrangère qui excitait des inquiétudes et soulevait des susceptibilités légitimes en Europe. Ce sont ces considérations qui ont décidé la France à laisser porter en 1856 devant le congrès de Paris la question romaine; comment les évêques ont-ils pu n'y pas prendre garde alors? C'est le même intérêt qui en 1857 a engagé le gouvernement français à s'adresser à l'Autriche pour aviser, de concert avec cette puissance, à obtenir du pape les réformes intérieures qui devaient délivrer les états pontificaux de l'humiliant fléau de l'intervention austro-française; les évêques ont-ils pu ignorer cette négociation, qui, par la faute de l'Autriche, demeura infructueuse, et dont, au commencement de cette année, la fameuse brochure *Napoléon III et l'Italie* signalait l'avortement comme l'un des principaux griefs de la France contre l'Autriche? Lorsque la paix paraissait encore possible, quelles étaient les bases de négociation que posait la diplomatie? Les évêques n'ont-ils pas su, comme tout le monde, qu'il n'était question alors ni de la cession de la Lombardie à la Sardaigne, ni du changement ou de la confirmation des dynasties souveraines dans les duchés, mais que l'une des principales bases sur lesquelles on cherchait à s'entendre était la réforme intérieure des états pontificaux et l'évacuation de ces états par les troupes de l'Autriche et par les nôtres? Les évêques, qui ne veulent pas « qu'on entame la papauté, et qu'on la dé-

trône moralement par la flétrissure des contraintes, » ne connaissaient-ils point le but des réformes désirées par le gouvernement français? La lettre du président de la république à M. Edgar Ney, où le programme réformiste était résumé en trois mots: sécularisation, — code Napoléon, — gouvernement libéral, — ne les avait-elle pas éclairés sur l'esprit et la portée de nos conseils et de nos demandes? Ont-ils pu supposer qu'après avoir occupé une si grande place dans ce qu'on pourrait appeler les préliminaires de la guerre, cette question pourrait être omise dans une pacification complète de l'Italie? Non, les évêques ne peuvent alléguer ni une telle ignorance ni une telle illusion : pourquoi donc ont-ils ajourné à la dernière heure la production de leurs objections et de leurs doléances? C'est le motif de notre surprise, et nous ajouterons de notre regret.

Nous ne sommes point en effet de ceux qui croient que l'on supprime les difficultés par le silence. Nous ne sommes pas de ceux qui contestent à des opinions même erronées et à des causes même injustes la faculté de se faire entendre. Loin d'admettre que l'absence de discussion rende l'action plus facile et plus sûre, nous pensons au contraire que la discussion doit précéder l'action, afin de l'éclairer et de la conduire aux solutions équitables et légitimes qu'elle a préparées. Les controverses opportunes permettent de rectifier à temps les opinions erronées; elles font justice des mauvaises raisons et des exagérations, et, laissant à chacun sa part légitime d'influence dans la conduite des événemens, elles ménagent aux faits qui doivent s'accomplir un acquiescement plus général et plus digne. La discussion qui s'élève après coup dégénère en récriminations passionnées: l'on y entre déjà blessé, avec la douleur et la colère qu'inspire la défaite; l'on s'y livre à ces emportemens où les opinions adverses perdent l'appréciation équitable des idées, ne veulent plus voir l'ensemble des choses, déchirent le droit pour en retenir le lambeau dont elles se couvrent, se travestissent mutuellement, et font dévier et échouer les questions mal engagées. Voilà le spectacle que nous donnent les manifestations tardives de nos évêques en faveur du gouvernement pontifical. Dans un intérêt si essentiellement catholique, nous reconnaissons aux évêques français le droit d'exprimer leurs sentimens, bien que nous ne les partagions point. S'ils avaient parlé avant la guerre sur cette question du gouvernement temporel des papes, non-seulement leurs paroles eussent pu avoir une influence préventive, mais peut-être, dominés eux-mêmes par l'intérêt humain de la paix, se fussent-ils laissé pénétrer d'un sage esprit de transaction, et eussent-ils aidé la France à obtenir de Rome des concessions nécessaires et honorables. En parlant aujourd'hui, ils ne font qu'apporter de nouveaux élémens d'irritation dans une situation déjà si troublée. Quelque fâcheux que soit pour lui un tel résultat, l'épiscopat français n'a guère le droit de s'en plaindre, si l'on songe au scepticisme politique qu'il a montré dans ces dernières années et aux traitemens qu'a reçus de lui la liberté de la pensée et de la parole. Nous ne le regrettons pas moins, quant à nous, et pour les intérêts moraux que le clergé catholique représente, et pour les intérêts politiques qui sont liés à la question italienne.

Pour juger du désavantage avec lequel l'épiscopat aborde la lutte, il n'y

a qu'à examiner de près l'écrit le plus important que cette controverse ait produit, celui de M. l'évêque d'Orléans. Certes le caractère de M. Dupanloup est digne de respect : son mérite et son talent sont incontestables. M. Dupanloup compte à coup sûr parmi les membres les plus éclairés, nous allions presque dire les plus libéraux de l'épiscopat français. Cette déclamation ardente qu'il vient de publier sous le titre de *protestation* est un morceau d'une rare éloquence; mais rien n'est plus faible, nous oserons dire plus injuste, que son argumentation. Son discours est marqué d'un défaut auquel le clergé échappe rarement, lorsqu'il entre dans le débat des questions politiques. Ces questions sont essentiellement pratiques; l'amplification à laquelle le langage ecclésiastique s'abandonne si volontiers leur est antipathique; elles ne sont élucidées que par le bon sens qui ne grossit rien, qui s'efforce de voir les choses dans leur juste mesure, qui ne perd point le lien des faits, et qui établit ses conclusions sur la simple réalité. La protestation de M. l'évêque d'Orléans prend toutes les licences du procédé oratoire que l'on pourrait appeler clérical par excellence, l'hyperbole. Principes, choses, mots, elle outre tout. Des provinces qui ont été soumises au saint-siége se déclarent indépendantes après quarante-cinq années d'un détestable gouvernement; M. Dupanloup évoque le principe du pouvoir temporel de la papauté, qu'il égale au principe de l'indépendance spirituelle du saint-siége. La papauté ne possède les Romagnes que depuis la fin du xv^e siècle; rien n'est plus prosaïque et vulgaire, rien n'est moins miraculeux que la façon dont elle a acquis ces possessions : ce sont des surprises ou des guerres, pour ne point appliquer de nom plus vif aux entreprises d'un César Borgia, de Jules II, de Clément VIII; M. Dupanloup invoque en faveur de la domination pontificale sur ces provinces le mystère du droit divin et de la légitimité. Tous les hommes instruits, toute la noblesse, toutes les classes commerçantes de la Romagne, après avoir demandé vainement au saint-siége, pendant un demi-siècle, une administration intelligente et équitable, un système financier raisonnable, des juges probes, une politique conforme aux inspirations de la nationalité italienne, sont contraints de chercher ailleurs les conditions d'un bon gouvernement; pour M. Dupanloup, ce sont des révolutionnaires, et l'on sait toutes les horreurs qu'enveloppent sous cette dénomination vague et terrible ceux qui la prennent en mauvaise part. Le roi de Sardaigne, obligé en effet, par le plus pressant des devoirs, de ne point abandonner aux désordres révolutionnaires, et, si l'on nous passe un mot trivial, de ne pas laisser dans la rue ces populations démoralisées et exaspérées par les fautes du gouvernement pontifical, le roi de Sardaigne est, aux yeux de M. Dupanloup, le fauteur, le complice d'une spoliation sacrilége. Que peuvent gagner, nous ne dirons pas la paix de l'Italie, le repos de l'Europe, mais le pouvoir temporel du saint-siége, l'honneur de l'église, à de telles exagérations?

Le pouvoir temporel des papes est, au point de vue pratique, un fait assez compliqué, assez épineux : si les apologistes de ce pouvoir voulaient, comme M. Dupanloup, l'ériger en un principe absolu et pousser ce principe à ses extrêmes conséquences logiques, il serait radicalement impossible. Il s'agit simplement aujourd'hui, pour la papauté, d'une de ces questions de posses-

sion territoriale qui sont une des affaires les plus ordinaires des gouvernemens humains. Cette question touchant aux intérêts du pape, l'on croit utile de substituer à un petit fait un grand principe. On veut conserver au pape une possession qu'il ne peut garder avec ses propres forces, et lui maintenir le droit de la mal gouverner en appelant au secours du pape, prince temporel, le dogme catholique de l'infaillibilité du souverain pontife. Infaillible dans le domaine spirituel, le pontife, dit-on, doit être indépendant dans le domaine temporel. L'indépendance ne se trouve que dans la souveraineté, car la souveraineté dans sa plénitude est à la fois la garantie et la forme de la complète indépendance. Le principe posé, on ne recule devant aucune de ses conséquences. Il faut que le pape gouverne ses états avec la plénitude de la souveraineté. Aucune partie de ses états ne saurait en être détachée, car entamer partiellement son droit, c'est mettre en question le principe tout entier. Tout progrès moral ou matériel qui ne serait point compatible avec les principes religieux que le pape représente est interdit à ses états : le libre examen par exemple, la liberté de conscience, la tolérance des cultes, y sont impossibles, car comment admettre que l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle étant réunies dans le même homme, l'une puisse être autre chose que le bras de l'autre? S'il arrive que l'état pontifical soit placé de telle sorte au centre d'un pays et au cœur d'une race que ni cette race ni ce pays ne puissent vivre d'une vie nationale et politique en s'isolant de l'état pontifical, toutes les fois qu'une divergence s'élèvera entre les aspirations, les intérêts de la nation où est enclavée la souveraineté du pontife et ce que celui-ci regarde comme les intérêts, comme l'esprit de la religion qu'il représente, le vœu de la nation et son intérêt tel qu'elle le comprend devront céder et se sacrifier aux intérêts et à l'esprit du gouvernement pontifical. « L'Italie, dit M. Dupanloup, a par le pape la gloire de donner au monde un chef spirituel. Cette gloire est assez grande, et il ne faut pas qu'elle pousse ses prétentions ambitieuses au-delà. » Si vous parlez de la légitimité des vœux nationaux, on vous répond que les intérêts de deux cent millions de catholiques pèsent plus que la nation à laquelle on impose inexorablement cette abdication. De telles conséquences paraissent effrayantes; il ne manque point de logiciens qui ont le courage de les tirer du principe de la souveraineté temporelle du pape. Nous en citerons comme exemple un livre qui paraissait au commencement de cette année, *l'Église romaine en face de la Révolution*, par M. Crétineau-Joly, livre qui mérite d'être lu dans les circonstances actuelles. Cet ouvrage contient des documens qui n'ont pu être fournis que par la chancellerie romaine, et nous croyons que le manuscrit en a été lu au Vatican. C'est une histoire du pontificat romain depuis Pie VI jusqu'au concordat autrichien. L'auteur n'admet pas les nuances, et comme tous les progrès politiques qui ont été accomplis en Europe pendant la période qu'il étudie au point de vue romain devaient bien finir par réagir sur la temporalité pontificale, il assimile la philosophie à la franc-maçonnerie, le libéralisme, qui ne demande que le grand jour des discussions, aux conjurations des sociétés secrètes. Devançant les foudres épiscopales qui grondent à nos oreilles, il ne voit qu'impiété révolutionnaire dans ce qui a été tenté et obtenu en Europe depuis un

siècle pour cet affranchissement laborieux de la société laïque, qui, émancipée ailleurs, cherche par un dernier effort à émanciper l'Italie.

Mais si la théocratie absolue a ses inflexibles logiciens, le principe moderne de la séparation du spirituel et du temporel a aussi les siens, et ceux-là, fortifiés par les excès de leurs adversaires, arrivent, par la même rigueur de raisonnement, à l'incompatibilité radicale du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel réunis dans la même personne. Ils rappellent d'abord que les mêmes argumens qu'emploient les apologistes du pouvoir temporel des papes ont été invoqués pour la défense des anciens priviléges temporels dont jouissait l'église dans tous les pays, et qu'aucun de ces argumens n'a nulle part arrêté l'émancipation de la société civile. Dans un grand nombre de pays où le catholicisme est florissant, que sont devenus les biens du clergé, et le droit civil n'y a-t-il pas fait reculer le droit canonique? Ils invoquent l'histoire et montrent que depuis longtemps, surtout depuis un siècle, le pouvoir temporel des papes a été un obstacle au développement politique de l'Italie. Ils recueillent les aveux de leurs adversaires et ils affirment avec eux que la papauté, ne pouvant oublier dans sa politique les principes religieux qu'elle représente, non-seulement ne veut pas, mais ne peut pas réformer son gouvernement. Faut-il que, pour maintenir au profit des croyances de deux cent millions de catholiques le fantôme de l'indépendance spirituelle garantie par la souveraineté temporelle, trois millions d'hommes soient privés à jamais de ce bienfait de la séparation des pouvoirs qui assure la prospérité des autres sociétés européennes, et qu'une nation de vingt-six millions d'hommes soit éternellement condamnée à étouffer ses aspirations nationales? Ils nient que le pouvoir temporel soit pour le pape une garantie d'indépendance; ils soutiennent qu'il est au contraire pour le chef de l'église une servitude qui compromet son impartialité et sa dignité, car il l'expose à l'hostilité politique de ses sujets et des Italiens, et il le soumet aux ingérences continuelles des états étrangers, qui sont bien obligés de signaler son incapacité en venant au secours de son impuissance. Ils affirment au surplus avec une grande autorité morale que, si le pouvoir temporel est condamné pour subsister à faire violence aux vœux des populations qu'il gouverne, les vœux de deux cent millions de catholiques ne justifieraient point cette oppression, car deux cent millions, un milliard, un nombre d'hommes quelconque, n'ont point le droit d'enlever, non pas même à une nation, mais à un seul homme l'exercice de sa liberté légitime. Avec les auteurs du *mémoire* du gouvernement des Romagnes adressé aux puissances et aux gouvernemens de l'Europe, ils disent : « Les habitans des Romagnes demandent à introduire chez eux les principes admis dans les pays civilisés, l'égalité devant la loi, la liberté civile et politique. Ils ne veulent plus laisser au clergé le privilége de régler à lui seul tout ce qui concerne l'état civil, les mariages, l'enseignement, les institutions de charité. Ils veulent enfin un gouvernement libéral, le droit de voter les impôts qu'ils paient et d'en contrôler l'emploi. Toutes ces demandes découlent des grands principes de 1789. Or la cour de Rome ne peut y faire droit, puisque ces principes sont en contradiction avec celui de son propre gouvernement. Elle ne peut accorder de sécularisation véritable, car celle-ci ne consiste pas dans la no-

mination de quelques laïques aux fonctions de l'état, mais dans l'introduction de l'esprit moderne dans les institutions. C'est en vain que le gouvernement de Rome promettra des réformes : il ne pourra donner celles qui sont en contradiction avec sa propre existence, et toutes celles réclamées par l'empereur, quelque modérées et simples qu'elles paraissent, sont inconciliables avec le gouvernement clérical. »

Entre ces conclusions absolues et diamétralement contraires de la logique inexorable, n'y a-t-il point place pour une solution intermédiaire? Ne peut-on échapper à ce terrible dilemme où nos évêques disent : tout, et les adversaires du pouvoir temporel : rien? Nous préférerions sincèrement, pour notre compte, une transaction, et nous nous efforcerons jusqu'au dernier moment de la croire possible. L'empereur, malgré l'assertion du *mémoire* des Romagnes que nous venons de citer, et qui porte la signature de M. Cipriani et du comte Pepoli, garde « la conviction, ce sont les propres paroles de sa réponse au cardinal Donnet, que le pouvoir temporel du saint-père n'est pas opposé à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. » Il a le ferme espoir qu'une nouvelle ère de gloire se lèvera pour l'église le jour où cette conviction sera partagée par tout le monde. C'est évidemment au saint-père qu'il faut aujourd'hui communiquer cette conviction, car le jour où il s'en montrerait pénétré en réalisant les réformes que la France conseille au saint-siége depuis vingt-huit ans, il retirerait aux adversaires du pouvoir temporel leur argument le plus décisif, un argument qui les rend invincibles tant que la papauté proclame elle-même son incompatibilité avec la liberté et l'indépendance de l'Italie. Quant à nous, le fondement de notre espoir dans les concessions demandées au saint-père, nous le puisons dans l'expérience des concessions qui ont été jusqu'à présent obtenues de l'église par la société moderne. Tandis que la séparation des pouvoirs spirituel et temporel était poursuivie par l'esprit moderne, à quelles luttes, à quels déchiremens la société n'a-t-elle pas été en proie! Quelles sinistres prophéties ont été lancées de part et d'autre, annonçant la ruine de l'église et la perdition des peuples! La séparation est sortie de cette guerre. Après la séparation, les deux élémens qui se déclaraient irréconciliables, s'ils étaient une fois désunis, ont éprouvé le besoin de la paix. La paix s'est faite au moyen de transactions qui avaient été mille fois proclamées impossibles. L'on a réussi à tracer des limites entre le temporel et le spirituel, en asseyant sur ces limites non plus leur confusion ou leur antagonisme, mais leur alliance. Pourquoi une transaction analogue serait-elle impossible dans les États-Romains? Il faut bien qu'elle soit possible, puisqu'elle est nécessaire. C'est en venant à l'examen des faits, non en s'obstinant, comme nos évêques, dans l'assertion tranchante d'un droit absolu, que l'on reconnaît la nécessité de la transaction. En examinant la question des Romagnes, il ne faut plus voir dans le pape que le souverain temporel, soumis dans l'exercice de son pouvoir aux conditions qui régissent tous les gouvernemens. Le saint-siége a acquis assez récemment les Romagnes par la conquête et par des traités; il les a perdues par la guerre et les a cédées par un traité à la fin du XVIII^e siècle; il les a recouvrées par d'autres traités en 1815. La possession de cette partie de l'état de l'église a donc été pour les papes diffé-

rente de celle des autres provinces : elle a été plus accidentée et plus variable. Les Romagnes se distinguent des autres parties de l'état de l'église par le caractère de leurs belles et énergiques populations; elles s'en séparent plus encore par leur position géographique. Si l'on ne consultait que la géographie, il est manifeste que les Romagnes, prolongeant jusqu'aux Apennins la plaine du Pô, appartiennent à l'agrégation de l'Italie supérieure. Voilà des causes d'exception dont la politique peut déjà tenir compte en faveur des Romagnes malgré les dédains de la logique de M. l'évêque d'Orléans. Allons plus avant, examinons les accidens qu'a présentés le gouvernement des Romagnes depuis 1815. Pendant vingt ans sur une période de quarante-cinq, les Romagnes ont été occupées par les troupes autrichiennes; pendant vingt ans, la cour de Rome n'a conservé une souveraineté nominale sur les légations qu'avec le secours de troupes étrangères et en abandonnant même plusieurs des prérogatives essentielles de sa souveraineté à un gouvernement étranger. Est-ce là une possession régulière et l'exercice normal d'une souveraineté véritable? Si en Europe un autre souverain que le pape se fût trouvé dans une situation semblable vis-à-vis d'une partie considérable de ses états, les évêques pensent-ils qu'il en eût même conservé si longtemps la souveraineté nominale? Mais cet état de choses n'a pas pu durer, et la conscience de l'Europe ne permet plus qu'il se renouvelle. C'est ici que les évêques font intervenir de bien injustes imputations contre le roi de Sardaigne. Était-ce la faute de la Sardaigne si pendant vingt années les légations avaient été occupées par l'Autriche? Était-ce la faute de la Sardaigne si le divorce des Romagnes s'accomplissait toutes les fois qu'elles se trouvaient libres du joug étranger en face du gouvernement pontifical? Est-ce la faute de la Sardaigne si l'influence de ses institutions, si l'identité de caractère et d'esprit qui distingue les populations de l'Italie supérieure, si l'intérêt commun d'une guerre nationale, et après la guerre une nationalité qui veut se constituer avec force, lui attirent les populations romagnoles? La Sardaigne n'a fait qu'une œuvre d'ordre en fournissant aux légations qui se séparaient du saint-siége les élémens d'une organisation provisoire; ce n'est pas au pape, qui les possédait si mal et si peu, qu'elle a ravi les Romagnes : elle les a dérobées aux mauvaises inspirations révolutionnaires et au mazzinisme. Voilà ce que disent les faits; ce n'est pas tout. Les causes de la désaffection des Romagnes ont été depuis longtemps étudiées; les mesures qui auraient pu la faire disparaître ont été depuis vingt-huit ans signalées et recommandées au saint-siége par les cinq grandes puissances de l'Europe. La justice des griefs des Romagnes a donc été reconnue par le tribunal européen le plus élevé. Il y a plus encore : ceux qui prétendent que c'est attenter à la dignité du saint-siége que de lui demander une transaction avec ses peuples oublient que le pape lui-même, dans son *motu proprio* de 1849, en revenant de Gaëte, avait posé les bases d'une transaction semblable, mais que, promises depuis dix ans, les réformes annoncées dans ce *motu proprio* n'ont point été réalisées. Dans de telles circonstances, si l'on invoque pour le pape les droits du prince, il faut admettre aussi pour lui les devoirs et les nécessités que le cours ordinaire des choses impose à tous les princes. Le droit constitutionnel des états européens est

résulté des transactions qu'ont produites les relations souvent violentes qui ont existé entre les souverains et leurs peuples. Une transaction entre le pape et ses sujets serait d'autant plus facile, si la cour de Rome voulait s'y prêter, qu'elle pourrait s'opérer sous l'arbitrage de l'Europe. Si cet arbitrage était malheureusement décliné, il n'y aurait plus qu'une expérience à tenter : ce serait de laisser le saint-père et ses sujets s'arranger ensemble.

La situation provisoire dans laquelle l'Italie est laissée depuis plusieurs mois, et qui est si tendue à Rome, ne pourrait pas se prolonger sans périls. L'on annonce maintenant, et, nous l'espérons cette fois, l'attente du public ne sera plus trompée, que le traité de Zurich sera signé dans deux jours. La tâche de la conférence de Zurich n'était point à coup sûr la partie la plus difficile de la liquidation politique de la dernière guerre. Sans doute il y avait bien des questions litigieuses de délimitation de territoire et d'attribution de la dette autrichienne à régler à propos de la cession de la Lombardie. Le point auquel l'Autriche s'est attachée avec le plus de ténacité a été la portion de la dette qu'elle voulait imposer à la Lombardie. Au chiffre auquel elle élevait ses prétentions, M. Des Ambrois avait bien raison de dire qu'on ne traitait plus de la cession, mais de l'achat de la Lombardie. Quoi qu'il en soit, la conclusion des travaux de la conférence de Zurich est un fait heureux. Il fallait que ces travaux fussent achevés pour que les grandes puissances pussent donner l'attention qu'elle réclame à la situation de l'Italie centrale. Aussi ne sommes-nous pas surpris qu'avec les bruits qui annoncent la signature imminente du traité de paix coïncide la nouvelle de la prochaine réunion d'un congrès. Nous ne chercherons ni à deviner si les grandes puissances se sont en effet mises d'accord sur les bases d'une délibération collective, ni à pressentir les décisions auxquelles elles peuvent arriver; nous attendons patiemment que la toile se lève, et nous ne doutons pas que le spectacle ne donne une ample satisfaction à notre curiosité.

A la veille d'une telle éventualité, il serait oiseux de s'étendre en conjectures sur l'avenir de l'Italie centrale. Un crime horrible, commis à Parme par une populace enivrée des plus féroces passions, a naguère attristé dans toute l'Europe les amis de la cause italienne; mais il serait injuste d'y lire un mauvais horoscope de l'avenir de l'Italie centrale. Si, dans la ville de l'Italie supérieure où la multitude est animée du plus dangereux esprit, où malheureusement il n'y avait pas de force armée, où, en l'absence du dictateur, M. Farini, les autorités n'ont pas su ou n'ont pas pu suppléer par l'intrépidité et l'énergie morale aux moyens militaires qui leur manquaient, un odieux attentat a été accompli, il sera vengé avec une sévérité exemplaire. Déjà l'indignation et la fermeté témoignées par M. Farini à son retour à Parme et la vigueur avec laquelle il poursuit les coupables et désarme la portion dangereuse du peuple sont le commencement d'une réparation morale qu'achèvera la punition des assassins. Tout en frémissant à la pensée de la scène dont Parme a été le théâtre, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à l'esprit de modération qui a régné jusqu'à ce jour dans les autres parties de l'Italie au sein de populations auxquelles leurs anciens gouvernemens avaient légué de si tristes exemples et de si justes ressentimens; mais, nous le répétons, il y aurait une cruelle témérité à soumettre trop longtemps l'Italie à l'épreuve du provisoire.

Nous espérons que l'on trouvera le moyen de donner à l'Italie centrale une vie politique régulière en respectant ce qu'il y a d'essentiel dans les vœux manifestés jusqu'à ce jour par les populations. En Toscane, dans les Romagnes, comme à Parme et à Modène, ces vœux ont une double portée, une portée négative et une portée positive. Il ne faut pas méconnaître que les vœux d'annexion à la Sardaigne, quoiqu'inspirés en grande partie par le sincère désir de constituer fortement la nationalité italienne, ont été plus puissamment motivés encore par l'invincible répugnance que les populations éprouvent contre les anciens gouvernemens. L'annexion est devenue pour elles la formule la plus nette et la plus radicale de leurs protestations contre les restaurations. Le refus opposé aux restaurations, voilà ce que nous appelons le vœu essentiel de l'Italie centrale, celui qui mérite le plus d'être pris en considération par le futur congrès. Si ce congrès est aussi réellement décidé qu'on l'affirme, lord John Russell ayant tout récemment encore répété sa déclaration constante, à savoir que l'Angleterre ne prendrait part à un congrès qu'à la condition que les vœux des populations italiennes y seraient respectés, il est à croire que ce principe aurait obtenu l'adhésion de toutes les puissances. Peut-être le congrès soumettra-t-il ces vœux à une nouvelle épreuve : peut-être la question des restaurations sera-t-elle posée devant le suffrage universel, sous le contrôle des grandes puissances. Nous ne doutons point que le suffrage universel ne donne une réponse identique à celles qu'ont faites les assemblées et les électeurs qui les avaient envoyées. La question de l'annexion a moins d'importance à nos yeux. Il n'est guère permis d'espérer que la majorité d'un congrès consente à faire soudainement du Piémont une grande puissance à la tête de douze millions d'hommes. De grands et nombreux préjugés existent, même en France, contre cette combinaison : ils s'appuient sur les traditions séculaires de la politique française, qui s'est toujours opposée à la formation de grands états sur nos frontières. Nous ne partageons pas, et nous ne craignons pas de le déclarer, ces préjugés d'une vieille politique qui ne nous paraît plus applicable à notre époque. Nous ne croyons pas qu'un principe qui avait sa valeur lorsqu'il n'y avait en Europe que des monarchies absolues constamment et uniquement préoccupées d'entreprises militaires et d'agrandissemens territoriaux doive dominer les relations des peuples industriels, commerçans et libres de l'Europe future. Nous croyons que c'est pour un peuple non-seulement le calcul d'un égoïsme injuste, mais étroit et peu intelligent, que d'opposer des entraves au développement légitime des autres peuples. Nous aimons trop peu la guerre pour ne pas aimer les paix bien faites, et nous savons que les paix qui ne satisfont point les ambitions naturelles couvent, au lieu de les détruire, des germes de guerre prochaine. Nous reconnaissons cependant que notre opinion n'est point encore en France celle de la majorité, et nous ne nous bercerons pas surtout de l'illusion qu'elle soit partagée par notre gouvernement.

La tendance qui se prononce maintenant en Allemagne parmi tous les esprits éclairés et actifs, non vers une chimérique unité, du moins vers une concentration d'action diplomatique et militaire qui permettrait à la race germanique d'exercer dans la politique générale une influence plus proportionnée à son importance intellectuelle et matérielle, cette tendance si

conforme aux aspirations naturelles d'un grand peuple ne devrait point être perdue de vue au moment où l'on voudrait ébaucher une confédération italienne. L'industrie autant que la politique a enseigné aux populations de même race l'avantage qu'elles trouvent à confondre leurs intérêts. Nous sommes dans le siècle des fusions, et les fusions sont le moyen le plus sûr de réduire les frais généraux. Cela est aussi vrai pour les petits états que pour les compagnies. C'est ce que les Allemands comprennent, eux qui sont consumés par la multiplicité de cette sorte de frais généraux que l'on appelle dans les budgets de la politique les listes civiles; mais parmi leurs petits princes il n'en est qu'un qui soit de leur avis: c'est le duc Ernest de Saxe-Cobourg, qui donne asile à Gotha à l'association pour la réforme du pacte fédéral. Sous quelque forme que l'on parvienne à réaliser la confédération italienne, nous souhaitons que, l'exemple de l'Allemagne présent à la pensée, on ait soin de ne pas grever la pauvre Italie de trop de frais généraux.

Après les soucis que nous donnent les laborieux progrès de la civilisation viennent les affaires que nous suscitent les peuples barbares. Quel emploi noble et infini de l'activité européenne, si tous, affranchis des entraves intérieures qui nous paralysent encore et qui perpétuent entre nous des divisions intestines, nous pouvions déborder à notre aise sur le monde barbare. Cette lutte de la civilisation contre la barbarie semble reprendre à l'heure qu'il est une recrudescence nouvelle. Nous avons, nous Français, notre guerre avec les tribus marocaines de notre frontière d'Algérie, pour laquelle le général Martimprey va renouveler avec éclat la leçon d'Isly. Les Espagnols s'apprêtent à exiger, les armes à la main, de l'empereur du Maroc, des satisfactions et des garanties nécessaires. Le Marocain accordera-t-il ces satisfactions sur les instances de l'Angleterre, ou forcera-t-il le maréchal O'Donnell à prendre le commandement de l'expédition espagnole et à passer le détroit de Gibraltar? Les informations anglaises promettent une solution pacifique que ne confirment guère les nouvelles et les armemens de Madrid. Cette affaire du Maroc a créé un sérieux émoi. Les environs de Gibraltar sont devenus le rendez-vous des escadres de France et d'Angleterre en même temps que des troupes espagnoles rassemblées. L'on a craint que l'Angleterre, se croyant menacée à Gibraltar, ne voulût mettre des obstacles à une juste entreprise de l'Espagne. Nous croyons que l'on a beaucoup exagéré la mauvaise humeur et les appréhensions de l'Angleterre, et que, si elle s'efforce de maintenir la paix entre le Maroc et l'Espagne, c'est dans l'intérêt du commerce considérable qu'elle fait au Maroc, commerce dont la sécurité serait compromise par une guerre qui enflammerait peut-être le fanatisme musulman. Cependant, à l'autre bout de la Méditerranée, à Constantinople, l'on n'est point remis de l'effroi qu'ont causé la découverte et la popularité de l'immense conspiration des musulmans patriotes. Ce que l'on raconte de cette conspiration et des mobiles de moralité qui l'animaient est de nature à exciter en faveur des conjurés un certain intérêt. Cette aventure est venue nous rappeler à quel fil tient la paix de l'Orient, et de quel hasard dépend l'explosion qui mettra peut-être de nouveau aux prises dans la Méditerranée les grandes influences européennes. Plus loin encore, à l'extrême Orient, l'affaire de Chine, qui semblait devoir réunir dans un effort commun la France et l'Angleterre, ne laisse point voir encore nettement ses

perspectives. La lecture des dépêches de l'ambassadeur anglais, M. Bruce, a montré, et que la diplomatie occidentale n'avait point ménagé avec assez de prudence les susceptibilités chinoises, et qu'une lutte avec le Céleste-Empire ne présenterait pas des difficultés médiocres. Plusieurs membres du cabinet anglais actuel avaient été vivement opposés à la guerre qui avait abouti au traité de Tien-Tsin, aujourd'hui déchiré. Ce sont surtout M. Gladstone, M. Milner Gibson et lord John Russell, qui avaient été dans cette circonstance les adversaires de lord Palmerston. Il est probable que des efforts sont faits dans cette section du ministère anglais pour détourner, si c'est possible, une nouvelle guerre. Tout ce qu'obtiendra ce parti de la paix chinoise, ce sera un ajournement; avec ces nations orientales qui veulent rester impénétrables, et que l'activité religieuse et commerciale de l'Europe harcèle et perce de toutes parts, pendant bien longtemps encore il faudra souvent revenir à l'argument du canon. E. FORCADE.

---

## LES VŒUX ET LES INTÉRÊTS DE L'ITALIE CENTRALE.

Les affaires d'Italie ont traversé depuis six mois des phases si précipitées et si diverses qu'il devient souvent difficile, même pour les esprits les plus sagaces, de ne pas perdre de vue les causes primitives et les vraies tendances du mouvement actuel de la péninsule. Il y a malheureusement en Europe tant de passions et d'intérêts différens qui s'agitent, ces intérêts et ces passions se lient si intimement à tout ce qui se fait en Italie, que le trouble ne fait que s'accroître à mesure que les choses marchent sans arriver à une solution, et qu'on n'a jamais trop fait pour éclairer l'opinion publique. Si je viens ajouter un mot à mon tour ici, où notre cause n'a trouvé que des sympathies et des conseils pleins de cordialité, j'espère qu'on ne prendra pas en défiance le patriotisme ardent qui doit nécessairement m'inspirer, moi Italien, d'autant plus que je voudrais écarter toute déclamation, et procéder avec la rigueur à laquelle m'ont accoutumé les études de toute ma vie.

Tout le monde sait aujourd'hui ce qu'a été l'histoire de l'Italie depuis quarante ans. C'est une lutte incessante, soutenue sous des formes diverses, mais avec des forces croissantes en nombre et en intensité, entre les peuples de la péninsule aspirant à la liberté et à l'indépendance et l'Autriche comprimant constamment ces aspirations par ses armées, par sa prépondérance dans les conseils de la plupart des princes italiens. On a vu des conspirations, des tentatives d'insurrection, plus tard l'impulsion générale donnée à l'esprit public par le parti libéral modéré, enfin le triomphe de ce parti, les constitutions et la guerre nationale de 1848. C'est toujours le même mouvement ascendant qui gagne tout le pays, et dont les conséquences se dessinent depuis longtemps à tous les regards en Europe comme en Italie. Le sens et le dernier mot de cette lutte étaient résumés récemment avec une frappante précision dans la proclamation impériale qui plaçait l'avenir de la péninsule dans cette alternative suprême : « Il faut que l'Autriche domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique. »

Dans cette situation ainsi faite, le gouvernement constitutionnel du Piémont, le seul représentant de l'indépendance nationale, était devenu nécessairement une menace permanente contre la domination autrichienne en Italie et contre les pouvoirs absolus des princes qui avaient fait cause commune avec l'Autriche. Par la même raison, c'est dans le patriotisme de ce gouvernement, dans la loyauté et la virile ardeur du fils de Charles-Albert, que tous les Italiens s'accoutumaient à placer désormais leur sympathique confiance. Pendant bien des années, l'Europe n'avait vu dans la pénible situation de l'Italie que l'œuvre violente et confuse d'un parti révolutionnaire, ou tout au moins les aspirations d'un peuple méridional fasciné d'utopies généreuses, mais chimériques, et on pardonnait à l'Autriche son système de compression. Dès que les droits des Italiens ont eu un gouvernement régulier pour les défendre incessamment, une tribune libre où ils ont pu être invoqués et proclamés, tout a été changé. Il est devenu alors non-seulement plus juste, mais plus urgent, plus utile pour la paix générale, de s'occuper de la péninsule. L'Europe a compris enfin qu'il y avait plus de difficultés et de périls à laisser se perpétuer la prépondérance et les empiétemens de l'Autriche en Italie qu'à restreindre la domination impériale dans ses strictes limites, en donnant une satisfaction aux vœux légitimes des Italiens. L'objet du congrès européen que les amis sincères de la paix et tous les honnêtes libéraux appelaient de leurs souhaits au mois d'avril dernier était donc d'assurer l'indépendance des petits états de l'Italie centrale, de rétablir dans ces états des institutions représentatives, de limiter l'influence de l'Autriche à ses seules possessions, et de constituer la nationalité italienne sous la forme d'une confédération.

On sait ce qui est arrivé. L'obstination et l'impatience de l'Autriche, les hésitations de l'Angleterre, la politique décidée de la France, l'ardeur des Italiens, tout a poussé à une solution violente, et l'Italie doit à l'élan de l'armée française, comme aussi à la bravoure de ses soldats et de ses volontaires, la libération de trois millions de ses enfans et l'annexion de la Lombardie à l'ancien royaume de la maison de Savoie. Au premier bruit de la guerre, les princes de l'Italie centrale abandonnaient le pays qu'ils gouvernaient. C'était tout simple : depuis dix ans surtout, ils avaient réellement abdiqué la qualité de princes italiens, et en ce moment décisif leur place n'était plus au milieu de leurs sujets, tout entiers à l'ardeur d'une lutte d'indépendance; elle était dans les rangs de l'armée autrichienne, et c'est là que se rendaient en effet le grand-duc de Toscane et le duc de Modène. Je ne ferai maintenant qu'une observation : si, pour conserver leur pouvoir et les droits de leur souveraineté, ces princes se sont fiés entièrement aux victoires de l'Autriche, est-il naturel que les victoires des armées alliées leur assurent les mêmes avantages au détriment des populations si ardemment unies à la France et au Piémont?

C'est là un point que les préliminaires de Villafranca ont laissé à résoudre, et qui ne peut être résolu par le traité de paix négocié en ce moment à Zurich. Je dis qu'il n'est point résolu, car si d'une part l'annexion de la Lombardie au royaume de Victor-Emmanuel II est désormais un fait acquis et reconnu, que les conférences de Zurich ont mission de transformer en

fait diplomatique et légal, d'un autre côté il est généralement admis que les états de l'Italie centrale demeurent définitivement à l'abri de toute intervention étrangère, et sont appelés à disposer de leur sort dans une certaine mesure. Au reste, c'est ainsi que ces états ont compris la situation nouvelle qui leur était faite par les événemens. Ils se sont organisés, ils ont convoqué des assemblées, ils ont émis des vœux que tout le monde connaît, qui ont trouvé un commentaire dans un document remarquable soumis récemment aux grandes puissances, dans le *memorandum* du général Dabormida, ministre des affaires étrangères à Turin, qui explique avec autant de raison que de modération les votes par lesquels les assemblées de Florence, de Modène, de Parme et de Bologne ont prononcé unanimement l'annexion de ces états au Piémont. Si le mouvement qui s'est opéré en Italie dans ces derniers mois, qui représente la somme de tant de sacrifices et d'efforts persévérans, est bien tel que je l'ai défini, et on ne saurait l'interpréter autrement, il est clair que les populations de l'Italie centrale ne pouvaient plus désormais aller chercher leurs princes à l'étranger. Le roi de Sardaigne et l'union de l'Italie centrale avec le Piémont répondaient entièrement aux vœux, aux aspirations comme aux sacrifices de ces populations. Les assemblées de Florence, de Modène, de Parme et de Bologne n'ont fait que ce qui leur était clairement indiqué par la situation.

Malheureusement je ne peux pas ignorer que ce qui nous paraît si naturel paraît à d'autres fort compliqué. Les raisonnemens si simples, presque instinctifs, qui ont guidé les populations de l'Italie centrale, ne sont pas appuyés par des forces matérielles suffisantes. Le résultat auquel nous aspirons blesse des intérêts qui ont de très anciennes racines, et qui ont encore de puissans alliés en Europe. Nous avons des amis ardens, mais qui se bornent à nous donner un concours moral. On exige de nous un grand budget de sagesse, de modération et de persévérance. Tous ceux que les événemens ont surpris et déroutés s'efforcent à l'envi de nous démontrer, à nous Italiens, que nous avons tort. Si nous invoquons les exemples de la Grèce, de la Belgique, des principautés, même de la France et de l'Angleterre, qui ont eu le droit de changer leur constitution ou leur dynastie, on ne manque pas de nous dire que ces exemples sont sans analogie avec la situation de l'Italie, et que dans tous les cas il serait dangereux de les renouveler. Je ne veux pas méconnaître la valeur de certaines objections qu'on nous fait. Il est utile qu'elles soient toujours présentes à l'esprit des patriotes ardens et honorables qui sont à la tête des gouvernemens de l'Italie centrale, et sur lesquels pèse une si grave responsabilité. Ces objections prouvent-elles cependant que nous ayons tort dans le système que nous avons suivi, que nous ayons tort encore d'y persévérer, et qu'avec un peu plus de sagesse et de calcul nous devrions nous résigner à renoncer à nos vœux?

Voyons donc avec impartialité et d'un esprit aussi libre que possible ce que nous disent quelquefois en France des hommes fort éminens à coup sûr, qui sont nos amis, je n'en doute pas. « Prenez garde, nous dit-on, vous êtes les instrumens de l'ambition piémontaise, de l'avidité des princes de Savoie. L'agitation qui vous trouble est factice, la révolution qui a bouleversé votre existence est un grand piége; tout cela est l'œuvre des agens envoyés de

Turin et de l'argent piémontais. Le roi de Sardaigne, qui est aujourd'hui l'allié de la France, sera peut-être un jour avec l'Autriche, comme l'ont fait tant de fois ses ancêtres. » Et moi, comme Italien, je demanderai à mon tour si c'est bien sérieusement avec de telles hypothèses qu'on peut expliquer les faits accomplis en Italie depuis quelques mois. Est-ce avec des émissaires quelconques, en répandant un peu d'argent, dont le Piémont me paraît avoir besoin pour bien d'autres choses, qu'on parvient en quelques jours à former l'opinion de la grande majorité, à obtenir l'assentiment des hommes les plus éminens d'un pays? Représentant du gouvernement de Florence à Turin après la paix de Villafranca, justement à l'heure où l'assemblée de la Toscane se réunissait, je n'ai jamais vu chez les ministres du roi de Sardaigne qu'un désintéressement sincère et un entier patriotisme. La vérité est que dans l'Italie centrale tout le monde a conspiré contre l'ancien ordre de choses. On a compris que le Piémont seul, avec son armée, avec le prestige de sa monarchie, pouvait diriger l'émancipation italienne, et donner des garanties d'ordre et de sécurité pour l'avenir. S'il est vrai, comme la raison et l'expérience le démontrent, que les Italiens veulent former dans le nord de la péninsule un état assez fort pour résister à l'étranger et défendre efficacement l'indépendance de la nation, il ne peut y avoir de moyen plus simple, plus sûr, plus conforme à l'objet qu'on se propose, que l'agrandissement du Piémont. C'est ainsi que tous les grands états se sont formés, et nous prétendons même avoir aujourd'hui sur nos grands prédécesseurs l'avantage d'employer des procédés plus libres et plus naturels.

Mais alors, ajoutent nos bienveillans contradicteurs, vous renoncez donc à votre autonomie, à toutes vos gloires, en vous soumettant au peuple le moins italien qui existe? — S'il s'agit de nos anciennes gloires, nous ne les perdons pas, et ce n'est point parce qu'un pays a une belle armée, parce qu'il se fait respecter de l'étranger, qu'on estime moins ses grands hommes et leurs œuvres. Nous cherchons l'indépendance qui constitue la force, la liberté, la vie d'un peuple, et sans laquelle les gloires ne sont le plus souvent que des titres à la commisération ou à la cupidité étrangère quelquefois. Nous avons certainement notre génie naturel, et nous n'y renonçons nullement. Qu'on nous laisse faire, nous nous garderons bien de créer un état qui ressemble à une réunion de départemens avec un seul centre absorbant, et en cela nous ne ferons que nous conformer à nos traditions. Ce n'est pas au hasard qu'on a prononcé parmi nous le nom de *royaume-uni*. Libres, nous travaillerions à développer nos institutions provinciales et municipales en étendant leurs attributions; nous mettrions de l'émulation entre nos écoles des beaux-arts, nos académies, nos universités, et au lieu d'un seul phare brillant, nous aurions la lumière répandue sur toute la surface du pays. Le royaume-uni devrait avoir une seule armée, une même politique extérieure et le plus d'unité possible dans les relations d'intérêts matériels; mais en même temps, qu'on en soit sûr, en poursuivant ce résultat, gage de notre indépendance nationale, nous mettrions toute notre intelligence et peut-être trouverions-nous notre gloire dans le libre développement de la vie propre aux différentes parties de ce royaume.

Il est, je le sais, une dernière objection qui, sans être plus juste et plus sérieuse que les autres, est d'un ordre plus délicat et peut devenir une

arme dangereuse contre le succès de l'émancipation italienne. La Romagne, la plus malheureuse, la plus comprimée de toutes les parties de la péninsule, a naturellement suivi l'exemple du reste de l'Italie centrale, en procédant spontanément à une sorte de transformation intérieure, et en demandant son annexion au royaume du nord, comme la Toscane et Modène. Or la Romagne fait partie du domaine temporel du saint-siége, et à ce titre ce qui se passe à Bologne intéresse le monde catholique tout entier. C'est ce qui explique cette émotion de l'épiscopat français, dont les manifestations se succèdent aujourd'hui comme par suite d'un mot d'ordre. Je ne me fais point juge de ces manifestations dirigées avec un si dangereux ensemble contre notre cause. Qu'on me permette cependant de dire un mot. En comprenant l'émotion des évêques français, je demanderai qu'on nous prouve, non par des déclamations d'un beau style biblique, mais par des argumens, que le respect dû à la religion catholique et à son vénérable chef serait nécessairement amoindri par l'introduction dans la Romagne d'un gouvernement régulier et conforme aux nécessités de la civilisation moderne. Voit-on bien où tout cela peut conduire? Le jour où il serait prouvé, — ce qui heureusement n'arrivera pas malgré les fautes de la cour romaine, — que la religion catholique ne saurait vivre à côté d'une bonne administration des finances et d'une assemblée appelée à fixer les dépenses de l'état, au milieu d'une certaine liberté de discussion sur les actes administratifs, avec une certaine intervention des laïques dans les principales fonctions publiques, le jour où, reniant toute son histoire, la papauté comme puissance italienne serait réduite à demander d'une manière permanente son existence à la protection des puissances étrangères, ce jour-là, je le crains, on n'aurait pas obtenu un grand triomphe, on aurait préparé peut-être pour l'église romaine la plus grave et la plus redoutable des crises.

Faut-il donc admettre que les populations de la Romagne ont en elles-mêmes de tels vices de caractère et d'intelligence qu'elles ne puissent vivre en paix sous un gouvernement bon et tolérant? Les faits démontrent bien éloquemment le contraire depuis trois mois. Une révolution s'est accomplie sous l'influence de l'idée de nationalité et de liberté, et aucun désordre n'a eu lieu. On a été réduit à imaginer des excès qui n'ont existé que dans les correspondances des nouvellistes de l'absolutisme. D'ailleurs, sans entrer dans ces détails, le *memorandum* des grandes puissances en 1831, toute la correspondance de l'un des principaux ministres du gouvernement de juillet avec son illustre et malheureux ambassadeur à Rome, la lettre du président de la république à M. Edgar Ney, les déclarations de M. le comte Walewski au congrès de Paris, ne sont-ce pas là des preuves irréfutables, reconnues par tous les cabinets, des vices profonds de l'administration politique de la Romagne depuis un grand nombre d'années? Ces vices, le souverain pontife lui-même ne les a-t-il pas reconnus implicitement, tout en se laissant trop vite décourager dans ses premiers desseins d'une politique réparatrice? Pour moi, je me souviens qu'en 1849, envoyé à Gaëte, j'ai été témoin avec une profonde émotion de l'amertume qui débordait de l'âme noble et bienveillante du saint-père, lorsqu'il nous racontait les efforts tentés à l'aide d'hommes tels que Rossi et le général Zucchi pour l'amélioration de son gouvernement, efforts malheureusement trompés et paralysés par les fureurs

révolutionnaires. Le gouvernement romain, comme tous les autres gouvernemens de l'Italie sauf le Piémont, eut le tort en 1849, lorsque son autorité fut rétablie, d'attribuer aux réformes que le parti libéral modéré avait eu à peine le temps de commencer les erreurs et les crimes commis par la démagogie. Lorsque la justice et la raison lui conseillaient de se fortifier contre les passions révolutionnaires en faisant droit aux vœux légitimes des Italiens, il a préféré restaurer un régime de compression aggravé par l'occupation autrichienne à Bologne, et il a contribué à créer cette situation extrême qui existait encore au commencement de cette année.

Ces évêques illustres de la France qui, du haut de la chaire évangélique, prêchent la croisade contre les populations de la Romagne, et qui, sans le savoir, exposent peut-être ce malheureux pays à des actes de désespoir, ces esprits éminens rendraient sans doute aujourd'hui un bien plus grand service à la cause de la catholicité en faisant comprendre à la cour de Rome qu'elle ne perdrait rien de son influence salutaire sur les consciences, parce qu'elle accorderait à la Romagne une administration politique distincte sous un chef laïque, et donnerait au reste des états de l'église une administration conforme aux besoins et aux lumières de l'époque; car enfin, on doit le reconnaître aujourd'hui, le maintien ou le rétablissement de l'ancien ordre de choses n'est possible que par l'occupation ou l'intervention étrangère, et non-seulement l'idée d'une intervention nouvelle est universellement repoussée, mais encore l'occupation même de Rome doit cesser prochainement, ainsi que l'annonçait hier encore l'empereur dans le discours qu'il a prononcé à Bordeaux. Or, dans de telles circonstances, n'est-ce pas avec une haute prévoyance que l'empereur se demandait ce que l'armée française laisserait en partant de Rome, « l'anarchie, la terreur ou la paix? » Les Italiens ont fait leur choix : ils veulent la paix, et ils veulent naturellement les conditions désormais inévitables de la seule paix possible.

En m'efforçant de dissiper les doutes et les accusations qui s'élèvent quelquefois dans ce pays au sujet de la cause italienne, je ne me dissimule pas toutes les difficultés qui nous attendent, les résistances que nous avons à surmonter, les pénibles et dangereuses lenteurs de la lutte que nous aurons à soutenir; mais d'un autre côté nous avons aussi, je le sais, bien des amis qui nous encouragent et des forces qui nous soutiennent. L'empereur Napoléon, après avoir tant fait pour la cause de l'émancipation italienne, voudra assurément achever par la paix ce qu'il a commencé par la guerre. Nous avons pour nous les sympathies de tous les libéraux sages et modérés de la France, désireux de voir enfin cesser les souffrances d'un peuple de la même race, le concours moral de l'Angleterre, la conviction désormais générale en Europe qu'il est temps de donner satisfaction aux vœux légitimes des Italiens pour faire disparaître une menace incessante de guerre et de révolution, la conscience universelle qui se révolte à l'idée d'obliger par la force un peuple redevenu maître de ses destinées à démentir des actes solennels, à annuler les délibérations libres de ses représentans, pour retomber contraint et froissé sous un régime moralement impossible. C'est là une somme de circonstances favorables constituant une situation qu'il y aurait de notre part peu de sagesse à compromettre.

Ce qu'il nous reste donc à faire aujourd'hui, c'est de vivre comme le fe-

raient des gouvernemens réguliers. Administrons nos finances avec la plus grande économie et réservons tous nos sacrifices pour avoir une armée bien organisée et bien disciplinée, sans oublier jamais que les illusions en matière de finances et d'organisation militaire ont toujours été les piéges des gouvernemens provisoires. Abstenons-nous de surveillances tracassières, de soupçons exagérés; évitons de combattre avec violence les opinions contraires aux nôtres et les intérêts que nous froissons, car nous pourrions ainsi faire naître, par un besoin de légitime défense, de vrais partis qui n'existent pas jusqu'ici. Persévérons enfin, sans rien précipiter, dans la voie qui doit nous conduire à rapprocher, relier et fondre tous les intérêts des différentes parties de la péninsule. Il est surtout aujourd'hui une nécessité qui devient à chaque instant plus pressante, c'est celle de mettre fin aux administrations distinctes qui ont existé jusqu'à ce jour dans les états de l'Italie centrale, et de créer une autorité unique investie de la direction supérieure de ces divers états. Cette modification, évidemment dictée par le besoin de l'ordre, de l'économie, de la discipline, sans rien préjuger pour l'avenir, nous aiderait à traverser avec plus de sécurité la période toujours trop longue qui nous sépare encore du moment où nos destinées seront fixées. En un mot, pour nous Italiens, le plus simple devoir de patriotisme et de prévoyance est de tout faire pour que notre cause arrive pure, intacte, gagnée, si l'on me passe ce terme, devant les grandes puissances qui devront nécessairement être appelées tôt ou tard à sanctionner la reconstitution de l'Italie centrale. Je n'ignore pas que, pour arriver à cette solution, nous avons un long et pénible travail, car de tous les côtés il y a bien des préjugés à dissiper, des passions à calmer, des prétentions à modérer, de même qu'il y aura peut-être des transactions partielles et transitoires à subir; mais enfin, quels que soient les efforts et les sacrifices qui viennent s'imposer à nous, ce qui nous importe avant tout, c'est que l'existence du nouveau royaume du nord soit assurée, rationnellement établie, efficacement garantie par l'adjonction des territoires nécessaires à sa défense, et il n'en serait point ainsi dans le cas où, l'Autriche restant en possession de ses forteresses, les duchés ne compléteraient pas la situation défensive du Piémont. Ce qui nous intéresse surtout, c'est que la paix signée sous ces auspices permette promptement au Piémont de reprendre, dans des conditions plus larges, l'œuvre un moment interrompue par la guerre, de remettre de l'ordre dans ses finances, de faire revivre sa constitution désormais étendue à ses nouvelles provinces, de suivre librement en un mot les traditions de sa politique nationale et libérale sans être incessamment placé dorénavant sous la menace des hostilités directes de l'Autriche. Le reste est l'œuvre de l'avenir, que personne n'a le droit d'interdire à nos espérances.

C. MATTEUCCI.

Paris, le 14 octobre 1859.

## REVUE MUSICALE.

Ce ne sont pas les nouveautés ou des faits plus ou moins intéressans qui manquent aujourd'hui à la critique musicale. Les théâtres lyriques se réveillent, tous se préparent à bien recevoir le public, qui ne tardera pas sans doute à quitter les molles douceurs de la villégiature pour les plaisirs de la grande ville. Tout semble annoncer que l'hiver sera brillant et bruyant à Paris, et quand Paris s'amuse, l'Europe est tranquille. Aussi faut-il plaindre ces âmes d'élite qui, habituées à venir s'abreuver tous les ans à cette coupe d'enchantemens intellectuels qu'on nomme Paris, se voient forcées d'aller porter sur une terre étrangère une intelligence digne d'apprécier les belles choses qui existent ou qui s'accomplissent ici.

C'est le théâtre de l'Opéra-Comique, que nous avons un peu malmené dernièrement, qui a pour ainsi dire inauguré la saison le 22 septembre par la reprise du *Songe d'une Nuit d'été,* opéra en trois actes, de M. Ambroise Thomas. L'ouvrage remonte à quelques années déjà, car la première représentation date du 20 avril 1850, et a servi aux débuts d'une agréable cantatrice, M^lle^ Lefèvre, qui s'est produite avec bonheur dans le rôle d'Élisabeth. Puisque nous n'avons jamais eu l'occasion de parler ici de l'opéra de M. Ambroise Thomas, l'un des meilleurs qu'il ait écrits, nous voulons nous y arrêter un instant. Le sujet de la pièce est emprunté à la délicieuse fantaisie de Shakspeare connue sous ce titre : *le Songe de la mi-août*. C'est tout ce que les auteurs du *libretto,* MM. Rosier et de Leuven, ont cru devoir prendre des fictions charmantes du poète anglais, car du reste ils se sont donné libre carrière pour mêler et brouiller toutes choses jusqu'à l'absurde. Qu'on s'imagine la reine Élisabeth d'Angleterre éprise de Shakspeare, pénétrant pendant la nuit dans un bouge pour avoir le bonheur de contempler de près le poète qui fait la gloire de son règne et de son pays! Dans cette taverne, qui est fréquentée par les plus grands vauriens de Londres, Élisabeth, suivie d'une dame de compagnie, Olivia, fait la rencontre de sir John Falstaff, personnage bien connu, l'une des plus vigoureuses créations du génie dramatique de Shakspeare. Il se noue là, dans cette taverne bruyante, entre Élisabeth, Olivia, Falstaff et Shakspeare, un *imbroglio* de basse comédie qui ne serait toléré sur aucun théâtre d'Angleterre. Après un épisode ingénieux, qui forme tout l'intérêt du second acte, où Shakspeare, exalté par le rêve et la vue d'un magnifique paysage, croit entendre la voix de Juliette, la fille immortelle de son cœur de poète, l'*imbroglio* se dénoue par une exhortation tendre d'Élisabeth à Shakspeare, de se montrer digne de sa glorieuse mission. Je n'ai pas voulu parler des froides amours d'Olivia et de Latimer, personnages subalternes qui n'ont été mis là que pour donner la réplique et servir d'élémens au compositeur. Après tout, cette pièce absurde, qui s'écoute sans trop d'impatience et qui ne manque pas du vulgaire intérêt qu'on va chercher à l'Opéra-Comique, renferme le germe d'une idée dont un poète dramatique pourrait tirer grand parti. Nous voulons parler de l'évocation des plus charmantes créations de Shakspeare, au milieu desquelles le poète, sollicité par la fraction de vérité humaine et d'idéalité qu'il a mise dans cha-

cune d'elles, ne pourrait se décider à faire un choix, hésitant entre Juliette et Desdemone, entre Miranda et Titania, et perdant enfin la faculté d'aimer en face d'un si grand nombre de créatures adorables. Ce serait la confirmation de cette belle pensée : *L'infini nous écrase,* car l'homme n'est fort qu'en limitant ses désirs. Voilà pourquoi don Juan n'a jamais été amoureux.

On fait toujours beaucoup de théories sur la musique, particulièrement sur la musique dramatique. Il n'y a sortes de divagations qu'en Allemagne surtout on ne se permette à propos de cet art admirable, qui touche à tant de questions délicates, et qui pourtant ne se laisse guère pénétrer que par un très petit nombre de bons esprits. Rien n'est plus facile que de bâtir des systèmes chimériques et prétentieux sur les œuvres d'un Mozart ou d'un Rossini, de parcourir à vol d'oiseau l'histoire de l'art, de mêler les noms les plus glorieux, et de faire impunément les plus étranges rapprochemens, parce que le public, très ignorant en pareille matière, n'est pas là pour vous contredire ni pour vous redresser; mais rien n'est plus difficile, j'ose l'affirmer de nouveau, que de porter un bon jugement sur une composition de maître, d'en saisir le vrai caractère, et de lui assigner un rang non contestable dans la hiérarchie des œuvres de l'esprit humain. Le succès ne suffit pas pour donner la mesure du mérite durable d'une composition musicale, car je pourrais citer tel opéra, italien, allemand ou français, qui a eu plus de cent représentations sans qu'il en soit resté une note dans la mémoire de la génération suivante. Qui connaît aujourd'hui *la Cosa rara,* de Martini, qui a balancé pourtant le succès des *Nozze di Figaro* de Mozart? C'est un signe certain des temps de décadence que de prétendre exiger d'un art comme la musique ou la peinture des effets d'une fausse profondeur, qu'il n'est pas de son essence de produire. C'est la forme qui révèle l'esprit et le sentiment qui l'animent, et sans la forme, qui doit avant tout plaire à mes sens, c'est en vain que vous me conviez à réfléchir et à méditer longuement sur un tableau ou sur une partition qui ne renfermerait pas les beautés particulières que j'ai le droit d'y chercher. Défions-nous de ce creux symbolisme de l'Allemagne, qui se paie de si tristes raisons en fait d'art, et qui croit voir partout où il y a de l'obscur, du laid et de l'incompréhensible, une conception supérieure à l'œuvre éclatante de lumière qui parle à tous, est accessible à tous, et qui exprime la vérité à travers la beauté, sans laquelle il n'y a point de beaux-arts, et surtout pas de musique. Je ne vais pas au théâtre pour y suivre un cours de métaphysique, ni pour y méditer sur le gouvernement des empires et les mystères de la Providence; j'y vais chercher un plaisir délicat, un plaisir moral sans doute, mais enveloppé, caché sous les formes attrayantes de la poésie et de l'art. C'est de l'Allemagne, et de l'Allemagne contemporaine, que nous est venue cette théorie abstruse et barbare d'une musique prétendue *spiritualiste,* d'une musique tellement sublime qu'elle dépasserait l'empire des sons, s'il fallait en croire les demi-poètes de Leipzig ou de Berlin, et qui s'élèverait au-dessus des sens et de l'intelligible! C'est par de telles absurdités qu'on a voulu expliquer certains passages équivoques des dernières compositions de Beethoven et donner le change sur les productions misérables des mauvais imitateurs de ce génie grandiose. Dirai-je toute ma pensée? je commence à secouer le poids trop lourd de la fausse profondeur de l'esthétique allemande, et j'en

suis arrivé à préférer une page limpide et saine de Descartes ou de Pascal au pathos nébuleux des panthéistes d'outre-Rhin.

Pour qu'un opéra mérite d'être rangé parmi les vrais chefs-d'œuvre de l'art, il faut qu'il satisfasse à deux conditions essentielles : que la musique soit empreinte du caractère général de la fable à laquelle on l'a appropriée, qu'elle exprime les fortes nuances des personnages dominans, qu'elle peigne la lutte des grandes passions par les moyens qui lui sont propres, qu'elle s'adapte enfin aux lois de la vraisemblance et de la logique dramatique sans jamais oublier qu'elle est une poésie, et qu'elle ne peut descendre à des imitations matérielles trop prolongées sans y perdre son prestige et compromettre sa puissance sur le cœur et l'imagination des hommes. Cette première condition de vérité générale une fois remplie, et ce n'est pas la plus difficile, il reste la musique pure, la beauté du langage, l'élégance des formes, la simplicité des moyens, la délicatesse des détails, la noblesse des mélodies, la richesse du coloris et de l'instrumentation, tout ce qui concourt à l'illusion dramatique, mais qui survit à la représentation, le style enfin, qui fait vivre une composition musicale comme il fait vivre un poème, et qui constitue le charme éternel des chefs-d'œuvre. Le drame le plus émouvant, la conception lyrique la plus puissante et la plus fortement charpentée au théâtre, ne sont que des œuvres d'un ordre inférieur sans le style qui les consacre, et qui seul leur assure l'admiration de la postérité. Qu'on lise la partition de *Don Juan*, celles des *Nozze di Figaro*, du *Freyschütz*, d'*Oberon*, même *la Vestale* de Spontini, qui n'était pourtant pas un grand musicien, et, sous la lettre morte de ces beaux drames, si vivans sur la scène, on trouvera une poésie musicale tour à tour forte, puissante, exquise, profonde, avec la seule profondeur qu'il convienne aux beaux-arts de révéler, celle du sentiment et de la grâce. Soyez philosophe si vous voulez, mais soyez-le en artiste créateur, comme Poussin, en parlant la langue des dieux.

Veut-on un exemple éclatant de la doctrine que nous soutenons ici, de ce qu'on a le droit d'exiger d'une composition dramatique pour être classée parmi ces rares chefs-d'œuvre qui plaisent aux savans comme aux ignorans et qui font époque dans l'histoire de l'art? Allez voir *Guillaume Tell*, la merveille de notre temps. Dès l'ouverture, qui est un vrai tableau aussi clair que le jour, aussi transparent que la lumière, aussi coloré que la nature où se passe l'action, vous êtes averti du caractère de la fable qui va se dérouler devant vous,—un drame héroïque et pastoral où domine le sentiment divin de l'amour de la patrie, et le poète vous dit cela dans une langue admirable qui charme immédiatement les oreilles les plus inexpérimentées, qui saisit l'imagination et vous dispose à l'attendrissement. Puis vient cette introduction colossale où mille épisodes se croisent et s'entre-croisent sans que le discours musical s'épuise ou s'interrompe jamais, vaste kermesse où éclate le coloris de Rubens avec une distinction de formes que n'a jamais connue le peintre flamand. Ai-je besoin de citer toutes les beautés de ce merveilleux chef-d'œuvre, le duo d'Arnold et de Guillaume, si vigoureux, si mélodique et toujours musical, l'air de Mathilde, *Sombres forêts*, d'où s'exhale un sentiment exquis de la nature sereine et lumineuse comme la comprend un poète du midi, et le duo qui suit entre les deux amans, d'une tendresse si chaste et si profonde? De l'avis de tous les musiciens et de tous les connaisseurs, il

n'existe rien au théâtre qu'on puisse comparer au second acte de *Guillaume Tell* sous le double rapport de la vérité dramatique et de la beauté musicale. C'est une chose étonnante que ce chœur où les enfans de la Suisse jurent de vivre libres et d'exterminer les traîtres qui se trouveraient parmi eux, et quant au trio pour trois voix d'hommes que tout le monde connaît, je ne crois pas qu'il y ait un morceau de musique dramatique où l'expression pathétique ait été poussée plus loin sans jamais oublier la beauté de langage qu'il convient à l'art de parler toujours. Le trio de *Guillaume Tell* peut être mis à côté du trio des masques de *Don Juan*. Je ne poursuivrai pas cette aride nomenclature des beautés de *Guillaume Tell*, que tout le monde sait par cœur. Un jour peut-être essaierai-je un travail plus complet sur le créateur de tant de chefs-d'œuvre. Prenez seulement la partition de *Guillaume Tell* réduite aux simples proportions d'un accompagnement de piano, c'est-à-dire dépouillée du coloris de l'instrumentation, du prestige de la mise en scène et de tous les accessoires puissans d'une bonne exécution. Vous serez encore plus émerveillé de voir de près ces mélodies limpides, larges, simples et vigoureuses, qui vivent de leur propre vie, accessibles à toutes les voix, intelligibles à tout le monde, ces duos, ces chœurs, ces morceaux d'ensemble d'une construction si nette, d'une harmonie si neuve, si pittoresque et si naturelle, et ces modulations admirables qui naissent instantanément du développement de l'idée dont elles ravivent les contours, et qui ne sont pas un froid artifice de l'impuissance qui change de ton, parce qu'elle ne peut changer de thème. Lorsqu'une grande composition dramatique peut subir impunément cette contre-épreuve de l'art pur, et qu'après avoir ému la foule assemblée dans un théâtre elle renferme assez de vitalité intérieure pour charmer le connaisseur isolé et répandre partout le sentiment qui la pénètre, c'est la marque indélébile d'un vrai chef-d'œuvre. *Joseph* de Méhul, *la Dame blanche, le Pré aux Clercs, Zampa, le Domino noir, Fra Diavolo* et presque toute l'œuvre ingénieuse et piquante de M. Auber sont, à des degrés différens, des compositions musicales assez pures et assez vivaces pour se passer du prestige de la représentation. La vérité dramatique, dont on est si jaloux de nos jours, n'est après tout qu'une qualité secondaire dans un drame lyrique sans la beauté, l'abondance et l'originalité des idées purement musicales, qui seules classent et consacrent les chefs-d'œuvre.

J'ai connu un professeur de chant qui lisait les pères de l'église et la *Somme* de saint Thomas pour faire croire aux imbéciles et aux demi-connaisseurs qu'il y puisait des inspirations propres à l'éclairer dans sa haute mission. S'il avait su son métier, il n'aurait pas eu recours à de pareils stratagèmes. Qu'on se rassure donc : pour créer des chefs-d'œuvre dans les arts et dans la poésie, il n'est pas absolument nécessaire de savoir lire *la Mécanique céleste* de Laplace, il suffit d'avoir le génie de Mozart, de Weber ou de Rossini.

J'ai été entraîné à ces considérations pour répondre à d'étranges théories qui s'agitent depuis quelque temps dans certains journaux allemands sur le caractère qu'il conviendrait d'imprimer au drame lyrique dans l'avenir. C'est un signe certain des époques de décadence, lorsqu'on voit les esprits se payer d'argumens fallacieux, et aller chercher en dehors des

lois constitutives de l'art les principes de sa grandeur et de son développement. On ne s'imagine pas tout ce qu'on imprime de nos jours sur la musique! M. Fétis ne s'est-il pas donné la peine de réfuter longuement un petit ouvrage sur « la musique au point de vue moral et religieux, » où l'on démontre que, pour devenir un grand compositeur, il faut être d'abord un bon catholique et croire au mystère de la sainte Trinité? M. Richard Wagner a fait plus de mal à l'Allemagne par les sophismes de sa prétendue doctrine sur la musique de l'avenir que par la représentation de ses ouvrages, dont on peut discuter le mérite. La propension de notre temps est de s'exagérer l'importance de la volonté et du labeur dans les œuvres de l'art, de prêter au génie créateur des préoccupations dont il n'a que faire, et de préférer en toutes choses la vérité à la beauté, les émotions que procure le drame à la sereine béatitude que nous fait éprouver l'expression de l'idéal. Quant à moi, mon siége est fait depuis longtemps, et, sans méconnaître la nécessité du changement dans les œuvres et les manifestations de l'esprit, je donnerais toutes les profondes laideurs qu'on applaudit dans quelques théâtres lyriques pour une inspiration divine comme *Voi che sapete* de Mozart ou *Assisa al pié d'un salice* de Rossini.

Je reviens à l'opéra de M. Ambroise Thomas, *le Songe d'une Nuit d'été*, dont l'ouverture n'est pas un chef-d'œuvre, surtout si on la compare à l'admirable morceau de symphonie que Mendelssohn a composé sur le même sujet. Des effets ingénieux, d'une sonorité un peu recherchée, précèdent un thème qui manque de caractère et surtout de coloris; mais le chœur de l'introduction est franc, ainsi que les couplets que chante Falstaff en entrant dans la taverne de la Sirène : *Allons, que tout s'apprête!* Le chœur et la marche des rôtisseurs ont cette même qualité de rondeur que n'offrent pas toujours les idées musicales de M. Ambroise Thomas. Le duo des deux femmes est un joli nocturne, fort habilement écrit pour les voix, et, quant au trio qui vient après, entre Falstaff, la reine Élisabeth et sa suivante Olivia, il renferme de jolis détails qu'on voudrait voir encadrés dans une idée mère plus saillante. Le dialogue s'alanguit parfois, et laisse désirer une instrumentation plus nourrie et plus cursive. Ce trio, fort difficile à bien rendre, est suivi d'un chœur bachique auquel s'enchaînent des couplets chantés par Shakspeare, qui ont de l'entrain. Un chœur, une jolie romance de ténor, chantée par Latimer, et le finale, où l'on remarque le chant de Shakspeare:

Je trouve au fond du verre,

qu'on dirait une phrase de ce pauvre et regrettable Monpou, la cavatine de la reine, et quelques mesures d'une harmonie délicate vers la conclusion, sur une marche chromatique de la basse (*sol, fa* dièze, *fa* naturel, etc.), terminent heureusement et pleinement le premier acte.

Le second acte, beaucoup plus riche que le premier en morceaux distingués, commence par un beau chœur des gardes-chasse du parc de Richmond, où se passe la scène. Ce chœur, devenu populaire, rappelle bien un peu celui d'*Euryanthe* de Weber, mais sans rien perdre de son prix. Je passe rapidement sur un air de basse de Falstaff, pour signaler le duo entre Falstaff et Latimer, et surtout les stances que chante Shakspeare, qui, au spectacle d'une belle nuit d'été, évoque son imagination ravie. Il y a beaucoup

de charme dans cette espèce d'incantation poétique. Le duo pour ténor et soprano entre Shakspeare et la reine, qui lui apparaît voilée sous la forme idéale de Juliette, est un morceau scénique plein de vigueur et d'heureux contrastes, qui prépare fort bien le finale. Au troisième acte, on remarque l'air de bravoure que chante encore Élisabeth, auquel nous préférons de beaucoup la jolie rêverie dont la reine berce le génie de son grand et malheureux poète.

La partition dont nous venons de signaler rapidement les parties saillantes est l'œuvre d'un musicien habile et studieux qui respecte et honore son art. Le style de M. Ambroise Thomas, qui ne brille peut-être pas par une extrême originalité, ne manque ni de vigueur ni de délicatesse, et semble accuser l'influence de deux maîtres qui n'ont entre eux aucun rapport, de Weber et surtout de M. Auber, dont l'auteur de *Mina*, du *Caïd* et du *Songe d'une Nuit d'été* reproduit volontiers, mais sans servilité, les formes d'accompagnement. Son instrumentation, généralement soignée, vise au coloris, mais avec mesure; elle est nourrie d'une harmonie toujours recherchée qui circule librement à travers la variété des timbres, dont M. Ambroise Thomas n'abuse pas, quoique cela lui arrive cependant. Il y a comme un rayon de grâce et d'hilarité italiennes dans l'imagination de M. Ambroise Thomas, qui se sent attiré bien souvent vers l'école allemande, dont il connaît et apprécie les inspirations puissantes. On ne saurait donc parler avec trop de respect d'un musicien comme M. Ambroise Thomas, qui, sans atteindre aux hauteurs du génie, soutient avec éclat les traditions d'une bonne école.

*Le Songe d'une Nuit d'été* est assez bien rendu par les artistes de l'Opéra-Comique. M. Crosti joue et chante le rôle de Falstaff, écrit dans l'origine pour M. Battaille, avec entrain et beaucoup de brio. Sa voix de baryton manque de profondeur, mais elle est facile, et l'artiste la dirige avec goût. Le rôle très important de Shakspeare, qui fut une véritable création de M. Couderc, est rempli par M. Montaubry avec plus de bonne volonté que de succès. Cet artiste, qui a une physionomie agréable, une jolie voix de ténor et du talent, n'est pas encore parvenu à se débarrasser d'une certaine affectation qui gâte et neutralise ses meilleures qualités. On dirait que M. Montaubry ne comprend pas trop ce qu'il dit, et qu'il a plus de chaleur fébrile que de véritable émotion. Aussi manque-t-il la plupart de ses effets, sans qu'on puisse lui refuser pourtant une juste part d'éloges pour ses efforts. Le véritable intérêt de la reprise du *Songe d'une Nuit d'été*, c'était l'apparition d'une nouvelle cantatrice dans le rôle d'Élisabeth. M^lle^ Monrose est une jeune et jolie personne qui appartient à la famille du comédien intelligent qui pendant des années a brillé sur le Théâtre-Français. De très beaux yeux, une physionomie intéressante et une bouche un peu sérieuse font de M^lle^ Monrose une femme charmante qui dispose immédiatement le public en sa faveur. Sa voix est un soprano aigu, d'une étendue de deux octaves, qu'elle parcourt avec intrépidité par une vocalisation sûre et vigoureuse qui pourrait être plus homogène. Cette voix, atteinte un peu dans sa fraîcheur par des travaux opiniâtres et peut-être excessifs, demande à être ménagée. Comme tous les élèves de M. Duprez, M^lle^ Monrose possède certaines qualités de style qui ne sont pas communes : de l'élan, beaucoup

d'ardeur, une fiévreuse impatience d'atteindre le but, et plus de vigueur que de charme. Elle chante avec intelligence, mais avec un peu trop d'effort, et sa respiration haletante aurait besoin d'être contenue et dirigée avec plus d'économie. Quoi qu'il en soit de nos petites chicanes et d'autres encore que nous pourrions y ajouter, le succès de Mlle Monrose a été instantané et réel, et le public lui a fait un accueil de bon augure. Lorsque Mlle Caroline Duprez, aujourd'hui Mme Vandenheuvel, débuta au Théâtre-Italien, le 21 janvier 1851, nous terminions notre appréciation par ces paroles, qui peuvent être appliquées à Mlle Monrose : « Élève d'un grand artiste, elle est entrée dans la carrière des arts sous les plus favorables auspices. Elle n'a eu qu'à apparaître pour conquérir sa place et pour se faire proclamer de la race des prédestinés. Qu'on la ménage, cette plante délicate, qu'on épargne les trop vives secousses à ce tempérament nerveux qui tressaille au moindre contact, et qu'on ne puisse pas dire un jour de cette jolie personne :

« ... Elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin! »

*La Pagode,* opéra insipide en deux actes de M. Saint-Georges, a été donnée au théâtre de l'Opéra-Comique le 26 septembre pour le plus grand ennui de ceux qui l'ont écoutée. La musique, d'une déplorable facilité, est de M. Fauconnier, compositeur belge, assure-t-on, qui doit ce tour de faveur à la protection d'un haut personnage. Pauvres compositeurs français, personne ne vous protége, vous qui, après avoir fait le voyage de Rome, où vous avez été envoyés par la munificence de la nation, vous promenez en long et en large sur le boulevard des Italiens en vous écriant, comme ce Spartiate dont parle Plutarque : Heureux mon pays, qui peut se passer de mes talens! Pourquoi aussi n'êtes-vous pas nés à Bruxelles, à Namur, à Naples, à Florence, à Gotha, partout enfin, hormis sur cette belle et bonne terre de France, si hospitalière aux étrangers? Parlons un peu à ce propos du Théâtre-Lyrique, qui est aussi peu protégé que les compositeurs français, parce qu'il est dirigé par un homme actif, intelligent, qui aime la bonne musique, le malheureux! On y a repris le 26 septembre *les Noces de Figaro,* et ce chef-d'œuvre de grâce, de sentiment, de science et d'invention n'a rien perdu de sa jeunesse et de son charme éternels. Mme Carvalho chante toujours avec une rare perfection tous les morceaux du rôle de Chérubin, qu'elle joue avec esprit; Mme Ugalde continue à prêter à celui de Suzanne plus de verve et de mordant que de bon goût, tandis que le personnage important de la comtesse a servi de début à une femme inconnue jusqu'ici, Mlle Marie Sax, qui a une très belle voix de soprano et qui ne sort pas du Conservatoire. D'où sort-t-elle donc? Nous oserons le dire, parce que cela fait honneur à l'artiste et au directeur qui a su apprécier son talent. Mlle Sax, qui a voulu s'abriter sous ce nom de guerre, sort d'un café chantant. On pense bien que ce n'est pas dans un pareil établissement lyrique que Mlle Sax a pu apprendre à chanter, mais elle y a conservé sa belle voix et développé un instinct qui ne demande qu'à être dirigé par de bons conseils. C'est une bonne acquisition pour le Théâtre-Lyrique que Mlle Sax.

*Les Petits Violons du Roi,* opéra-comique en trois actes, poème de M. Henri

Boisseaux, musique de M. Deffès, qui a été donné au Théâtre-Lyrique le 30 septembre, est une erreur de M. Carvalho et de tous ceux qui ont pris part à cette mystification. Je n'analyserai pas ce gros vaudeville bâti avec une anecdote de la vie de Lulli, et qui était digne de figurer dans la baraque des *fantoccini* que fait mouvoir M. Offenbach aux Bouffes-Parisiens. La musique de M. Deffès ne s'élève guère au-dessus du *poème* qui l'a inspirée, et je n'y ai remarqué que des couplets et un duo : — *la bonne histoire que voilà,* — au premier acte; à l'acte suivant, un air chanté par Lulli, que Mlle Girard débite avec adresse, et l'intermède instrumental sur un menuet de l'auteur d'*Armide,* d'*Alceste* et de vingt opéras qui ont vécu plus que ne vivra l'œuvre de M. Deffès, mieux inspiré toutefois dans deux ou trois opérettes qui l'ont fait connaître, comme *la Clé des Champs.*

Le Théâtre-Italien a ouvert ses portes le 1er octobre par *la Traviata* de M. Verdi, que nous connaissons de reste. C'est Mme Penco qui chante la partie de Violetta avec sa belle voix sympathique et pénétrante, et c'est toujours M. Graziani qui joue et chante le rôle du père d'Alfredo absolument comme il le chantait l'année dernière, avec la même voix chaude et vibrante, avec le même point d'orgue qui ne s'use pas, et que le public applaudit toujours avec transport... Le public du Théâtre-Italien! je n'en connais pas de plus débonnaire et de plus facile à contenter. M. Gardoni, qui n'a jamais réussi à Paris, et dont la voix de *tenorino* grêle, frileuse et vibrottante, manque complétement de charme et de flexibilité, est chargé de représenter Alfredo l'*innamorato.* Il est permis de craindre que M. Gardoni ne puisse pas suffire aux besoins du répertoire, qui exige plus de variété et de passion que l'artiste n'en possède dans son talent. A la reprise de *l'Italiana in Algieri,* qui a eu lieu le 8 octobre, M. Gardoni a été plus heureux dans le rôle de Lindoro. Après avoir chanté médiocrement la jolie cavatine : *Languir per una bella,* ainsi que le duo : *Se inclinassi a prender moglie,* il s'est relevé dans le trio adorable de *Papa tacci,* qu'on a fait recommencer. Quelle musique! quelle gaieté du bon Dieu! quelle facilité et quelle jeunesse! Va, va, dirai-je au musicien de l'avenir, qui calcule ses effets un compas à la main, *va, studia la mattematica e lascia le donne... o la musica.* L'Alboni, avec sa bonne figure et sa magnifique voix, a chanté le rôle d'Isabella comme on ne chante plus guère, hélas! Elle a été fort bien secondée par M. Zucchini, qui est un vrai comédien et un chanteur bouffe de la vieille roche. Donnez-nous des *Lettres persanes,* et laissez un peu reposer les gros mélodrames de M. Verdi.

Nous avons une nouvelle à annoncer : M. Richard Wagner, le compositeur révolutionnaire de l'Allemagne, l'auteur, pour les paroles et la musique, de deux ou trois légendes historiques, est à Paris. Il vient s'y fixer, assure-t-on, et se propose de faire le siége de l'Opéra pour y faire pénétrer son chef-d'œuvre, le *Tannhauser.* Et pourquoi pas? Cela vaudrait bien le *Roméo et Juliette* qu'on nous a donné dernièrement. Ce serait plus amusant et moins trompeur, comme dit M. Scribe.

P. SCUDO.

---

V. DE MARS.

# TABLE DES MATIÈRES

DU

# VINGT-TROISIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXIXe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1859.

**Livraison du 1er Septembre.**


LOCKE, SA VIE ET SES ŒUVRES, première partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française ..... 5

L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — VI. — LES PETITS MÉTIERS DE LONDRES, par M. ALPHONSE ESQUIROS ..... 53

LE TRAVAIL ORGANISÉ ET LE TRAVAIL LIBRE, par M. JULES SIMON ..... 100

LES EUROPÉENS DANS L'OCÉANIE. — ESSAI D'ÉDUCATION MORALE ET RELIGIEUSE DANS NOS COLONIES DU PACIFIQUE ET LES SANDWICH. — LE FRANÇAIS, LE CHINOIS ET L'AMÉRICAIN DANS L'OCÉANIE, par M. ALFRED JACOBS ..... 135

REGNARD, SA VIE ET SES ÉCRITS, par M. D.-L. GILBERT ..... 167

POÉSIE. — LE SACRE DE LA FEMME. — LE MARIAGE DE ROLAND, par M. VICTOR HUGO ..... 184

UNE CAMPAGNE DES AMÉRICAINS CONTRE LES MORMONS, par M. AUGUSTE LAUGEL.. 194

LA MANIE DES LIVRES, par M. ÉDOUARD LABOULAYE, de l'Institut ..... 212

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN ITALIE AU XVIIIe SIÈCLE ET CHARLES-EMMANUEL III, par M. CHARLES DE MAZADE ..... 225

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE ..... 243

REVUE LITTÉRAIRE, par M. E. LATAYE ..... 254


**Livraison du 15 Septembre.**


LA PRINCESSE DES URSINS ET L'ESPAGNE SOUS PHILIPPE V, par M. LOUIS DE CARNÉ. 257

LOCKE, SA VIE ET SES ŒUVRES, dernière partie, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française ..... 304

LA RÉVOLUTION HAÏTIENNE DE 1859. — CHUTE DE L'EMPEREUR SOULOUQUE, par M. GUSTAVE D'ALAUX ..... 341

Les Caravanes du Chevalier de Mombalère, Scènes et Souvenirs de l'Armagnac, par M. Eugène DUCOM..... 393
La Marine nouvelle des deux puissances maritimes. — La Vapeur comme force auxiliaire et comme force de combat, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut..... 439
De l'Alimentation publique. — Le Café, sa Culture et ses Applications hygiéniques, par M. PAYEN, de l'Académie des Sciences..... 473
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 494
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 506

**Livraison du 1er Octobre.**

L'Eau qui dort, par M. Amédée ACHARD..... 513
Les Héros de la Grèce moderne. — III. — L'Amiral Miaoulis, par M. E. YEMENIZ..... 582
La Reine-Blanche aux îles Marquises, Souvenirs et Paysages de l'Océanie. — II. — Les Mœurs des insulaires et l'Occupation de l'archipel, par M. Max RADIGUET..... 607
De l'Esprit du temps a propos de Musique. — M. Meyerbeer, par M. Henri BLAZE..... 645
Des Forces électriques et des nouvelles applications de l'Électricité, par M. Alfred MAURY, de l'Institut..... 674
Littérature russe. — Les Trois Rencontres, Souvenirs de chasse et de voyage, par M. Ivan TOURGUENEF..... 696
Pages de jeunesse d'un rêveur inconnu, par M. Charles de MAZADE..... 720
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 739
Essais et Notices. — La Vie et les Femmes en Toscane..... 752

**Livraison du 15 Octobre.**

Les Bachi-Bozouks et la Cavalerie irrégulière, Souvenirs de la guerre d'Orient, par M. le vicomte de NOÉ..... 769
La Nouvelle Poésie provençale. — MM. J. Roumanille, Th. Aubanel et F. Mistral, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 807
Le Protestantisme moderne et la Philosophie de l'Histoire, d'après les travaux de MM. Bunsen et Pressensé, par M. J. MILSAND..... 845
La Papauté et le Droit impérial en Italie, par M. HUILLARD-BRÉHOLLES. 883
Politique commerciale de l'Allemagne. — Le Zollverein et l'Autriche, par M. C. LAVOLLÉE..... 915
Jean de La Roche, première partie, par M. George SAND..... 942
La Légende des Siècles, de M. Victor Hugo, par M. Émile MONTÉGUT..... 970
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 997
Essais et Notices. — Les Vœux et les Intérêts de l'Italie centrale, par M. C. Matteucci..... 1008
Revue Musicale, par M. P. Scudo..... 1015

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

93

539

473
494
506

513

582

607

645

674

696
720
739
752

769

807

845
883

915
942
970
997

1008
1015